GAUDEO

John Carter Brown

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.
NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

TOME DIX-HUITIEME.

A PARIS,
Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI

LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

JOHN CARTER BROWN

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

LETTRE

Du Pere Jartoux, Missionnaire de la Compagnie de Jesus à la Chine, au Pere de Fontaney, de la même Compagnie.

A Peking, ce 20 d'août 1704.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

Je me souviens que quand vous partîtes de la Chine, vous me chargeâtes

de vous faire part, tous les ans, de nos croix & de nos consolations. Graces à Dieu, j'aurai bien de quoi vous satisfaire sur le premier point : mais il ne sied pas toujours aux disciples de Jesus-Christ de faire eux-mêmes le détail de leurs peines : c'est bien assez pour eux que Dieu daigne leur en tenir compte. Agréez donc que je m'attache uniquement à ce qui peut vous faire plaisir & vous édifier.

Je commence par l'ouverture solemnelle de notre église, qui se fit enfin le 9 de décembre de l'année 1703. Ce fut, comme vous sçavez, au mois de janvier de l'année 1699, que l'Empereur accorda au Pere Gerbillon la permission de la bâtir dans ce grand emplacement qu'il nous avoit donné, & qui est renfermé dans l'enceinte même du Palais. Quelque temps après, ce Prince fit demander à tous les Missionnaires de la Cour, s'ils ne vouloient pas contribuer à la construction de cet édifice, comme à une bonne œuvre à laquelle il vouloit aussi avoir part. Ensuite il fit distribuer à chacun cinquante écus d'or, donnant à entendre que cette somme devoit y être employée. Il fournit encore une partie des matériaux, & nomma des

Mandarins pour préſider aux ouvrages. On n'avoit que deux mille huit cens livres quand on creuſa les fondemens ; on comptoit, pour le reſte, ſur les fonds de la Providence ; &, par ſa bonté infinie, elle ne nous a pas manqué.

Quatre années entieres ont été employées à bâtir & à orner cette égliſe, une des plus belles & des plus régulieres de tout l'Orient. Je ne prétens pas vous en faire ici une deſcription exacte, il me ſuffit de vous en donner une légere idée.

On entre d'abord dans une cour large de quarante pieds ſur cinquante de long : elle eſt entre deux corps-de-logis bien proportionnés ; ce ſont deux grandes ſalles à la Chinoiſe : l'une ſert aux congrégations & aux inſtructions des Catéchumenes, l'autre ſert à recevoir les perſonnes qui nous rendent viſite. On a expoſé dans cette derniere les portraits du Roi, de Monſeigneur, des Princes de France, du Roi d'Eſpagne régnant, du Roi d'Angleterre, & de pluſieurs autres Princes, avec des inſtrumens de Mathématique & de Muſique. On y fait voir encore toutes ces belles gravures recueillies dans ces grands livres qu'on a mis au jour pour faire connoître à tout

l'univers la magnificence de la Cour de France. Les Chinois considerent tout cela avec une extrême curiosité.

C'est au bout de cette cour qu'est bâtie l'église. Elle a soixante & quinze pieds de longueur, trente-trois de largeur & trente de hauteur. L'intérieur de l'église est composé de deux ordres d'architecture : chaque ordre a seize demi-colonnes couvertes d'un vernis verd : les piédestaux de l'ordre inférieur sont de marbre ; ceux de l'ordre supérieur sont dorés, aussi-bien que les chapitaux, les filets de la corniche, ceux de la frise, & de l'architrave. La frise paroît chargée d'ornemens qui ne sont que peints ; les autres membres de tout le couronnement sont vernissés avec des teintes en des dégradations selon leurs différentes saillies. L'ordre supérieur est percé de douze grandes fenêtres en forme d'arc, six de chaque côté, qui éclairent parfaitement l'église.

Le plafond est tout-à-fait peint : il est divisé en trois parties ; le milieu représente un dôme tout ouvert, d'une riche architecture : ce sont des colonnes de marbre qui portent un rang d'arcades surmonté d'une belle balustrade. Les colonnes sont elles-mêmes enchâssées

dans une autre baluſtrade d'un beau deſſin, avec des vaſes à fleurs fort bien placés : on voit au-deſſus le Pere éternel aſſis dans les nues ſur un grouppe d'An- & tenant le monde en ſa main.

Nous avons beau dire aux Chinois que tout cela eſt peint ſur un plan uni ; ils ne peuvent ſe perſuader que ces colonnes ne ſoient pas droites, comme elles le paroiſſent : il eſt vrai que les jours y ſont ſi bien ménagés à travers les arcades & les baluſtres, qu'il eſt aiſé de s'y tromper. Cette piéce eſt de la main de M. *Gherardini.* (1)

Aux deux côtés du dôme ſont deux ovales dont les peintures ſont très-riantes. Le rétable eſt peint de même que le plafond ; les côtés du rétable ſont une continuation de l'architecture de l'égliſe en perſpective. C'eſt un plaiſir de voir les Chinois s'avancer pour viſiter cette partie de l'égliſe qu'ils diſent être derriere l'autel. Quand ils y ſont arrivés, ils s'arrêtent, ils reculent un peu, ils reviennent ſur leurs pas, ils y appliquent les mains, pour découvrir ſi véritablement il n'y a ni élévations, ni enfoncemens.

(1) Peintre Italien.

L'autel a une juste proportion : quand il est orné des riches présens de la libéralité du Roi, que vous nous avez apportés d'Europe, & dont sa Majesté a bien voulu enrichir l'église de Peking, il paroît alors un autel érigé par un grand Roi au seul Maître des Rois.

Quelques soins que nous nous soyons donnés, l'église ne put s'ouvrir qu'au commencement de décembre de l'année derniere. On choisit un dimanche pour la cérémonie ; le R. P. Grimaldi, Visiteur de la Compagnie dans cette partie de l'Orient, accompagné de plusieurs autres Missionnaires de différentes Nations, vint benir solemnellement la nouvelle église. Douze Catéchistes en surplis portoient la croix, les chandeliers, l'encensoir, &c. Deux Prêtres avec l'étole & le surplis marchoient à côté de l'Officiant : les autres Missionnaires suivoient deux à deux, & ensuite venoient en foule les fideles que la dévotion avoit attirés.

La bénédiction achevée, tout le monde se prosterna devant l'autel : les Peres rangés dans le sanctuaire, & tous les Chrétiens dans la nef, frapperent plusieurs fois la terre du front. La messe fut ensuite célébrée avec Diacre & Sous-Diacre par le Pere Gerbillon, qu'on peut regarder

comme le fondateur de cette nouvelle égliſe. Un grand nombre de fideles y communierent; on pria pour le Roi très-chrétien, notre inſigne bienfaiteur, & le Pere Grimaldi fit à la fin de la meſſe un diſcours très-touchant. Enfin la fête ſe termina par le baptême d'un grand nombre de Catéchumenes.

La meſſe ſe célébra la nuit de Noël avec la même ſolemnité, & avec le même concours de fideles. Si les inſtrumens Chinois, qui avoient je ne ſçais quoi de champêtre, ne m'euſſent fait reſſouvenir que j'étois dans une Miſſion étrangere, j'aurois cru me trouver dans le cœur de la France, où la religion jouit de toute ſa liberté.

Vous ne ſçauriez croire la multitude de perſonnes de diſtinction qui ſont venues voir cet édifice; tous s'y proſternent à pluſieurs repriſes devant l'autel; pluſieurs même s'inſtruiſent de notre religion, s'y affectionnent, & donnent lieu de croire qu'ils l'embraſſeront dans la ſuite.

Quelle douleur pour nous, mon Révérend Pere, ſi nous avions le malheur de voir détruire un ouvrage qui fait triompher la religion juſques dans le palais d'un Prince infidele! nous en avons couru le riſque deux mois après qu'il a

été achevé : voici comment la chose se passa.

Le douze de février de cette année 1704, le Frere Brocard qui travaille à des instrumens de mathématiques chez le Prince héritier, avec toute l'amertume de la croix de Jesus-Christ, reçut ordre de donner la couleur bleue à quelques ouvrages d'acier. Le premier avoit la figure d'un anneau, le second représentoit une garde d'épée tout-à fait ronde, le troisieme avoit la forme d'un pommeau d'épée, & le quatrieme étoit une pointe quadrangulaire fort émoussée. Tout cela est nécessaire pour ce que je dois dire.

Je me trouvai alors dans l'appartement où travailloit le Frere Brocard, pour l'aider à perfectionner quelques ouvrages. Le Pere Bouvet, qui nous sert d'interprête, y fut aussi appellé, & après avoir observé ces morceaux d'acier, il me dit qu'il craignoit fort que ce ne fussent les piéces d'un instrument idolâtrique. Je lui demandai plusieurs fois sur quoi il fondoit ce soupçon, mais il ne put me répondre autre chose, sinon qu'elles lui paroissoient être les piéces d'un sceptre d'Idole : je les examinai de mon côté avec attention, & je n'y pus

rien appercevoir que quelques fleurs aſſez mal gravées.

Cependant le premier Eunuque du Prince héritier vint nous ordonner de ſa part de mettre au plutôt cet acier en couleur. Nous le conjurâmes de vouloir bien repréſenter au Prince la peine où nous étions de ne pouvoir lui obéir, juſqu'à ce qu'on nous eût éclairci ſur le doute que nous avions touchant l'uſage du *Pien* qu'il nous avoit envoyé ; (c'eſt ainſi qu'on appelle cette eſpece de ſceptre ,) que nous craignions que ce ne fût le *Pien* de *Fo* , ou de quelqu'autre Idole , & que dans ce doute il ne nous étoit pas permis d'y travailler.

L'Eunuque proteſta que le *Pien* étoit uniquement deſtiné à l'uſage du Prince, & nullement à celui des Idoles. Permettez-moi néanmoins de vous repréſenter, repliqua le Pere Bouvet , que ce *Pien* reſſemble fort à cette eſpece d'arme qu'on donne à certains Génies ſupérieurs aux autres, & à laquelle il me ſemble que le peuple attribue le pouvoir de défendre des malins eſprits. Or ſelon les principes de notre Religion , nous ne pourrions travailler à de pareils ouvrages, ſans nous rendre coupables devant Dieu d'un très-grand crime , & le Prince eſt trop équitable pour l'exiger de nous.

L'Eunuque peu instruit des devoirs de notre Religion, & choqué de notre résistance, au lieu de répondre au doute du Pere Bouvet, nous traita d'opiniâtres & d'ingrats; il s'efforça même de nous prouver avec chaleur, que quand il s'agiroit du *Pien* de *Fo*, nous n'en devions pas moins obéir au Prince; qu'après les graces dont l'Empereur nous avoit comblés, & dans le temps qu'il venoit de nous permettre de bâtir jusques dans l'enceinte de son palais une église au Dieu que nous adorions, il étoit indigne sur une fausse délicatesse de refuser au Prince son fils une bagatelle. Ensuite ajoutant les menaces aux reproches, il nous exposa les suites fâcheuses que notre désobéissance pourroit avoir.

Nous répondîmes que l'Empereur étoit le maître de nos vies; que nous étions pénétrés de reconnoissance pour tous ses bienfaits; sur-tout que nous lui étions infiniment obligés de la protection qu'il accordoit à notre sainte loi; qu'en toute autre occasion nous étions prêts de lui obéir, comme nous avions fait jusqu'alors, quelque chose qu'il nous en dut coûter; que nous nous estimions même trop honorés qu'il voulût bien agréer nos services, mais que quand il faudroit encourir sa disgrace, & nous ex-

poſer aux plus affreux châtimens, on ne nous engageroit jamais à rien faire contre la pureté de notre Religion.

Après une déclaration ſi nette, l'Eunuque s'efforça par toutes les voies d'honnêteté de vaincre notre réſiſtance. Il dit au Pere Bouvet que nous pouvions nous fier à ſa parole, & que le *Pien*, dont il s'agiſſoit, n'avoit aucun rapport ni à *Fo* ni aux autres Idoles. Un de ceux qui l'accompagnoient, m'aſſura la même choſe en particulier; & me dit que l'Empereur lui-même en avoit un ſemblable.

Comme nous ſçavons juſqu'où les Mandarins portent leur complaiſance pour l'Empereur & pour le Prince, nous ne crûmes pas encore devoir nous en rapporter à leur témoignage. Je pris donc la parole, & je dis que, puiſque le *Pien* appartenoit au Prince, perſonne n'en devoit mieux ſçavoir l'uſage que lui; qu'il lui étoit aiſé de lever le doute qui nous arrêtoit; que s'il vouloit bien nous expliquer lui-même l'uſage qu'il ſouhaite faire de cette arme, & nous aſſurer que ni lui, ni les Chinois n'y reconnoiſſent aucune vertu particuliere, ſur le champ il ſeroit obéi. Nous étions en effet aſſez convaincus de la ſincérité du Prince pour ne devoir plus

avoir lieu de douter, après le témoignage qu'il nous auroit rendu.

Vous êtes bien téméraires, reprit l'Eunuque, de faire une pareille demande. En même temps il nous quitta pour aller faire son rapport au Prince. Tous ceux qui furent témoins de cet entretien, nous regarderent comme des gens perdus. Quelque temps après on vint nous avertir d'aller au palais rendre raison de notre conduite : les traitemens, que nous reçûmes sur la route de la plupart des Officiers, nous firent juger que nous n'en devions pas recevoir un trop favorable du Prince même. J'arrivai le premier; dès que je fus en sa présence, je me prosternai selon la coutume. Il étoit au milieu de toute sa Cour, à l'entrée de son appartement : & me regardant d'un air plein d'indignation & de colere : » Faut-il donc, me dit-il, que j'intime » moi-même mes ordres pour être obéi? » Sçavez-vous les châtimens que votre » désobéissance mérite selon la rigueur » des loix? Ensuite adressant la parole » au Pere Bouvet qui me suivoit de » près : connoissez-vous cette arme, ajouta-t-il, c'est le *Pien* dont je me sers, » & qui est fait uniquement pour mon » usage; il n'est ni pour *Fo*, ni pour » aucun génie, & personne n'attribue

» à ce *Pien* aucune vertu particuliere : » en faut-il davantage pour vous raſſu- » rer contre vos craintes mal fondées ? ».

Le Pere Bouvet crut pouvoir, ſans manquer au reſpect dû au Prince, lui expoſer les raiſons qu'il avoit eu de douter. Mais le Prince, ſe perſuadant qu'il faiſoit encore difficulté de ſe rendre à ſon témoignage, lui parla d'une maniere qui marquoit ſa colere & ſon indignation. Il l'envoya dans la ſalle de la comédie pour y voir des ſceptres pareils au ſien entre les mains des comédiens qui étoient ſur le point de jouer. « Qu'il voye, » dit-il, ſi c'eſt-là un inſtrument de Re- » ligion, puiſque nous en faiſons un » inſtrument de comédie.

Le Pere Bouvet étant de retour, le Prince lui demanda s'il étoit enfin détrompé. Le Pere lui répondit qu'il voyoit bien que ce *Pien* pouvoit ſervir à différens uſages : mais que comme il avoit lu dans quelque livre de l'hiſtoire de la Chine, qu'on avoit employé de pareils inſtrumens à des choſes que notre Religion déteſte, il avoit eu lieu de craindre que celui-ci ne fût de la même eſpece, & que le peuple n'eût encore ſur la vertu de ces ſortes d'armes des erreurs groſſieres.

Ces nouvelles inſtances du Pere Bou-

vet irriterent extrêmement le Prince. Il s'imagina que le Missionnaire vouloit opposer à son autorité, celle de quelque roman, ou des gens de la lie du peuple. « Vous n'êtes qu'un étranger, » lui dit-il d'un ton sévere, & vous » prétendez sçavoir mieux les sentimens » & les coutumes de la Chine que moi » & que tous ceux qui n'ont point fait » d'autre étude dès leur enfance ? Or je » déclare que ni moi ni le peuple » de la Chine, nous ne reconnoissons » aucune vertu particuliere dans cette » sorte de sceptre, & qu'il n'y en a » aucun de semblable qui soit un inst- » trument d'Idole. Comme je veux bien » vous assurer, quelle fausse délicatesse peut vous arrêter, lorsque je vous » ordonne d'y travailler, parce que » *Fo*, & les autres Idoles sont représentés avec des habits, cela vous » empêche-t-il d'en porter vous-mêmes? » Quoiqu'ils ayent des temples, n'en » bâtissez-vous pas aussi à votre Dieu ? » On ne blâme pas votre attachement » à votre Religion, mais on blâme avec » raison votre entêtement sur des choses que vous ne sçavez pas ». (1)

(1) La délicatesse de ces Missionnaires est une preuve du moins qu'ils ne favorisoient pas l'idolâtrie comme on les en a accusés.

Après ces paroles le Prince ſe retira pour aller inſtruire l'Empereur de tout ce qui s'étoit paſſé. En même-temps il donna ordre qu'on fît venir inceſſamment tous les Miſſionnaires des trois égliſes de Peking. J'ai admiré, & je ne ceſſerai d'admirer toute ma vie, que la colere de ce Prince Idolâtre ne lui fit jamais dire une ſeule parole contre la loi Chrétienne, quoique nous n'euſſions point d'autres raiſons à apporter que la crainte de la violer : preuve évidente de l'eſtime qu'il fait de notre ſainte Religion.

Comme il étoit fort tard, on nous renvoya dans notre logis, le ſeul Pere Bouvet eut ordre de reſter. Il demeura donc comme priſonnier, & paſſa toute la nuit, qui fut extrêmement froide, ſous une cabane de nattes, où on lui permit de ſe retirer.

Le lendemain matin quelques perſonnes me vinrent trouver, pour me dire que le Pere Bouvet étoit condamné au châtiment des eſclaves. Je leur répondis que ce Pere ſeroit heureux de mourir pour n'avoir pas voulu trahir ſa conſcience; mais que ſi on le puniſſoit, la faute étant commune à trois, il étoit de la juſtice que trois fuſſent punis.

J'apperçus en même temps l'Eunuque

du Prince, qui venoit nous demander de sa part, si le sceptre de Salomon gravé sur la boëte de sa montre, n'étoit pas la même chose que le sien? « Vos » Rois ont un *Pien*, nous dit-il; vous » n'en êtes pas scandalisés, & celui du » Prince vous fait peur; d'où vient » cette différence? Je lui appris ce que c'étoit que le sceptre de nos Rois, & je lui expliquai l'histoire du jugement de Salomon, qui étoit gravé sur cette boëte. Enfin les Missionnaires des trois églises arriverent sur les huit heures, déja instruits de toute cette affaire par le Pere Gerbillon.

Le Mandarin nommé *Tchao*, qui a tant contribué à l'édit qui permet l'exercice de la Religion chrétienne dans tout l'Empire, nous assembla tous dans un lieu éloigné des appartemens du Prince. Là, en présence du premier Eunuque, & de plusieurs autres personnes, il nous parla à peu près en ces termes: « vous » avez irrité contre vous le meilleur » de tous les Princes : il m'ordonne de » poursuivre vivement la faute du Pere » Bouvet comme un crime de léze-ma- » jesté. Si vous ne lui faites satisfaction, » j'irai moi-même accuser le coupable » à la Cour des crimes, pour y être

» jugé & puni ſelon la ſévérité des loix. » Vous êtes des étrangers, vous n'avez » d'appui que la bonté de l'Empereur » qui vous protege, qui permet votre » Religion parce qu'elle eſt bonne, & » quelle n'ordonne rien que de raiſon- » nable. De quels biens, & de quels » honneurs ne vous a-t-il pas comblés » à la Cour & dans les provinces ? Ce- » pendant le Pere Bouvet a eu l'inſo- » lence de contredire le Prince héritier, » &, malgré les aſſurances & les éclair- » ciſſemens qu'il a eu la bonté de lui » donner, il a voulu ſoutenir ſon propre » ſentiment contre celui du Prince, » comme s'il ſe fût défié de ſa droiture » & de ſa bonne foi. Je vous fais les ju- » ges de ſon crime, & de la peine qu'il » mérite. Qu'en penſez-vous ? Répon- » dez, Pere Grimaldi, vous qui êtes le » Supérieur de tous ».

Le Pere qui s'étoit attendu à tous ces reproches, & qui, après avoir tout examiné, avoit déſapprouvé la réſiſtance opiniâtre du Pere Bouvet, répondit que ce Pere avoit eu grand tort de ne pas déférer au témoignage & à l'autorité du Prince; & que par là il s'étoit rendu indigne de paroître jamais devant ſa Majeſté, & devant ſon Alteſſe.

Le Mandarin, ſans répondre au Pere Grimaldi, s'adreſſa au Pere Bouvet, & lui dit que le Prince héritier juroit foi de Prince que l'inſtrument dont il s'agiſſoit, n'étoit point le ſceptre de *Fo*, ni des génies; que s'il ſçavoit le contraire, il fît une croix ſur la terre, & qu'il jurât ſur cette croix. Le Pere Bouvet répondit qu'il ſoumettoit ſon jugement à celui du Prince. « Si vous reconnoiſſez votre faute, reprit le Mandarin, frappez donc la terre du front comme coupable. Le Pere obéit ſur le champ, & le Mandarin alla faire ſon rapport à l'Empereur.

Nous louâmes Dieu du témoignage public que ce Mandarin venoit de donner à notre ſainte Religion, au nom de l'Empereur & du Prince ſon fils: (car nous ſçavions bien qu'il ne diſoit pas un mot de lui-même), témoignage que nous aurions acheté au prix de tout notre ſang. Ce courtiſan que le ſeul reſpect humain retient dans l'infidélité, fit bien valoir ce témoignage, auquel il ſçavoit que nous étions infiniment ſenſibles: il ne ſe contenta pas de le dire une fois, il le répéta bien haut, & le prononça d'un ton & d'un air à lui donner toute l'autorité que nous deſirions.

Quelque temps après, ce témoignage du Prince, ſi avantageux à la Religion, nous fut encore confirmé par un autre Officier, qui vint nous dire de ſa part ces paroles bien conſolantes pour nous : « Eſt-il poſſible qu'on m'ait ſoupçonné » d'avoir voulu vous tromper en vous » faiſant violer votre loi que je juge » bonne? Sçachez qu'un tel deſſein eſt » indigne d'un Prince comme moi, & » que dans tout l'Empire vous trouve- » riez peu de perſonnes capables de ce » procédé, qui ne peut convenir qu'à » un malhonnête homme. Si je ſuis ſi » fort irrité, ce n'eſt pas pour le ſceptre » dont il s'agit, car je m'en mets fort » peu en peine; c'eſt à cauſe de l'ou- » trage qu'on me fait, & auquel je ſuis » d'autant plus ſenſible, qu'il me vient » par des perſonnes, que j'avois honoré » de mon eſtime.

Malgré tant de déclarations du Prince, qui étoient ſuffiſantes pour lever entiérement notre doute, nous examinâmes encore, & nous fîmes examiner attentivement tous les différens rapports que pouvoit avoir ce ſceptre; mais nous n'y trouvâmes pas l'ombre de ſuperſtition; c'eſt un inſtrument dont le Prince & l'Empereur lui-même ſe ſervent pour ſe

dénouer les bras à la façon des Tartares.

Cependant le bruit se répandoit que le Pere Bouvet auroit le cou coupé. Les Peres Grimaldi, Thomas, Gerbillon & Pereyra, après avoir conféré ensemble, & avec quelques Mandarins de leurs amis, allerent trouver l'Empereur pour lui témoigner leur chagrin sur le peu de déférence que le Pere Bouvet avoit eu pour le Prince.

Sa Majesté leur répondit, qu'elle étoit bien aise qu'ils reconnussent leur faute ; que depuis quarante ans qu'ils se servent des Missionnaires, il n'avoit jamais eu la pensée de leur rien ordonner qui fût contraire à leur loi qu'il jugeoit bonne; que quand il avoit exigé d'eux quelque service, il s'étoit informé auparavant s'ils n'auroient pas de peine à faire ce qu'il souhaitoit ; qu'il avoit même porté les choses jusqu'au scrupule : « j'ai dans » mon palais, dit Sa Majesté, une » femme qui joue excellemment bien » de la harpe ; je voulus faire juge de » son habileté le Pere Pereyra, qui » touche bien les instrumens : mais fai- » sant attention à la délicatesse des Mis- » sionnaires, je craignis que le Pere ne » fût tenté de me refuser. Il me vint

» en

» en penſée, qu'en tirant un rideau » entre les deux, le Pere n'auroit peut-» être plus la même difficulté : cepen-» dant je craignis encore que cet expé-» dient ne lui déplût. Alors quelques » Courtiſans me propoſerent de faire » habiller cette femme en homme, & » me promirent ſur cela un ſecret in-» violable. J'étois fort porté à le faire, » afin de contenter ma curioſité. Mais » après quelques réflexions, je jugeai » qu'il étoit indigne de tromper un » homme qui ſe fioit en moi : ainſi je » me privai du plaiſir que je m'étois » propoſé, pour ne point faire de peine » au Miſſionnaire ſur les devoirs de ſa » profeſſion ».

Sa Majeſté ajouta que le grand *Lama*, qu'il conſidéroit ſi fort, l'ayant prié de faire tirer ſon portrait par M. Gherardini, il l'avoit refuſé, dans la crainte qu'il avoit que ce Peintre étant Chrétien, n'eût de la répugnance à faire le portrait d'un Prêtre des idoles. Il dit enſuite qu'il y avoit parmi nous des gens défians & ſoupçonneux, qui craignent tout, parce qu'ils ne connoiſſent pas aſſez la Chine, & qui apperçoivent de la Religion où il n'y en a pas même l'apparence. Enfin il conclut que, puiſque

le Pere Bouvet reconnoissoit sa faute, il suffisoit, pour le punir, qu'il ne servît plus d'interprête chez le Prince son fils ; que du reste il pouvoit demeurer tranquille dans notre maison.

Les Peres fléchirent les genoux & se courberent neuf fois jusqu'à terre, selon la coutume, en action de graces. Ils firent ensuite la même cérémonie devant la porte du Prince héritier. Ainsi se termina cette affaire, après nous avoir donné durant cinq jours de cruelles inquiétudes.

Malgré cette allarme passagere, notre Mission est, graces à Dieu, dans un état à nous faire espérer dans la suite de grands progrès pour la conversion des Chinois, si l'œuvre de Dieu n'est point traversée. Des trente Jésuites que vous y avez laissés, il y en a douze qui n'ont plus besoin de maîtres dans les caractères, & qui lisent le chinois avec une facilité surprenante. M. l'Evêque d'Ascalon, Vicaire apostolique du *Kiang-si*, est si étonné du progrès que font dans les lettres les Peres de sa province, qu'il en a écrit à plusieurs personnes avec éloge.

Ce Prélat a prié le Pere Supérieur général de lui accorder un des plus anciens

pour ſon Provicaire, afin de ſe décharger ſur lui d'une partie du ſoin de cette province, une des plus belles de la Chine. Comme ce n'eſt pas une dignité, mais une charge, on a ordonné aux Jéſuites François qui ſont dans le *Kiang-ſi*, de ne point rejetter le fardeau qu'un Evêque qui a vieilli dans les travaux de l'Apoſtolat, jugera ſelon Dieu devoir lui impoſer pour ſon ſoulagement. Le R. Pere Pouſatery, Vicaire apoſtolique du *Chamſy*, en a demandé auſſi un pour ſon compagnon. Le R. P. Turcotti, élu Evêque d'Andreville, & Vicaire apoſtolique, en a encore pris un depuis peu.

L'Empereur nous a fait cette année une faveur qui a beaucoup honoré la Religion: une inondation ayant produit une famine univerſelle dans la province de *Chang-tong*, Sa Majeſté a taxé ſes Courtiſans, & y a envoyé de grands ſecours, qui devoient être adminiſtrés par de riches Mandarins, députés exprès pour cette bonne œuvre. Cela n'a pas empêché qu'une grande partie de ces malheureux ne ſoient venus à la capitale de l'Empire, pour y chercher de quoi vivre.

Sa Majeſté ayant conçu de la défiance

des Mandarins, fit appeller quatre de nos Peres : il leur dit qu'étant venus à la Chine par un motif de charité, nous devions plus particuliérement travailler à secourir les pauvres, selon l'esprit de notre Religion, qui s'en fait un point capital ; qu'il nous remettoit deux mille taëls pour en acheter du ris, & le distribuer dans le grand espace de notre sépulture, & qu'il espéroit que nous contribuerions aussi selon nos forces au soulagement de tant de malheureux. Cet ordre fut reçu avec reconnoissance de la part des Missionnaires, & ils jugerent qu'il falloit s'incommoder, afin de trouver cinq cens taëls pour les employer en aumônes.

Les Peres Suarez & Parennin, chargés de la distribution des aumônes, firent préparer des fourneaux & de grandes chaudieres : ils firent ensuite provision de ris, de grands vases de porcelaine bien propres, de racines & d'herbes sallées du pays, pour corriger ce que le ris a de fade & d'insipide.

A la vue d'un signal qu'on élevoit, les pauvres entroient sans confusion, & se rassembloient tous dans un quartier, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre. Ensuite on les faisoit revenir

par un paſſage étroit, & là on donnoit à chacun ſa portion de ris & d'herbages, qu'il emportoit dans un lieu marqué, où ils alloient tous ſe ranger, juſqu'à ce que les porcelaines fuſſent vuides. On les ramaſſoit enſuite ; on les lavoit, & on diſtribuoit aux autres pauvres leur aumône dans le même ordre qu'aux premiers.

Les Chrétiens les plus conſidérables de la ville venoient tour-à-tour ſervir les pauvres avec beaucoup d'édification : ils recueilloient les porcelaines ; ils maintenoient le bon ordre ; ils diſoient à tous quelques mots de conſolation. Les Mandarins & les Eunuques de la Cour, que la curioſité attiroit à ce ſpectacle, étoient charmés de ce bon ordre, maintenu ſans le ſecours d'aucuns gardes, de cette abondance, & ſur-tout de cette propreté, dont les Chinois ſont ſi jaloux. Ils admiroient que des perſonnes remarquables par leur naiſſance & par leurs richeſſes, ſe mêlaſſent ainſi parmi les pauvres, juſqu'à leur fournir les batonnets pour manger, & les conduire enſuite comme des hôtes à qui on veut faire honneur. O ! s'écrioient-ils, que cette Religion eſt excellente, qui inſpire tant de charité jointe à tant de modeſ-

tie ! Il n'y avoit pas jusqu'aux Bonzes qui devenoient nos panégyristes, car il y en avoit tous les jours près de cent à qui on faisoit l'aumône avec les autres pauvres. C'est ainsi que durant quatre mois nous avons nourri plus de mille personnes par jour.

Dussions-nous être long-temps incommodés de cette dépense, comme en effet nous le serons, nous ne la regretterons point : au contraire, nous bénirons Dieu sans cesse, & nous le conjurerons de nous fournir souvent de semblables occasions de faire louer le nom du Seigneur par les Chrétiens & par les Infidèles. Ne craignez pas que le nombre de nos Catéchistes en diminue ; nous nous priverons plutôt des choses les plus nécessaires, que de retrancher un moyen si utile à la conversion des Chinois. Vous sçavez, mon Révérend Pere, que c'est-là uniquement ce qui nous touche, & ce qui nous rend si sensibles au zèle des personnes, qui par les aumônes qu'elles font à cette Eglise naissante, contribuent avec tant d'avantage pour leurs propres ames, au salut d'une infinité d'autres. Je suis, avec beaucoup de respect, dans l'union de vos saints Sacrifices, &c.

LETTRE

Du Pere Jean-Paul Gozani, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Joseph Suarez, de la même Compagnie. Traduite du Portugais.

A Cai-fum-fou, capitale de la province de Honan à la Chine, le 5 de novembre 1704.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

Après avoir passé deux mois à la visite des Chrétientés de *Kaei-te-fou*, de *Loye-hien*, & de *Fou-keou-hien* (1), où par la miséricorde de Dieu la Religion s'établit de jour en jour, je trouvai à mon retour les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous remercie de m'avoir mandé des nouvelles de votre

(1) Ce sont des villes de la province de *Honan*, qui est presque au milieu de la Chine, car elle a les provinces de *Pecheli* & de *Chanſi* au nord, à l'occident *Chenſi*, de *Hoüi coüan* au midi, & les provinces de *Nanking* & de *Chanton* à l'orient.

ſanté, & de m'avoir appris l'heureuſe découverte que vous avez faite dans vos archives de pieces importantes (1) pour l'éclairciſſement de la vérité.

(1) Les originaux des piéces dont on parle ici furent trouvés dans les archives du College de Peking le 30 juillet, veille de S. Ignace, de l'année 1704. Les Jéſuites de la Chine ont fait imprimer ces piéces à Peking même, après en avoir montré les originaux à un Vicaire apoſtolique, & au Secrétaire de M. l'Evêque de Peking.

Voici le catalogue de ces piéces, qui ſont écrites en Portugais.

1°. Lettre du R. P. Dominique Navarrette, Jacobin, écrite le 29 de ſeptembre 1669, au R. P. Antoine de Govea, Vice-Provincial de la Compagnie de Jeſus à la Chine. Cette lettre eſt imprimée en François à la page 275 de la premiere édition de l'éclairciſſement donné à M. le Duc du Maine, ſur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius & aux morts.

2°. Copie de quelques points arrêtés dans une aſſemblée des Peres de la Compagnie de Jeſus en la ville de *Ham-tcheou*, capitale de la province de *Tche-kiam*, au mois d'avril de l'année 1642. Cette piéce eſt imprimée en François, dans le même éclairciſſement, pag. 278.

3°. Réponſe du R. P. Antoine de Govea, Vice-Provincial des Jéſuites de la Chine, ſur les deux précédens écrits du R. P. Navarrette, Jacobin. Cette piéce eſt imprimée en François dans le même éclairciſſement, pag. 284.

4°. Lettre du R. P. Dominique-Marie de Saint-Pierre, Jacobin, écrite le 4 d'octobre

Pour ce qui regarde ceux qu'on appelle ici *Tiao-kin-kiao*, il y a deux ans que j'allai les voir, dans la penſée que c'étoient des Juifs, & dans la vue d'y chercher l'Ancien-Teſtament. Mais comme je n'ai aucune connoiſſance de la langue hébraïque, & que je trouvai de grandes difficultés, j'abandonnai cette entrepriſe, dans la crainte de n'y pas réuſſir. Néanmoins depuis que vous m'avez marqué que je vous ferois plaiſir de m'informer de ces gens-là, j'ai obéi à vos ordres, & je l'ai fait avec tout

---

1669, au R. P. Antoine de Govea, Vice-Provincial de la Compagnie de Jeſus à la Chine. Cette piéce eſt imprimée en François dans le même éclairciſſement, page 293. On trouve cet éclairciſſement à la fin de l'Hiſtoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion chrétienne, imprimée chez Aniſſon en 1698.

5°. Lettre du R. P. Michel de Angelis, de l'Ordre de S. Auguſtin, Gouverneur de l'Evêché de *Macao*, au R. P. Antoine de Govea, Vice-Provincial de la Compagnie de Jeſus à la Chine, ſur la fuite du R. P. Navarrette de ſa priſon de Canton.

6°. Atteſtation donnée le 16 de décembre 1680, par le Seigneur Dom Vaſco Barboſa de Mello, contre quelques fauſſetés rapportées dans les livres du même Pere Navarrette. Ces deux dernieres piéces n'ont point encore été traduites en François, ni imprimées en Europe.

le ſoin & toute l'exactitude dont je ſuis capable.

Je leur fis d'abord amitié, ils y répondirent, & ils eurent l'honnêteté de me venir voir. Je leur rendis leur viſite dans leur *Li-paï-ſou*, c'eſt-à-dire leur ſynagogue, où ils étoient tous aſſemblés, & où j'eus avec eux de longs entretiens. Je vis leurs inſcriptions, dont les unes ſont en Chinois, & les autres en leur langue. Ils me montrerent leurs *Kims* ou leurs livres de religion, & ils me laiſſerent entrer juſques dans le lieu le plus ſecret de leur ſynagogue, où il ne leur eſt pas permis à eux-mêmes d'entrer. C'eſt un endroit réſervé à leur *Cham-kiao*, c'eſt-à-dire au chef de la ſynagogue, qui n'y entre jamais qu'avec un profond reſpect.

Il y avoit ſur des tables treize eſpeces de tabernacles, dont chacun étoit environné de petits rideaux. Le ſacré *Kim* (1) de Moïſe étoit renfermé en chacun de ces tabernacles, dont douze repréſentoient les douze tribus d'Iſraël, & le treizieme, Moïſe. Ces livres étoient écrits ſur de longs parchemins, & pliés ſur des rouleaux. J'obtins du

(1) C'eſt le Pentateuque.

Chef de la ſynagogue, qu'on tirât les rideaux d'un de ces Tabernacles, & qu'on dépliât un de ces parchemins, ce qu'on fit. Il me parut être écrit d'une écriture très-nette & très-diſtincte. Un de ces livres fut heureuſement ſauvé de la grande inondation du fleuve *Hoamho* (1), qui ſubmergea la ville de *Caï-fom-fou*, capitale de cette province. Comme les lettres de ce livre ont été mouillées, & qu'elles ſont preſque à demi-effacées, ces Juifs ont eu ſoin d'en faire faire douze copies, qu'ils gardent ſoigneuſement dans les douze tabernacles dont je viens de parler.

On voit encore en deux autres endroits de cette ſynagogue pluſieurs anciens coffres, où ils conſervent avec ſoin un grand nombre de petits livres, dans leſquels ils ont diviſé le Pentateuque de Moïſe, qu'ils appellent *Takim*, & les autres livres de leur loi. Ils ſe ſervent

(1) *Hoamho* ou fleuve Jaune, eſt une des plus grandes rivieres de la Chine. Il prend ſa ſource entre les montagnes qui ſont à l'occident de la province de *Sou-tcheouen*, & après avoir parcouru une partie des provinces ſeptentrionales de ce grand Empire, il paſſe par celles de *Honan*, de *Chanton* & de *Nanking*, où il ſe jette dans la mer orientale, vis-à-vis du Japon.

de ces livres pour prier ; ils m'en montrerent quelques-uns, qui me parurent être écrits en Hébreu ; les uns étoient neufs & les autres vieux, & à demi déchirés. Tous ces livres sont conservés avec plus de soin que s'ils étoient d'or ou d'argent.

Il y a au milieu de leur synagogue une chaire magnifique & fort élevée, avec un beau coussin brodé ; c'est la chaire de Moïse, dans laquelle les samedis (ce sont leurs dimanches) & les jours les plus solemnels, ils mettent le livre du Pentateuque, & en font la lecture. On y voit aussi un *Van-sui-pai*, ou un tableau où est écrit le nom de l'Empereur, mais il n'y a ni statues, ni images. Leur synagogue regarde l'occident, & quand ils prient Dieu ils se tournent de ce côté-là, & ils l'adorent sous les noms de *Tien*, de *Cham-tien*, de *Cham-ti*, de *Teao-van-voe-tche*, c'est-à-dire, de Créateur de toutes choses ; & enfin de *Van-voe tchu-tcai*, c'est-à-dire, de Gouverneur de l'univers. Ils me dirent qu'ils avoient pris ces noms des livres Chinois, & qu'ils s'en servoient pour exprimer l'Etre suprême & la premiere cause.

En sortant de la synagogue on trouve une salle que j'eus la curiosité de voir ;

je n'y remarquai qu'un grand nombre de caſſolettes. Ils me dirent que c'étoit le lieu où ils honoroient leurs *Chim-gins*, ou les grands hommes de leur loi. La plus grande de ces caſſolettes, qui eſt pour le patriarche Abraham, le chef de leur loi, eſt au milieu de cette ſalle. Après celle-là ſont celles d'Iſaac, de Jacob & de ſes douze enfans, qu'ils appellent *Chel-cum-pai-ſe*, les douze lignées ou les douze tribus d'Iſraël : enſuite ſont celles de Moïſe, d'Aaron, de Joſué, d'Eſdras, & de pluſieurs autres perſonnes illuſtres, ſoit hommes, ſoit femmes.

Quand nous ſortîmes de ce lieu-là on nous conduiſit en la ſalle des hôtes, pour nous entretenir. Comme les titres des livres de l'ancien teſtament étoient écrits en Hébreu à la fin de ma Bible, je les montrai au *Cham-kiao* ou chef de la ſynagogue : il les lut, quoiqu'ils fuſſent aſſez mal écrits, & il me dit que c'étoient les noms de leur *Chin-kim* ou du Pentateuque. Alors prenant ma Bible, & le *Cham-kiao* ſon *Bereſith*, c'eſt ainſi qu'ils appellent le livre de la Geneſe, nous confrontâmes les deſcendans d'Adam juſqu'à Noé, avec l'âge d'un chacun, & nous trouvâmes entre l'un & l'autre une parfaite conformité. Nous parcourûmes

enſuite en abrégé les noms & la chronologie de la Geneſe, de l'Exode, du Lévitique, des Nombres & du Deutéronome, ce qui compoſe le Pentateuque de Moïſe. Le chef de la ſynagogue me dit qu'ils appelloient ces cinq livres *Bereſith*, *Veeleſemoth*, *Vaiicra*, *Vaiedabber* & *Haddebarim*, & qu'ils les diviſent en cinquante-trois volumes ; ſçavoir, la Geneſe en douze volumes, l'Exode en onze, & les trois livres ſuivans en dix volumes chacun, qu'ils appellent *Kuen.* Ils m'en ouvrirent quelques-uns, & me les préſenterent à lire ; mais ne ſçachant pas l'Hébreu, comme j'ai déja dit, cela fut inutile.

Les ayant interrogés ſur les titres des autres livres de la Bible, le chef de la ſynagogue me répondit en général qu'ils en avoient quelques-uns, mais que les autres leur manquoient, & qu'il y en avoit qu'ils ne connoiſſoient pas. Quelques-uns des aſſiſtans m'ajouterent qu'il s'étoit perdu quelques livres dans l'inondation du *Hoamho* ou du fleuve Jaune, dont j'ai parlé. Pour compter ſûrement ſur ce que je viens de rapporter, il ſeroit néceſſaire de ſçavoir la langue Hébraïque, car ſans cela on ne pourra s'aſſurer de rien.

Ce qui me ſurprend davantage, c'eſt que leurs anciens Rabbins aient mêlé pluſieurs contes ridicules avec les véritables faits de l'écriture, & cela juſques dans les cinq livres de Moïſe. Ils me dirent à ce ſujet de ſi grandes extravagances, que je ne pus m'empêcher d'en rire; ce qui me fit ſoupçonner que ces Juifs pourroient bien être des Talmudiſtes (1), qui corrompent le ſens de la Bible. Il n'y a qu'un homme habile dans l'écriture & dans la langue Hébraïque, qui puiſſe démêler ce qui en eſt.

Ce qui me confirme dans le ſoupçon que j'ai formé, c'eſt que ces Juifs m'ajouterent, que ſous le *Min-chao*, ou la dynaſtie de la famille de *Taming* (2), le Pere *Fi-lo-te*, c'eſt le Pere Rodriguez de Figueredo, & ſous le *Chin-chao*, ou la dynaſtie de la famille aujourd'hui ré-

(1) Le *Talmud* eſt un livre fort eſtimé des Juifs, qui contient leurs Loix, leurs coutumes, & les traditions de leurs Rabbins. On appelle Talmudiſtes, ceux qui ſuivent la doctrine de ce livre.

(2) La famille de *Taming* commença de régner à la Chine en 1368, & gouverna cet Empire pendant 276 ans. Elle le perdit par l'irruption des Tartares orientaux, qui s'en rendirent les maîtres en 1644.

gnante (1), le Pere *Ngen li-ke*, c'eſt le Pere Chreſtien Enriquez, deſquels la mémoire eſt ici en vénération, allerent pluſieurs fois à leur ſynagogue pour traiter avec eux; mais comme ces deux ſçavans hommes ne ſe mirent pas en peine d'avoir un exemplaire de leur Bible, cela me fait croire qu'ils la trouverent corrompue par les Talmudiſtes, & non pas pure & ſincere comme elle étoit avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

Ces Juifs, qu'on appelle à la Chine *Tiao-kin-kiao*, ſoit qu'ils ſoient Talmudiſtes ou qu'ils ne le ſoient pas, gardent encore pluſieurs cérémonies de l'ancien Teſtament; par exemple la circonciſion, qu'ils diſent avoir commencé au Patriarche Abraham, ce qui eſt vrai; les azimes, l'Agneau Paſchal, en mémoire & en action de graces de la ſortie d'Egypte & du paſſage de la mer Rouge à pied ſec, le ſabbat, & d'autres fêtes de l'ancienne loi.

Les premiers Juifs qui parurent à la Chine, ainſi qu'ils me le raconterent, y

(1) C'eſt la famille de *Tai-cim*, qui regne aujourd'hui à la Chine en la perſonne de *Cam-hi*, un des plus grands & des plus ſages Princes qui ait gouverné ce vaſte Empire.

vinrent ſous le *Ham-chao* (1), ou la dynaſtie des *Han*. Ils étoient dans les commencemens pluſieurs familles, mais leur nombre étant diminué, il n'en reſte préſentement que ſept, dont voici les noms. *Thao*, *Kin*, *Che*, *Cao*, *Theman*, *Li*, & *Ngai*. Ces familles s'allient les unes aux autres ſans ſe mêler avec les *Hoei-hoei*, où les Mahométans, avec leſquels ils n'ont rien de commun, ſoit pour les livres, ſoit pour les cérémonies de leur religion ; il n'y a pas même juſqu'à leurs mouſtaches qui ſont tournées d'une autre maniere.

Ils n'ont de *Li-paï-ſou* ou de ſynagogue que dans la ville capitale de la province de *Honan*. Je n'y ai point vu d'autel, mais ſeulement la chaire de Moïſe avec une caſſolette, une longue table & de grands chandeliers, avec des chandelles

(1) Des vingt-deux familles qui ont poſſédé l'Empire de la Chine depuis le grand *Hoam-ti*, c'eſt à-dire depuis l'an 2697 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent, la famille de *Han* eſt la cinquieme, & l'une des plus illuſtres, puiſqu'elle a donné vingt-ſept Empereurs à la Chine, & qu'elle a gouverné cet Empire pendant 426 ans, depuis l'année 206 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, juſqu'à l'année 220 après ſa naiſſance.

de ſuif. Leur ſynagogue a quelque rapport à nos égliſes d'Europe ; elle eſt partagée en trois nefs, celle du milieu eſt occupée par la table des parfums, la chaire de Moïſe, & le *Van-ſai-pai* ou le tableau de l'Empereur, avec les tabernacles dont j'ai parlé, où ils gardent les treize exemplaires du *Chin-kim* ou du Pentateuque de Moïſe. Ces tabernacles ſont faits en maniere d'arche, & cette nef du milieu eſt comme le chœur de la ſynagogue ; les deux autres ſont deſtinées à prier & à adorer Dieu. On va tout autour de la ſynagogue par le dedans.

Comme il y a eu autrefois, & qu'il y a encore aujourd'hui parmi eux des bacheliers & des *Kien-ſens*, qui eſt un degré différent de celui de bachelier, je pris la liberté de leur demander s'ils honoroient Confucius : ils me répondirent tous, & même leur chef, qu'ils l'honoroient de la même maniere que les autres lettrés gentils de la Chine l'honorent, & qu'ils aſſiſtoient avec eux aux cérémonies ſolemnelles qui ſe font dans les ſalles de leurs grands hommes. Ils m'ajouterent qu'au printemps & à l'automne ils rendoient à leurs ancêtres les honneurs qu'on a coutume de leur rendre à la Chine, dans la ſalle qui eſt auprès de la

ſynagogue ; qu'à la vérité ils ne leur préſentoient pas des viandes de cochon, mais d'autres animaux ; que dans les cérémonies ordinaires ils ſe contentoient de préſenter des porcelaines pleines de mets & de confitures, ce qu'ils accompagnoient de parfums & de profondes révérences ou proſternemens. Je leur demandai encore, ſi dans leurs maiſons ou dans la ſalle de leurs morts ils avoient des tablettes en l'honneur de leurs ancêtres. Ils me répondirent qu'ils ne ſe ſervoient ni de tablettes, ni d'images, mais ſeulement de quelques caſſolettes. Il faut cependant en excepter leurs Mandarins, pour leſquels ſeuls on met dans le *Tſutam* ou la ſalle des ancêtres, une tablette où leur nom & le degré de leur mandarinat ſont marqués.

Pour ce qui regarde les noms dont ils ſe ſervent pour exprimer la cauſe premiere, je vous en ai déja parlé, & vous le verrez encore plus diſtinctement dans leurs inſcriptions que j'ai fait copier, & que je vous envoye. J'eſpere que vous en tirerez de bonnes lumieres. A l'égard de leur Bible, je l'emprunterai ; car je les vois aſſez diſpoſés à me la prêter, & je la ferai auſſi copier. Si vous ſouhaitez quelqu'autre

chose, je vous prie, mon Révérend Pere, de me le faire sçavoir. Je me recommande à vos saints Sacrifices, & aux prieres de tous nos Peres, & je suis très-respectueusement, &c.

P. S. Je vous prie de remarquer, mon Révérend Pere, que ces Juifs, dans leurs inscriptions, appellent leur Loi la Loi d'Israël, *Yselals-kiao*. Ils me dirent que leurs ancêtres venoient d'un Royaume d'occident, nommé le Royaume de *Juda*, que Josué conquit après être sorti de l'Egypte, & avoir passé la mer rouge & le désert; que le nombre des Juifs qui sortirent d'Egypte étoit de soixante *Vans*; c'est-à-dire, de six cens mille hommes.

Ils me parlerent des Livres des Juges, de David, de Salomon, d'Ezéchiel, qui ranima les ossemens secs & arides; de Jonas, qui fut trois jours dans le ventre de la baleine, *&c.* d'où l'on peut voir qu'outre le Pentateuque de Moïse, ils ont plusieurs autres Livres de l'Ecriture sainte.

Ils m'assurerent que leur alphabet avoit vingt-sept lettres; mais que dans l'usage ordinaire, ils ne se servoient que de vingt-deux. Ce qui s'accorde avec ce que

dit S. Jérôme, que les Hébreux ont vingt-deux lettres, dont cinq ſont doubles. Je leur demandai comment ils appelloient leur Loi en Chinois; ils me répondirent qu'ils l'appelloient *Tiao kin-kiao*, pour ſignifier qu'ils s'abſtiennent de ſang, & qu'ils coupent les nerfs & les veines des animaux qu'ils tuent, afin que tout le ſang s'écoule plus aiſément.

Les Gentils leur donnerent d'abord ce nom, qu'ils reçurent volontiers, pour ſe diſtinguer des Mahométans, qu'ils appellent *Tee-mo-kiao*. Ils nomment leur Loi *Kou-kiao*, l'ancienne Loi; *Tien-kiao*, la Loi de Dieu, ou la Loi d'Iſraël. Ils n'allument point de feu, & ne font rien cuire le ſamedi; mais ils préparent dès le vendredi tout ce qui leur eſt néceſſaire pour ce jour-là. Lorſqu'ils liſent la Bible dans leurs Synagogues, ils ſe couvrent le viſage avec un voile tranſparent, en mémoire de Moïſe, qui deſcendit de la montagne le viſage couvert, & qui publia ainſi le Décalogue & la Loi de Dieu à ſon peuple.

J'ai oublié de dire qu'outre la Bible, ces Juifs Chinois ont encore d'autres Livres Hébreux faits par les anciens Rabbins; que ces Livres, qu'ils appellent *San-tço*, ſi je ne me trompe, & qui

ſont pleins d'extravagances, contiennent leurs Rituels, & les cérémonies dont ils ſe ſervent encore aujourd'hui. Ils me parlerent du Paradis & de l'Enfer d'une maniere peu ſenſée. Il y a bien de l'apparence qu'ils ont tiré du Talmud ce qu'ils en diſent.

Je leur parlai du Meſſie, promis dans les Ecritures. Ils furent fort ſurpris de ce que je leur en dis ; & ſur ce que je leur appris qu'il s'appelloit Jeſus, ils me répondirent qu'on faiſoit mention en leur Bible d'un ſaint homme nommé Jeſus, qui étoit fils de Sirach; mais qu'ils ne connoiſſoient point le Jeſus dont je voulois leur parler.

Voilà, mon Révérend Pere, ce que j'ai appris de ces Juifs Chinois. Ce qu'il y a de certain, & ſur quoi vous pouvez compter; c'eſt, 1°. que ces Juifs adorent le Créateur du ciel & de la terre, & qu'ils l'appellent *Tien*, *Cham-ti*, *Cham-tien*, &c. comme il paroît évidemment par leurs anciens *Pai-ſam* & *Pai-piens*, ou inſcriptions.

2°. Qu'il eſt conſtant que leurs Lettrés rendent à Confucius les honneurs que les autres Chinois Gentils ont coutume de lui rendre dans la ſalle de ce Philoſophe, comme j'ai déja dit.

3°. Qu'il eſt ſûr, comme vous le pouvez voir de vos yeux dans leurs anciennes inſcriptions, que je vous envoie, & comme ils me l'ont tous dit unanimement, qu'ils honorent leurs morts dans le *Tſu-tam* ou la ſalle des ancêtres, avec les mêmes cérémonies dont on ſe ſert à la Chine; mais ſans tablettes, dont ils ne ſe ſervent pas; parce qu'il leur eſt défendu d'avoir des images, ou choſes ſemblables.

Qu'il eſt certain que dans leurs inſcriptions, il eſt fait mention de leur Loi, qu'ils appellent la Loi d'Iſraël, de leur origine, de leur ancienneté, de leur deſcendance, de leurs Patriarches Abraham, Iſaac, Jacob, des douze Tribus d'Iſraël, de leur Légiſlateur Moïſe, qui reçut la Loi dans les deux tables, avec les dix commandemens ſur la montagne de Sinaï; d'Aaron, de Joſué, d'Eſdras, du *Chim-kim*, ou du Pentateuque, qu'ils ont reçu de Moïſe, & qui eſt compoſé des Livres du *Bereſith*, de *Veele-ſemoth*, de *Vaicra*, de *Vaiedaber*, & de *Haddebarim*, qu'ils appellent, quand ils ſont joints enſemble, *Taura*, & S. Jérôme, *Tora*.

Vous pouvez regarder comme certain, ce que je vous ai dit du temps

auquel ces Juifs ſont venus s'établir à la Chine, & tout ce qui eſt contenu dans les inſcriptions, dont je vous ai parlé. Pour les autres choſes, que je ne ſçais que ſur leur rapport, & que je n'ai miſes ici que pour vous faire plaiſir, il ne faut s'en ſervir qu'avec précaution; parce que dans la converſation j'ai trouvé ces Juifs des gens peu ſûrs, & ſur leſquels il ne faut pas trop compter.

REMARQUES

Sur la lettre du Pere Gozani.

VOICI quelques réflexions qu'on a cru devoir ajouter pour l'éclairciſſement de la lettre précédente.

I. La Synagogue dont parle le Pere Gozani, eſt fort différente de celles que nous voyons en Europe, puiſqu'elle nous repréſente plutôt un Temple qu'une Synagogue ordinaire des Juifs. En effet, dans la Synagogue de la Chine, le lieu ſacré, où il n'eſt permis qu'au Grand-Prêtre d'entrer, nous marque aſſez naturellement le *Sancta Sanctorum* où étoit l'arche d'alliance, la verge de Moïſe & celle d'Aaron, &c. L'eſpace qui en eſt

eſt ſéparé, repréſente l'endroit où s'aſſembloient les Prêtres & les Lévites dans le temple de Jéruſalem, & où l'on faiſoit les ſacrifices. Enfin, la ſalle qui eſt à l'entrée, où le peuple fait ſa priere, & où il aſſiſte à toutes les cérémonies de la Religion, reſſemble à ce qu'on appelloit autrefois le veſtibule d'Iſraël : *Atrium Iſraelis.*

II. Les inſcriptions en langue Hébraïque, qu'on voit ſur les murailles de la Synagogue de la Chine, marquent que les Juifs de ce pays-là gardent ſur ce point la même coutume qui s'obſerve dans les Synagogues d'Europe. Mais les inſcriptions de nos Juifs ne ſont que les premieres lettres de certains mots qui compoſent une ou pluſieurs ſentences, telle que celle-ci, qui eſt exprimée par ces quatre lettres : שיבה (1) : *Au temps de la priere, il eſt bon de ſe tenir dans le ſilence* (2).

III. Pour ce qui eſt des tabernacles, ou des tentes de Moïſe & des douze Tribus, cela eſt particulier aux Juifs de la Chine. On ne voit rien de ſem-

(1) Schin, Jod, Beth, He.

(2) שתיקה יפת בשצת התפלה

Schethikah japha beſchahath hathephillah: *Silentium pulchrum eſt orationis tempore.*

blable dans les Synagogues d'Europe. Il y a seulement du côté de l'orient une espece de coffre ou d'armoire, où l'on enferme les cinq Livres de la Loi.

IV. Les petits Livres, que les Juifs Chinois conservent, sont apparemment les cinquante-trois sections du Pentateuque ; que les Juifs d'Europe lisent tous les samedis, l'une après l'autre, dans leurs Synagogues. Ils les partagent avec tant de justesse, que chaque année ils lisent les cinq Livres de Moïse.

V. On ne doit pas s'étonner que les Juifs de la Chine se tournent vers l'occident, lorsqu'ils font leurs prieres, au lieu que nos Juifs regardent l'orient. La raison de cette différence est que parmi les Juifs, c'est une loi très-ancienne de se tourner au temps de la priere du côté de Jérusalem. On en voit un bel exemple dans le Livre de Daniel (1). Or, Jérusalem qui, au regard de l'Europe, est située à l'orient, au regard de la Chine est située à l'occident. D'ailleurs, il est certain que le temple de Jérusalem étoit disposé de telle sorte, que les Israëlites faisant leurs prieres, étoient tournés vers l'occident, & les Juifs de la Chine suivent peut-être cet usage.

(1) Chap. 6. v. 10.

VI. Ce qui ſuit dans la lettre du Pere Gozani eſt très-important. Nous y apprenons que les Juifs Chinois adorent Dieu ſous le nom de *Tien*, c'eſt-à-dire, ſous le nom du Ciel, & que dans la langue Chinoiſe ils ne donnent point à Dieu d'autres noms, que ceux qui ſont en uſage à la Chine. Ce qui fait voir combien eſt défectueux le raiſonnement des perſonnes, qui ont prétendu prouver l'idolâtrie de la nation Chinoiſe, ſur ce que les Chinois appellent Dieu, *le Ciel.* Car on ſçait que les Juifs ne ſont pas moins éloignés de l'idolâtrie que les Chrétiens mêmes. Ainſi ſuppoſé que les Chinois n'attachaſſent au mot *Tien* que l'idée du ciel matériel, & que ce fût cette ſubſtance viſible qu'ils adoraſſent ſous ce nom; les Juifs dans la crainte de paroître idolâtres comme eux, n'auroient jamais attaché au même mot l'idée du vrai Dieu, ils euſſent employé quelqu'autre terme pour l'exprimer. Puis donc que les Juifs, auſſi bien que les Mahometans Chinois, qui ne reconnoiſſent, comme les Juifs, pour vrai Dieu, que le Seigneur du Ciel, en parlant aux Gentils du Dieu qu'il faut adorer, l'appellent *Tien;* c'eſt une preuve que les Chinois Gentils n'entendent eux-mêmes

ſous ce nom autre choſe que le ciel matériel. L'uſage de ce mot *Ciel*, pour exprimer Dieu, eſt très-commun parmi les Juifs même de l'Europe, qui ne ſont pas plus idolâtres que ceux de la Chine. C'eſt ce qu'on peut voir dans preſque tous les ouvrages qu'ils compoſent (1).

Il eſt certain qu'en quelque langue que ce ſoit, & même chez les Auteurs ſacrés, *le Ciel* eſt un terme figuré, qui marque le Maître & le Seigneur de toutes choſes (2); & comme la langue Chinoiſe eſt plus figurée & plus métaphorique que nulle autre, il ne faut pas s'étonner que les Chinois, plus que toutes les autres Nations, ſe ſoient ſervis du

---

(1) Cette maniere de s'exprimer leur eſt ſi ordinaire, que ſouvent au lieu d'écrire le mot entier, ils ſe contentent d'en marquer la premiere lettre שמים, *le Ciel*, c'eſt-à-dire, *Au nom du Ciel.* FAITES *toutes vos œuvres au nom du Ciel*, c'eſt-à-dire, *pour Dieu*, לשם שמים. Chol maaſecha iheiou le ſchem ſchammaïm, שמים כל מצשיך יהיו לשם *Omnia opera tua fiant in nomine cœli.*

(2) Les anciens Docteurs, comme Rabbi Eliezer & Rabbi Jochanam s'étoient ſervis d'une ſemblable expreſſion, & pluſieurs autres avant eux, car ils aſſurent qu'ils l'avoient appriſe de leurs Peres; שנינו ſchaninou, *didicimus.*

terme *Ciel* ou *Tien* pour marquer le Dieu du ciel.

Lorſque l'Enfant prodigue dit à ſon pere : *J'ai péché contre le Ciel & à vos yeux* (1). Lorſque le troiſieme Machabée, en parlant aux bourreaux qui lui vouloient couper la langue & les mains, dit : *C'eſt du Ciel que je les ai reçues* (2) ; lorſque tous les jours nous entendons dire nous-mêmes aux Prédicateurs : *Implorons le ſecours du Ciel* ; par ce terme, c'eſt Dieu ſeul certainement que nous nous repréſentons. Pourquoi ſur ce ſimple fondement prétendrons-nous que les Chinois, par le terme *Tien*, entendent quelque autre choſe ?

Les Juifs ayant donc trouvé à la Chine ce terme établi pour exprimer Dieu, ont eu raiſon de s'en ſervir, & on ne doit pas faire un procès aux Miſſionnaires & aux Chrétiens de s'en être ſervis après eux.

VII. Pour ce qui regarde les honneurs que les Chinois rendent à Confucius & aux morts, il faut bien que les Juifs de la Chine, qui paroiſſent avoir le

(1) Pater, peccavi in cœlum & coram te. *Luc. chap. 15. v. 19.*

(2) E cœlo iſta poſſideo. 2. *Mach. chap. 11. v. 7.*

même éloignement de l'idolâtrie que ceux d'Europe, ſoient perſuadés que ce ſont des cérémonies purement civiles & politiques. Car s'ils y trouvoient l'ombre d'un culte ſuperſtitieux, ils n'iroient pas dans la ſalle de Confucius avec les autres diſciples de ce Philoſophe, pour y recevoir les degrés, & ils ne brûleroient pas des parfums à l'honneur de leurs ancêtres.

VIII. Ce que le Pere Gozani dit des fables que les Juifs de la Chine ont ajoutées aux livres de l'Ecriture, paroît devoir s'entendre de la gloſe plutôt que du texte. C'eſt le génie de cette Nation de feindre des contes ridicules, pour expliquer certains endroits de l'Ecriture, qui leur paroiſſent obſcurs. Ceux qui aiment ces fables n'ont qu'à lire les Paraphraſes Chaldaïques, *le Bereſchite Rabba*, & le Commentaire de Salomon Jarchi ſur la Geneſe, ils y trouveront de quoi contenter leur curioſité.

IX. Il n'eſt pas ſurprenant qu'il n'y ait point d'autel dans la ſynagogue dont il eſt ici parlé. Comme les Juifs ne font plus de ſacrifices, & qu'il ne leur eſt permis de ſacrifier qu'à Jéruſalem, un autel leur ſeroit fort inutile.

X. Lorſque le Pere Gozani a dit que

les Hébreux ont vingt-ſept lettres, il a ſans doute compris dans ce nombte les cinq lettres finales dont parle ſaint Jerôme (1), & qui ne ſont pas proprement des caracteres différens, mais une différente maniere d'écrire certains caracteres, en alongeant les traits à la fin des mots, au lieu de les recourber, comme on fait au commencement & au milieu, excepté le ם qui eſt entiérement fermé.

(1) Caph, Mem, Nun, Phe, Tſade.
כך, מם, נן, פף, צץ.

LETTRE

Du Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à Monſieur le Marquis de Broiſſia, ſur la mort du Pere Charles de Broiſſia, ſon frere.

A Jao-tcheou, le 15 Novembre 1704.

MONSIEUR,

La paix de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Si je connoiſſois moins votre vertu & la parfaite ſoumiſſion que vous avez toujours eue aux ordres de la Providence, j'uſerois de plus de ménagement que je ne fais, pour vous apprendre la perte affligeante que vient de faire notre Miſſion, dans la perſonne de votre cher frere le Pere Charles de Broiſſia. Je prévois ce qu'il vous en doit coûter pour faire à Dieu le ſacrifice qu'il exige de vous; j'en juge par la vive douleur que je reſſens moi-meme de la perte d'un ſi parfait ami.

Cependant, Monſieur, faites réflexion

que la vie toute ſainte & la mort précieuſe de celui que vous regrettez, ne nous permettent pas de douter qu'il ne reçoive maintenant dans le ciel la récompenſe de ſes travaux : ainſi vous avez lieu d'eſpérer que ſes prieres pourront vous dédommager du plaiſir que vous donnoit chaque année le récit de ſes ſuccès apoſtoliques : comme nous eſpérons de notre côté qu'elles attireront ſur cette Miſſion des bénédictions abondantes, & qu'au lieu que par ſon habileté, par ſa ſageſſe, & ſur-tout par ſon zèle & par ſon éminente vertu, il en étoit un des plus excellens ouvriers ; il en ſera déſormais dans le ciel un des plus fermes appuis, par les ſecours qu'il aura ſoin de nous procurer.

Avant que de ſe conſacrer à la Miſſion de la Chine, il s'étoit engagé par vœu à faire tout ce qu'il ſçauroit être de la plus grande gloire de Dieu. Comme nous n'avions rien de caché l'un pour l'autre, & qu'il me découvroit avec ſimplicité ce qui ſe paſſoit de plus ſecret au fond de ſon cœur, je puis vous aſſurer que ſa fidélité a été auſſi inviolable que ſon engagement étoit héroïque. Toujours recueilli, il étoit attentif à ſes moindres devoirs ; toujours uni à Dieu,

il ne perdit jamais de vue sa présence au milieu de tous les embarras que lui donnerent six établissemens nouveaux qu'il a faits dans ce vaste Empire, & les autres soins attachés à l'emploi de Missionnaire. J'admirois sur-tout son égalité d'ame parmi les continuelles traverses & les fâcheux contre-temps que Dieu sembloit lui ménager pour épurer davantage sa vertu. Il étoit si dur à lui-même que ses Supérieurs furent obligés de modérer sa ferveur, & de lui interdire une partie de ses austérités. Il étoit accoutumé, depuis long-temps, à vaincre ses inclinations : pour ne manquer à rien, il avoit soin de marquer en détail toutes les choses en quoi il pouvoit presque à chaque moment se renoncer lui-même. Par cette continuelle attention sur toutes ses démarches, il s'étoit rendu le maître absolu de ses passions, & il avoit acquis une douceur si parfaite, que bien qu'il fût de son naturel très-vif & plein de feu, on eût jugé qu'il étoit d'une complexion mélancolique. Sa patience l'avoit rendu en quelque sorte insensible à tout ce qui pouvoit lui arriver de pénible & d'humiliant. Comme il avoit beaucoup de pénétration, il découvroit, dès la premiere

vue, tous les artifices que les Chinois mettent en uſage quand il s'agit de leurs intérêts : cependant il les ſupportoit avec une douceur & une modération dont ils étoient édifiés. Je me ſouviens qu'il me diſoit ſouvent : *Nous avons obligation aux Chinois de nous avoir aidé à acquérir la patience.* Les ſeules inclinations de ſes Supérieurs étoient pour lui des ordres précis ; il obéiſſoit promptement dans les choſes les plus oppoſées à ſes penchans, ſans même repréſenter les obſtacles que ſon peu de ſanté pouvoit apporter à ce qu'on demandoit de ſon obéiſſance.

Il étoit perſuadé que toues les vertus doivent céder en quelque ſorte à la charité & au zèle des ames, & qu'un homme occupé aux fonctions évangéliques, doit ſe faire tout à tous au ſens de l'Apôtre ſaint Paul. Ainſi comme la crainte des perſécutions ne put jamais l'arrêter dans la pourſuite de ſes entrepriſes ; l'humilité, dont il eut toujours la pratique extrêmement à cœur, ne l'empêcha pas de s'accommoder à certains uſages du pays, qui, pour donner du crédit à la Religion, & nous faire écouter des Grands, nous obligent à ne pas refuſer certains honneurs qu'on rend ici aux

ſçavans. Il n'ignoroit pas les malignes interprétations qu'on a donné ſi ſouvent en Europe à cette conduite ; mais il diſoit, que de ſçavoir ſe laiſſer juger, & condamner ſans ſujet, eſt une des principales vertus d'un homme apoſtolique.

Quoiqu'il vécut d'une maniere très-pauvre & très-auſtere, il prétendoit pouſſer bien plus loin la pratique de la mortification chrétienne : dans l'eſpérance qu'il avoit de ſe trouver ſeul un jour, il s'étoit tracé un plan de vie, qui ne différoit preſque en rien pour l'auſtérité de celle des anciens Peres du déſert.

Son application à l'étude des livres Chinois étoit infatigable, & il y avoit déjà fait de grands progrès : l'attrait particulier qu'il avoit pour l'oraiſon ne le détourna jamais d'un travail ſi pénible & ſi rebutant ; il étoit convaincu que pour plaire à Dieu il ne devoit rien négliger de tout ce qui pouvoit le rendre plus utile aux peuples auxquels il étoit envoyé.

Il avoit une dévotion tendre envers l'adorable Sacrement de nos autels ; c'eſt ce qui entretenoit cette union ſi intime qu'il avoit avec le Sauveur. Ses lettres étoient pleines des ſentimens les plus

propres à augmenter le nombre des fervens adorateurs du sacré cœur de Jesus. Son amour pour le Sauveur le rendoit ingénieux à inventer mille moyens pour le faire aimer des autres, & il ne trouvoit rien de difficile quand il s'agissoit de lui gagner une seule ame. Il se persuadoit même que la pratique du vœu qu'il avoit fait, pouvoit devenir commune parmi les fideles, tant il la croyoit juste & raisonnable.

C'étoit sa coutume d'attribuer à ses péchés & à ses infidélités les événemens & les contradictions, qui empêchoient ou qui retardoient l'œuvre de Dieu. Alors il se punissoit lui-même par de longs jeûnes au riz & à l'eau, ou bien il faisoit quelques jours de retraite, afin, disoit-il, de se purifier devant Dieu, & de pouvoir ensuite lui offrir des prieres capables de fléchir sa colere. Dieu a souvent fait connoître combien cette conduite lui étoit agréable; c'est ce qui parut singuliérement dans l'établissement de *Nimpo*. Des gens mal intentionnés avoient déféré au grand tribunal des Rites, le dessein que nous avions de bâtir dans cette ville une maison & une église : on attendoit en tremblant la réponse de ce tribunal, dans la juste

crainte qu'on avoit qu'elle ne fût pas favorable à la Religion ; le Pere se mit en retraite précisément au temps que cette affaire devoit s'examiner, & le troisieme jour de sa retraite, l'arrêt fut porté en notre faveur, & dans toutes les formes que nous pouvions souhaiter.

L'appréhension qu'il avoit de prendre mal son parti dans les affaires qui concernoient l'avancement de la Religion, étoit une de ses croix les plus pénibles : son zèle & la délicatesse de sa conscience le jettoient alors dans des inquiétudes qui le faisoient extrêmement souffrir. Il n'entreprenoit rien qu'il n'eût recours au jeûne & à la priere ; cependant malgré cette sage & sainte précaution, il voyoit souvent ses projets renversés par des contre-temps auxquels il étoit très-sensible : Dieu le consoloit souvent en lui faisant connoître que ces disgraces apparentes étoient nécessaires pour la réussite de ses entrepriſes.

Si j'écrivois à un homme du siecle qui n'eût qu'une probité mondaine, il seroit peut-être peu touché de ce que j'ai l'honneur de vous marquer des vertus & des saintes dispositions du Pere de Broissia ; mais j'étois trop de ses amis, Monsieur, pour n'avoir pas sçu de lui

ce que vous êtes, & la grace que Dieu vous à fait d'être dans le monde & au milieu des honneurs du monde, ſans cependant vous regler ſur les idées & ſur les maximes corrompues du monde. Ainſi j'eſpere qu'étant rempli, comme vous l'êtes, des ſentimens du Chriſtianiſme, vous bénirez le Seigneur avec nous, de ce qu'il avoit communiqué à un frere, qui vous étoit ſi cher, tout l'eſprit & tout le zèle des hommes Apoſtoliques; & je m'aſſure que vous adorerez, comme nous, les ordres ſouverains qui nous ont enlevé ce zelé Miſſionnaire, lorſqu'il pouvoit rendre de ſi grands ſervices à cette Miſſion.

Je ſçai peu de particularités de ſa mort; elle arriva le 18 de ſeptembre de cette année, à deux journées de Peking, après ſept jours d'une fievre maligne; je ne l'appris que la veille de S. Charles Borromée, ſon illuſtre patron, dont il a ſi parfaitement imité le zèle & les autres vertus. Le Révérend Pere Poſateri de notre Compagnie, que le Saint Siége a honoré du titre de Vicaire Apoſtolique dans le *Chanſi*, l'avoit demandé pour être le compagnon de ſes travaux: ſelon les apparences il le deſtinoit à être un jour ſon ſucceſſeur. Ils devoient aller

enſemble à la Cour avant que de ſe rendre dans la Province confiée à leurs ſoins ; le mal qui le ſaiſit en chemin fut d'abord ſi violent, qu'on n'oſa riſquer de le tranſporter hors de la barque où la fievre l'avoit pris. Il reçut les ſacremens de l'égliſe, avec les ſentimens de piété & de confiance qu'on devoit attendre d'une ame ſi pure & ſi étroitement unie à ſon Dieu. Son corps a été porté à Peking, pour être mis dans le lieu de la ſépulture de nos Peres : le Révérend Pere Gerbillon, notre Supérieur général, alla le recevoir à deux lieues de cette grande ville ; il me mande qu'il verſa bien des larmes ſur le cercueil de ce cher défunt, & qu'il reſſentira longtemps la perte que la Chine a faite d'un ſi ſaint & ſi fervent Miſſionnaire.

Voilà, Monſieur, une lettre bien différente de celle que vous aviez la conſolation de recevoir, lorſqu'il vous rendoit compte chaque année des fruits que produiſent ici vos libéralités. Je puis vous aſſurer qu'il ne s'en regardoit que comme l'économe ; mais économe ſi ſcrupuleux, que des voleurs lui ayant enlevé, l'année paſſée, quelques-unes de vos aumônes, il me manda qu'il les avoit remplacées en vendant pluſieurs

choſes qui étoient à ſon uſage, afin que les pauvres n'en ſouffriſſent point, & que la perte retombât uniquement ſur lui. Ce qu'il me laiſſa en partant d'ici des charités qu'il avoit reçues de vous cette année, a déjà contribué, depuis quelques mois, à la converſion de vingt-cinq perſonnes.

Il eſt à croire qu'il en a converti un bien plus grand nombre dans les courſes qu'il s'eſt vu obligé de faire.

Il ſemble qu'il eût un preſſentiment de ſa fin prochaine; car il y a quelque temps qu'il m'écrivit, qu'en cas de mort, il avoit permiſſion du Révérend Pere Supérieur de me laiſſer le petit fonds qu'il avoit amaſſé par votre moyen, afin de l'employer en de bonnes œuvres.

Comme je ſuis convaincu, Monſieur, que dans le bien que vous faiſiez à votre cher frere, vous aviez encore plus en vue la gloire de Dieu & le ſalut des ames, que le plaiſir de lui donner des marques de votre affection, j'eſpere que ſa mort n'arrêtera pas l'effet de vos bontés pour cette Miſſion: je me donnerai l'honneur de vous écrire tous les ans comme lui, l'uſage que nous aurons fait de ce que vous voudrez bien conſacrer à la converſion des Chinois.

Permettez-moi de préſenter mes reſpects à toute votre ſainte & illuſtre famille ; & s'il m'eſt permis de prendre encore ici la place de celui que je pleure avec eux, j'oſe leur recommander ce que je ſçai qu'il leur recommandoit dans toutes ſes lettres, en leur faiſant le récit des converſions que Dieu opéroit par ſon moyen : il leur marquoit l'obligation où ils étoient de travailler eux-mêmes à leur propre ſalut & à leur ſanctification. Permettez-moi de leur rappeller le ſouvenir de tout ce qu'il leur a écrit d'édifiant ſur ce ſujet : rien ne doit être plus efficace pour les engager à la pratique de toutes les vertus propres de leur état. Tout paſſe, Monſieur, & tout paſſe ſans retour. Heureux ceux qui, à l'exemple du Pere Broiſſia, travaillent à amaſſer ici bas des tréſors pour l'éternité. Je ſuis avec un zèle plein de reſpect & de reconnoiſſance, &c.

LETTRE
DU PERE GERBILLON.

A Peking, en l'année 1705.

A QUELQUES lieues de Peking, en tirant vers l'Orient & vers l'Occident, on rencontre deux rivieres qui ne ſont ni profondes, ni larges, mais qui ne laiſſent pas de faire de grands dégâts quand elles viennent à ſe déborder. Elles ont leurs ſources au pied des montagnes de Tartarie, & vont ſe rendre l'une dans l'autre en un lieu qu'on appelle *Tien-Tſin-ouei*, environ à quinze lieues au-deſſous de la capitale, pour s'aller décharger enſemble, après pluſieurs circuits, dans la mer Orientale.

Tout le pays d'entre ces deux rivieres eſt uni, bien cultivé, planté d'arbres, rempli de gros & de menu gibier, & ſi agréable, que les Empereurs ſe le réſervoient pour leurs plaiſirs; mais les inondations l'ont tellement ravagé, que, quelques digues qu'on ait faites pour retenir ces deux rivieres dans leur lit, on ne voit preſque plus que les débris & les

ruines des châteaux, des maisons de plaisance, des bourgs & des villes qui y étoient auparavant.

L'Empereur chargea les Jésuites d'aller faire sur les lieux un plan exact de tout le pays qui est renfermé entre ces deux rivieres, afin que l'ayant toujours devant les yeux, il pût penser aux moyens de rétablir ce qui a été ruiné, en faisant de nouvelles digues d'espace en espace, & en creusant par intervalle de grands fossés pour l'écoulement des eaux. Le soin de ce plan fut donné par ordre de l'Empereur aux Peres Thomas, Bouvet, Regis & Parrenin. Sa Majesté leur fit fournir tout ce qu'il falloit pour cette entreprise, & donna ordre à deux Mandarins, dont l'un est du Palais, & l'autre est Président des Mathématiques, d'en presser l'exécution, & de trouver de bons arpenteurs, d'habiles dessinateurs, & des gens qui eussent une parfaite connoissance du pays. Tout cela s'exécuta avec tant d'ordre & de diligence, que ce plan, le plus grand peut-être qu'on ait vu en Europe, fut tiré en soixante & dix jours. On l'a perfectionné à loisir, & on l'a enrichi de tailles-douces, afin que rien n'y manquât.

On a dessiné premiérement la capitale

de l'Empire, avec l'enceinte des murailles, non ſuivant l'opinion commune du peuple, mais conformément aux regles de la plus exacte géométrie.

On y voit en ſecond lieu la maiſon de plaiſance des anciens Empereurs. Elle eſt d'une étendue prodigieuſe, car elle a bien de tour dix lieues communes de France; mais elle eſt bien différente des maiſons royales d'Europe. Il n'y a ni marbres, ni jets d'eau, ni murailles de pierre: quatre petites rivieres d'une belle eau l'arroſent; leurs bords ſont plantés d'arbres. On y voit trois édifices fort propres & bien entendus. Il y a pluſieurs étangs, des pâturages pour les cerfs, les chevreuils, les mulets ſauvages, & autres bêtes fauves, des étables pour les troupeaux, des jardins potagers, des gazons, des vergers, & même quelques pieces de terre enſemencées; en un mot tout ce que la vie champêtre a d'agrément s'y trouve. C'eſt-là qu'autrefois les Empereurs ſe déchargeant du poids des affaires, & quittant pour un temps cet air de majeſté qui gêne, alloient goûter les douceurs d'une vie privée.

Enfin ce plan contient dix-ſept cens tant Villes, que Bourgs & Châteaux, ſans compter pluſieurs Hameaux, &

une infinité de maisons de payſans ſemées de tous côtés. De ce pays ſi peuplé, tout expoſé qu'il eſt aux inondations, on peut juger quelle prodigieuſe quantité de monde il y a dans les autres provinces de la Chine.

Les Miſſionnaires, chargés par l'Empereur de dreſſer le plan dont je viens de parler, prirent occaſion, en exécutant ſes ordres, de prêcher Jeſus-Chriſt dans tous les Bourgs & Villages par où ils paſſerent. Quand ils arrivoient dans le lieu où ils devoient faire quelque ſéjour, ils faiſoient venir le plus conſidérable des habitans, ils lui faiſoient toute ſorte d'amitiés, beaucoup plus qu'on n'a coutume d'en faire à ces ſortes de gens à la Chine, enſuite ils l'inſtruiſoient des vérités de la Religion; celui-ci étant une fois gagné, ne manquoit pas d'amener les autres aux Miſſionnaires, qui paſſoient une bonne partie de la nuit à les inſtruire. En ſortant des Villages, ils laiſſoient pluſieurs livres d'inſtructions & de prieres: ils en diſtribuerent une ſi grande quantité, qu'il fallut en faire venir de Peking.

Nous eûmes le plaiſir d'apprendre, que les plus âgés & les plus diſtingués, qui ne s'étoient pas trouvés à nos diſcours, ne

faiſoient nulle difficulté de ſe faire inſtruire par leurs enfans & par leurs ſerviteurs, des principes de la foi qu'on leur avoit enſeignés. C'eſt ainſi que les quatre Miſſionnaires s'acquitterent de la commiſſion dont l'Empereur les avoit honorés : l'on peut dire que ce fut moins un plan qu'ils allerent tirer, qu'une Miſſion qu'ils firent en plein hiver aux frais de Sa Majeſté.

Parmi les nouveaux fideles à qui nous avons conféré depuis peu le Baptême, quelques-uns ont donné des exemples d'une rare vertu, & d'autres ont été convertis par des voyes aſſez extraordinaires. Je vais vous en rapporter quelques exemples.

Un barbier qui étoit Chrétien allant par les rues ſelon la coutume du pays, avec un inſtrument de cordes nouées, qui s'entrechoquant font du bruit, pour avertir ceux qui veulent ſe faire raſer, trouva un bourſe, où il y avoit vingt pieces d'or. Il regarde autour de lui ſi perſonne ne la reclame, & jugeant qu'elle pouvoit appartenir à un cavalier qui marchoit quelques pas devant, il court, l'appelle, & le joint : n'avez-vous rien perdu, Monſieur, lui dit-il? Le cavalier fouille dans ſa poche, & n'y trou-

vant plus de bourse : j'ai perdu, répondit-il tout interdit, vingt pieces d'or dans une bourse. N'en soyez point en peine, répond le barbier, la voici, rien n'y manque. Le cavalier la prit & s'étant un peu remis de sa peur, il admira une si belle action dans un homme de la lie du peuple. Mais, qui êtes-vous, demanda le cavalier ? Comment vous appellez-vous ? D'où êtes-vous ? Il importe peu, reprit le barbier, que vous sçachiez qui je suis, comment je m'appelle, & d'où je suis ; il suffit de vous dire, que je suis Chrétien, & un de ceux qui font profession de la sainte loi. Elle défend non-seulement de voler ce qui se cache dans la maison ; mais même de retenir ce que l'on trouve par hazard, quand on peut sçavoir à qui il appartient. Le cavalier fut si touché de la pureté de cette morale, qu'il alla sur le champ à l'Eglise des Chrétiens pour se faire instruire des Mysteres de la Religion. Un des Peres qui sont à la Cour, raconta à l'Empereur cette histoire dans toutes ses circonstances, & prit de là occasion de faire sentir à ce Prince la sainteté de la loi chrétienne.

Ce qui est arrivé à une dame Chinoise est encore plus merveilleux : elle étoit fort

fort âgée, & tourmentée d'un violent flux de ſang, qui la mit enfin à l'extrémité. Un Chrétien l'alla voir par hazard, & fit tomber inſenſiblement la converſation ſur la Religion chrétienne. Dieu lui donna ſi bien le don de la toucher, qu'elle demanda inſtamment le baptême. Elle obtint ce qu'elle demandoit, & même ce qu'elle ne demandoit pas; car le jour qu'elle reçut le baptême, elle fut en même temps parfaitement guérie de ſon mal.

Sa bru qui fut temoin de ce prodige, prit auſſi la réſolution de ſe faire Chrétienne. Elle étoit éthique depuis long-temps, & ſa phtiſie augmentoit tous les jours. Elle ſe fit inſtruire, apprit par cœur les prieres ordinaires, & fut baptiſée. La nuit ſuivante ſur les 11 heures elle ſort du lit, fait lever ſon mari & les ſerviteurs, leur ordonne d'expoſer ſur la table les ſaintes images dont on lui avoit fait préſent quand on la baptiſa, d'allumer des cierges, & de rendre de très-humbles actions de graces à Dieu qui l'appelloit au Ciel. A peine achevoit-elle de donner ſes ordres, qu'elle expira.

Une mort ſi prévue & ſi douce donna de la joie à toute la famille, & excita

dans sa belle mere un ardent desir de faire une fin semblable. Quelques mois après ses souhaits furent exaucés : car ayant été reprise de son flux de sang & sentant peu à peu diminuer ses forces, elle fit venir son fils, & lui ordonna de courir à l'église, pour avertir un des Peres de la venir voir. Aussi-tôt après elle fit mettre son lit sur le carreau de sa chambre par esprit d'humilité & de pénitence chrétienne, & là les yeux & les mains levées au Ciel, déclarant qu'elle ne vouloit servir que le seul vrai Dieu, elle rendit le dernier soupir. La mort de la belle mere & celle de la bru toucherent extrêmement toute la famille, qui renonça aussi-tôt à l'idolâtrie & se disposa à recevoir le baptême.

La même grace se communiqua bientôt au voisinage. Une fille idolâtre, qui étoit à la veille de se marier, fut prise tout-à coup d'un mal, où les Médecins épuiserent inutilement tout leur art. On prétendoit que c'étoit une obsession du malin esprit. Un de ses voisins qui venoit d'être baptisé, prit un ancien Chrétien avec lui, & ils allerent ensemble consoler la famille affligée. Comme ils étoient persuadés du pouvoir que le caractere de Chrétien donne sur les

démons, ils réciterent d'abord quelques prieres : enſuite entrant dans la chambre de la malade, ſon accès lui prit devant eux avec d'étranges convulſions. Mais ſi-tôt qu'ils lui eurent parlé de la Religion ſainte qu'ils profeſſoient, elle revint à elle & parut tranquille. La mere en fut ſurpriſe, & eut envie de ſe faire baptiſer : mais ſon envie paſſa bien-tôt ; car elle retourna à ſes premieres ſuperſtitions. Le mal reprit auſſi-tôt à ſa fille, & elle en fut plus tourmentée que jamais. La mere ne s'en prenant qu'à elle-même, envoye chercher les Miſſionnaires, briſe en leur préſence toutes ſes Idoles, & les jette par la fenêtre. Après s'être fait inſtruire des vérités de la Religion, elle a été baptiſée, elle, ſa fille & toute ſa maiſon.

Les remedes qu'on nous a envoyés d'Europe, & que nous donnons à ces pauvres Idolâtres pour le ſoulagement de leurs corps, ſervent encore plus à la guériſon de leurs ames. Nous éprouvons tous les jours qne Dieu bénit nos ſoins, ſur-tout à Peking, où l'on vient en foule nous demander de ces remedes.

Je ne dois pas oublier ici les ſervices importans que rendent à la Religion

nos Freres Bernard Rhodes, & Pierre Frapperie, qui, par le moyen des mêmes remedes qu'ils distribuent, ont eu occasion de baptiser deux enfans moribonds de la famille Impériale. L'un étoit petit-fils de l'Empereur par son troisieme fils, & l'autre sa petite fille par un petit Roi Tartare. L'un & l'autre sont maintenant au Ciel.

Nous avons perdu vers les frontieres de Tartarie le Pere Charles Dolzé, homme d'esprit, d'un excellent naturel, & d'une piété rare. Pour se faire à la fatigue des Missions auxquelles il se sentoit destiné, il en avoit entrepris plusieurs en différentes villes de France, où il avoit fait beaucoup de fruit. Dès qu'il mit le pied dans la Chine, sa santé s'affoiblit peu à peu, & le travail de Missionnaire joint à l'étude de la langue & des caracteres du pays, où il s'étoit rendu très-habile malgré les difficultés qu'y trouvent les étrangers, lui causa une hydropisie, dont il avoit déja eu quelques attaques dans sa jeunesse. Son mal se déclara à Peking. On lui donna de nos remedes d'Europe: l'Empereur même qui le considéroit, lui en envoya de son palais, & ordonna à ses médecins de le visiter. Tout cela

le ſoulagea, mais ne le guérit pas. Les Médecins jugerent que l'air de Tartarie lui ſeroit meilleur que celui de la Chine : dernier remede qu'ils conſeillent aux malades de langueur, dont quelques-uns ſe trouvent bien. Le pere Dolzé changea d'air, & ne s'en trouva pas mieux. Il fit paroître une patience héroïque durant le cours de ſa maladie, & ne garda jamais le lit, toujours s'occupant de la priere ou s'employant aux exercices de la charité. Et c'eſt ainſi qu'il a conſommé une vie pleine de vertus & de bonnes œuvres.

LETTRE
DU PERE BOUVET.

En l'année 1706.

DIEU continue de répandre ſes bénédictions ſur la nouvelle confrairie de la charité ; que nous avons érigée à Peking, ſous le titre du ſaint Sacrement. Je ne doute point que vous n'approuviez le plan de cette inſtitution, dont la fin principale eſt d'étendre de plus en plus le Royaume de Jeſus-Chriſt dans ces terres idolâtres.

Le Pape nous ayant accordé tous les pouvoirs néceſſaires avec des Indulgences conſidérables pour les vivans & pour les morts, en faveur de tous les confreres, nous ouvrîmes notre premiere aſſemblée par une meſſe ſolemnelle, à la fin de laquelle le Pere Gerbillon fit un diſcours fort touchant.

Pour faire eſtimer davantage le bonheur de ceux qui ſont aggrégés dans cette confrairie, on a jugé, qu'il n'étoit pas à propos d'y admettre indifféremment tous ceux qui ſe préſenteroient. Ainſi nous avons fait entendre aux Chinois, que cette grace ne ſeroit accordée qu'à ceux, qui joindroient à une vie exemplaire, un zèle ardent pour le ſalut des ames, & qui auroient aſſez de loiſir pour vacquer aux diverſes actions de charité qui y ſont recommandées.

On s'eſt donc contenté d'abord d'y recevoir ſeulement vingt-ſix des Chrétiens les plus fervens : vingt-ſix autres leur ont été aſſociés, pour les aider dans leurs fonctions, & pour ſe diſpoſer à être reçus dans le corps de la confrairie, quand ils auront donné des preuves de leur piété & de leur zele.

Afin de n'omettre aucune des actions de charité, qui ſont ici les plus néceſ-

ſaires, & pour ſe conformer en même-temps aux pieuſes intentions du Souverain Pontife, on a cru devoir partager cette confrairie en quatre claſſes différentes, ſelon les quatre ſortes de perſonnes qui ont le plus de beſoin de ſecours; & on a choiſi un Patron pour chaque claſſe.

La premiere, eſt de ceux qui doivent s'employer auprès des fideles adultes. Leur Patron eſt ſaint Ignace. Ils ſont chargés d'inſtruire les Néophytes, ſoit par eux-mêmes, ſoit par le moyen des Catéchiſtes; de ramener dans la voie du ſalut, ceux qui s'en ſeroient écartés, ou par lâcheté, ou par quelque déréglement de vie; enfin de veiller ſur les Chrétiens à qui Dieu donne des enfans, pour s'aſſurer qu'ils ne manquent point à leur procurer de bonne heure la grace du baptême.

Dans la ſeconde, ſont ceux qui doivent veiller à l'inſtruction des enfans adultes des Chrétiens, & les conduire tous les dimanches à l'Egliſe pour y être inſtruits des devoirs du Chriſtianiſme. Et comme on expoſe tous les jours un nombre incroyable d'enfans dans cette grande ville, qu'on laiſſe mourir impitoyablement dans les rues,

ceux qui compoſent cette claſſe, ſont chargés du ſoin de leur adminiſtrer le ſaint baptême. Ils ſont ſous la protection des ſaints Anges Gardiens.

Dans la troiſieme claſſe, ſont compris ceux dont la charge eſt de procurer aux malades & aux moribonds tous les ſecours ſpirituels qui leur ſont néceſſaires pour les préparer à une ſainte mort. Leur fonction eſt d'avertir les Miſſionnaires lorſque quelqu'un des Fideles eſt dangereuſement malade; d'aſſiſter les moribonds à l'agonie & lorſqu'on leur adminiſtre les derniers ſacremens; de les enſevelir quand ils ſont décédés; de préſider à leur enterrement & de les ſecourir de leurs prieres; enfin d'avoir un grand ſoin qu'on ne faſſe aucune cérémonie ſuperſtitieuſe à leurs obſeques. Saint Joſeph eſt le patron de cette claſſe.

Enfin ceux de la quatrieme claſſe, ſont principalement deſtinés à procurer la converſion des Infideles. Ils doivent par conſéquent être mieux inſtruits que le commun des Chrétiens, & ſe faire une étude plus particuliere des points de la religion. Et pour cela ils ſont obligés de s'appliquer à la lecture des livres qui en traitent, d'être aſſidus aux

inſtructions qui ſe font dans nos égliſes, pour jetter enſuite les premieres ſemences de la foi dans le cœur des Idolâtres, & les amener aux Miſſionnaires quand ils les trouvent diſpoſés à ſe convertir. On a mis cette derniere claſſe ſous la protection de ſaint François Xavier.

Tous les confreres de chaque claſſe ſe diſtribuent en divers quartiers de la ville, qu'on leur aſſigne, & y vaquent ſéparément à leurs fonctions. Ils ont trois principaux Officiers à leur tête; on a donné le nom de Préfet au premier, & aux deux autres le nom d'Aſſiſtans. On en fait l'élection tous les ans, afin que ces charges ſoient moins onéreuſes, & que ceux qui les poſſedent, ſoient excités par le peu de durée, à les remplir avec une plus grande exactitude. Ils ſont aidés dans leurs emplois par quelques Officiers ſubalternes, qu'on leur choiſit auſſi à la pluralité des voix. Les aumônes que font les Fideles, ſont adminiſtrées par les principaux Officiers, qui les emploient à l'aſſiſtance des pauvres, aux frais des funérailles de ceux qui n'ont pas laiſſé de quoi fournir à cette dépenſe; & enfin à l'achat des livres ſur la religion, qu'on diſtribue aux Gentils qui veulent s'inſtruire.

Il y a deux sortes d'assemblées, les unes générales, & les autres particulieres. Les assemblées générales se tiennent une fois le mois, outre les quatre principales, qui se tiennent quatre fois l'année, où il y a Communion générale, & Indulgence pléniere. Les assemblées particulieres se tiennent aussi tous les mois, ou plus souvent quand quelque raison y oblige.

C'est dans ces assemblées particulieres que les confreres rendent compte des œuvres de charité qu'ils ont faites le mois précédent, & qu'ils proposent celles qu'on peut faire le mois suivant. Ce qu'il y a de plus considérable s'écrit sur une grande feuille de papier, & le jour de l'assemblée générale, le Préfet, au nom de tous les confreres, en fait l'offrande à Notre Seigneur, par une courte oraison qui a été composée exprès. On en fait ensuite la lecture dans la conférence, pour l'édification des confreres, & afin de les animer de plus en plus à la pratique de la charité chrétienne.

Dans la salle des conférences, on a dressé une bibliotheque des principaux livres de la religion. Il y a plusieurs exemplaires de ceux qui sont d'un plus grand usage : tous les confreres peuvent

emprunter celui qui leur plaît, & par ce moyen ils ſont pourvus de tous les livres propres à leur inſtruction, & à celle des Fideles & des Gentils.

Quand nous aurons bâti une égliſe particuliere pour les femmes, nous eſpérons ériger une confrairie à peu près ſemblable pour elles, ſuivant les pouvoirs que nous en avons du ſaint Siege. Elle aura des réglemens différens, afin de ſe conformer à ce que les coutumes chinoiſes permettent à ce ſexe. Mais il y a lieu de croire que la religion en tirera pareillement de grands avantages.

LETTRE

Du Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Procureur Général des Miſſions des Indes & de la Chine.

A Jao-tcheou, ce 17 Juillet 1707.

MON RÉVÉREND PERE,

La Paix de Notre Seigneur.

Je profite de quelques momens de loiſir, & du départ d'un vaiſſeau qui retourne en Europe, pour apprendre à votre Révérence un événement des plus ſinguliers qu'on ait peut-être vu à la Chine.

L'Empereur qui n'étoit pas encore conſolé de la mort du jeune Prince, fils de cette fameuſe Chinoiſe qu'il aime paſſionnément, vient de finir ſon voyage de Tartarie par un coup d'autorité, dont les ſuites ne lui ont pas été moins ſenſibles. On avoit trouvé moyen de lui rendre ſuſpecte la fidélité du Prince héritier, & les ſoupçons dont on avoit prévenu ſon eſprit, parurent ſi bien

fondés, qu'il fit arrêter ſur le champ ce malheureux Prince.

Ce fut un ſpectacle bien triſte de voir chargé de fers, celui qui peu auparavant marchoit preſque de pair avec l'Empereur. Ses enfans, ſes principaux Officiers, tout fut enveloppé dans ſa diſgrace. Un faiſeur d'horoſcope qui avoit ſouvent prédit au Prince qu'il ne ſeroit jamais Empereur, s'il ne l'étoit à une certaine année qu'il lui marquoit, fut condamné à être coupé en mille pieces; ce qui eſt parmi les Chinois le dernier ſupplice.

Mais comme rien n'eſt plus extraordinaire à la Chine que la dépoſition d'un Prince héritier, l'Empereur crut devoir informer ſes ſujets des raiſons qui l'avoient porté à faire un ſi grand éclat. Les gazettes publiques furent bientôt remplies de manifeſtes & d'invectives contre la conduite du Prince : on y examinoit ſa vie depuis ſa plus tendre enfance, & on y voyoit un pere outré qui, après avoir beaucoup dit, laiſſoit encore beaucoup plus à penſer.

Le fils aîné de l'Empereur, que nous nommons premier Regulo, étoit le ſeul de tous ſes enfans qui fût dans ſes bonnes graces : on fit ſon éloge dans un des manifeſtes dont j'ai parlé, & il ſe flat-

toit déja de se voir bientôt élevé sur la ruine de son frere.

Mais les choses prirent tout-à-coup une face bien différente de celle qu'il se figuroit. De nouvelles lumieres qu'eut l'Empereur, lui découvrirent l'innocence du Prince dépossé, & les artifices qui avoient été employés pour le perdre. Il sçut que pour y réussir, le Regulo avoit eu recours à la magie & à divers prestiges; & que par l'instigation de certains *Lamas* (1) fort expérimentés dans l'usage des sortileges, il avoit fait enterrer une statue en Tartarie, en accompagnant cette cérémonie de plusieurs opérations magiques. L'Empereur envoya sur le champ saisir ces *Lamas*, & déterrer la statue : le Regulo eut son palais pour prison, & fut condamné à un châtiment qui marquoit assez l'indignation de l'Empereur.

Vous pouvez juger, mon Révérend Pere, quel fut le chagrin que causerent à l'Empereur ces dissensions domestiques : elles le plongerent dans une mélancolie profonde accompagnée de palpitations de cœur si violentes, qu'on eut tout à craindre pour sa vie. Dans

(1) Prêtre Tartare.

cette extrémité il voulut voir le Prince dépoſé. On le tira de priſon, & il fut conduit chez l'Empereur, mais toujours dans l'équipage de criminel. Les cris que jetta ce Prince infortuné, attendrirent le cœur du pere, juſqu'à lui tirer des larmes; il demanda pluſieurs fois aux Grands de l'Empire s'il n'avoit pas le pouvoir de rendre la liberté à un fils dont l'innocence venoit d'être hautement reconnue. La plupart des Seigneurs lui répondirent aſſez froidement qu'il étoit le maître, & qu'il pouvoit en ordonner tout ce qu'il lui plairoit. Quelques-uns même comptant ſur la mort prochaine de l'Empereur, lui inſinuerent qu'il étoit temps de mettre ordre au repos de l'Etat, en ſe nommant un ſucceſſeur, & ils lui propoſerent ſon huitieme fils, pour qui ils témoignoient beaucoup d'eſtime; c'étoit donner l'excluſion au Prince héritier; ils craignoient ſans doute qu'ayant contribué de leurs conſeils à ſa dépoſition, il ne fît éclater ſon juſte reſſentiment, quand il ſeroit une fois rétabli.

Mais cette réſiſtance leur coûta cher. L'Empereur outré du peu de déférence que ſes Miniſtres avoient à ſes volontés, caſſa les principaux d'entr'eux, & éloi-

gna les favoris qui avoient été le plus opposés au rétablissement du Prince.

La chûte de ces Seigneurs, loin de révolter les peuples, comme il y avoit lieu de l'appréhender, si le coup avoit été prévu avant qu'il fût porté, jetta au contraire la consternation dans tous les esprits; chacun à l'envi applaudit à la résolution de l'Empereur. Le Prince fut rétabli dans sa dignité, avec toutes les formalités qu'on a coutume d'observer dans l'Empire; on donna par-tout des marques de l'allégresse publique, & la comédie qu'on joue encore maintenant, est tirée d'un trait de l'histoire ancienne, qui a beaucoup de rapport à ce qui vient d'arriver.

L'Empereur de son côté a accordé une indulgence impériale, c'est-à-dire qu'il a remis toutes les tailles dont les particuliers étoient en arriere, & pour lesquelles ils ont ici beaucoup à souffrir : cette indulgence porte encore diminution des peines imposées aux criminels, en sorte que les moins coupables sont renvoyés sans châtiment.

La punition du Regulo suivit de près le rétablissement du Prince héritier. Il fut condamné à une prison perpétuelle, & on fit mourir les *Lamas* avec sept de

ſes Officiers qui l'avoient aidé dans ſes preſtiges. C'eſt ainſi que ce Prince eſt tombé dans le précipice qu'il avoit creuſé à un frere, que ſa qualité de fils d'une Impératrice légitime mettoit au-deſſus de lui, quoiqu'il fût l'aîné.

Voilà, mon Révérend Pere, quel eſt l'état préſent de la Cour. Jamais, comme vous voyez, l'Empereur n'a fait éclater davantage le prodigieux aſcendant que la nature, l'expérience, la politique, & un regne des plus longs & des plus heureux lui ont donné ſur ſes ſujets. Mais après tout, ceux que le Seigneur, dans l'écriture, veut bien appeller du nom de Dieux (1), ſont ſouvent forcés de reconnoître, dans l'exercice même le plus étendu de leur puiſſance, qu'ils ſont hommes & mortels comme les autres. Je me perſuade que l'Empereur, éclairé comme il eſt, ſera entré dans ce ſentiment au fort de ſa douleur; & comme je ſçai que le temps des diſgraces eſt plus propre à nous faire réfléchir ſur nous-mêmes, que celui des grandes proſpérités, j'ai exhorté tous les Miſſionnaires à offrir le ſaint ſacrifice de la Meſſe, & à renouveller leurs prieres

(1) *Ego dixi: Dii eſtis, & ſicut homines moriemini.*

pour la conversion de ce grand Prince.

Voici une réflexion qu'il a déja faite, & qui, aidée de la grace, pourroit l'approcher du royaume de Dieu. Ayant appellé à son Palais ceux à qui il avoit confié l'éducation des Princes, il s'est plaint amérement de ce qu'ils souffroient que ses enfans s'adonnassent à la magie, & à des superstitions qui mettoient le trouble & la division dans sa famille. Heureux s'il approfondissoit un peu plus cette pensée, & s'il venoit à couper jusqu'à la racine d'un tel désordre en bannissant de son Empire les fausses sectes, & en y établissant la seule Religion, qui est la véritable.

Cependant la maladie de l'Empereur, qui augmentoit chaque jour, l'avoit réduit dans un état de foiblesse qui ne laissoit plus d'espérance aux Médecins Chinois. Ils étoient au bout de leur art, lorsqu'ils eurent recours aux Européens; ils avoient oui dire que le Frere Rhodès entendoit bien la pharmacie, & ils jugerent qu'il pourroit soulager l'Empereur. Ce Frere a en effet de l'habileté & de l'expérience; & je vous dirai en passant, que comme il est d'un âge assez avancé, nous souhaitons fort qu'on nous en envoie quelqu'un d'Europe qui puisse

le remplacer quand nous viendrons à le perdre. Ses ſervices ne contribueront pas peu à l'avancement de la Religion.

Dieu, qui a ſes deſſeins, & qui, dans les triſtes conjonctures où nous nous trouvons, a peut-être ménagé cette occaſion de nous affectionner davantage l'Empereur pour le bien du Chriſtianiſme, bénit les remedes que le Frere Rhodès employa pour ſa guériſon. Ce fut par le moyen de la confection d'Alkermès, qu'il fit d'abord ceſſer ces palpitations violentes de cœur qui l'agitoient extraordinairement: il lui conſeilla enſuite l'uſage du vin de Canarie. Les Miſſionnaires, à qui on en envoie tous les ans de Manille pour leurs Meſſes, eurent ſoin de le fournir; en peu de temps ſes forces ſe rétablirent, & il jouit d'une ſanté parfaite. Il en a voulu convaincre ſes ſujets, en paroiſſant pour la ſeconde fois de ſon regne dans les rues ſans faire retirer le peuple, comme c'eſt la coutume de l'Empire; coutume qui inſpire, pour la majeſté royale, un reſpect preſque religieux.

C'eſt à cette occaſion que l'Empereur a voulu faire connoître, par un acte authentique, l'idée qu'il avoit des Miſſionnaires. L'éloge qu'il y fait de leur con-

duite, & de leur attachement à sa personne, est conçu en ces termes: *Vous, Européens*, dit-il, *que j'emploie dans l'intérieur de mon palais, vous m'avez toujours servi avec zèle & affection, sans qu'on ait eu jusqu'ici le moindre reproche à vous faire. Bien des Chinois se défient de vous, mais pour moi qui ai fait soigneusement observer toutes vos démarches, & qui n'y ai jamais rien trouvé qui ne fût dans l'ordre, je suis si convaincu de votre droiture & de votre bonne-foi, que je dis hautement qu'il faut se fier à vous & vous croire.* Il parle ensuite de la maniere dont sa santé a été rétablie par le soin des Européens.

Ces paroles de l'Empereur, exprimées dans un acte public, ne semblent-elles pas donner quelque lueur d'espérance de sa conversion? Peut-être me flattai-je d'un vain espoir; il me semble pourtant qu'il est naturel d'écouter des gens en faveur de qui on est ainsi prévenu; ce que dit ce Prince, *qu'on doit se fier à nous, qu'on doit nous croire*, a déja servi à la conversion de plusieurs de ses sujets.

Avant que cet acte Impérial parût, le Pere Parennin m'avoit averti qu'on avoit donné des ordres secrets aux Vicerois de *Canton* & de *Kiangsy*, de recevoir le vin & les autres choses que les Eu-

ropéens leur apporteroient pour l'usage de l'Empereur, & de les envoyer incessamment à la Cour; pourvu que tout ce qui seroit envoyé, fût scellé du cachet de l'Européen; car cette circonstance étoit expressément recommandée; ce qui est une nouvelle preuve de la confiance dont l'Empereur veut bien nous honorer.

Ne soyez pas surpris, mon Révérend Pere, si je compte pour beaucoup tous ces petits avantages. Comme nous n'avons traversé tant de mers, que pour faire connoître Jesus-Christ à un grand peuple qui l'ignore, & que c'est-là l'unique fin de tous nos travaux, nous faisons attention jusqu'aux moindres choses qui sont capables de favoriser un si grand dessein.

Mais ce qui vous intéresse le plus, & ce que sans doute vous exigez de moi préférablement à tout le reste, c'est que je vous instruise de l'état présent de nos églises. J'ai la douleur de ne pouvoir vous contenter que dans trois ou quatre mois, qui est le temps que les Missionnaires ont accoutumé de m'écrire. Tout ce que je puis faire maintenant, c'est de vous communiquer ce que j'ai appris par trois ou quatre lettres particulieres, qui

m'ont été rendues il y a environ deux mois.

La premiere eſt du Pere Jacquemin. Il me mande qu'il a parcouru, pendant le Carême, les diverſes Chrétientés dont il a ſoin, pour leur faire gagner le Jubilé, accordé par N. S. P. le Pape, afin d'obtenir la paix entre les Princes Chrétiens, & que durant ce temps-là il a baptiſé quatre-vingt infideles, & entendu les confeſſions de plus de dix-ſept cens Chrétiens, pleins de ferveur & de piété.

La ſeconde eſt du Pere Noëlas, qui écrit de *Ngan-lo*, que dès le mois d'avril il avoit conféré le ſaint baptême à cent idolâtres, en parcourant ce qu'il appelle ſa Miſſion de Hollande, c'eſt-à-dire, un grand nombre de familles de Pêcheurs diſperſées de côté & d'autre ſur de petites éminences, au milieu d'un plat pays qui eſt ſouvent inondé.

Le Pere Melon marque, dans la troiſieme, qu'il a baptiſé quatre-vingt-dix perſonnes à *Vouſi*, lieu de ſa réſidence, qu'il étoit ſur le point de faire la viſite de ſes Chrétientés, & qu'il commencera par un endroit où il trouvera trente Catéchumenes qui l'attendent, & qui ſont diſpoſés à recevoir la grace du baptême. Il ne ſçait en quels termes exprimer la

joie qu'il reſſentit le jour du Vendredi ſaint, lorſqu'on vint lui dire que trois cens barques de pêcheurs chrétiens venoient d'arriver, & avoient débarqué leurs femmes près de *Vouſi*, dans une égliſe qu'ils avoient eux-mêmes conſtruite, & où ils l'attendoient pour s'acquiter de leur devoir paſchal. Il m'ajoute, en finiſſant ſa lettre, que ſi le Démon venoit à bout de ruiner une Miſſion auſſi floriſſante que celle de la Chine, il pleureroit toute ſa vie ſes pauvres pêcheurs de *Vouſi*.

Certainement, mon Révérend Pere, la Chine eſt un champ propre à rapporter au centuple, pourvu qu'il y ait des ouvriers qui le cultivent; mais ſi ces ouvriers n'ont préciſément que ce qui eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance, & s'ils n'ont pas de quoi fournir à l'entretien des Catéchiſtes, & aux frais indiſpenſables des courſes qu'ils ſont obligés de faire, rien n'eſt plus triſte pour eux que de voir périr une riche moiſſon faute de pouvoir la recueillir. Je vous conjure donc, mon Révérend Pere, par les entrailles de Jeſus-Chriſt, s'il n'a pas rejetté la Chine, de procurer ces ſecours à tant de zélés Miſſionnaires, ſans leſquels je puis vous aſſurer qu'ils ſeroient ici aſſez peu utiles

La quatrieme lettre eſt du Pere de Chavagnac. Le détail qu'il me fait de quelques actions édifiantes de ſes Néophytes, eſt une preuve de la ferveur qui regne dans ſon égliſe. Je vous les rapporte de ſuite, mon Révérend Pere, afin que vous m'aidiez à remercier le Seigneur des fruits de bénédiction qu'il opere dans le cœur de ces nouveaux fideles.

Un Chrétien, âgé de quarante ans, avoit amaſſé avec bien de la peine de quoi ſe marier. (Vous n'ignorez pas que ſe marier à la Chine, c'eſt s'acheter une femme.) Il y avoit déja quelque temps que le mariage étoit conclu, lorſqu'on lui apprit que ſa prétendue femme, qu'on lui avoit dit être veuve, avoit encore ſon mari, qui étoit plein de ſanté. L'embarras pour le Chrétien ne fut pas tant de la renvoyer, que de retirer l'argent qu'elle lui avoit coûté. L'indigence & le déſeſpoir avoient porté le mari à la vendre, & il avoit dépenſé toute la ſomme qu'il avoit reçue.

Les parens du Chrétien, qui étoient infideles, firent tous leurs efforts pour l'engager, ou à la garder, ou du moins à la revendre à quelqu'autre; car le véritable mari refuſoit de la recevoir, à moins

moins qu'on ne lui donnât de quoi la nourrir. La tentation étoit délicate pour un Chinois. Cependant le Chrétien tint ferme ; & comme l'unique reſſource qu'il avoit, étoit de s'adreſſer au Mandarin, il alla le trouver, & après lui avoir expoſé le fait, il lui déclara qu'étant diſciple de Jeſus-Chriſt, il ne pouvoit, ni ne vouloit garder la femme d'un autre ; qu'il étoit pourtant de la juſtice qu'il fût rembourſé, ou par le mari qui avoit reçu ſon argent, ou par les entremetteurs qui avoient trempé dans une ſemblable ſupercherie ; mais que ſi cela ne ſe pouvoit, parce que l'un étoit pauvre, & que les autres, ou étoient morts, ou avoient pris la fuite, il le ſupplioit d'ordonner au mari légitime de reprendre ſa femme.

Le Mandarin, autant ſurpris qu'édifié de cette propoſition, fit de grands éloges d'une Religion qui inſpire de pareils ſentimens ; & ayant fait chercher le ſeul des entremetteurs qui reſtoit, il le fit châtier ſévérement. Cependant le Chrétien n'a point de femme, & a perdu toute eſpérance de pouvoir jamais amaſſer de quoi en avoir. Pour peu qu'on connoiſſe la Chine, & qu'on ſçache ce que c'eſt pour un Chinois que de pouvoir

ſe marier, cette action paroîtra héroïque ; pour moi, je la regarde ainſi.

Un autre Chrétien fort jeune s'étoit oublié dans un emportement, juſqu'à dire à ſa mere quelques paroles offenſantes, qui avoient ſcandaliſé tout le voiſinage : dès que, revenu à ſoi, il fit réflexion à ce qui lui étoit échappé, il aſſembla ſes voiſins, & ſe mettant à genoux en leur préſence, il demanda pardon à ſa mere : enſuite, pour expier ſa faute il s'impoſa lui-même une pénitence pénible & humiliante. Puis adreſſant la parole à tous ceux qui étoient préſens : « Un » Chrétien, leur dit-il, peut bien s'é» carter de ſon devoir dans un premier » mouvement de colere, mais ſa Reli» gion lui apprend à réparer auſſi-tôt ſa » faute ; & c'eſt pour vous en convaincre » que je vous ai prié d'être témoins de » tout ce qui vient de ſe paſſer ».

Un Lettré, caſſé de vieilleſſe, ayant demandé & reçu le baptême, ne vécut plus qu'environ un mois : il paſſa tout ce temps-là dans les plus grands ſentimens de piété, ne perdant point de vue un crucifix que je lui avois laiſſé, & s'entretenant continuellement avec Notre Seigneur attaché à la croix. Comme il s'apperçut qu'il touchoit à ſa derniere

heure, il ramassa tout ce qui lui restoit de forces pour m'écrire. Sa lettre n'est point venue jusqu'à moi, parce que n'étant pas du goût de ses parens infideles, à qui il l'avoit confiée, ils jugerent à propos de la supprimer. Quelques fragmens qu'on m'en a apportés, me font regretter infiniment de ne l'avoir pas reçue. C'est ainsi qu'il signoit cette lettre : *N. N. par naissance enfant du rebelle Adam, par miséricorde frere adoptif de Jesus Christ, & fils adoptif de Dieu, sur le point d'aller au Ciel réparer, par un amour éternel, l'indifférence que j'ai eu sur la terre pour celui à qui je me devois tout entier.*

Le Pere de Chavagnac m'ajoute que le Mandarin du lieu où il réside, est si convaincu de la vérité de notre Religion, qu'il s'efforce d'engager tous ses amis à l'embrasser, bien que par des raisons d'intérêt & de fortune, il soit malheureusement retenu lui-même dans les ténebres de l'infidélité. Sa mere, sa femme, ses enfans, les femmes de ses enfans, & la plûpart de ses domestiques, font une profession ouverte du Christianisme. Ce que ce Pere me raconte de cette petite église, renfermée dans le Palais du Mandarin, me remplit de la plus douce consolation.

La Chrétienté de *Hien*, (1) me dit-il, eſt, graces à Dieu, dans un très-bon état. On ne peut avoir plus d'ardeur pour entendre parler des choſes de Dieu, plus d'eſtime pour la qualité de Chrétien, plus de tendreſſe pour le Sauveur du monde, plus de délicateſſe de conſcience pour s'abſtenir des plus légeres fautes. Je me ſuis attaché principalement à leur expliquer les rapports que Jeſus-Chriſt a avec nous, le fond du myſtere de l'incarnation, & les conſéquences que nous devons en tirer. Depuis quelque-temps, je leur ai fait ſix entretiens ſur ce Myſtere, & chaque entretien duroit au moins trois heures; mais je n'ai rien dit à ces dames nouvellement Chrétiennes, qu'elles n'aient conçu, qu'elles n'aient goûté, qu'elles n'aient répété pluſieurs fois le jour, & dont elles n'aient profité pour la pratique. Je l'ai connu à certains mots qui leur échappoient, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, quand quelque point de l'inſtruction les avoit frappé, tels que ſont ceux-ci, par exemple, *c'eſt quelque choſe de grand que d'être Chrétien. Des Chrétiens qui ſe mépriſent, ont grand tort; leur eſtime doit*

(1) Palais du Mandarin.

aller juſqu'au reſpect. Un Chrétien qui n'aime Dieu qu'à demi, eſt un monſtre. Comment des Chrétiens peuvent-ils ne ſe pas aimer ! Que les Infideles ne ſçavent-ils notre ſainte Religion, il n'y en auroit pas un qui ne l'embraſſât !

Il y a peu de jours qu'à la fin d'un de ces entretiens, la mere du Mandarin ſe leva, & adreſſant la parole à toute l'aſſemblée : *ce que je conclus de tout ceci*, dit-elle, *c'eſt qu'il n'y a qu'une ſeule choſe qui doive nous être chere & précieuſe, ſçavoir la grace ſanctifiante ; qu'on ne doit rien obmettre pour l'obtenir, quand on ne l'a pas encore ; pour la conſerver quand on l'a obtenue, & pour la recouvrer quand on a eu le malheur de la perdre.* Enſuite, jettant des regards pleins de tendreſſe ſur huit petits enfans Chrétiens, qui étoient préſens, elle les baiſa tous l'un après l'autre, reſpectant en eux la grace d'adoption qu'ils avoient reçue à leur baptême.

Peu après, la veuve du fils aîné du Mandarin, conduiſant au pied d'un oratoire ſa fille unique, âgée d'environ quatre ans, j'entendis qu'elle lui diſoit ces paroles : « Je t'aime, Dieu le ſçait, » ma chere enfant ; eh ! comment ne te » pas aimer, puiſque tu es le ſeul gage » que ton pere, en mourant, m'ait laiſſé

» de sa tendresse ! Cependant, si je » croyois que tu dûs jamais abandonner » Jesus-Christ, ou perdre l'innocence de » ton baptême, je prierois le Seigneur » de te retirer au plutôt de ce monde. » Oui, (répéta-t-elle trois ou quatre » fois, regardant une image de Notre » Seigneur, & croyant n'être point en- » tendue,) oui, mon Dieu, elle est à » vous; vous pouvez la reprendre; bien » loin de la pleurer, je vous remercierai » de la grace que vous lui aurez faite ». Autant que je pus juger, par le ton dont elle prononçoit ces dernieres paroles, elle versoit des larmes. C'est par ce dernier trait que le Pere de Chavagnac finit sa lettre.

Le P. de Mailla, qui a eu cette année trois rudes persécutions à souffrir, m'a raconté une sainte saillie d'un enfant de huit à neuf ans, qui m'a paru admirable; je crois que vous serez surpris, comme moi, de voir une foi si vive dans un âge si tendre. Il venoit de perdre deux de ses freres qui étoient morts de la petite vérole, lorsqu'il en fut lui-même dangereusement attaqué à son tour. Sa mere s'échappa jusqu'à dire, dans un mouvement d'impatience: *Hé quoi! faut-il donc perdre tous nos enfans, faute d'a-*

voir recours à la Déesse de la petite vérole ? (C'est une Divinité fort célebre à la Chine). L'enfant qui entendit ces paroles, en fut tellement offensé, qu'il ne voulut jamais souffrir, pendant le peu de temps qui lui restoit à vivre, que sa mere parût en sa présence. Tout son plaisir étoit de voir des Chrétiens, & de s'entretenir avec eux du bonheur dont il alloit jouir dans le Ciel. La fermeté du fils produisit dans la mere un prompt & sincere repentir de sa faute, qu'elle expia aussi-tôt par les larmes de la pénitence.

Vous serez bien aise, mon Révérend Pere, d'apprendre encore de quelle maniere un jeune Chinois, qui vient d'être baptisé, a été converti au Christianisme. Sa conversion a quelque chose de singulier, je dirois presque de miraculeux. Ses parens l'avoient mis parmi les Bonzes, & lui avoient fait porter, dès sa plus tendre enfance, l'habit de cette sorte de Religieux Chinois. Il n'avoit gueres que seize ans, lorsqu'il tomba dans un étang fort profond, où il devoit se noyer sans ressource. Mais à peine fut-il au fond de l'eau, qu'il se sentit soutenu par un homme inconnu, qui le porta sur le bord de l'étang, & qui disparut aussi-tôt, après lui avoir ordonné d'aller de ce pas

à l'Eglise de *Kieou-kiang*, pour s'y faire instruire, & recevoir le baptême. L'effet est une preuve du prodige, car quelque résistance qu'il ait trouvée du côté de ses parens infideles, il a voulu absolument être baptisé; & j'espere que son exemple fera quelqu'impression sur leurs cœurs. Sa mere est déjà fort ébranlée.

J'ai été également charmé de la force & de la générosité toute chrétienne d'un de nos Néophytes. Il n'avoit pour subsister qu'un petit emploi chez un Marchand de ses parens, fort riche, dont il tenoit les livres de compte. Le Marchand, entêté jusqu'à l'excès du culte de ses idoles, & craignant qu'elles ne lui devinssent contraires, s'il gardoit chez lui un homme qui faisoit profession du Christianisme, le chassa sur le champ de sa maison, en l'assurant néanmoins que la porte lui en seroit ouverte, dès qu'il auroit renoncé à une loi qui n'étoit pas de son goût. Mais le généreux Chrétien, indigné d'une pareille proposition, sortit sur l'heure de chez le Marchand; & quoiqu'il soit maintenant dans un besoin extrême, lui, sa femme & ses enfans, il m'a protesté mille fois que rien ne seroit capable de lui faire abandonner Jesus-Christ, & qu'il demeurera plutôt toute

ſa vie dans l'état d'indigence où il eſt, que de commettre une ſemblable infidélité.

Je ne puis finir cette lettre, mon Révérend Pere, ſans vous rapporter encore un rare exemple de charité que viennent de donner les Chrétiens de *King-tetching*. Rien n'a fait plus d'honneur à la Religion, ni ne l'a rendue plus reſpectable aux Infideles. Une peſte ravageoit tout le pays, la plûpart des familles en étoient affligées, & ce qu'il y avoit de plus triſte, c'eſt que ceux qui étoient une fois atteints de cette maladie, ſe voyoient auſſi-tôt abandonnés de leurs parens infideles. Les Chrétiens, touchés de compaſſion de leur miſere, ont ſuppléé par leurs ſoins, aux ſecours que tant de malheureux avoient droit d'exiger de la tendreſſe de leurs proches.

On voyoit ces charitables Néophytes parcourir toutes les maiſons où il ſe trouvoit des malades, & s'expoſer ſans crainte à un mal ſi contagieux ; on en voyoit pluſieurs tranſporter chez eux des familles entieres de moribonds, leur rendre les ſervices les plus bas, & à la faveur des remedes, dont ils ſoulageoient leurs corps, faire couler dans leurs ames les vérités du ſalut. Dieu a voulu, ce

ſemble, récompenſer une charité ſi extraordinaire ; lorſque je ſuis allé viſiter cette égliſe, j'ai appris qu'il n'étoit mort perſonne de tous ceux dont les Chrétiens avoient pris ſoin ; ce que les infideles regardoient comme un prodige, & ce qui en a déterminé pluſieurs à me prier de les inſtruire, & de les diſpoſer à la grace du baptême. Je ne doute point, mon Révérend Pere, que ce que je vous mande de nos Chrétiens de *King-te-tching*, ne touche bien ſenſiblement M. le Marquis de Broiſſia ; car enfin cette nouvelle égliſe doit être regardée comme ſon ouvrage, puiſqu'elle a été fondée, & eſt maintenant entretenue de ſes libéralités. Quand j'aurai reçu les lettres que j'attends dans quelques mois, je ne manquerai pas de vous les envoyer par les premiers vaiſſeaux. Accordez-moi quelque part dans vos ſaints ſacrifices, en l'union deſquels je ſuis avec beaucoup de reſpect, &c.

Lem. XVIII. Pag. 106.

萬有真元

無始無終先作形聲真主寧

宣仁宣義聿昭拯濟大權衡

EXPLICATION de la figure ſuivante.

Les trois inſcriptions en caracteres Chinois qu'on voit dans la table ſuivante, ont été écrites de la propre main de l'Empereur de la Chine. Ce fut le 24 d'avril de l'année 1711, la cinquantieme de ſon regne, & le ſeptieme jour de la troiſieme lune, que ce Prince donna ces inſcriptions aux Peres Jeſuites de Peking, pour la nouvelle égliſe qu'ils ont élevée vers la porte de *Teun-ching-muen*. Dès l'année 1705 il voulut contribuer à la conſtruction de cette égliſe, & il donna pour cela dix mille onces d'argent.

Les caracteres de l'inſcription du frontiſpice ont chacune plus de deux coudées (1) & demie Chinoiſes de hauteur.

Les caracteres des inſcriptions de chaque colonne ont près d'une coudée Chinoiſe de hauteur.

(1) La coudée Chinoiſe eſt au pied du Châtelet de Paris, comme à-peu-près 29 ſont à 30.

Inscription du Frontispice.

AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES.

Inscription de la premiere Colonne.

IL EST INFINIMENT BON ET INFINIMENT JUSTE, IL ÉCLAIRE, IL SOUTIENT, IL REGLE TOUT AVEC UNE SUPRÊME AUTORITÉ, ET AVEC UNE SOUVERAINE JUSTICE.

Inscription de la seconde Colonne.

IL N'A POINT EU DE COMMENCEMENT, ET IL N'AURA POINT DE FIN, IL A PRODUIT TOUTES CHOSES DÈS LE COMMENCEMENT, C'EST LUI QUI LES GOUVERNE, ET QUI EN EST LE VÉRITABLE SEIGNEUR.

LETTRE
DU PERE LE ROYER. (1)

Au Tong-king, le 15 de décembre de l'année 1707.

JE vous ai parlé, dans la derniere Lettre que je vous écrivis l'an passé

(1) Cette lettre auroit dû être placée au tome XVI, pag. 21, à l'article qui traite du Tong-king.

d'une requête qu'un Apoſtat avoit préſentée au Roi contre les Evêques, & contre les Miſſionnaires de ce Royaume, dans laquelle il faiſoit de moi une mention expreſſe : car il y marquoit le temps de mon entrée dans le pays, les moyens que j'avois pris pour me cacher, les provinces que j'avois parcourues, & celles que je parcourois actuellement. Cette affaire, qui commença le 19 d'octobre de l'année 1705, ne ſe termina que le 8 de ſeptembre de l'année 1706, par une Sentence que porta le Gouverneur chargé par le Roi du ſoin d'examiner cette accuſation. Il n'en a coûté que quelque argent aux Evêques, aux Miſſionnaires, & à quelques villages accuſés de les avoir reçus.

L'Apoſtat n'avoit point parlé du lieu de ma retraite, parce qu'il n'avoit pu le découvrir, malgré les perquiſitions qu'il avoit faites ; & parce que véritablement, depuis quatre ou cinq ans, je n'ai point de demeure fixe, ayant paſſé tout ce temps-là dans mon bateau à parcourir mon diſtrict qui eſt fort étendu. Ainſi nul village n'a été cité, ni n'a eu à ſouffrir à mon occaſion. Maintenant tout eſt aſſez paiſible. Il n'y a eu depuis peu que quelques accuſations

intentées contre des villages Chrétiens d'une des principales provinces. Comme le Gouverneur de cette province a obtenu tout récemment ce poste, il écoute volontiers ces sortes de plaintes qu'on vient lui faire, parce qu'elles lui procurent de l'argent. Du reste, tout ce qu'il exige, se réduit à des amendes pécuniaires; il ne contraint personne de renoncer au Christianisme, ni d'adorer les Idoles : il ordonne seulement de tenir les assemblées plus secretes, & de cacher avec plus de soin les marques extérieures de Religion, comme sont les croix, les chapelets, les médailles, &c., que le Roi a défendu dans ses Etats.

Les amendes qu'on impose aux Chrétiens, ne laissent pas d'être un grand obstacle à la propagation de l'Evangile. De pauvres gens qui ont à peine de quoi vivre, s'exposent difficilement à être long temps en prison : car on les y retient jusqu'à ce qu'ils aient payé, & l'amende à laquelle ils ont été condamnés, & les autres frais de justice : quand ils sont insolvables, ce qui arrive très-souvent, ils doivent s'attendre à languir plusieurs années dans les prisons. C'est ce qui détourne un grand nombre d'Idolâtres d'embrasser le Chris-

tianiſme, & ce qui fait que pluſieurs Chrétiens n'oſent en faire une profeſſion ouverte. Des villages entiers refuſent quelquefois de recevoir un Miſſionnaire, de peur d'être découverts, & déférés auſſi-tôt au Prince.

Malgré cette accuſation faite en général contre tous les Miſſionnaires, & contre moi en particulier, il n'y a eu aucune année où les Chrétiens aient fait paroître plus d'ardeur pour approcher des ſacremens, & où les converſions aient été plus nombreuſes. J'ai entendu les confeſſions de quatorze mille & onze Néophytes; j'ai conféré le baptême à mille ſoixante-dix-ſept adultes, & à neuf cens cinquante-cinq enfans. Outre cela, pluſieurs Païens de différens villages que j'ai parcourus, m'ont fait inviter de les aller voir: & ils ſe diſpoſent maintenant au baptême.

Ces bénédictions que Dieu a daigné répandre ſur mes foibles travaux, ont été traverſées au mois de juillet dernier, par la malice de quelques infideles. Etant arrivé près d'un village où il y avoit beaucoup de familles Chrétiennes, j'envoyai ſçavoir ſi tout y étoit tranquille, & ſi je pouvois y faire ma viſite. Quelques Officiers du Gouverneur étoient

alors dans le village pour lever le tribut. Celui qui gardoit l'égliſe, au lieu de m'en donner avis, ſe contenta de me faire dire qu'il étoit à propos que je demeuraſſe quelque temps dans mon bateau, où je pouvois entendre les confeſſions des Fideles. J'en confeſſai un grand nombre pendant toute la nuit. Mais un Payen ayant reconnu quelques-uns de mes Catéchiſtes, alla auſſi-tôt avertir le principal Officier du Gouverneur, qu'il y avoit, près du village, un Miſſionnaire étranger. L'Officier ne voulut point faire de bruit pendant la nuit: il poſta ſeulement des gardes aux environs de mon bateau, pour obſerver mes démarches, afin de m'arrêter plus ſûrement en plein jour.

Dès le grand matin, on vint me prier de donner les ſacremens à une perſonne dangereuſement malade, qui étoit dans une barque voiſine. J'entrai dans cette barque: mais à peine eus-je commencé d'entendre la confeſſion du malade, que l'Officier, qui crut que je voulois m'évader, ſe mit à crier, & à faire ramer les gens de ſon bateau pour me joindre. Le maître de la barque où j'étois, rama auſſi de ſon côté, pour me dérober à leur pourſuite. Je fus heu-

reux de m'être trouvé hors de mon bateau ; car ſi j'y avois été ſurpris, on m'auroit enlevé ma chapelle, mes ornemens, un grand nombre de livres ſur la Religion, & les proviſions néceſſaires pour l'entretien de mes catéchiſtes.

Tandis que l'Officier me pourſuivoit, les Catéchiſtes eurent le temps de faire avancer mon bateau & de le mettre en lieu de ſûreté. Ils confierent à quelques pécheurs Chrétiens les meubles de ma chapelle & les livres : après quoi ils ſe diſperſerent en différens bateaux de Néophytes, pour voir ce que je deviendrois, & les meſures qu'il y auroit à prendre.

Cependant l'Officier eut bientôt atteint la barque où j'étois ? Il y entra avec trois gardes pour m'empêcher d'en ſortir: enſuite il me demanda où étoit mon bateau, combien j'avois de diſciples, & où étoient mes meubles & mes livres. Comme je ne lui faiſois aucne réponſe, une bonne Chrétienne prit la parole. « Ne voyez-vous pas, lui dit-elle, que » vous perdez votre temps à interroger » un pauvre étranger, qui ne ſçait » qu'imparfaitement notre langue, & » qui apparemment ne comprend rien à » ce que vous lui dites ».

L'officier après quelque discours se mit en devoir de me faire passer dans son bateau, pour me conduire au Gouverneur. Je crus alors devoir parler, & m'étant approché de lui, je lui dis à l'oreille, que j'étois fort pauvre; qu'il ne gagneroit rien à m'arrêter, & que s'il vouloit, sans faire de bruit, recevoir quelque petite somme, les Chrétiens ne feroient nulle difficulté de la fournir, pour me tirer du mauvais pas où je me trouvois. Il goûta la proposition, & se contenta de huit taëls qui lui furent livrés sur le champ, & que j'ai rendus depuis à ceux qui les avoient avancés, ne voulant être à charge à personne.

C'est pour la seconde fois que j'ai été arrêté depuis que je suis au Tong-king. Dieu n'a pas permis qu'il me soit arrivé rien de plus fâcheux. J'avois à craindre qu'on ne me traitât avec la même rigueur qu'a été traité un de nos Peres, qui ayant été pris il n'y a que peu de temps, fut livré au Gouverneur, & par ordre du Roi chassé du Royaume. Un Pere de saint Dominique eut l'année passée le même sort : des Prêtres Tong-kinois ont été enfermés plusieurs mois dans d'étroites prisons, d'où ils ne sont sortis qu'après avoir payé des som-

mes conſidérables. Si le Seigneur me réſerve à d'autres travaux, que ſon ſaint nom ſoit béni. Je ſuis entre ſes mains pour ſouffrir ce qu'il lui plaira d'ordonner pour ſa gloire, & pour le ſalut de ce peuple. (1) *Ego non ſolum alligari, ſed & mori paratus ſum propter nomen domini Jeſu.*

EXTRAITS

De quelques lettres écrites ces années dernieres de la Chine.

DU PERE BOUVET.

A Peking, le 10 Juillet 1710.

LA converſion & la mort bienheureuſe d'une Dame Tartare, alliée à la maiſon Impériale, ont quelque choſe d'aſſez ſingulier, pour que je vous en faſſe le récit, & je me flatte qu'il ne vous ſera pas déſagréable.

Lorſque les Tartares Mant-cheoux ſe rendirent maîtres de la Chine le jeune Conquérant voulant gagner le cœur de

(1) Act. chap. 21, verſ. 19.

ſes nouveaux ſujets, adopta un nom Chinois, pour lui & pour toute la maiſon Impériale. Il choiſit pour cela le nom de *Tchao*, qui eſt à la tête du *Pekia Sing*; c'eſt-à-dire, du catalogue des cent noms qui partagent toutes les familles de l'Empire.

La Dame, dont j'ai à vous entretenir, avoit épouſé un Seigneur du ſang Royal, qui pour marque de ſa haute extraction, portoit une ceinture rouge. Cette Dame s'appelloit *Tchao taitai*, du nom de ſon mari, & qui eſt commun à toute la famille de l'Empereur.

Il y a quelques années qu'accablée de chagrin de voir ſon mari livré à des concubines, qu'il aimoit uniquement, elle prit la réſolution d'attenter ſur ſa propre vie, & de terminer ſes ennuis par une prompte mort; c'eſt une coutume aſſez ordinaire pour les dames de la Chine qui ſe croyent malheureuſes.

Abandonnée à ſon déſeſpoir, elle étoit ſur le point de ſe donner le coup mortel, lorſqu'elle crut voir entrer dans ſa chambre, ainſi qu'elle me l'a raconté elle-même, une Dame qui ſembloit deſcendre du ciel. Sa tête étoit couverte d'un voile qui traînoit juſqu'à terre, ſa démarche étoit majeſtueuſe, & avoit je ne ſçai

quoi au-deſſus de l'humain : elle étoit ſuivie de deux autres Dames qui ſe tenoient dans la poſture la plus reſpectueuſe. Elle s'approcha de la Dame *Tchao*, & la frappant doucement de la main : *Ne craignez rien ma fille*, lui dit-elle, *je viens vous délivrer de ces penſées ſombres, qui vous perdroient ſans reſſource :* & après ces mots elle ſe retira.

La Dame *Tchao* reconduiſit ſa bienfaictrice juſqu'à la porte de ſon appartement, & à l'inſtant elle ſe trouva dans une aſſiette tranquille, & dans un calme d'eſprit qu'elle n'avoit point encore éprouvé. Elle appella ſur le champ pluſieurs de ſes eſclaves, qui avoient entendu confuſément quelques-unes de ces paroles, & elle leur fit part de ce qui venoit d'arriver. Mais comme elle n'avoit encore nulle connoiſſance de la Religion Chrétienne, elle s'imagina que c'étoit une apparition de quelque divinité du Paganiſme, qui avoit veillé à ſa conſervation.

Elle ne ſe détrompa que cinq ans après, dans une viſite qu'elle rendit à une de ſes parentes, qui étoit Chrétienne & d'une piété tout-à-fait exemplaire. Ayant apperçu à ſon oratoire une Image de la ſainte Vierge, & ayant reconnu dans

cette image le portrait de sa libératrice qu'elle avoit toujours présent à l'esprit, elle se prosterna sur le champ, & frappant la terre du front : *voilà*, s'écria-t-elle, *voilà celle à qui je dois la vie :* & dès-lors elle prit le dessein d'embrasser le Christianisme.

Elle eut bien-tôt appris les principaux articles de la Foi, & les prieres ordinaires des Chrétiens ; mais elle n'eut pas la force de surmonter le seul obstacle qui lui restoit à vaincre. Il s'agissoit non-seulement de renoncer aux Idoles, mais encore d'en briser deux qui étoient regardées comme les divinités protectrices de sa maison : & c'est à quoi elle ne put se résoudre, craignant d'encourir par-là l'indignation de sa famille.

Malgré cette infidélité à la grace, Dieu lui inspira encore de nouveaux desirs de conversion, par le moyen de cette dame Chrétienne sa parente, dont je vous ai parlé. Une petite fille que la dame *Tchao* avoit adoptée, & qu'elle aimoit tendrement, tomba dangereusement malade. La dame qui étoit Chrétienne lui procura le bonheur de recevoir le baptême ; l'enfant mourut peu de jours après avoir été baptisée, sans que la mort eût tant soit peu défiguré son visage. A

cette vue la dame *Tchao* ſentit redoubler toute ſa tendreſſe, & dans le premier tranſport de ſa douleur : *Hélas !* dit-elle, *je me conſolerois, ſi j'avois quelque eſpérance de la revoir après ma mort. Rien de plus aiſé*, répondit la fervente Chrétienne, *cet enfant a reçu le baptême, & ſon ame purifiée par cette eau ſalutaire, eſt certainement montée au ciel : il ne tient qu'à vous, Madame d'avoir le même avantage : dès-lors la porte du Ciel vous ſera ouverte, & vous verrez éternellement celle qui fait aujourd'hui le ſujet de votre affliction.*

Ces paroles dites à propos rappellerent à l'eſprit de la dame affligée, le ſouvenir de la grace qu'elle avoit reçue de la Mere de Dieu, & de la réſolution qu'elle avoit priſe de ſe faire Chrétienne. Elle commença d'abord par renoncer au culte de ſon Idole favorite, & pour ne l'avoir plus devant les yeux, elle l'envoya à une dame de ſes amies.

Peu de temps après ſe voyant dans un état de langueur, que lui avoit cauſé une aſſez longue maladie, elle demanda avec inſtance le baptême, qu'on lui avoit differé pour de bonnes raiſons. Elle s'y étoit diſpoſée par une foi vive, & par un parfait renonçement à toutes

les superstitions des Idolâtres. Cependant le Missionnaire lui fit dire, que les Catéchumenes, en renonçant aux Idoles, ne pouvoient ni les garder ni les donner à d'autres; elle envoya aussi-tôt chercher celle qu'elle avoit donnée; & la mit en pieces, aussi-bien que les deux autres, que des considérations humaines lui avoient fait retenir dans sa maison.

Comme ses forces diminuoient chaque jour, & qu'on commençoit à craindre pour sa vie, le Missionnaire ne crut pas devoir éprouver plus long-temps sa constance. Il se transporta donc dans sa maison, & il lui conféra le baptême avec les cérémonies ordinaires de l'église : il lui fit ensuite quelques présens de dévotion, qu'elle reçut avec joie : surtout, il lui donna une grande Image de la sainte Vierge, qu'elle plaça aussi-tôt dans le lieu le plus honorable de son appartement. Elle promit même que si Dieu lui rendoit la santé, elle l'employeroit uniquement à lire les livres de la religion; & à exhorter tous ceux qu'elle connoissoit, ou sur qui elle avoit quelque autorité, d'embrasser le Christianisme.

Dieu se contenta des saints desirs de la Néophyte. Elle tomba tout à coup dans

dans un état, qui fit déſeſpérer de ſa vie. Comme elle s'apperçut la premiere que ſa fin approchoit, elle demanda les derniers ſacremens, & elle reçut Notre Seigneur avec de grands ſentimens de piété. Le lendemain elle envoya prier le Miſſionnaire de lui apporter l'Extrême-Onction ; mais quelque diligence qu'il fît, il apprit à ſon arrivée qu'elle venoit d'expirer, tenant un cierge béni d'une main, & ſon chapelet de l'autre, & invoquant les ſaints noms de Jeſus & de Marie.

Quelque temps avant que de mourir, elle avoit appellé ſon fils, & lui avoit recommandé deux choſes. La premiere, d'avoir ſoin qu'on ne mêlât rien de ſuperſtitieux dans l'appareil de ſes obſéques, & que le ſoin de cette cérémonie fût abandonné aux Chrétiens. La ſeconde, de ſonger ſérieuſement à renvoyer au plutôt ſes concubines pour ſe diſpoſer à recevoir le baptême. Elle mourut aſſiſtée de pluſieurs fervens Chrétiens qui récitoient les prieres ordinaires pour les moribons, & qui furent très-touchés des actes de foi, d'eſpérance & de charité qu'elle répéta ſans ceſſe juſqu'au dernier ſoupir. Ils recueillirent avec ſoin les trois dernieres paroles

qu'elle prononça ; les voici. *Sainte mere de Dieu, ſecourez-moi : Jeſus, mon Sauveur, pardonnez-moi : Mon Dieu, mon Jeſus, ſauvez-moi.* En prononçant une quatrieme parole qu'on ne put entendre, elle s'endormit doucement dans le Seigneur.

LETTRE
DU PERE PARENNIN.

A Peking, en l'année 1710.

Je ne doute point que vous ne ſoyez touché du zèle qu'ont fait paroître cette année quelques-uns de nos Chrétiens pour la converſion de leurs compatriotes. Je me contenterai de vous en rapporter deux exemples : un des Néophytes que je baptiſai dans l'une des quatre Miſſions que j'ouvris avant que l'Empereur m'eût ordonné de le ſuivre dans ſes voyages, s'étoit établi à *Yung-ping-fou*, près du paſſage de *Leaotong*. Là ce fervent Chrétien a fait la fonction de Miſſionnaire avec un zèle admirable : il a aſſemblé quantité d'Idolâtres à qui il a annoncé les vérités chrétiennes avec tant de ſuccès, que la

plupart ont demandé le baptême. Il eſt venu auſſi-tôt me chercher à Peking ; mais comme j'étois allé au ſud avec l'Empereur, le Pere de Tartre a pris ma place, & eſt parti ſur le champ pour *Yung-ping-fou*, où il a baptiſé quatre-vingt adultes. Dès que j'ai été de retour, j'ai envoyé dans cette ville un Catéchiſte, qui fortifiera ces nouveaux fideles dans la foi, & qui, comme je l'eſpere, gagnera encore pluſieurs Gentils à Jeſus-Chriſt.

Un autre Chrétien eſt venu me donner avis qu'il avoit fait connoître l'excellence de notre Religion à pluſieurs ſoldats Chinois qui demeurent vers le paſſage de la grande muraille, & que ces bonnes gens touchés de ſes diſcours, ne ſoupiroient qu'après la grace du baptême. Je fis partir auſſi-tôt un Catéchiſte afin de les aller inſtruire, & pour n'avoir plus moi-même qu'à les baptiſer, lorſque je paſſerois par cet endroit-là à la ſuite de l'Empereur.

Le jour que l'Empereur devoit paſſer la muraille, je pris les devants dès le point du jour ; je trouvai en effet quarante de ces ſoldats bien inſtruits & très-fermes dans la foi, qui me conjurerent avec larmes de les admettre au nombre des Chrétiens. Je les baptiſai tous, & ne les

quittai que le soir pour aller rejoindre l'Empereur ; mais je leur laissai le Catéchiste, avec plusieurs livres sur la Religion, que j'avois apportés.

Un mois après, ces nouveaux fideles me députerent un d'entr'eux à *Ge-ho-ell*, où j'étois alors, pour m'avertir qu'un de leurs Mandarins avoit pris la résolution de les faire tous renoncer à la loi sainte qu'ils avoient embrassée ; que ses caresses & ses menaces ayant été inutiles, il en étoit venu à des traitemens très-inhumains ; qu'il pouvoit impunément les meurtrir de coups, puisqu'il étoit leur Capitaine ; mais que quand on devroit les faire expirer dans les plus cruels tourmens, ils étoient tous résolus de perdre la vie plutôt que la foi. « Ce ne sont point » les mauvais traitemens que nous crai- » gnons, m'ajoutoient-ils dans la lettre » qu'ils m'écrivoient ; mais ce qui nous » fait une peine que nous ne pouvons » vous exprimer, c'est que nos compa- » gnons, encore infideles, ne veulent » plus entendre nos exhortations, de » peur d'être traités comme nous le » sommes. Nous vous conjurons donc » de parler au fils du *Ma-li-tou*, notre » Général, afin qu'il adoucisse cet enne- » mi déclaré de notre sainte Religion ».

J'allai les revoir à mon retour : tous ſe confeſſerent avec une ferveur digne des plus anciens Chrétiens ; je leur fis une longue exhortation, à la fin de laquelle ils me préſenterent vingt de leurs compagnons, qui étoient bien inſtruits, & que je baptiſai. Ils me prierent enſuite d'établir parmi eux une Confrérie, & de mettre à la tête ceux que je jugerois les plus capables de les inſtruire, & de veiller ſur leur conduite. Ils avoient déja écrit chacun leurs ſuffrages dans de petits billets cachetés ſéparément. J'ouvris ces billets, & je trouvai que leur choix étoit fort ſage, car ils nommoient les trois plus fervents, qui étoient les mieux inſtruits, & qui avoient le plus de loiſir pour vaquer à cette bonne œuvre. Je confirmai leur choix, & comme ils ſont fort reſſerrés dans la petite maiſon où ils s'aſſemblent, ils me propoſerent d'en acheter une autre, où ils puſſent tenir plus commodément leurs aſſemblées. Je leur donnai pour cela cinquante taels ; ils fourniront le reſte, & j'eſpere que dans peu de temps il y aura, là une Chrétienté nombreuſe.

Pendant environ trois mois que nous demeurâmes à *Ge-ho-éll*, je raſſemblai les Chrétiens de différentes provinces, qui

s'y étoient rendus pour le commerce. Ils se confefferent tous jusqu'à trois fois, mais je ne pus jamais trouver d'endroit propre à leur dire la messe. Je baptisai là environ seize personnes; voilà ce qu'il y a eu pour moi de consolant dans mon voyage, qui d'ailleurs n'avoit rien que de pénible.

On a baptisé cette année dans notre église cent trente-neuf adultes, & huit cens vingt-neuf petits enfans, dont la plupart étoient exposés dans les rues. Les Peres du College qui sont auprès des portes de la ville, où l'on expose un plus grand nombre de ces enfans, en ont baptisé plus de trois mille. Ce que j'ai l'honneur de vous mander doit vous faire comprendre le bien solide que procurent les personnes charitables d'Europe, qui entretiennent ici des Catéchistes employés uniquement à cette fonction.

LETTRE

Du Pere Jartoux, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Procureur Général des Miſſions des Indes & de la Chine.

A Peking, le 12 d'avril 1711.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

La carte de Tartarie, que nous faiſons par ordre de l'Empereur de la Chine, nous a procuré l'occaſion de voir la fameuſe plante de *gin-ſeng*, ſi eſtimée à la Chine, & peu connue en Europe. Vers la fin de juillet de l'année 1709, nous arrivâmes à un village qui n'eſt éloigné que de quatre petites lieues du Royaume de Corée, & qui eſt habité par les Tartares qu'on nomme *Calca-tatze*. Un de ces Tartares alla chercher ſur les montagnes voiſines quatre plantes de *gin-ſeng*, qu'il nous apporta toutes entieres dans un panier. J'en pris une au haſard que je deſſinai dans toutes ſes

dimensions, le mieux qu'il me fut possible. Je vous en envoye la figure que j'expliquerai à la fin de cette lettre.

Les plus habiles Médecins de la Chine ont fait des volumes entiers sur les propriétés de cette plante; ils la font entrer dans presque tous les remedes qu'ils donnent aux grands Seigneurs; car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remede souverain pour les épuisemens causés par des travaux excessifs de corps ou d'esprit, qu'elle dissout les flegmes, qu'elle guérit la foiblesse des poulmons & la pleuresie, qu'elle arrête les vomissemens, qu'elle fortifie l'orifice de l'estomac & ouvre l'appétit, qu'elle dissipe les vapeurs, remédie à la respiration foible & précipitée en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les esprits vitaux, & produit de la lymphe dans le sang; enfin qu'elle est bonne pour les vertiges & les éblouissemens, & qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut gueres s'imaginer que les Chinois & les Tartares fissent un si grand cas de cette racine, si elle ne produisoit constamment de bons effets. Ceux même qui se portent bien, en usent

ſouvent pour ſe rendre plus robuſtes. Pour moi je ſuis perſuadé qu'entre les mains des Européens qui entendent la Pharmacie, ce ſeroit un excellent remede, s'ils en avoient aſſez pour en faire les épreuves néceſſaires, pour en examiner la nature par la voie de la Chymie, & pour l'appliquer dans la quantité convenable, ſuivant la nature du mal, auquel elle peut être ſalutaire.

Ce qui eſt certain, c'eſt qu'elle ſubtiliſe le ſang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digeſtion, & qu'elle fortifie d'une maniere ſenſible. Après avoir deſſiné celle que je décrirai dans la ſuite, je me tâtai le pouls pour ſçavoir en quelle ſituation il étoit: je pris enſuite la moitié de cette racine toute crue, ſans aucune préparation, & une heure après je me trouvai le pouls beaucoup plus plein & plus vif, j'eus de l'appétit, je me ſentis beaucoup plus de vigueur, & une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant.

Cependant je ne fis pas grand fond ſur cette épreuve, perſuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous prîmes ce jour-là. Mais quatre jours après me trouvant ſi fatigué & ſi épuiſé de

travail, qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval ; un Mandarin de notre troupe qui s'en apperçut, me donna une de ces racines : j'en pris sur-le-champ la moitié, & une heure après je ne ressentis plus de foiblesse. J'en ai usé ainsi plusieurs fois depuis ce temps-là, & toujours avec le même succès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche, & sur-tout les fibres que je mâchois, produisoient à-peu-près le même effet.

Nous nous sommes souvent servi de feuilles de *gin-seng* à la place de thé, ainsi que font les Tartares, & je m'en trouvois si bien, que je préférerois, sans difficulté, cette feuille à celle du meilleur thé. La couleur en est aussi agréable, & quand on en a pris deux ou trois fois, on lui trouve une odeur & un goût qui font plaisir.

Pour ce qui est de la racine, il faut la faire bouillir un peu plus que le thé, afin de donner le temps aux esprits de sortir ; c'est la pratique des Chinois, quand ils en donnent aux malades, & alors ils ne passent gueres la cinquieme partie d'une once de racine seche. A l'égard de ceux qui sont en santé, & qui n'en usent que par précaution, ou pour quelque legere incommodité, je ne vou-

drois pas que d'une once ils en fiſſent moins de dix priſes, & je ne leur conſeillerois pas d'en prendre tous les jours. Voici de quelle maniere on la prépare : on coupe la racine en petites tranches qu'on met dans un pot de terre bien verniſſé, où l'on a verſé un demi-ſeptier d'eau. Il faut avoir ſoin que le pot ſoit bien fermé : on fait cuire le tout à petit feu ; & quand de l'eau qu'on y a mis, il ne reſte que la valeur d'un gobelet, il faut y jetter un peu de ſucre, & la boire ſur-le-champ. On remet enſuite autant d'eau ſur le marc, on le fait cuire de la même maniere, pour achever de tirer tout le ſuc, & ce qui reſte des parties ſpiritueuſes de la racine. Ces deux doſes ſe prennent, l'une le matin, & l'autre le ſoir.

A l'égard des lieux où croît cette racine, en attendant qu'on les voye marqués ſur la nouvelle carte de Tartarie, dont nous envoyerons une copie en France, on peut dire en général que c'eſt entre le trente-neuvieme & le quarante-ſeptieme degré de latitude boréale, & entre le dixieme & le vingtieme degré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Peking. Là ſe découvre une longue ſuite de

montagnes, que d'épaiſſes forêts, dont elles ſont couvertes & environnées, rendent comme impénétrables. C'eſt ſur le penchant de ces montagnes & dans ces forêts épaiſſes, ſur le bord des ravines ou autour des rochers, aux pieds des arbres & au milieu de toute ſorte d'herbes que ſe trouve la plante de *ging-ſeng*. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fond des ravines, ni dans les lieux trop découverts. Si le feu prend à la forêt & la conſume, cette plante n'y reparoît que trois ou quatre ans après l'incendie, ce qui prouve qu'elle eſt ennemie de la chaleur, auſſi ſe cache-t-elle du ſoleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire, que s'il s'en trouve en quelque autre pays du monde, ce doit être principalement en Canada (1), dont les forêts & les montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, reſſemblent aſſez à celles-ci.

Les endroits où croît le *ginſeng*, ſont tout-à-fait ſéparés de la province de

(1) On en a effectivement découvert dans les forêts du Canada, dont on fit d'abord beaucoup de bruit; mais cette premiere vogue ne s'eſt pas ſoutenue.

Quan-tong, appellée *Leaotong* dans nos anciennes cartes, par une barriere de pieux de bois qui renferme toute cette province, & aux environs de laquelle des Gardes rôdent continuellement pour empêcher les Chinois d'en sortir, & d'aller chercher cette racine. Cependant, quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inspire aux Chinois le secret de se glisser dans ces déserts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre la liberté & le fruit de leurs peines, s'ils sont surpris en sortant de la province, ou en y rentrant. L'Empereur souhaitant que les Tartares profitassent de ce gain, préférablement aux Chinois, avoit donné ordre, cette même année 1709, à dix mille Tartares, d'aller ramasser eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de *ginseng*, à condition que chacun d'eux en donneroit à Sa Majesté deux onces du meilleur, & que le reste seroit payé au poids d'argent fin. Par ce moyen, on comptoit que l'Empereur en auroit cette année environ vingt mille livres Chinoises, qui ne lui coûteroient guere que la quatriéme partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrâmes par hasard quelques-uns de ces Tartares au milieu

de ces affreux déserts. Leurs Mandarins qui n'étoient pas éloignés de notre route, vinrent, les uns après les autres, nous offrir des bœufs pour notre nourriture, selon le commandement qu'ils en avoient reçu de l'Empereur.

Voici l'ordre que garde cette armée d'herboristes. Après s'être partagé le terrein, selon leurs étendarts, chaque troupe, au nombre de cent, s'étend sur une même ligne jusqu'à un terme marqué, en gardant de dix en dix une certaine distance : ils cherchent ensuite avec soin la plante dont il s'agit, en avançant insensiblement sur un même romb ; (1) &, de cette maniere, ils parcourent, durant un certain nombre de jours, l'espace qu'on leur a marqué. Dès que le terme est expiré, les Mandarins placés avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paître les chevaux, envoient visiter chaque troupe pour lui intimer leurs ordres, & pour s'informer si le nombre est complet. En cas que quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, ou pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le cherche un

(1) Suivre le même romb, c'est suivre la même direction de vent.

jour ou deux, après quoi on recommence de meme qu'auparavant.

Ces pauvres gens ont beaucoup à souffrir dans cette expédition : ils ne portent ni tentes, ni lits, chacun d'eux étant assez chargé de sa provision de millet rôti au four, dont il se doit nourrir tout le temps du voyage. Ainsi ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelque arbre, se couvrant de branches, ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les Mandarins leur envoient de temps en temps quelques pieces de bœuf ou de gibier qu'ils dévorent, après les avoir montrées un moment au feu. C'est ainsi que ces dix mille hommes ont passé six mois de l'année : ils ne laissent pas, malgré ces fatigues, d'être robustes, & de paroître bons soldats. Les Tartares qui nous escortoient, n'étoient guere mieux traités, n'ayant que les restes d'un bœuf qu'on tuoit chaque jour, & qui devoit servir auparavant à la nourriture de cinquante personnes.

Pour vous donner maintenant quelque idée de cette plante, dont les Tartares & les Chinois font un si grand cas, je vais expliquer la figure de celle que je vous envoie, & que j'ai dessinée avec

le plus d'exactitude qui m'a été possible.

A. représente la racine dans sa grosseur naturelle. Quand je l'eus lavée, elle étoit blanche & un peu raboteuse, comme le sont d'ordinaire les racines des autres plantes.

B. C. C. D. représentent la tige dans toute sa longueur & son épaisseur : elle est toute unie, & assez ronde ; sa couleur est d'un rouge un peu foncé, excepté vers le commencement *B.* où elle est plus blanche, à cause du voisinage de la terre.

Le point *D.* est une espece de nœud formé par la naissance des quatre branches qui en sortent comme d'un centre, & qui s'écartent ensuite également l'une de l'autre, sans sortir d'un même plan. Le dessous de la branche est d'un verd tempéré de blanc : le dessus est assez semblable à la tige, c'est-à-dire, d'un rouge foncé, tirant sur la couleur de mûre. Les deux couleurs s'unissent ensuite par les côtés avec leur dégradation naturelle. Chaque branche a cinq feuilles de la grandeur & de la figure qui se voit dans la planche. Il est à remarquer que ces branches s'écartent également l'une de l'autre, aussi-bien que de l'horison, pour remplir avec

Plante de Gin-seng.

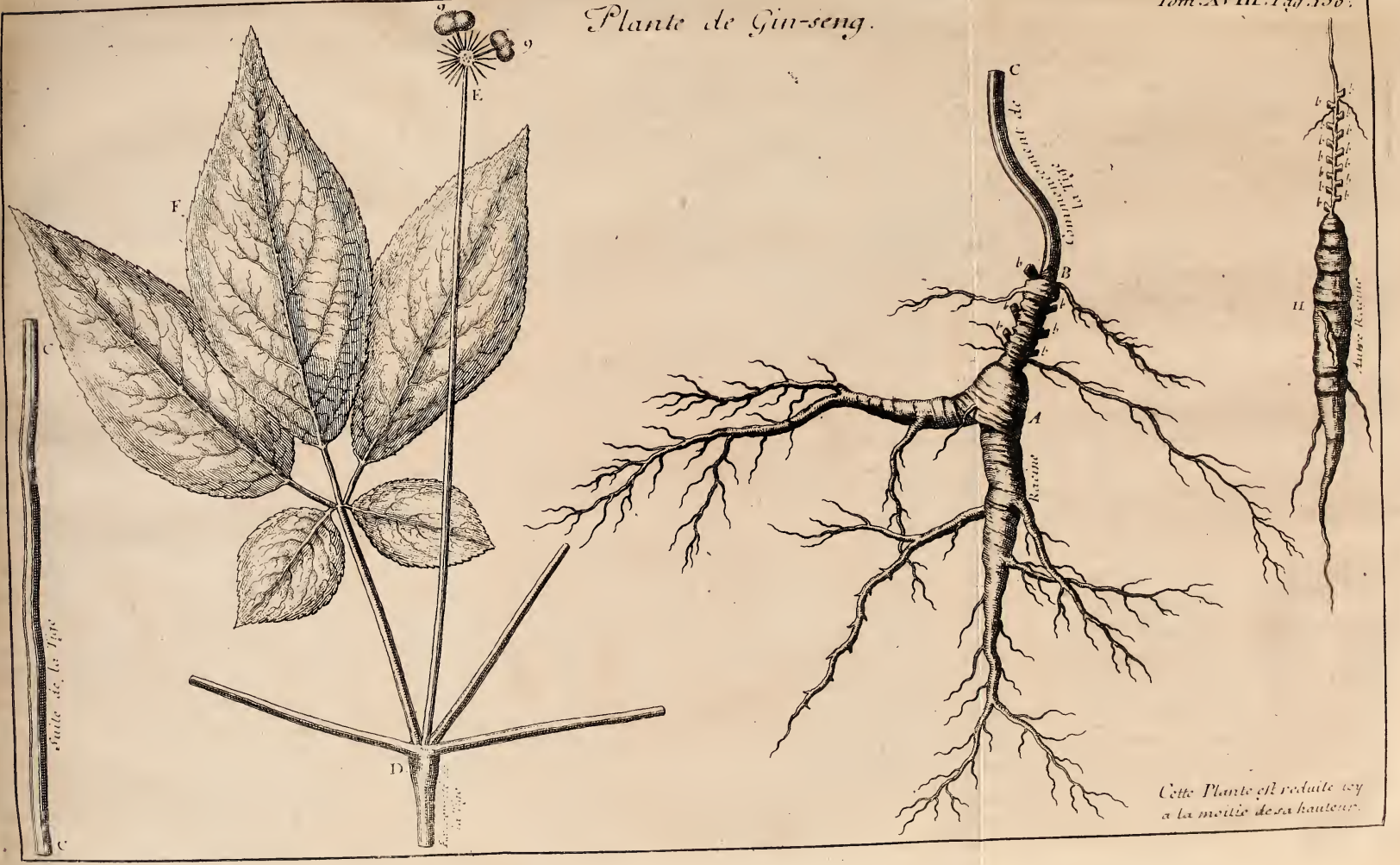

Cette Plante est reduite icy à la moitié de sa hauteur.

RPJCB

leurs feuilles un eſpace rond à peu près parallele au plan du ſol.

Quoique je n'aie deſſiné exactement que la moitié d'une de ces feuilles *F*, on peut aiſément concevoir & achever toutes les autres ſur le plan de cette partie. Je ne ſçache point avoir jamais vu de feuilles de cette grandeur, ſi minces & ſi fines : les fibres en ſont très-bien diſtinguées ; elles ont par-deſſus quelques petits poils un peu blancs. La pellicule qui eſt entre les fibres, s'éleve un peu vers le milieu au-deſſus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feuille eſt d'un verd obſcur par-deſſus, & par-deſſous d'un verd blanchâtre & un peu luiſant. Toutes les feuilles ſont dentelées, & les denticules en ſont aſſez fines.

Du centre *D*. des branches de cette plante, s'élevoit une ſeconde tige *D. E.* fort droite & fort unie, tirant ſur le blanc depuis le bas juſqu'en haut, dont l'extrémité portoit un bouquet de fruit fort rond & d'un beau rouge. Ce bouquet étoit compoſé de vingt-quatre fruits : j'en ai ſeulement deſſiné deux dans leur grandeur naturelle, que j'ai marqués dans ces deux chiffres 9. 9. La peau rouge qui enveloppe ce fruit, eſt

fort mince & très-unie : elle couvre une chaire blanche & un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles (car il s'en trouve de simples) ils avoient chacun deux noyaux mal polis, de la grosseur & de la figure de nos lentilles ordinaires, séparés néanmoins l'un de l'autre, quoique posés sur le même plan (1). Chaque fruit étoit porté par un filet uni, égal de tous côtés, assez fin, & de la couleur de celui de nos petites cerises rouges. Tous ces filets sortoient d'un même centre, & s'écartant en tous sens comme les rayons d'une sphere, ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoient. Ce fruit n'est pas bon à manger : le noyau ressemble aux noyaux ordinaires; il est dur, & renferme le germe. Il est toujours posé dans le même plan que le filet qui porte le fruit. Delà vient que ce fruit n'est pas rond, & qu'il est un peu applati des deux côtés. S'il est double, il a une espece d'enfoncement au milieu dans l'union des deux parties qui le composent: il a aussi une petite barbe diamétrale-

(1) Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles, il est presque par-tout également épais.

ment oppoſée au filet auquel il eſt ſuſpendu. Quand le fruit eſt ſec, il n'y reſte que la peau toute ridée qui ſe cole ſur les noyaux : elle devient alors d'un rouge obſcur & preſque noir.

Au reſte cette plante tombe & renaît tous les ans. On connoît le nombre de ſes années par le nombre des tiges qu'elle a déja pouſſées, dont il reſte toujours quelque trace ; comme on le voit marqué dans la figure par les petits caracteres *b. b. b.* Par-là on voit que la racine *A.* étoit dans ſa ſeptieme année, & que la racine *H.* étoit dans ſa quinzieme.

Au regard de la fleur, comme je ne l'ai pas vue, je ne puis en faire la deſcription : quelques-uns m'ont dit qu'elle étoit blanche & fort petite. D'autres m'ont aſſuré que cette plante n'en avoit point, & que perſonne n'en avoit jamais vu. Je croirois plutôt qu'elle eſt ſi petite & ſi peu remarquable, qu'on n'y fait pas d'attention ; & ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt que ceux qui cherchent le *ginſeng*, n'ayant en vue que la racine, mépriſent & rejettent d'ordinaire tout le reſte comme inutile.

Il y a des plantes qui, outre le bouquet des fruits que j'ai décrits ci-deſſus, ont encore un ou deux fruits tout-à-fait

ſemblables aux premiers, ſitués à un pouce, ou à un pouce & demi au-deſſous du bouquet : & alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire de vent que ces fruits indiquent, parce qu'on ne manque gueres de trouver encore cette plante à quelque pas de là ſur ce même romb, ou aux environs. La couleur du fruit, quand il en a, diſtingue cette plante de toutes les autres, & la fait remarquer d'abord : mais il arrive ſouvent qu'elle n'en a point, quoique la racine ſoit fort ancienne. Telle étoit celle que j'ai marquée dans la figure par la lettre *H.*, qui ne portoit aucun fruit, bien qu'elle fût dans ſa quinzieme année.

Comme on a eu beau ſemer la graine, ſans que jamais on l'ait vu pouſſer, il eſt probable que c'eſt ce qui a donné lieu à cette fable qui a cours parmi les Tartares. Ils diſent qu'un oiſeau la mange dès qu'elle eſt en terre ; que ne la pouvant digérer, il la purifie dans ſon eſtomac ; & qu'elle pouſſe enſuite dans l'endroit où l'oiſeau la laiſſe avec ſa fiente. J'aime mieux croire que ce noyau demeure fort long-temps en terre avant que de pouſſer aucune racine : & ce ſentiment me paroît fondé ſur ce qu'on

trouve de ces racines qui ne ſont pas plus longues, & qui ſont moins groſſes que le petit doigt, quoiqu'elles aient pouſſé ſucceſſivement plus de dix tiges en autant de différentes années.

Quoique la plante que j'ai décrite, eût quatre branches, on en trouve néanmoins qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois, quelques-unes qui en ont cinq, ou même ſept, & celles-ci ſont les plus belles. Cependant chaque branche a toujours cinq feuilles, de même que celle que j'ai deſſinée, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelqu'accident. La hauteur des plantes eſt proportionnée à leur groſſeur & au nombre de leurs branches. Celles qui n'ont point de fruits, ſont d'ordinaire petites & fort baſſes.

La racine la plus groſſe, la plus uniforme, & qui a moins de petits liens, eſt toujours la meilleure. C'eſt pourquoi celle qui eſt marquée par la lettre *H.* l'emporte ſur l'autre. Je ne ſçai pourquoi les Chinois l'ont nommée *ginſeng*, qui veut dire, *repréſentation de l'homme*: je n'en ai point vu qui en approchât tant ſoit peu; & ceux qui la cherchent de profeſſion, m'ont aſſuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui euſſent

de la reſſemblance avec l'homme, qu'on en trouve parmi les autres racines, qui ont quelquefois par haſard des figures aſſez bizarres. Les Tartares l'appellent, avec plus de raiſon, *orhota*, c'eſt-à-dire, *la premiere des plantes*.

Au reſte, il n'eſt pas vrai que cette plante croiſſe à la Chine, comme le dit le Pere Martini, ſur le témoignage de quelques livres Chinois, qui l'ont fait croître dans la Province de Peking ſur les montagnes d'*Yong-pinfou*. On a pu aiſément s'y tromper, parce que c'eſt-là qu'elle arrive, quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chercher cette plante, n'en conſervent que la racine ; & ils enterrent dans un même endroit tout ce qu'ils en peuvent amaſſer durant dix ou quinze jours. Ils ont ſoin de bien laver la racine, & de la nettoyer, en ôtant avec une broſſe tout ce qu'elle a de matiere étrangere. Ils la trempent enſuite un inſtant dans de l'eau preſque bouillante, & la font ſécher à la fumée d'une eſpece de millet jaune, qui lui communique un peu de ſa couleur. Le millet renfermé dans un vaſe avec un peu d'eau, ſe cuit à un petit feu : les racines couchées ſur de petites traverſes

de bois au-deſſus du vaſe, ſe ſechent peu-à-peu ſous un linge, ou ſous un autre vaſe qui les couvre. On peut auſſi les ſécher au ſoleil, ou même au feu: mais bien qu'elles conſervent leur vertu, elles n'ont pas cette couleur que les Chinois aiment. Quand les racines ſont ſeches, il faut les tenir renfermées dans un lieu qui ſoit auſſi bien ſec, autrement elles ſeroient en danger de ſe pourrir, ou d'être rongées des vers.

Je ſouhaite, mon Révérend Pere, que la deſcription que je viens de faire du *gin-ſeng*, ſi eſtimé dans cet Empire, vous faſſe plaiſir, & à ceux à qui vous en ferez part. Nous ſommes ſur le point d'aller en Tartarie pour en achever la carte, car nous avons encore le nord-oueſt & l'oueſt à faire. Je vous enverrai, le plutôt qu'il me ſera poſſible, la carte de la province de Pekin, appellée par le Pere Martini, *pekeli*; &, par les Chinois, *tcheli* ou bien *lipafou*. Je me recommande à vos ſaints ſacrifices, & ſuis avec bien du reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere Dentrecolles, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Procureur des Miſſions de la Chine & des Indes.

A Jao-tcheou, ce 27 août 1712.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

J'ai différé juſqu'ici à vous écrire, dans l'eſpérance que je recevrois des autres Miſſionnaires les nouvelles qui regardent leurs Miſſions : mais leurs lettres n'étant point encore arrivées, & la crainte de manquer l'occaſion des vaiſſeaux qui partent, m'obligent de me borner à ce qui concerne l'état préſent des deux égliſes de *Jao-tchéou*, & de *King-te-ching*, dont le Seigneur a bien voulu me confier la conduite. Graces à ſa miſéricorde, cette Chrétienté s'augmente de jour en jour : j'ai conféré cette année le baptême à près de 80 Adultes, dont pluſieurs commencent déja à faire goûter le Chriſtianiſme en

en divers endroits. J'eſpère en baptiſer encore un grand nombre dans la route que je dois tenir d'ici à *Kieou Kiang.*

La foi de mes Néophytes a été éprouvée cette année par une nouvelle perſécution qui leur a été ſuſcitée au ſujet du culte des idôles : quelques-uns d'eux ont été chargés de chaînes, d'autres ont été bâtonnés. Il y en a eu qui ont ſouffert avec une fermeté digne des premiers ſiécles, la perte de leurs biens, & beaucoup d'autres mauvais traitemens, parce qu'ils avoient embraſſé le Chriſtianiſme, ou qu'ils avoient contribué à la converſion de leurs amis. Cependant le nom Chrétien n'en a point été deshonoré, & la Religion n'a rien perdu de l'eſtime qu'on avoit pour elle.

J'attribue cette protection particuliere de Dieu, à la ferveur & à la piété des nouveaux fideles. Vous en ſeriez ſurpris & édifié, mon Révérend Pere, ſi vous en étiez témoin. Un Miſſionnaire que j'ai eu chez moi pendant quelques jours, en a été extrêmement touché : ce ne ſont point de ſimples Chrétiens, me diſoit-il, ce ſont des modeles de la plus haute vertu. Il eſt vrai que je trouve en la plupart une délicateſſe de conſcience, une horreur des moindres

fautes, un amour des souffrances, une assiduité à fréquenter les sacremens, une charité pour le prochain, qui me rendent bien légeres toutes les peines de ma Mission. Il n'y en a gueres parmi eux qui ne se préparent à la communion par un jour de jeûne : j'en ai vu qui se disposoient à célébrer la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, par huit jours de jeûne, & cela afin d'obtenir par son entremise la grace de surmonter une passion qui les dominoit.

Je ne pus me rendre que la veille de Noël à mon église de *Jao-tcheou :* à peine y fus-je arrivé, qu'il me fallut aller chez un Chrétien qui étoit à l'extrémité, & qui depuis quatre jours demandoit sans cesse de mes nouvelles. Ma présence redonna des forces à ce pauvre moribond : il me témoigna sa joie par ses larmes, & par les continuelles actions de grace qu'il rendoit au Seigneur, de ce qu'il m'avoit fait venir à temps pour l'aider à mourir saintement. Je le confessai ; je lui donnai le viatique & l'extrême-onction, peu après je fis la recommandation de l'ame, & il expira la nuit suivante. Un des grands obstacles qu'il eut à surmonter pour sa conversion, fut de chasser une

concubine qu'il regardoit, ſelon les loix de l'Empire, comme ſa ſeconde femme; quoiqu'il n'eût des enfans que de celle-là, il n'héſita pas à la renvoyer, auſſi-tôt qu'on lui fit entendre que c'étoit une condition néceſſaire pour recevoir le baptême.

La nuit de Noël ſe paſſa dans les exercices ordinaires de la piété Chrétienne. Je fus infiniment conſolé de la ferveur d'un grand nombre de Catéchumenes qu'on me préſenta pour le baptême. Je ne différai point à leur accorder une grace qu'ils me demandoient avec larmes, & à laquelle ils s'étoient diſpoſés par les plus ſaintes pratiques de la Religion, en quoi ils ne cédoient pas aux plus anciens fideles.

Les faveurs extraordinaires que Dieu a fait à pluſieurs de mes Néophytes, & qu'ils regardent comme de véritables miracles, ont beaucoup ſervi à la converſion de quelques infideles. Outre les guériſons ſurprenantes qu'on ne peut attribuer qu'à l'eau bénite, ou à l'invocation dû ſaint nom de Dieu, la maniere dont la famille d'un fervent Chrétien a été délivrée d'un incendie, a quelque choſe d'extraordinaire. Tout le monde dormoit profondément; le feu,

qu'un jeune enfant avoit mis par mégarde à la maison, commençoit à gagner de tous côtés, lorsque la femme d'un Chrétien se sentit frappée rudement, & s'éveillant en sursaut, elle jetta de grands cris qui réveillerent toute sa famille. On s'apperçut alors du danger où l'on se trouvoit, & on eut le temps d'éteindre les flammes, qui faisoient déja un si grand ravage, qu'un peu plus tard on n'auroit jamais pu y apporter de remede.

Que ce soit là un effet miraculeux de la protection de Dieu sur cette famille, comme le pensent nos Néophytes, & comme je le crois aussi bien qu'eux, c'est sur quoi je ne veux point appuyer : je suis bien plus touché des miracles sensibles que la grace opére dans certaines ames. J'en ai fait depuis peu l'expérience en conférant le baptême à un pauvre artisan, homme grossier, d'un naturel dur, & qui avoit, je ne sçai quoi de féroce. Je n'aurois jamais cru trouver tant de lumieres, ni de si tendres sentimens pour Dieu, dans un homme de ce caractere. Je l'avois conduit à l'église, où je le laissai seul pendant quelque temps pour se préparer à la grace du baptême. Quand je revins

le trouver pour commencer la cérémonie, il étoit proſterné au pied de l'autel, le viſage baigné de larmes, & ne me répondoit que par des paroles entremêlées de ſoupirs & de ſanglots. Je vous avoue, mon Révérend Pere, que ce ſpectacle m'attendrit : les Chrétiens qui m'accompagnoient en furent ſi frappés, qu'ils lui donnerent le ſurnom de Contrit. Après que la cérémonie fut achevée, un d'eux l'aborda pour le prier de lui faire part des ſaintes penſées qui lui avoient fait répandre tant de larmes : » Trois vues différentes, lui répondit-» il, m'ont pénétré de douleur : la vue » de mes péchés, que Dieu vouloit » bien me pardonner : la vue des flam-» mes de l'enfer, que les eaux du bap-» tême alloient éteindre ; la vue de » Jeſus-Chriſt étendu ſur une croix qui » me délivroit par ſes douleurs des » peines éternelles. J'avois compaſſion » de moi, ajouta-t-il, j'avois compaſ-» ſion de Jeſus-Chriſt ». Il n'y a certainement que la grace qui ait pu produire dans le cœur de ce Catéchumene une dévotion auſſi affectueuſe que celle qu'il fit paroître : mais l'Eſprit-ſaint ſouffle où il veut, & il ſçait quand il

lui plaît, amollir les cœurs les plus insensibles.

C'est principalement dans les retraites spirituelles que nous faisons faire depuis peu d'années à nos Néophytes, qu'ils ressentent les plus fortes impressions de la grace. Le Pere de Chavagnac est le premier à qui la pensée soit venue de donner les exercices aux Chinois, selon la méthode de saint Ignace, de même qu'il se pratique dans quelques provinces de France, sur-tout en Bretagne, où ces saints exercices ont beaucoup servi à la réformation des mœurs, & à la sanctification des peuples de cette belle Province. C'est aussi à l'exemple de ce zélé Missionnaire que j'ai fait faire cette année trois retraites à mes Chrétiens; deux à *Jao-tchéou*, & une à *Kin-te-tching*. Permettez-moi de vous en faire le détail, mon Révérend Pere, je me flatte que vous serez édifié, & de l'ordre qui se garde dans ces sortes de retraites, & des sentimens de pénitence & de componction qu'elles inspirent aux nouveaux fideles, & des fruits qu'ils en retirent pour avancer de plus en plus dans les voies de la perfection.

Voici d'abord la méthode que j'observe pendant les huit jours que dure

la retraite : ceux qui y ſont admis, ce qu'ils regardent comme une grande grace, ſe rendent au jour marqué dans mon égliſe : quand ils ſont tous aſſemblés, je leur fais un diſcours, où je leur expoſe la fin de la retraite, combien il leur importe de la bien faire, les ſecours & les moyens qu'ils y ont pour aſſurer leur ſalut, les réglemens qu'il leur faut obſerver, le ſilence & le recueillement dans lequel ils doivent paſſer ces ſaints jours, afin que huit jours de pénitence réparent tant d'années criminelles, & les rempliſſent de ferveur pour le reſte des années qu'ils ont à vivre.

L'entretien fini, ſe fait la priere, qui conſiſte à réciter l'acte de contrition trois fois, lentement, & à voix baſſe, mettant une pauſe conſidérable entre chaque fois qu'on le récite. Après quoi ils viennent modeſtement l'un après l'autre au pied de l'autel, où je leur diſtribue à chacun un crucifix, l'image de la ſainte Vierge, & des inſtrumens de pénitence à ceux qui en demandent, les avertiſſant d'en faire un auſſi ſaint uſage qu'ont fait ceux qui les ont précédés dans de ſemblables retraites. Je les conduis enſuite dans leur chambre : comme le lo-

gement me manque, je suis obligé de les mettre plusieurs ensemble dans la même chambre. La nourriture, pour laquelle je ne prends rien d'eux, est fort frugale, & proportionnée au peu qu'on me fournit chaque année. Les bénédictions que Dieu répand sur ces saints exercices, me dédommagent avec usure de ce que je puis souffrir par le retranchement des dépenses nécessaires pour ma personne. Mais il est certain que si les secours temporels étoient plus abondans, on feroit des biens infinis qu'on ne fait pas, quelque zèle & quelque bonne volonté qu'on ait d'ailleurs. C'est peut-être là la seule peine que ressente un Missionnaire.

Mon principal soin, pendant tout le temps de la retraite, est d'occuper continuellement ceux qui la font, en variant le plus qu'il m'est possible les exercices de chaque jour. Ces exercices consistent en des méditations sur les grandes vérités du Christianisme & sur les principaux mysteres de la religion; en des exhortations sur les commandemens de Dieu, sur la confession & la communion, sur la patience dans les adversités, sur le soin de sanctifier les actions les plus communes, & sur le

zèle pour le salut de leurs freres. Je leur fais faire aussi de fréquens actes de foi sur tous les articles de notre croyance, en les parcourant l'un après l'autre ; ce qui les dispose à la cérémonie, dans laquelle ils renouvellent les promesses qu'ils ont faites au baptême.

J'ajoute à cela l'explication des tableaux, qui représentent les différens états du pécheur & du juste pendant cette vie, & après la mort. Vous sçavez quel est le fruit que produit cet exercice si ordinaire dans les retraites de Bretagne ; il fait la même impression sur nos Néophytes, & je suis persuadé que c'est un des plus utiles de la retraite. Enfin, leurs repas sont suivis chacun d'un entretien particulier, qui tient lieu de récréation. Dans ces sortes d'entretiens je leur rapporte quelques exemples de l'écriture, ou différens traits de l'histoire ecclésiastique, qui ont le plus de conformité avec les vérités qu'ils ont méditées pendant le jour. Ces vérités, ainsi réduites en pratique, ajoutent l'exemple à la conviction, & servent à les affermir davantage dans les résolutions qu'ils ont prises à la fin de leur méditation. Le temps qu'ils ont de libre entre les exercices publics, s'emploie

ou à lire un livre de piété, ou à mettre sur le papier les bonnes pensées que Dieu leur inspire, ou à préparer leur confession générale. Par ce moyen, il n'y a pas un seul moment de vuide dans la journée, & la variété qui se trouve dans tous ces exercices qui se succedent les uns aux autres, leur fait passer tout ce saint temps avec une rapidité dont ils sont eux-mêmes surpris.

La communion de la retraite se fait en forme d'amende honorable, pour réparer en quelque sorte les fautes qu'ils auroient pu commettre, en n'apportant point à la sainte table les dispositions que demande la participation du corps de Jesus-Christ. Leur coutume à présent est de venir certains jours à l'église pour se prosterner dans l'endroit où se donne la communion, & se préparer à une action si sainte par différens actes de foi, d'humilité & d'amour de Dieu.

Un des exercices qui m'a paru faire le plus d'impression, est l'adoration de la croix. Comme ce fut durant la semaine sainte que je donnai la premiere retraite, cette cérémonie s'y trouva naturellement, & je m'apperçus que les cœurs étant beaucoup mieux disposés qu'à l'ordinaire, les sentimens de douleur & de

componction étoient auſſi beaucoup plus vifs. En ſe proſternant aux pieds du crucifix pour l'adorer, ils l'arroſoient d'un torrent de larmes ; l'égliſe retentiſſoit de toutes parts de ſoupirs & de ſanglots. Ce ſpectacle me toucha de telle ſorte, que je fus contraint d'interrompre de temps en temps l'office du vendredi ſaint, j'eus même de la peine à l'achever. C'eſt ce qui m'a fait prendre la réſolution de ne jamais omettre cette cérémonie en quelque temps que ſe faſſe la retraite. Je la place à la fin de la méditation, qui ſe fait ſur la paſſion du Sauveur.

Enfin, la retraite finit par une derniere pratique qui en eſt comme la concluſion. C'eſt une proteſtation qu'ils font par écrit de n'oublier jamais les graces qu'ils ont reçues dans ce ſaint temps, & d'y correſpondre avec toute la fidélité dont ils ſont capables ; de haïr tout le reſte de leur vie ce qu'ils ont haï pendant leur retraite ; de n'eſtimer que ce qu'ils y ont eſtimé, & de reconnoître par une vie fervente l'amour infini que Jeſus-Chriſt a pour eux. Chacun met au bas de cet écrit ſes réſolutions principales ; ils doivent le porter ſur eux toutes les fois qu'ils approchent des ſacremens ;

& s'ils viennent à mourir, on l'enferme avec eux dans le même cercueil. Cette penſée les frappe, & les avertit dans l'occaſion d'être fideles à obſerver ce qu'ils ont promis au temps de la retraite.

Vous jugez bien, mon Révérend Pere, qu'un Miſſionnaire ne peut guere donner ces ſortes de retraites ſans beaucoup de fatigues; mais toutes les peines qu'il prend ſont bien adoucies par les conſolations intérieures dont il eſt rempli, lorſqu'il voit une troupe de Chrétiens livrés par la grace à l'eſprit de pénitence & de componction, & qu'il eſt obligé d'eſſuyer des larmes que la force & l'onction de la divine parole font couler avec abondance.

C'eſt ce qui m'eſt arrivé dans le ſacré tribunal; la plupart fondoient en pleurs, en s'accuſant de leurs péchés, pluſieurs revenoient juſqu'à ſix ou ſept fois dans la crainte de ne s'être pas aſſez bien expliqués; d'autres comptoient pour rien toutes leurs confeſſions précédentes, dans la penſée qu'en les faiſant, ils n'avoient pas été pénétrés d'une aſſez vive douleur: j'en ſçai pluſieurs qui terminoient chaque méditation par de ſaintes rigueurs qu'ils exerçoient ſur leur chair; j'ai été quelquefois obligé d'en renvoyer

de l'égliſe, pour les forcer à prendre un peu de repos.

Un de ces fervens Néophytes méditant la paſſion du Sauveur, apperçut un clou qui ſortoit d'une planche de ſon oratoire ; dans le deſſein d'imiter Jeſus-Chriſt ſouffrant, il s'appuya la tête ſi longtemps, & en tant de divers endroits ſur le clou, qu'il ſe fit une eſpece de couronne. Une vive douleur, de même qu'un grand amour eſt quelquefois capable de ces ſortes d'excès. Le même ſe préparant à ſa confeſſion générale, crut voir pendant la nuit ſon Ange gardien qui lui préſentoit une porcelaine, en lui diſant ces paroles : « Sou- » viens-toi d'avoir peint des figures in- » décentes ſur une pareille porcelaine ». C'étoit un péché qui lui étoit échappé de la mémoire dans ſon examen, & dont il ne s'étoit jamais confeſſé. J'ai eu beaucoup de peine à détourner un autre d'aller ſe cacher pour toujours dans le fond d'un déſert, afin de ſe mettre à couvert, diſoit-il, des tentations du monde, & de chercher un aſyle à ſa propre foibleſſe. Je ne vous parle pas des reſtitutions faites, quoique l'injuſtice fût douteuſe ; ni des réconciliations renouvellées, quoiqu'elles euſſent été déja faites.

Au reſte, mon Révérend Pere, ſi tout cela n'étoit que le fruit d'une ferveur paſſagere, je ne croirois pas devoir vous en entretenir; mais ce qu'il y a de conſolant, & ce qui fait bien ſentir combien une retraite bien faite eſt utile à la ſanctification des ames, c'eſt la conſtance avec laquelle nos Néophytes perſéverent dans la pratique de la vertu. Quelque réglée que fût cette Chrétienté, avant que j'euſſe penſé à lui procurer ce moyen de ſalut, il me ſemble qu'elle prend maintenant une face toute nouvelle; je trouve ces nouveaux fideles beaucoup plus aſſidus à l'égliſe, plus dévots envers nos ſaints myſteres, plus exacts à s'approcher des ſacremens. S'il leur arrive de tomber en quelque péché, ils s'en confeſſent auſſi-tôt, ſans différer à le faire au dimanche ſuivant. Les plus légeres fautes les alarment; ils ne manquent point de faire un quart-d'heure de méditation chaque jour, & d'examiner tous les ſoirs leur conſcience. Il y en a qui viennent paſſer un jour chaque mois à l'égliſe pour y faire une eſpece de retraite en forme de préparation à la mort. Pluſieurs ne ſe contentant pas de l'abſtinence qu'ils font le vendredi & le ſamedi, la font encore

le mercredi en l'honneur de ſaint Joſeph, que la Miſſion de la Chine a pris pour ſon patron. Je connois de jeunes artiſans, qui, pour ne pas manquer aux prieres vocales qu'ils ſe ſont preſcrites, récitent réguliérement le chapelet dans les rues en allant le matin à leur travail, & revenant le ſoir dans leur maiſon.

S'ils ſont obligés de faire quelque voyage, la premiere choſe qu'ils font à leur retour, c'eſt de venir trouver le Miſſionnaire, & de lui expoſer l'état de leur conſcience avec une candeur & une ſimplicité admirable. Un jeune homme qui avoit ſuivi ſon pere à plus de trente lieues de *Jao-tcheou*, où les affaires de ſon commerce demandoient ſa préſence, vint à l'égliſe, ſelon la coutume, dès le lendemain de ſon arrivée; je ſçavois qu'il avoit employé à la priere tous ſes momens de loiſir, que durant tout le chemin c'étoit ſon occupation ordinaire, & qu'il avoit paſſé plus de deux mois dans un jeûne continuel: je ſongeois à mettre des bornes à ſa ferveur, lorſque prévoyant ce que j'avois à lui dire, il me coupa la parole, en me répétant le mot d'un ſaint Anachorette, que j'avois rapporté dans un entretien de la retraite. Je ſuis déterminé,

me dit-il, à faire de la peine à celui qui m'en fait. Il vouloit parler de son corps. J'ai sçu encore que le même jeune homme se trouvant exposé à une tentation violente, où un de ses parens l'avoit malheureusement engagé, s'étoit sauvé de ce danger par une prompte fuite, & avoit foulé aux pieds toutes les considérations humaines pour conserver son innocence.

Tels sont les fruits de bénédiction qu'opérent les retraites dans le cœur de nos Néophytes; vous ne serez guere moins édifié du zèle qu'elles leur inspirent pour la conversion des infideles & pour le salut de leurs freres. Je me contenterai de vous en rapporter quelques exemples.

Un de ceux qui avoit fait la premiere retraite, vint m'offrir un écu pour les frais de la seconde, voulant, disoit-il, avoir part au bien qui s'y feroit. Cette somme, toute légere qu'elle vous paroisse, ne laissoit pas d'être considérable pour ce Chinois.

Mon Catéchiste se disposant à aller chez un de ses parens pour des affaires de famille, on crut que la modicité de ses gages le portoit à m'abandonner. Un fervent Chrétien vint me trouver aussi-

tôt, & me pria de lui permettre d'augmenter les gages du Catéchiſte de trois écus par an, afin de le retenir au ſervice de mon égliſe. « Je ſerai bien ré-» compenſé, m'ajouta-t-il, de cette » ſomme dont je me prive, puiſque » j'annoncerai Jeſus-Chriſt par la bouche » du Catéchiſte, & qu'un grand nom-» bre d'infideles tiendront de moi le » bonheur qu'ils auront d'être conver-» tis à la foi, & de marcher dans les » voies du ſalut ».

Un Artiſan, au ſortir de la retraite, alla à la campagne chez quelques-uns de ſes amis, où il travailla pendant du temps ſans recevoir aucun ſalaire : il réuſſit par-là dans ſon deſſein, qui étoit d'ouvrir dans ces endroits deux Chrétientés, leſquelles, dans la ſuite, pourront devenir très-nombreuſes.

Un autre a nourri pendant long-temps un Infidele qui donnoit quelque eſpérance de converſion, & qui s'eſt converti effectivement. J'en ai vu d'autres qui jeûnoient pluſieurs jours de ſuite, & qui faiſoient beaucoup d'autres auſtérités, pour obtenir de Dieu la converſion de leurs parens ou de leurs amis. Je ne finirois point, mon Révérend Pere, ſi j'entrois dans le détail de ce que le

zèle a fait entreprendre à plusieurs des Néophytes, pour gagner leurs freres à Jesus-Christ.

La dévotion au sacré cœur de Jesus, qui croît de plus en plus en France, est très-commune parmi nos Chrétiens, & produit dans leurs cœurs un grand amour pour la sainte humanité du Sauveur. Le livre qu'on a composé sur ce sujet, & qui nous a été apporté par le feu Pere de Broissia, a été traduit à Macao en Portugais : j'espére que par le moyen de cette traduction, une dévotion si solide passera jusques dans les Isles Philippines & dans l'Amérique Espagnole. J'ai envoyé un de ces livres à M. le Marquis de Puente, notre insigne bienfaiteur. Ce sont-là des particularités que je devrois peut-être me dispenser de vous écrire : je ne le fais qu'afin que dans l'occasion vous profitiez de ces connoissances, pour nous procurer un nouveau secours de prieres des personnes, qui, en France comme ici, ont une dévotion particuliere au sacré cœur de Jesus.

J'attribue encore aux prieres ferventes de nos Chrétiens, la protection toute récente que le *Tao* ou premier Mandarin, vient d'accorder à la Religion.

Ce Mandarin qui gouverne trois grandes Villes, paroît depuis long-temps goûter la doctrine de l'Evangile, & affectionner ceux qui l'embraſſent : on crut même, au commencement de ſon Mandarinat, qu'il profeſſoit le Chriſtianiſme, parce qu'on remarquoit en lui beaucoup d'intégrité, & un éloignement ſi grand de toute ſorte de ſuperſtitions, qu'il en étoit venu juſqu'à interdire quelques temples d'idoles, & à maltraiter les Bonzes; mais c'eſt un Grand du ſiécle, & il y a ſoixante ans qu'il vit dans l'infidélité; deux obſtacles qui rendent ſa converſion bien difficile. Voici l'occaſion qui nous a mérité de ſa part de nouvelles faveurs, & qui me donne lieu de croire que déſormais il emploiera ſon autorité à ſoutenir les Chrétiens contre les inſultes des Infideles.

Il y avoit plus d'un mois qu'on étoit menacé d'une ſtérilité prochaine : le ciel fut tout en feu pendant tout ce temps-là, & la ſéchereſſe devint ſi grande qu'on perdoit preſque toute eſpérance de récolte. Le Peuple & les Magiſtrats eurent recours aux Idoles, ſelon leur coutume, pour en obtenir de la pluie: la ſuperſtition & la politique ont beaucoup de part à ces ſortes de cérémo-

nies, le peuple suivant alors les préjugés de son éducation ; & le Magistrat, pour paroître populaire, s'accommodant aux idées les plus ridicules du peuple.

L'inquiétude du *Tao* étoit si grande, qu'il se levoit plusieurs fois la nuit pour voir si le ciel ne se couvroit point de nuages. Il avoit déja envoyé son premier domestique pour me saluer, & pour me faire part de la triste situation où il se trouvoit. Je faisois alors quelques excursions à la campagne : cependant on le pressa de permettre certaines superstitions qui étoient du goût du peuple, mais il le refusa constamment ; il s'avisa seulement d'une pratique assez nouvelle : il ordonna qu'à l'entrée de la nuit, on mettroit dans chaque rue un grand nombre d'enfans, qui pousseroient de temps en temps des cris vers le ciel ; se persuadant que leur innocence seroit capable d'attirer sur la terre la pluie qu'on souhaitoit depuis si long-temps. Ce moyen fut inutile. Enfin, pressé de nouveau par les Mandarins, il eut recours à *Tching-hoang :* (c'est le Génie tutelaire de la ville, & de tout le gouvernement) & il lui fit même un vœu écrit de sa main ; mais

il m'aſſura dans la ſuite que ſi je m'étois trouvé à *Jao-tcheou*, il n'auroit jamais fait ce vœu.

Dès le lendemain de mon arrivée, il m'envoya un exprès, pour m'avertir qu'il vouloit venir lui-même implorer le ſecours du Dieu que nous adorons, & il me prioit de lui preſcrire de quelle maniere il devoit ſe comporter. Ma réponſe fut que Dieu ne vouloit pas être confondu avec de fauſſes Divinités, quand même on lui donneroit la préférence, & qu'ainſi c'étoit ſeulement au vrai Dieu qu'il devoit s'adreſſer. Il me donna ſa parole qu'il n'iroit dans aucun temple d'Idole, & que le jour ſuivant il ſe rendroit à mon égliſe, & y paroîtroit de la maniere la plus reſpectueuſe. En effet, il y vint à pied depuis ſon palais, ſuivi de tous les Mandarins ſubalternes qui lui faiſoient cortege. Ma maiſon fut tout-à-coup remplie de toute ſorte de Mandarins d'armes & de lettres, de pluſieurs Lettrés de diſtinction, & en particulier d'un *Han-lin-yuen :* c'eſt un Lettré beaucoup plus conſidérable que les Docteurs ordinaires. La ſalle contre laquelle l'égliſe eſt adoſſée, fut couverte à l'inſtant de riches carreaux placés ſur deux lignes, où tous les

Mandarins se rangerent chacun selon leur dignité. Ils se prosternerent tous plusieurs fois avec un ordre, un silence & un respect qui me surprit.

La cérémonie achevée, le *Tao* & les principaux Mandarins vinrent me saluer, & m'exhorterent fort d'implorer avec mes Chrétiens l'assistance de notre Dieu. Je leur répondis que je ne pouvois pas les assurer que nos prieres seroient exaucées ; que Dieu étant libre dispensateur de ses dons, il les fait quand il lui plaît, & à qui il lui plaît : « lorsque les Grands » de l'Empire, leur ajoutai-je, présen» tent une personne à l'Empereur pour » l'élever à quelque dignité, ils se con» tentent de lui exposer son mérite & » ses services ; c'est de la bonté & de » de l'équité de l'Empereur que vient » la récompense : il est le maître d'ac» corder ou de refuser ce qu'on lui » demande, sans que personne ose dé» sapprouver sa conduite. Il en est de » même ici. Nous faisons des vœux au » Seigneur, nous lui représentons nos » besoins : qu'il exauce nos prieres, » ou qu'il les rejette, il mérite égale» ment nos hommages & nos respects ».

A peine se furent-ils retirés, que j'assemblai les Chrétiens dans l'église : ils

ſe mirent en prieres, & nous fîmes tous enſemble un vœu à ſainte Anne, dont on célébroit la fête ce jour-là, pour obtenir par ſon entremiſe le ſecours néceſſaire dans un beſoin ſi preſſant. La priere étant finie, le ciel commença à ſe charger d'épais nuages : peu après il vint une groſſe pluie, dont les premieres gouttes tomberent ſur le palais du Mandarin. Soit que, ſelon le cours naturel des choſes, la pluie dût arriver ce jour-là, ſoit que Dieu en ait avancé le temps pour glorifier ſon ſaint nom parmi les Infideles; il eſt certain qu'elle fut généralement regardée comme un effet de la bonté du Dieu que nous avions invoqué. On trouvoit ſeulement qu'elle n'étoit tombée que ſur *Jao-tcheou*, & aux environs : mais on eut lieu d'être content le lendemain, car la pluie fut abondante & univerſelle.

Le *Tao* ne put retenir ſa joie : il envoya auſſi-tôt à mon égliſe un préſent de cierges, de parfums & d'un vaſe rempli de fleurs des plus eſtimées du pays, qu'il avoit cueillies de ſa propre main, pour être placées ſur l'autel. Il voulut auſſi rendre de ſolemnelles actions de graces au ſouverain Seigneur. Le Maître des cérémonies, ſuivi des joueurs

de flûtes & de hautbois, m'annonça son arrivée. J'allai au-devant de lui, & je le trouvai qui étoit descendu de sa chaise, & qui se revêtoit de son surtout de cérémonie, & des autres marques de son Mandarinat. Les Grands Mandarins ne paroissent ainsi que dans des jours de cérémonie, ou lorsqu'ils rendent visite à des personnes d'un rang supérieur. La cérémonie se passa avec toutes les marques du plus profond respect : on eût pris le Mandarin pour un de nos Chrétiens les plus fervens.

Au sortir de l'église, je l'invitai à passer dans ma maison, où je lui fis servir une petite collation dont il parut content. Dans l'entretien que j'eus avec lui, je fis tomber le discours sur les vexations que les Infideles faisoient de temps en temps aux Chrétiens, & je le priai d'y mettre ordre. « Vous voyez, » Seigneur, lui dis-je, que le Dieu que » nous adorons, est un grand Maître » qu'on n'invoque pas en vain : cepen- » dant ceux qui font profession de le » servir, sont sujets tous les jours à des » impositions auxquelles ils ne peuvent » se soumettre, sans violer la pureté » de leur foi. On les somme de contri- » buer au culte des Idoles, & parce qu'ils

» qu'ils le refusent, comme ils y sont » obligés, on en vient jusqu'à soulever » tout un quartier contr'eux; on a voulu » même les chasser de la ville. Ils suc- » comberont infailliblement sous le » pouvoir de leurs ennemis, si vous ne » les soutenez de votre autorité. Un » édit public que vous feriez porter, » les mettroit à couvert de l'oppression; » rien n'est plus conforme à votre équité » & à l'affection dont vous nous honorés. » Le *Tao* me promit de s'opposer à ces » exactions injustes : mais dans l'édit que » je porterai, me dit-il, il ne sera fait » aucune mention des Chrétiens, car il » paroîtroit que cette grace seroit man- » diée, & peut-être publieroit-on que » vous l'auriez achetée. Laissez-moi » faire, vous n'en aurez pas moins ce » que vous souhaitez ».

Dès le lendemain, il fit afficher l'édit en question, qu'il composa aussi-tôt qu'il m'eut quitté. Il étoit conçu en ces termes.

» La conduite du Seigneur du Ciel est » exempte de toute partialité : il est » esprit, lumiere, équité & droiture. » Quiconque s'applique à observer exac- » tement tout ce que lui prescrit son » devoir; quiconque a une crainte res-

» pectueuſe pour le Seigneur du Ciel,
» une fidélité inviolable pour ſon Prince,
» une parfaite ſoumiſſion à l'égard de
» ſes parens, un dévouement ſincere
» pour ſes amis, celui-là attire ſur ſoi
» des bénédictions, bien qu'on ne voie
» pas toujours quand & comment elles
» lui arrivent.

» Mais, au contraire, ſi quelqu'un
» mene une vie criminelle, libertine,
» diſſolue; quand, depuis le matin juſ-
» qu'au ſoir, il porteroit ſur ſa tête un
» braſier, où il brûleroit des parfums
» en l'honneur des Eſprits (1), les Eſ-
» prits ne lui envoyeront que des mal-
» heurs : cela eſt immanquable. Si les
» Eſprits ne diſcernoient pas ce qui eſt
» vertu ou vice dans ceux qui les in-
» voquent; s'ils accordoient indifférem-
» ment des bienfaits à quiconque s'a-
» dreſſe à eux, dès-là ces Eſprits pé-
» cheroient contre le ſouverain Sei-
» gneur, & mériteroient ſon indignation.
» Comment, après cela, ces Eſprits
» ſeroient-ils en état d'aſſiſter les hom-
» mes ?

(1) Le mot Chinois *Tchim*, qu'on rend ici par celui d'*Eſprit*, ſignifie proprement Génie tutélaire,

» Le peuple ignorant & livré dès » l'enfance à des erreurs dont il ne » revient jamais, ne ſonge point à quitter le vice, & à avancer dans la » vertu : il met toute ſa confiance dans » les vœux qu'il fait aux Eſprits, pour » en obtenir la ſanté, & d'autres choſes » de cette nature : j'apprends même » qu'on impoſe pour cela des taxes ſur » chaque famille, qu'on fait contribuer » l'artiſan & le pauvre, & qu'on leve » de force ces ſortes de contributions: » c'eſt-là un déſordre criant. Je défends » qu'on faſſe déſormais rien de ſemblable » dans toute l'étendue de mon Gouvernement, ſoit dans les villes, ou à la » campagne, ſoit dans les lieux de grand » abord & de commerce. Sous prétexte » de demander la ſanté aux Eſprits, on » ne fait qu'augmenter la miſere du » pauvre, & inquiéter les riches, qui ſont » trop éclairés pour donner dans ces » erreurs populaires. Que les Miniſtres » de la juſtice puniſſent ceux qui contreviendront à ce préſent édit, & » qu'au beſoin on ait recours à mon » tribunal ».

Trois jours après la publication de cet édit, le *Tao* m'invita à dîner. Il me combla d'honnêtetés pendant le repas,

& me dit plusieurs fois qu'il n'oublieroit jamais l'insigne faveur qu'il avoit reçue du Dieu des Chrétiens. Je pris delà occasion de lui annoncer les vérités du Christianisme. Il parut, par son silence & par le trouble peint sur son visage, qu'il faisoit attention à mes paroles: les questions même qu'il me fit, pourroient être regardées comme des prémices de conversion. Sur ce qu'il me dit qu'il ne voyoit point de Lettrés parmi mes Chrétiens, quoiqu'il y en ait plusieurs dans les autres provinces: je lui fis une réponse dont il parut touché; sçavoir, que le pauvre, comme le riche, étoit également l'objet de notre zèle; que si je vivois ici à la maniere des Chinois, dans la vue de procurer la conversion des Grands & du peuple, il y avoit plusieurs de mes Freres qui passoient leur vie dans les forêts, au milieu des Sauvages, & se rendoient barbares comme eux pour les gagner à Jesus-Christ. Je lui ajoutai ensuite que dans le regne passé, avant la conquête des Tartares, plusieurs Mandarins professoient ouvertement le Christianisme à la Cour, & dans les premieres charges des provinces. Sur cela je lui présentai la copie d'un édit qui fut publié il y a

plus de 80 ans, par un Mandarin Chrétien, de même rang que lui, par lequel il rendoit à Dieu de solemnelles actions de graces pour un bienfait semblable à celui qu'il venoit de recevoir. Il prit cet écrit, & voulut le garder : c'étoit ce que je prétendois, car les exemples font beaucoup d'impression sur les Chinois. Peut-être serez-vous bien aise de le voir ; le voici que j'ai traduit presque mot pour mot.

» Moi, *Sun*, (c'est le nom de famille » du Mandarin) je fais sçavoir par ce » présent édit aux Mandarins de lettres » & d'armes, à la noblesse & au peu- » ple, que je rendrai en ce jour de so- » lemnelles actions de graces au souve- » rain Seigneur pour la pluie qu'il a » bien voulu nous accorder.

» Le souverain Maître de l'univers a » exaucé nos vœux, il a fait descendre » sur nous sa miséricorde ; la voix de » son tonnerre s'est fait entendre, & » elle a été suivie d'une pluie abon- » dante : tout le pays a eu part à ce » bienfait du Seigneur ; pourrions-nous » manquer à la reconnoissance que nous » lui devons ?

» Certainement l'univers a un Maître » qui l'a formé, & qui le conserve ;

» cependant les hommes s'adreſſent aux » démons, au lieu de recourir à l'Au- » teur de toutes les créatures ; ils aban- » donnent leur Souverain légitime pour » s'attacher à un uſurpateur.

» Quoi de plus injuſte & de plus ri- » dicule que le culte des Eſprits ! on » leur immole des victimes, on leur » fait des libations, on brûle pour eux » de la monnoie de papier doré, dans » la perſuaſion où l'on eſt que ces of- » frandes leur ſont utiles. Prétendre que » les Eſprits ont beſoin de ces choſes, » c'eſt les aſſujettir à la condition com- » mune des hommes : comment peut- » on penſer après cela qu'ils préſident » à l'univers ? S'imaginer que les Eſprits » ſont cas de la monnoie de papier, » c'eſt les croire moins raiſonnables » que les hommes ; & l'on dira que » de tels Eſprits ſont les Seigneurs de » l'univers ? Ce qu'un homme eſt inca- » pable de faire, on l'attribue à ces » prétendus Maîtres du monde : *offrez-* » *leur des viandes & du vin, vous pouvez* » *en eſpérer des bienfaits.* C'eſt avoir de » ces Eſprits l'opinion qu'on ne vou- » droit pas avoir du Mandarin le plus » avide.

» J'ai une idée bien différente de ce-

» lui que j'adore : le véritable Seigneur
» eſt un pur Eſprit, rien ne lui eſt ca-
» ché, il voit tout, il connoît tout ;
» cette doctrine eſt aiſée à comprendre,
» cependant bien peu la connoiſſent.
» Pour moi j'ai eu le bonheur d'ap-
» prendre cette doctrine & de la croire ;
» c'eſt pourquoi je vous déclare qu'au-
» jourd'hui je ſortirai de mon palais,
» revêtu de mes habits de cérémonie,
» pour remercier de ſes bienfaits le
» Maître ſouverain de toutes choſes.
» Un de mes officiers monté à cheval,
» portera devant moi le tableau du ſaint
» chiffre du Seigneur. (c'eſt-à-dire le
» nom de Jeſus) Je fais ſçavoir mes vo-
» lontés par ce préſent écrit, afin que
» l'on s'y conforme. Daté de la qua-
» trieme année du regne de l'Empereur
» Tſum-tchim, le 10e du 5e mois.

Il y a lieu de croire que cet édit, qui eſt d'un grand Mandarin, ſervira à confirmer notre *Tao* dans les ſentimens favorables qu'il paroît avoir pour notre ſainte religion, & pour ceux qui l'embraſſent.

Je ne puis finir cette lettre ſans vous faire part de quelque choſe d'aſſez ſingulier, touchant la maniere dont deux enfans ont reçu cette année le baptême.

Deux Chrétiens de *Kim te tchim* traverſoient une chaîne de montagnes ; ils rencontrerent ſur le chemin un homme tout éploré, qui tenoit entre ſes bras un petit enfant qui ſe mouroit, & le portoit à un temple d'idoles pour y demander ſa guériſon. Un de ces deux Chrétiens qui étoit Médecin, conſidéra attentivement l'enfant, & jugea qu'il n'avoit plus que quelques heures à vivre ; il conſola le pere le mieux qu'il put, & l'entretint du bonheur qu'il pouvoit procurer à ſon fils, s'il conſentoit qu'on lui adminiſtrât le baptême. Le pere preſſé par les exhortations du Néophyte, donna ſon conſentement : la difficulté fut de trouver de l'eau ; on étoit dans un pays aride, & fort éloigné des endroits où l'on eût pu en aller querir. Lorſqu'ils s'y attendoient le moins, ils virent paſſer un homme chargé de deux ſceaux d'eau, & l'enfant fut baptiſé ſur l'heure. Celui qui leur avoit ſervi de l'eau, diſparut un inſtant après, ſans qu'on pût avoir connoiſſance ni d'où il venoit, ni à quel deſſein il portoit de l'eau dans un lieu auſſi deſert que l'étoit celui-là. Nos Chrétiens trouvent en cela du prodige : pour moi je me contente d'admirer la providence de Dieu ſur ſes Elus.

Cette même Providence ne m'a paru gueres moins admirable à l'égard d'un autre enfant. Il vint au monde à ſeize mois; ce fait eſt hors de doute. Sa mere, après que le terme ordinaire de ſa groſſeſſe fut expiré, reſſentoit de temps en temps les douleurs de l'enfantement, ſans pouvoir ſe délivrer de ſon fruit. Moi-même étant à *Kim te tchim*, je ne voulus jamais permettre qu'au milieu de ſon dixieme mois on la tranſportât en chaiſe dans le lieu où les Chrétiens étoient aſſemblés; j'allai la confeſſer & la communier dans ſa maiſon. Des Médecins peu habiles vouloient uſer de remedes violens, s'imaginant qu'elle portoit dans ſon ſein une maſſe informe, ou un enfant mort, ou même quelque monſtre. Mais Dieu touché ſans doute de la vertu du pere & de la mere, ne permit pas que ce conſeil prévalût. Vers la fin du ſeizieme mois notre Chrétienne accoucha d'un fils plein de vie que je baptiſai. Il me parut avoir à ſix mois toute la force qu'ont les enfans ordinaires à un an. Cette heureuſe naiſſance a contribué à la converſion de pluſieurs Infideles, qui lui inſultoient auparavant ſur ſon malheur, & qui l'attribuoient à

la religion chrétienne qu'elle avoit embraſſée depuis peu de temps.

Permettez-moi, en finiſſant cette lettre, d'ajouter ce que le Pere Contencin m'écrit de Peking : c'étoit au mois de février que je reçus ſa lettre, dans laquelle il me mandoit que depuis quelques mois on comptoit dans notre égliſe onze cens baptêmes ; & que depuis l'année 1700, on en comptoit près de cinquante mille dans les trois égliſes de Peking. Le même Pere alla viſiter vers ce temps-là nos Miſſions du nord près de la grande muraille, où il conféra le baptême à ſoixante-dix perſonnes. Huit Chrétiens, dont ſix ſont chefs de famille, vinrent le trouver de dix lieues au-delà pour participer aux ſaints Myſteres. Quoiqu'ils ſoient Chinois, ils ſont comme naturaliſés parmi les *Tſao ta tſe* ; c'eſt une ſorte de Tartares parmi leſquels ils vivent. Le ſalut d'une infinité de Peuples dépend de la converſion de la Chine : c'eſt pour les perſonnes qui aiment véritablement Jeſus-Chriſt, & qui deſirent le faire aimer de toutes les Nations, un grand motif d'aider les Miſſionnaires, ſoit par des prieres f rventes, ſoit par les autres ſecours qu'ils peuvent leur procurer. Je ſuis avec

bien du reſpect en l'union de vos ſaints ſacrifices, &c.

LETTRE

Du Pere Jacquemin, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Procureur des Miſſions des Indes & de la Chine.

De l'Iſle de Tſong-ming, dans la province de Nanking, le 1er ſeptembre 1712.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

L'iſle de Tſong-ming d'où j'ai l'honneur de vous écrire, & qui eſt le lieu de ma Miſſion, n'eſt pas fort éloignée du continent de la Province de *Nanking*, elle n'en eſt ſéparée à l'oueſt que par un bras de mer, qui n'a pas plus de cinq ou ſix lieues. Elle eſt ſituée ſous le 33e degré de latitude nord.

Ceux que j'ai conſultés ſur ſon origine, aſſurent qu'elle s'eſt formée peu à peu des terres que le *Kiang*, grand fleuve qui paſſe à *Nanking*, a entraîné de diverſes

provinces qu'il arrose. C'est pourquoi, outre le nom de Tsong-ming qu'on lui donne, on l'appelle communément *Kiang-ché*, ce qui signifie langue de *Kiang*, soit parce qu'en effet étant beaucoup plus longue que large, elle a assez la figure d'une langue; soit parce qu'elle est placée directement à l'embouchure de ce grand fleuve.

La maniere dont cette isle a commencé de se peupler, ne lui est pas fort honorable : c'étoit anciennement un pays sauvage & desert, tout couvert de roseaux; on y reléguoit les bandits & les scélérats dont on vouloit purger l'Empire. Les premiers qu'on y débarqua, se trouverent dans la nécessité, ou de périr par la faim, ou de tirer leurs alimens du sein de la terre. L'envie de vivre les rendit actifs & industrieux : ils défricherent cette terre inculte, ils en arracherent les plantes inutiles, ils semerent le peu de grains qu'ils avoient apportés, & ils ne furent pas longtemps sans recueillir le fruit de leurs travaux. Au bout de quelques années, une partie du terroir qu'ils avoient cultivé, devint si fertile, qu'elle leur fournit abondamment de quoi vivre.

C'est ce qui fit naître la pensée à

quelques familles Chinoiſes, qui avoient de la peine à ſubſiſter dans le continent, de venir habiter une terre, dont la culture pouvoit les tirer de l'extrême indigence où elles étoient. Elles ſe tranſplanterent donc dans l'Iſle, & partagerent entre elles tout le terrein. Mais ces nouveaux venus ne pouvant défricher toute l'étendue du terroir qu'ils s'étoient donnée, appellerent dans la ſuite à leur ſecours d'autres familles du Continent: ils leur cederent à perpétuité une partie des terres, à condition néanmoins qu'elles payeroient tous les ans en diverſes denrées, une rente proportionnée à la récolte. Le droit qu'exigent les premiers propriétaires, s'appelle *Quo teou*, & il ſubſiſte encore maintenant dans tout le pays.

L'iſle de *Tſong-min* n'étoit pas alors d'une auſſi vaſte étendue qu'elle l'eſt à préſent. Dans la ſuite des temps pluſieurs petites Iſles s'étant raſſemblées peu à peu autour de celle dont je parle, elle s'y réunirent inſenſiblement, & formerent enfin toutes enſemble un terrein continu, qui a aujourd'hui environ vingt lieues de longueur, & cinq à ſix lieues de largeur.

La premiere année que j'arrivai dans l'Iſle, je crus, ſur le rapport que m'en

firent les Insulaires, qu'elle s'étendoit de l'est à l'oueſt : mais l'ayant parcouru quelque temps après, & l'ayant même côtoyé par mer, je trouvai qu'elle s'étendoit du ſud-eſt au nord-oueſt.

Il n'y a dans tous les pays qu'une ville, qui eſt du troiſiéme ordre ; elle eſt petite, ſi on la compare aux autres villes de l'Empire : elle a une enceinte de murailles fort hautes, appuyées de bonnes terraſſes, & entourées de foſſés pleins d'eau. La campagne eſt coupée d'un nombre infini de canaux propres à recevoir les eaux du ciel que s'y amaſſent, & qui enſuite s'écoulent dans la mer. Le terrein y eſt uni, & on n'y voit point de montagnes : on ne s'appercevroit pas même que les endroits les plus proches de la la mer, ſont beaucoup plus bas que ceux qui en ſont éloignés, ſi l'on n'y voyoit de profonds canaux qu'on y a creuſés, & qu'on a bordés de chauſſées fort élevées pour mettre la campagne à couvert des inondations.

L'air du pays eſt tempéré : il eſt ſain quoique les pluies qui tombent en abondance, ſur-tout au printemps, & au milieu de l'été, le rendent fort humide. Si les pluies arrivent au même temps que les grandes marées, une partie de la

campagne en eſt inondée : cette inondation finit à meſure que la marée baiſſe, mais elle rend l'eau des puits très-mauvaiſe à boire. On ſupplée à cet inconvénient, en recueillant l'eau qui tombe du ciel dans de grands vaſes de terre, où elle ſe purifie, & ſe conſerve.

Le grand froid n'y dure pas plus de 12 jours : la neige qui couvre alors la terre, n'y eſt jamais fort haute, & elle ſe fond aux premiers rayons du ſoleil. Il n'en eſt pas de même de la chaleur qui y dure près de deux mois, & qui y ſeroit exceſſive, ſi elle n'étoit modérée de temps en temps par des vents & par des pluies d'orage accompagnées d'éclairs & de tonnerre. Il ne ſe paſſe point d'années qu'il n'y ait des maiſons conſumées par le feu du ciel, & que la foudre n'écraſe quelques-uns de ces Inſulaires. Les Infideles regardent ces accidens comme des châtimens du ciel ; & quelque choſe qu'on leur diſe au contraire, on ne ſçauroit leur ôter de l'eſprit, que ceux qui ſont ainſi frappés de la foudre, ne ſoient de méchantes gens & indignes de vivre.

Outre cela, il vient deux ou trois fois l'année du côté du nord-eſt des coups de vent terribles, que nous appellons

ouragans sur nos mers, & que les gens du pays appellent *Pao-fong*, c'est-à-dire, vents cruels, tyrannie de vent. Rien ne leur résiste, arbres, maisons, tout est renversé : pendant deux ou trois jours que regnent ces vents, ils ruinent entiérement les travaux des pauvres gens de la campagne, & détruisent l'espérance des plus abondantes récoltes. Ces vents furieux soufflent d'ordinaire vers la fin de juillet, à la mi-août, & au commencement de septembre. Malheur aux vaisseaux qui se trouvent alors sur les côtes de la Chine, il est rare qu'ils échappent au naufrage.

Nos Insulaires se souviendront longtemps des désordres que causa un de ces ouragans la nuit du premier jour de leur 6e lune, en la 35e année du regne de l'Empereur qui est aujourd'hui sur le trône. Il s'éleva dès le matin un vent violent, sa fureur augmenta durant la nuit & la mer en fut tellement agitée, qu'elle franchit ses bornes, & se répandit à plus d'une lieue loin dans l'Isle. Toute la récolte de l'année fut perdue, les maisons furent renversées, des milliers d'hommes, de femmes & d'enfans furent engloutis dans les eaux : il ne se sauva que peu de person-

nes, qui eurent aſſez de force pour gagner la terre à la nâge, ou qui eurent l'adreſſe de grimper au plus haut des arbres. Ce qu'il y eut encore de triſte, c'eſt que cette inondation infecta tellement une partie du pays, qu'il périt preſque autant de monde l'année ſuivante dans les lieux voiſins, où la mer n'avoit pas pénétré. Cependant quand je parcours cette partie de l'Iſle, qui a été ſi maltraitée depuis peu d'années, je la trouve auſſi peuplée & auſſi bien cultivée, que les terres les plus reculées de la mer, qui n'ont rien à ſouffrir de l'inondation.

Au reſte le pays eſt fort agréable : la multitude des maiſons dont la campagne eſt toute ſemée, fait un bel effet à la vue. D'eſpace en eſpace on voit de gros bourgs, où il y a quantité de boutiques de marchands, qui ont en abondance tout ce qu'on peut déſirer. Les unes ſont garnies de ſoieries & d'étoffes ſomptueuſes ; on vend dans les autres tout ce qui peut contribuer aux néceſſités, & même aux délices de la vie. Dans d'autres on trouve tout ce qui ſert aux choſes du ménage, comme ſont les meubles, & les autres uſtenſiles domeſtiques.

De plus il y a entre chaque bourg autant de maisons répandues çà & là dans la campagne, qu'il y a de familles occupées au labour. A la vérité ces maisons ne sont rien moins que magnifiques : car à la réserve de celles des riches qui sont bâties de brique, & couvertes de tuiles, toutes celles des gens du commun n'ont qu'un toît de chaume, & sont construites de simples roseaux entrelassés les uns dans les autres. Cette simplicité n'a pourtant rien de méprisable. Les arbres plantés de côté & d'autre le long des fossés pleins d'eau vive qui environnent les maisons, leur donnent un agrément qu'elles n'ont pas d'elles-mêmes. Les grands chemins qui sont fort étroits, parce que le terrein y est extrêmement ménagé, sont bordés de petites maisons de marchands qui vendent des rafraîchissemens aux voyageurs. On s'imagineroit presque que toute l'isle, dans les endroits où elle est le mieux cultivée, n'est qu'un seul village d'une étendue immense.

Vous me demanderez sans doute, mon Révérend Pere, comment un si grand peuple peut subsister dans une Isle qui n'est pas, ce semble, d'une étendue proportionnée au nombre de ses habitans :

mais le détail dans lequel je vais entrer, satisfera pleinement à cette difficulté, & à toutes les autres que vous pourriez me faire. L'isle étant aussi peuplée qu'elle l'est, vous jugez bien qu'il n'est pas possible que le gibier s'y conserve; aussi n'en trouve-t'on point, & ceux qui en veulent, doivent le faire venir d'ailleurs. La chair de cochon est la plus commune, & en même temps la plus estimée. Il faut convenir qu'elle est meilleure qu'en Europe; mais au goût de nos Chinois, nos mets les plus délicats n'ont rien qui lui soit comparable.

Il y a un grand nombre de grosses oyes, de canards domestiques, & encore plus de poules, qui ne laissent pas d'être aussi cheres qu'en France, mais à bien meilleur marché qu'en Espagne, & dans le Bresil. En hiver les côtes de la mer sont toutes couvertes de canards sauvages qu'on prend dans des pieges. On y nourrit aussi quantité de buffles, mais ils ne servent qu'au labour. Ces animaux, quoique d'une force & d'une grandeur extraordinaires, sont cependant si dociles & si traitables, qu'un jeune enfant s'en rend le maître, & les conduit par-tout où il veut. Les chevaux y sont rares: à la réserve de ceux

qui ſont deſtinés à monter la cavalerie de l'Empereur, il n'y a que quelques gens riches qui en ayent, encore eſt-ce plutôt pour affecter un certain faſte, que pour s'en ſervir au beſoin. De gros ânes ſont la monture ordinaire, même des perſonnes les plus diſtinguées.

La terre y porte peu de fruits : on y voit de gros citrons auxquels on ne touche point : ils ne ſervent que d'ornemens dans les maiſons : on en met ſept ou huit ſur un plat de porcelaine, & cela uniquement pour divertir la vue, & pour flatter l'odorat. Il y a encore de petites oranges aigres propres à aſſaiſonner les viandes, des abricots qu'on pourroit manger, ſi l'on ſe donnoit le temps de les laiſſer mûrir ſur l'arbre, de groſſes pêches, qui ne ſont gueres moins bonnes que celles d'Europe, mais dont il faut uſer ſobrement, parce qu'elles donnent la diſſenterie, qui eſt mortelle en ce pays-ci.

Le meilleur fruit qu'on y trouve, c'eſt le *Setſe*. Il eſt de la groſſeur de nos pommes : ſa peau eſt fine, unie, & délicate : elle couvre une chair molle & rouge, dans laquelle ſe trouvent deux ou trois noyaux longs & applattis. Ce fruit n'eſt mûr que vers le commen-

cement de l'automne : il eſt agréable au goût, fort rafraîchiſſant, & ne nuit point à la ſanté. On y voit auſſi de gros melons d'eau, qu'ils appellent melons d'occident : la chair en eſt rouge, & remplie d'une eau fraîche & ſucrée, qui déſaltere dans les grandes chaleurs.

Enfin dans toutes les ſaiſons de l'année il croît toutes ſortes d'herbes & de légumes qu'on ne connoît point en Europe. De la graine de ces herbes on fait ici une huile qui tient lieu de beurre & qui eſt d'un grand uſage pour les ſauces. Les cuiſiniers de France, qui ont le plus rafiné ſur ce qui peut réveiller l'appétit, ſeroient ſurpris de voir que nos Chinois ont porté l'invention en matiere de ragoût, encore plus loin qu'eux, & à bien moins de frais. On aura peine à croire qu'avec de ſimples féves qui croiſſent dans leur pays, ou qui leur viennent de *Chan-tong*, & avec de la farine qu'ils tirent de leur riz & de leur bled, ils préparent une infinité de mets tous différens les uns des autres à la vue & au goût.

Le terroir ne ſouffre point de vignes, cependant toute l'iſle a du vin en abondance. Outre celui que les Mandarins

font venir pour leur table d'une ville du troiſieme Ordre de la province, qui paſſe pour être très-délicat; ces Inſulaires ont trouvé le ſecret d'en faire d'aſſez bon d'une eſpece particuliere de riz différent de celui dont ils ſe nourriſſent. Le débit en eſt grand parmi le peuple. Voici comment ils s'y prennent pour faire ce vin : ils laiſſent tremper le riz dans l'eau, avec quelques ingrédiens qu'ils y jettent, pendant vingt & quelquefois trente jours : ils le font cuire enſuite : quand il s'eſt liquefié au feu, il fermente auſſi-tôt, & ſe couvre d'une écume vaporeuſe aſſez ſemblable à celle de nos vins nouveaux : ſous cette écume ſe trouve un vin très-pur : on le tire à clair, & on le verſe dans des vaſes de terre bien verniſſés. De la lie qui reſte, on fait une eau de vie, qui n'eſt gueres moins forte que la nôtre.

La ſituation de l'Iſle feroit juger que la plupart de ſes habitans s'occuperoient de la pêche ; néanmoins il y en a très-peu qui ſoient pêcheurs de profeſſion. Le poiſſon qu'on y trouve de toute eſpece, vient du côté de terre ferme. Une infinité de barques qui en ſont chargées, y abordent en certaines ſaiſons de l'année. Parmi ces barques, il y en

a toujours dix ou douze remplies de Chrétiens des différentes égliſes du continent. Ils ne manquent pas alors de venir me trouver pour ſe confeſſer, & participer à la ſainte Table. C'eſt d'ordinaire le jour de l'Aſcenſion de Notre-Seigneur, que les hommes ſe rendent à mon égliſe : le lendemain, ou quelques jours après, je vais dans la maiſon d'un Chrétien, où les femmes ſe raſſemblent, & où je leur adminiſtre les ſacremens. Je ſuis charmé de leur foi & de leur piété ; & je ſuis perſuadé que ces pauvres gens ſeront un jour auſſi grands dans le Ciel, qu'ils paroiſſent ici-bas mépriſables aux yeux des hommes.

Je n'entrerai point dans le détail de toutes les ſortes de poiſſons qu'on apporte dans l'iſle : je m'attacherai ſeulement à quelque eſpece particuliere, dont on n'a point de connoiſſance en Europe. Un de ceux que les Chinois eſtiment davantage, & qui peſe environ quarante livres, eſt celui qu'ils appellent *tcho-kia-yu*, c'eſt-à-dire, *l'encuiraſſé*. Ils le nomment ainſi, parce que effectivement il a ſur le dos, ſous le ventre & aux deux côtés, une ſuite d'écailles tranchantes, rangées en ligne droite, & poſées les unes ſur les autres

à-peu-près comme sont les tuiles sur nos toîts. C'est un poisson excellent, dont la chair est fort blanche, & qui ressemble assez à celle du veau pour le goût.

Quand le temps est doux, on pêche une autre sorte de petit poisson fort délicat, que les gens du pays appellent *poisson de farine*, à cause de son extrême blancheur, & parce que ses prunelles noires semblent être enchassées dans deux petits cercles d'argent, fort brillans. Il y en a dans ces mers une quantité si prodigieuse, qu'on en tire jusqu'à quarante livres pesant d'un seul coup de filet.

Mais, à mon sens, le meilleur poisson qui soit dans toute la Chine, est celui qu'on pêche à la quatrieme & cinquieme lune : il approche assez de nos brames de mer, & il pese cinq à six livres. Il se vend d'ordinaire huit sols la livre sur le lieu de la pêche, & le double à vingt lieues dans les terres où on le transporte.

A peine cette pêche est-elle finie, que des côtes de la Province de *Tche-Kiang*, il arrive de grands vaisseaux chargés d'une autre espece de poisson frais, qu'on nomme *le poisson jaune*, à cause de sa couleur.

couleur. Il reſſemble aux morues de Terre-veuve. Il n'eſt pas croyable combien il s'en conſomme dans la ſaiſon depuis les côtes de *Fokien* juſqu'à celles de *Chan-tong*, outre la multitude prodigieuſe qu'on ſale dans le pays même où ſe fait la pêche. On le vend à très-vil prix, quoique les Marchands ne puiſſent l'aller chercher ſans s'engager dans beaucoup de frais : car il leur faut d'abord acheter du Mandarin la permiſſion de faire le commerce, louer enſuite un vaiſſeau, aller à vingt lieues dans les terres acheter de la glace dont on fait des magaſins durant l'hiver pour ce trafic, enfin acheter le poiſſon à meſure qu'on le tire du filet, & l'arranger dans le fond de cale du vaiſſeau ſur des couches de glace, de la même maniere qu'à Dieppe on arrange les harangs dans des tonnes. C'eſt par ce moyen que, malgré les plus grandes chaleurs, ce poiſſon ſe tranſporte dans des ports éloignés, & y arrive auſſi frais que s'il ſortoit de la mer. Il eſt aiſé de juger combien cette pêche doit être abondante, puiſque le poiſſon ſe vend à ſi bon compte, nonobſtant la dépenſe que font les marchands qui l'apportent.

Quelque grand que ſoit le commerce

qui s'en fait dans l'isle, il ne suffiroit pas pour nourrir la multitude prodigieuse de ses habitans. Ainsi, depuis la sixieme jusqu'à la neuvieme lune, ils font venir encore une quantité surprenante de poisson salé des côtes de la mer, qui s'étendent depuis l'embouchure du *Kiang*, jusqu'à la province de *Chan-tong*. C'est-là que de gros poissons venant de la mer ou du fleuve jaune, se jettent dans de vastes plaines toutes couvertes d'eau : tout y est disposé de telle sorte, que les eaux s'écoulent aussi-tôt qu'ils y sont entrés. Le poisson demeurant à sec, on le prend sans peine, on le sale, on le vend aux marchands de l'isle, qui en chargent leurs vaisseaux à peu de frais. Ainsi, comme vous voyez, nos insulaires ne subsistent que de la pêche & du cochon salé, dont ils ont soin de faire bonnes provisions.

Depuis vingt à trente ans, la mer, d'année en année, a tellement rongé le terrein de l'isle le plus proche de la terre ferme, que ceux qui, dans leur jeunesse, cultivoient leurs terres à plus d'une lieue de la mer, ont été obligés, ces dernieres années, de rebâtir leurs maisons dans le peu de terrein que la mer ne leur avoit pas encore enlevé :

mais ce qu'elle avoit dérobé d'un côté, elle l'a reſtitué de l'autre : en ſorte qu'on voit à préſent de vaſtes campagnes enſemencées, où auparavant l'on ne voyoit que des barques. J'allai l'an paſſé dans une de ces campagnes qui a trois lieues de longueur, & demi-lieue de largeur : elle eſt déja jointe à la terre de l'iſle par une de ſes extrémités, & elle s'y joindra bientôt toute entiere. J'appris qu'il y avoit là huit familles Chrétiennes, qui depuis long-temps n'avoient vu aucun Miſſionnaire. Je les viſitai, & après les avoir confeſſés & communiés, je baptiſai onze adultes. Ma préſence a beaucoup conſolé ce petit nombre de Chrétiens ; ils ont pris le deſſein de bâtir inceſſamment une chapelle, & je leur ai promis de les aller voir tous les ans.

La terre n'eſt pas la même dans toute l'iſle : il y en a de trois ſortes dont le rapport eſt bien différent. La premiere eſt ſituée vers le nord, & ne ſe cultive point : elle eſt à-peu-près comme ſont nos prairies ; les roſeaux qui y croiſſent naturellement, ſont d'un revenu très-conſidérable. On emploie une partie de ces roſeaux à bâtir les maiſons de la campagne ; l'autre partie ſert à brûler, & fournit le chauffage, non-ſeulement

à tout le pays, mais encore à une partie des côtes voisines de la terre ferme.

La seconde espece de terre est celle qui, depuis la premiere, s'étend jusqu'à la mer du côté du midi. Ces insulaires y font tous les ans deux récoltes ; l'une de grains, qui est générale, se fait au mois de mai ; l'autre se fait de riz ou de coton : celle-là au mois de septembre, & celle-ci un peu après. Leurs grains sont le froment, l'orge, & une espece de bled barbu, qui, bien que semblable au seigle, est pourtant d'une autre nature.

La culture du riz est la plus pénible. Dès le commencement de juin, ils inondent leurs campagnes de l'eau des canaux qui les environnent, & qui communiquent de tous côtés ; ils emploient pour cela certaines machines semblables aux chapelets dont on se sert en Europe pour dessécher les marais, ou pour vuider les bâtardeaux. Ensuite ils donnent à cette terre trois ou quatre labours consécutifs, & toujours le pied dans l'eau. Après ce premier travail, ils rompent les mottes de terre avec la tête de leur hoyau ; & par le moyen d'une machine de bois sur laquelle un homme se tient debout, & est tiré par

un buffle qu'il conduit, ils uniſſent le terroir, afin que l'eau ſe répande partout à une égale hauteur. Alors ils arrachent le riz qu'un mois auparavant ils avoient ſemé fort épais dans un autre canton, & ils le tranſplantent plus clair dans le terroir préparé. Quand le riz commence à paroître, leur ſoin doit être d'arracher les mauvaiſes herbes qui ſeroient capables de l'étouffer : ils doivent encore veiller, ſur-tout dans les grandes chaleurs, à ce que leurs champs ſoient toujours inondés des eaux de la mer qui rempliſſent leurs canaux. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que, par une diſpoſition admirable de la Providence, ces eaux qui ſont ſalées pendant tout le reſte de l'année, deviennent douces & propres à fertiliſer leurs terres, préciſément au temps qu'ils en ont beſoin pour les cultiver.

La récolte du coton demande moins de ſoin & de fatigues. Le jour même qu'ils ont moiſſonné leurs bleds, ils ſement le coton dans le même champ ; & ils ſe contentent de remuer, avec un râteau, la ſurface de la terre. Quand cette terre a été humectée par la pluie ou par la roſée, il ſe forme peu-à-peu un arbriſſeau de la hauteur de deux

pieds. Les fleurs paroiſſent au commencement ou vers le milieu du mois d'août: d'ordinaire elles ſont jaunes, & quelquefois rouges. A cette fleur ſuccede un petit bouton qui croît en forme d'une gouſſe de la groſſeur d'une noix. Le quarantieme jour depuis la fleur, cette gouſſe s'ouvre d'elle-même; & ſe fendant en trois endroits, elle montre trois ou quatre petites enveloppes de coton d'une blancheur extrême, & de la figure des coques de vers-à-ſoie. Elles ſont attachées au fond de la gouſſe ouverte, & contiennent les ſemences de l'année ſuivante. Alors il eſt temps de faire la récolte: néanmoins, quand il fait beau temps, on laiſſe le fruit encore deux ou trois jours expoſé au ſoleil; la chaleur l'enfle, & le profit en eſt plus grand.

Comme toutes les fibres du coton ſont fortement attachées aux ſemences qu'elles renferment, on ſe ſert d'un rouet pour les en ſéparer. Ce rouet a deux rouleaux fort polis, l'un de bois, & l'autre de fer, de la longueur d'un pied, & de la groſſeur d'un pouce. Ils ſont tellement appliqués l'un à l'autre, qu'il n'y paroît aucun vuide: tandis qu'une main donne le mouvement au

premier de ces rouleaux, & que le pied le donne au ſecond, l'autre main leur applique le coton, qui ſe détache par le mouvement, & paſſe d'un côté, pendant que la ſemence reſte nue & dépouillée de l'autre. On carde enſuite le coton, on le file, & on en fait des toiles.

Il y a une troiſieme ſorte de terre qui eſt ſtérile en apparence, & qui cependant eſt d'un plus grand revenu que toutes les autres. C'eſt une terre griſe répandue par arpent dans divers cantons de l'Iſle du côté du nord. On en tire une ſi grande quantité de ſel, que non-ſeulement toute l'Iſle en fait ſa proviſion, mais qu'on en fournit encore ceux de terre ferme, qui viennent en chercher ſecrettement pendant la nuit. Ils l'achetent à un prix modique à cauſe des riſques qu'ils courent; car s'ils ſont ſurpris par les Mandarins, leurs barques & leur ſel ſont confiſqués, & de plus ils ſont condamnés, ſelon les loix, à quatre ou cinq années de galere. Il y a cependant pour ceux qui ſont découverts, un moyen infaillible d'éviter le châtiment; qu'un des amis du coupable, en ſaluant le Mandarin, faſſe gliſſer adroitement dans ſa botte une dixaine de

piſtoles, le Mandarin juge auſſi-tôt qu'il s'eſt trompé, & qu'il a pris pour du ſel les diverſes marchandiſes qui étoient dans la barque.

Il ſeroit aſſez difficile d'expliquer comment il ſe peut faire que certaines portions de terre diſperſées dans tout un pays, ſe trouvent ſi remplies de ſel, qu'elles ne produiſent pas un ſeul brin d'herbe, tandis que d'autres terres qui leur ſont contigues, ſont très-fertiles en bled & en coton. Il arrive même ſouvent que celles-ci ſe rempliſſent de ſel, tandis que les autres deviennent propres à être enſemencées, ce ſont-là de ces ſecrets de la nature que l'eſprit humain s'efforceroit vainement de pénétrer, & qui doivent ſervir à lui faire admirer de plus en plus la grandeur & la puiſſance de l'Auteur même de la nature.

Peut-être ſerez-vous bien aiſe de ſçavoir de quelle maniere on tire le ſel de la terre dont je parle: le voici. On unit d'abord cette terre comme une glace, & on l'éleve un peu en talut, afin d'empêcher que les eaux ne s'y arrêtent. Quand le ſoleil en a ſeché la ſurface, & qu'elle paroît toute blanche des particules de ſel qui y ſont attachées, on l'enleve, & on la met en divers monceaux qu'on a

ſoin de bien battre de tous côtés, afin que la pluie ne puiſſe pas s'y inſinuer. Enſuite on étend cette terre ſur de grandes tables un peu penchées, & qui ont des bords de quatre ou cinq doigts de hauteur; puis on verſe deſſus une certaine quantité d'eau douce, laquelle pénétrant par-tout, entraîne en s'écoulant toutes les particules de ſel dans un grand vaſe de terre, où elle tombe goutte à goutte par un petit canal fait exprès.

Cette terre ainſi épurée ne devient pas pour cela inutile; on la met à quartier; au bout de quelques jours, quand elle eſt ſeche, on la réduit en pouſſiere, après quoi on la répand ſur le terrein d'où elle a été tirée: elle n'y a pas demeuré ſept à huit jours, qu'il s'y mêle, comme auparavant, une infinité de particules de ſel, qu'on tire encore une fois de la même maniere que je viens d'expliquer.

Tandis que les hommes travaillent ainſi à la campagne, les femmes avec leurs enfans s'occupent dans des cabanes bâties ſur le lieu même, à faire bouillir les eaux ſalées. Elles en rempliſſent de grands baſſins de fer fort profonds, qui ſe poſent ſur un fourneau de terre, percé de telle ſorte, que la flamme ſe

partage également sous les bassins, & s'exhale en fumée par un long tuyau dressé en forme de cheminée à l'extrémité du fourneau. Quand ces eaux salées ont bouilli quelque temps, elles s'épaississent, & se changent peu-à-peu en un sel très-blanc, qu'on remue sans cesse avec une large spatule de fer, jusqu'à ce qu'il soit entiérement sec.

Des forêts entieres suffiroient à peine pour entretenir le feu nécessaire au sel qui se fait pendant toute l'année : cependant on ne trouve aucun arbre dans l'Isle. La Providence y a suppléé en faisant croître tous les ans des forêts de roseaux aux environs de ces salines. Il y a là un grand nombre de Chrétiens pleins de ferveur & de piété, qui ont une église dédiée aux saints Anges. La premiere fois que je les visitai, ils me firent remarquer ce trait de la Providence à leur égard. « Voyez, me disoient-ils, » combien cette aimable Providence est » attentive à nos besoins; car enfin, s'il » nous falloit aller chercher bien loin » ces roseaux que nous trouvons sous » la main, nous ne pourrions jamais » résister à une semblable fatigue, & » nos terres nous deviendroient par-là » tout-à-fait inutiles ».

Le grand commerce qui ſe fait dans l'Iſle, ſert auſſi à faire ſubſiſter la multitude inconcevable de ſes habitans. Le commerce n'eſt interrompu qu'aux deux premiers jours de leur premiere lune, qu'ils employent aux divertiſſemens & aux viſites ordinaires de la nouvelle année. Hors de-là tout eſt en mouvement dans la ville & à la campagne. Les uns apportent des provinces de *Kiang-ſi* & du *Hou-quang* une quantité prodigieuſe de riz, celui qu'on recueille dans toute l'Iſle ſuffiſant à peine pour l'entretenir un ou deux mois. Les autres portent dans les villes du continent leur coton & leurs toiles, & en reviennent avec toute ſorte de denrées, & avec d'autres marchandiſes qu'ils débitent en très-peu de temps. J'ai vu des marchands, par exemple, qui trois ou quatre jours après leur arrivée, avoient vendu juſqu'à ſix mille bonnets propres de la ſaiſon.

Il n'y a pas juſqu'aux plus pauvres, qui, avec un peu d'économie, trouvent le moyen de ſubſiſter aiſément de leur commerce. On voit quantité de familles, qui n'ont pour tout fonds que cinquante ſols ou un écu: & cependant le pere, la mere avec deux ou trois enfans, vivent

de leur petit négoce, se donnent des habits de soie qu'ils portent aux jours de cérémonie, & amassent en peu d'années de quoi faire un commerce plus considérable. C'est ce qu'on a peine à comprendre, & c'est pourtant ce qui arrive tous les jours. Un de ces petits marchands qui se voit cinquante sols, achete du sucre, de la farine & du riz. Il en fait de petits gâteaux qu'il fait cuire une ou deux heures avant le jour, pour allumer, comme on parle ici, le cœur des voyageurs. A peine sa boutique est-elle ouverte, que toute sa marchandise lui est enlevée par les villageois, qui, dès le matin, viennent en foule dans la ville; par les vendeurs de roseaux, par les ouvriers, les porte-faix, les plaideurs, & les enfans du quartier. Ce petit négoce lui produit, au bout de quelques heures, vingt-sols au-delà de la somme principale, dont la moitié suffit pour l'entretien de sa petite famille.

La monnoie dont on se sert pour le commerce, est la même qui est en usage dans tout l'Empire; elle consiste en divers morceaux d'argent de toute sorte de figures qu'on pese dans de petites balances portatives, & en des deniers de cuivre enfilés dans de petites cordes

centaine par centaine juſqu'au nombre de mille. Leur argent n'eſt pas tout de même titre. Il s'en trouve du titre de 90 juſqu'à celui de 100, qui eſt le plus fin. On en voit auſſi du titre de 80, c'eſt celui qui eſt de plus bas aloi: il n'eſt point de miſe, à moins que l'on n'en augmente le poids juſqu'à la valeur de celui qui doit paſſer dans le commerce.

La livre d'argent eſt du poids de deux de nos écus: il y en a du poids de 6, de 7, & même de 50, d'autres de la valeur de 250 de nos livres de France. Ces lingots ſont toujours de l'argent le plus fin, & on les employe pour payer les groſſes ſommes. La difficulté eſt de s'en ſervir dans le détail: il faut les mettre au feu, les battre, les applatir enſuite à grands coups de marteau, afin de pouvoir les couper aiſément par morceaux, & d'en donner le poids dont on eſt convenu. D'où il arrive que le payement eſt toujours beaucoup plus long & plus embarraſſant que n'a été l'achat. Ils avouent qu'il leur ſeroit bien plus commode d'avoir, comme en Europe, des monnoies d'un prix fixe & d'un poids déterminé; mais ils diſent que leurs Provinces fourmilleroient auſſitôt de faux monnoyeurs, ou de gens qui

altéreroient les monnoies ; & que cet inconvénient n'eſt plus à craindre, quand on coupe l'argent, à meſure qu'on en a beſoin, pour payer le prix de ce qu'on achete.

Pour vous donner une idée entiere de ce pays, il faut encore, mon Révérend Pere, vous entretenir de la maniere dont il eſt gouverné, & des diverſes conditions de ſes habitans. Toute l'Iſle ſe partage en quatre ſortes de perſonnes. Le premier ordre eſt celui des Mandarins, ſoit qu'ils ſoient Mandarins d'armes, ou qu'ils ſoient Mandarins de lettres. Le premier des Mandarins d'armes a le même rang, & fait à-peu-près les mêmes fonctions que les Colonels en Europe. Il a ſous lui quatre Mandarins, dont l'emploi répond aſſez à celui de nos Capitaines : quatre autres Mandarins dépendent d'eux & ſont comme leurs Lieutenans : ceux-ci en ont encore d'autres au-deſſous d'eux, qu'on peut regarder comme leurs Sous-Lieutenans.

Chacun de ces Mandarins a un train conforme à ſa dignité ; & quand il paroît en public, il eſt toujours accompagné d'une eſcorte d'Officiers de ſon tribunal. Tous enſemble commandent quatre mille hommes de troupes, par-

tie cavalerie, partie infanterie. Les soldats sont du pays même, & y ont leur famille. On leur paye de trois en trois mois la solde de l'Empereur, qui est de cinq sols d'argent fin, & d'une mesure de riz par jour, ce qui suffit pour l'entretien d'un homme. Les cavaliers ont cinq sols de plus, & deux mesures de petites féves pour nourrir les chevaux qui leur sont fournis par l'Empereur. On fait de temps-en-temps la revue de ces troupes : alors on visite attentivement leurs chevaux, leurs fusils, leurs sabres, leurs fleches, leurs cuirasses & leurs casques de fer : pour peu qu'il y ait de rouille sur leurs armes, leur négligence est punie à l'heure même de trente ou de quarante coups de bâtons. On leur fait faire aussi l'exercice, si cependant l'on peut donner ce nom à une marche tumultueuse & sans ordre qu'ils font à la suite du Mandarin. Hors de-là il leur est libre de faire tel commerce qu'il leur plaît. Comme le métier de la guerre ne les occupe pas beaucoup dans un pays où la paix regne depuis tant d'années, bien loin qu'on soit obligé d'enrôler les soldats par force ou par argent, comme il se pratique en Europe, cette profession est regardée de la plupart comme une

fortune qu'ils tâchent de se procurer par la protection de leurs amis, ou par les présens qu'ils font aux Mandarins.

Le premier des Mandarins de Lettres, est le Gouverneur de la ville & de tout le pays ; c'est lui seul qui administre la Justice : il est chargé de recevoir le tribut que chaque famille paie à l'Empereur. Il doit visiter en personne les corps de ceux qui ont été tués dans quelques démêlés, ou que le désespoir a porté à se donner la mort. Deux fois le mois, il donne audience aux vingt-sept Chefs de quartiers répandus dans l'Isle, & il s'informe exactement de ce qui se passe dans tout son ressort. Il distribue les passeports aux barques & aux vaisseaux ; il écoute les plaintes & les accusations qui sont presque continuelles parmi un si grand peuple : tous les procès viennent à son Tribunal ; il fait punir à grands coups de bâton celui des plaideurs qu'il juge être coupable. Enfin, c'est lui qui condamne à mort les criminels ; mais sa sentence, aussi-bien que celle des autres Mandarins qui sont au-dessus de lui, ne peut être exécutée qu'elle ne soit ratifiée par l'Empereur ; & comme les Tribunaux de la Province, & encore plus ceux de la Cour, sont chargés d'une infinité d'af-

faires, le criminel a toujours deux ou trois ans à vivre, avant que l'arrêt de mort puiſſe être exécuté. Ce Mandarin en a trois autres ſubalternes, qui jugent en premier reſſort les cauſes de peu d'importance. Ces charges reſſemblent aſſez à celles des Lieutenans particuliers de nos Préſidiaux. Il y a encore quelques autres Mandarins de Lettres, qui n'ont nulle autorité ſur le peuple. Ils n'ont d'inſpection que ſur les Gradués, & ſeulement en ce qui concerne les examens & les dégrés.

C'eſt encore au premier Mandarin à donner ſes ordres, quand il faut demander de la pluie ou du beau temps. Voici en quoi conſiſte cette cérémonie. Le Mandarin fait afficher par-tout des ordonnances qui preſcrivent un jeûne univerſel: il eſt défendu alors aux Bouchers & aux Traiteurs de rien vendre, ſous des peines grieves: cependant, quoiqu'ils n'étalent pas la viande ſur leurs boutiques, ils ne laiſſent pas d'en vendre en cachette, moyennant quelqu'argent qu'ils donnent ſous main aux gens du Tribunal, qui veillent à l'obſervation de l'ordonnance. Le Mandarin marche enſuite accompagné de quelques autres Mandarins vers le temple de l'Idole, il

allume sur son autel deux ou trois petites baguettes de parfum, après quoi tous s'asseyent : pour passer le temps, ils prennent du thé, ils fument, ils causent une ou deux heures ensemble, & enfin ils se retirent. C'est ce qu'ils appellent demander de la pluie ou du beau temps.

Il y a deux ans que le Viceroi de la Province, s'impatientant de voir que la pluie n'étoit point accordée à ses demandes réitérées, envoya un petit Mandarin dire de sa part à l'Idole, que s'il n'y avoit pas de pluie à tel jour qu'il désignoit, il la chasseroit de la ville & feroit raser son temple. Il faut bien que l'Idole ne comprît pas ce langage, ou qu'elle ne s'effrayât pas beaucoup de ces menaces, car le jour marqué arriva sans qu'il y eut de pluie. Le Viceroi, offensé de ce refus, songea à tenir sa parole : il défendit au peuple de porter son offrande à l'Idole ; il ordonna qu'on fermât son temple, & qu'on en scellât les portes, ce qui fut exécuté sur le champ ; mais la pluie étant venue quelques jours après, la colere du Viceroi s'appaisa, & il fut permis de l'honorer comme auparavant.

Les Nobles tiennent le second rang dans l'Isle. On appelle ainsi ceux qui

ont été autrefois Mandarins dans d'autres Provinces, (car on ne peut l'être dans ſon propre pays,) ſoit qu'ils aient été caſſés, & preſque tous ſont de ce nombre; ſoit que d'eux-mêmes ils ayent quitté le Mandarinat, avec l'agrément du Prince, ou qu'ils y ayent été forcés par la mort de leur pere ou de leur mere; car un Mandarin qui a fait une ſemblable perte, doit auſſi-tôt ſe dépouiller de ſa Charge, & donner par-là une marque publique de ſa douleur.

On met encore au rang des Nobles ceux qui, n'ayant pas eu aſſez de capacité pour parvenir aux dégrés Littéraires, ſe ſont procuré par argent certains titres d'honneur, à la faveur deſquels ils entretiennent avec les Mandarins un commerce de viſite, qui les fait craindre & reſpecter du peuple.

Le troiſieme Ordre eſt celui des Lettrés. On compte dans l'Iſle près de 400 Bacheliers. Trois d'entre eux ſont Chrétiens: il y a auſſi deux Bacheliers d'armes, ſept ou huit Licentiés, & trois ou quatre Docteurs. Outre cela, il s'y trouve une infinité de gens d'étude qui, depuis l'âge de quinze à ſeize ans, juſqu'à celui de quarante, viennent tous les trois ans pour les examens au Tribunal du Gouverneur,

qui leur donne le sujet de leurs compositions. Tous aspirent également au dégré de Bachelier, quoiqu'il y en ait peu qui y parviennent. C'est bien plutôt l'ambition que le desir de se rendre habiles, qui les soutient dans une si longue étude. Outre que le dégré de Bachelier les met à couvert des châtimens du Mandarin, il leur donne le privilége d'être admis à son audience, de s'asseoir en sa présence, & de manger avec lui; honneur qui est infiniment estimé à la Chine, & qui ne s'accorde jamais à aucune personne du peuple.

Enfin le dernier ordre comprend tout le peuple. Il est surprenant de voir avec quelle facilité un seul Mandarin le gouverne. Il publie ses ordres sur un simple quarré de papier scellé de son sceau, qu'il fait afficher aux carrefours des villes & des villages, & il est aussi-tôt obéi. Il ordonna, l'an passé, qu'on creusât tous les canots qui sont dans l'Isle; ses ordres furent exécutés en moins de quinze jours.

Une si prompte obéissance vient de la crainte & du respect que le Mandarin s'attire par la maniere dont il conduit un si grand peuple. Il ne paroît jamais en public qu'avec un grand appareil; il est

ſuperbement vêtu ; ſon viſage eſt grave & ſévere : quatre hommes le portent aſſis ſur une chaiſe découverte, toute dorée ; il eſt précédé de tous les gens de ſon Tribunal, dont les bonnets & les habits ſont d'une forme extraordinaire : ils marchent en ordre des deux côtés de la rue ; les uns tiennent devant lui un paraſol de ſoie, les autres frappent de temps en temps ſur un baſſin de cuivre, & d'eſpace en eſpace, avertiſſent à haute voix le peuple de ſe tenir dans le reſpect à ſon paſſage ; quelques-uns portent de grands fouets, d'autres traînent de longs bâtons ou des chaînes de fer : le fracas de tous ces inſtrumens fait trembler un peuple naturellement timide, & qui ſçait qu'il n'échapperoit pas aux châtimens que lui feroit ſouffrir le Mandarin, s'il contrevenoit publiquement à ſes ordres.

Quoique ces Inſulaires paſſent pour être plus groſſiers que les gens du continent, je trouve néanmoins que leurs manieres ne ſont gueres moins polies ni moins honnêtes que celles des autres Chinois que j'ai connu ailleurs. Ils gardent dans les villages, comme à la ville, toutes les bienſéances qui conviennent au rang d'un chacun, ſoit qu'ils marchent enſemble, ou qu'ils ſe ſaluent, ou bien

qu'ils se rendent visite les uns aux autres. On en peut juger par les termes pleins de respect & de civilité, dont ils usent en se parlant. En voici quelques-uns. Quand, par exemple, on se donne quelque peine pour leur faire plaisir, *ſì sìn*, disent-ils, *vous prodiguez votre cœur.* Si on leur a rendu quelque service, *ſiè po tsin*, *mes remerciemens ne peuvent avoir de fin.* Pour peu qu'ils détournent une personne occupée, *ſàn laò*, *je vous suis bien importun. Te tsoùi*, *c'est avoir fait une grande faute que d'avoir pris cette liberté.* Quand on les prévient de quelque honnêteté *po càn*, *po càn*, *po càn. Je n'ose*, *je n'ose*, *je n'ose*, c'est-à-dire, souffrir que vous preniez cette peine là pour moi. Si l'on dit quelque parole qui tourne tant soit peu à leur louange, *Kì càn*, *comment oserois-je*, c'est-à-dire, croire de telles choses de moi. Lorsqu'ils conduisent un ami à qui ils ont donné à manger, *yeoù màn*, ou bien, *tài màn. Nous vous avons bien mal reçus*; *nous vous avons bien mal traité.* Ils ont toujours à la bouche de semblables paroles, qu'ils prononcent d'un ton affectueux; mais je ne voudrois pas répondre que le cœur y eût beaucoup de part.

Il n'y a gueres de peuple qui craigne

davantage la mort que celui-ci, quoique pourtant il s'en trouve pluſieurs, ſurtout parmi les perſonnes du ſexe, qui ſe la procurent, ou par colere, ou par déſeſpoir. Mais il ſemble qu'ils appréhendent encore plus de manquer de cercueil après leur mort. Il eſt étonnant de voir juſqu'où va leur prévoyance ſur cet article : tel qui n'aura que neuf ou dix piſtoles, les employera à ſe faire conſtruire un cercueil plus de vingt ans avant qu'il en ait beſoin, & il le regarde comme le meuble le plus précieux de ſa maiſon.

J'ajoûterai que je n'ai point vu de nation plus curieuſe que celle des Chinois : ils veulent tout voir & tout entendre. Du reſte, ils ſont doux & paiſibles, quand on ne les irrite pas ; mais violens & vindicatifs à l'excès, quand ils ont été offenſés. En voici un exemple : il n'y a que trois ans que nos Inſulaires s'apperçurent que le Mandarin avoit détourné à ſon profit une grande partie du riz que l'Empereur, dans un temps de ſtérilité, envoyoit pour être diſtribué à chaque famille de la campagne. Ils l'accuſerent à un Tribunal ſupérieur, & prouverent que de quatre cens charges de riz qu'il avoit reçues, il n'en avoit donné que quatre-vingt-dix. Le Mandarin fut caſſé

ſur l'heure de ſon emploi ; quand il fut ſorti de la ville pour prendre le chemin de la mer, il fut bien ſurpris de ne point trouver à ſon paſſage ni tables chargées de parfums, comme c'eſt la coutume, ni perſonne qui tirât ſes bottes pour lui en chauſſer de nouvelles. Il étoit pourtant environné d'une foule prodigieuſe de peuple, mais ce n'étoit rien moins que pour lui faire honneur que ce grand monde étoit accouru ; c'étoit pour l'inſulter, & pour lui reprocher ſon avarice. Les uns l'inviterent par dériſion à demeurer dans le pays, juſqu'à ce qu'il eût achevé de manger le riz que l'Empereur lui avoit confié pour le ſoulagement des peuples : d'autres le tirerent hors de ſa chaiſe, & la briſerent : pluſieurs ſe jetterent ſur lui, déchirerent ſes habits, & mirent en pieces ſon paraſol de ſoie. Tous le ſuivirent juſqu'au vaiſſeau, en le chargeant d'injures & de malédictions.

Hors de ces ſortes d'occaſions qui ſont rares, les Chinois ſont fort traitables, & ont un profond reſpect pour les perſonnes qui ont ſur eux quelqu'autorité. Ils ſont d'ordinaire aſſez avides de louange, ſur-tout les petits lettrés ; mais il me paroît qu'ils le ſont encore plus d'argent : l'on ne doit jamais leur

en

en confier qu'après avoir pris de ſages précautions, encore y eſt-on ſouvent trompé.

Il y a un certain canton de l'iſle où les peuples aiment le procès de telle ſorte, qu'ils engagent leurs maiſons, leurs terres, leurs meubles, tout ce qu'ils ont, ſeulement pour avoir le plaiſir de plaider, & de faire donner une quarantaine de coups de bâton à leur ennemi. Il arrive quelquefois que celui-ci, moyennant une plus groſſe ſomme qu'il donne ſous-main au Mandarin, a l'adreſſe d'éluder le châtiment, & de faire tomber les coups de bâton ſur le dos de celui-là même qui l'avoit appellé en Juſtice. De-là naiſſent entr'eux des haines mortelles, qu'ils conſervent toujours dans le cœur, juſqu'à ce qu'ils aient trouvé l'occaſion d'en tirer une vengeance qui les ſatisfaſſe. La voie la plus ordinaire qu'ils employent pour ſe vanger, c'eſt de mettre le feu pendant la nuit à la maiſon de leur ennemi: les pailles allumées qui le réveillent en tombant ſur lui, le font ſouvenir alors des coups de bâton qu'il a fait donner. Ce crime eſt un des capitaux de l'Empire, & ſelon les loix, ceux qui en

ſont convaincus, doivent être punis de mort.

On ne doit pas être ſurpris de trouver de pareils excès chez un peuple qui ne connoît point d'autre loi de la charité, que celle de s'aimer ſoi-même, ni d'autre bonheur que celui qu'il ſe procure en contentant les plus injuſtes paſſions. On en voit pourtant à qui les ſeules lumieres de la raiſon inſpirent de l'horreur pour ces ſortes de crimes : ce ſont des gens de probité aux yeux des hommes, à qui il ne manqueroit que d'être Chrétiens, pour être véritablement vertueux aux yeux de Dieu. Ils ſe reconcilient de bonne foi avec leurs ennemis, & ils mettent ſouvent en uſage des moyens qu'une amitié toute naturelle leur fait imaginer, pour ſoulager un ami qui eſt dans la diſgrace, & pour rappeller dans ſa famille les biens que quelque revers de fortune, ou le défaut de conduite, en avoit fait ſortir. Un de ces moyens m'a paru avoir quelque choſe d'aſſez ſingulier, pour vous le rapporter à la fin de cette lettre.

Quand les affaires d'un particulier ſont dérangées, ſix de ſes amis s'uniſſent enſemble afin de le ſecourir, & forment avec lui une ſociété qui doit

durer ſept ans. Ils contribuent d'abord les uns plus, les autres moins, juſqu'à la concurrence d'une certaine ſomme. Par exemple, ils lui feront la premiere année une avance de 60 piſtoles, dont il peut tirer un gros profit dans le commerce : pour faire cette ſomme, ils ſe taxent chacun pour toutes les années de la maniere ſuivante : d'abord celui qu'on veut aſſiſter tient le premier rang dans la ſociété ; car c'eſt pour lui qu'elle ſe forme : le ſecond des aſſociés débourſe 15 piſtoles : le troiſieme 13, le quatrieme 11, le cinquieme 9, le ſixieme 7, & le ſeptieme 5. Cette premiere année finie, ce ne ſeroit pas un grand ſervice qu'ils rendroient à leur ami commun, s'ils l'obligeoient à rembourſer l'argent qu'on lui a avancé, ou s'ils en retiroient la rente à perpétuité : que font-ils donc ? Ils le taxent à ſon tour à 15 piſtoles qu'il doit fournir pendant chacune des ſix années qui reſtent ; ce qui ne l'incommode pas beaucoup, puiſque ce n'eſt qu'une partie du profit qu'il a dû retirer de la ſomme capitale de 60 piſtoles dont on l'a gratifié. La ſeconde année tous les aſſociés fourniſſent leur contingent à l'ordinaire, & celui d'entre eux qui, l'année d'auparavant, avoit

avancé 15 piſtoles, en reçoit 60 & il en fournit 13 les années ſuivantes. La troiſieme année, c'eſt le troiſieme des aſſociés qui reçoit les 60 piſtoles, & qui enſuite en débourſe 11, tant que la ſociété dure, & ainſi du reſte. Chacun des aſſociés reçoit à ſon tour la ſomme de 60 piſtoles, plutôt ou plutard, ſelon qu'il a débourſé plus ou moins chaque année. Ainſi quand les ſept années ſont accomplies, celui en faveur duquel la ſociété a été formée, ſe trouve avoir la ſomme principale de 60 piſtoles, ſans aucune charge, outre que cette ſomme lui a rapporté chaque année beaucoup plus que les 15 piſtoles qu'il a été obligé de débourſer. La table ſuivante, où vous verrez d'un coup d'œil ce que chacun débourſe ou reçoit chaque année, vous donnera une idée plus nette de la forme de cette ſociété.

Premiere année.

Le 1er reçoit	60 piſtoles.
Le 2e donne	15
Le 3e donne	13
Le 4e donne	11
Le 5e donne	9
Le 6e donne	7
Le 7e donne	5

Seconde année.

Le 1er donne	15 piſtoles
Le 2e reçoit	60
Le 3e donne	13
Le 4e donne	11
Le 5e donne	9
Le 6e donne	7
Le 7e donne	5

Troiſieme année.

Le 1er donne	15 piſtoles
Le 2e donne	13
Le 3e reçoit	60
Le 4e donne	11
Le 5e donne	9
Le 6e donne	7
Le 7e donne	5

Quatrieme année.

Le 1er donne	15 piſtoles
Le 2e donne	13
Le 3e donne	11
Le 4e reçoit	60
Le 5e donne	9
Le 6e donne	7
Le 7e donne	7

Cinquieme année.

Le 1er donne	15 piſtoles

Le 2e donne 13
Le 3e donne 11
Le 4e donne 9
Le 5e reçoit 60
Le 6e donne 7
Le 7e donne 5

Sixieme année.

Le 1er donne 15 piſtoles
Le 2e donne 13
Le 3e donne 11
Le 4e donne 9
Le 5e donne 7
Le 6e reçoit 60
Le 7e donne 5

Septieme année.

Le 1er donne 15 piſtoles
Le 2e donne 13
Le 3e donne 11
Le 4e donne 9
Le 5e donne 7
Le 6e donne 5
Le 7e reçoit 60

Quoique la taxe impoſée à chacun des aſſociés ſoit inégale, & que les premiers débourſent plus chaque année que les derniers, cependant les Chinois eſtiment que la condition de ceux-là eſt

beaucoup plus avantageuſe que celle des autres, parce qu'ils reçoivent plutôt la ſomme de 60 piſtoles, & que le gros denier qu'ils en retirent dans le commerce, les dédommage bien des avances qu'ils ont faites.

Il eſt temps, mon Révérend Pere, de finir cette lettre, qui n'a été peut-être que trop longue. J'eſpere vous entretenir une autre année des fruits que Dieu voudra bien opérer par mon miniſtere dans cette chrétienté naiſſante. Je la recommande à vos ſaints ſacrifices, en l'union deſquels je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Orry, de la méme Compagnie, Procureur des Miſſions de la Chine & des Indes.

A Jao-tcheou, ce 1er ſeptembre 1712.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Le ſéjour que je fais de temps en temps à *King-te-tching* pour les beſoins ſpirituels de mes Néophytes, m'a donné lieu de m'inſtruire de la maniere dont s'y fait cette belle porcelaine qui eſt ſi eſtimée, & qu'on tranſporte dans toutes les parties du monde. Bien que ma curioſité ne m'eût jamais porté à une ſemblable recherche, j'ai cru cependant qu'une deſcription un peu détaillée de tout ce qui concerne ces ſortes d'ouvrages, ſeroit de quelque utilité en Europe.

Outre ce que j'en ai vu par moi-

même ; j'ai appris beaucoup de particularités des Chrétiens, parmi lesquels il y en a plusieurs qui travaillent en porcelaine, & d'autres qui en font un grand commerce. Je me suis encore assuré de la vérité des réponses qu'ils ont faites à mes questions, par la lecture des livres Chinois qui traitent de cette matiere ; & par ce moyen-là, je crois avoir acquis une connoissance assez exacte de toutes les parties de ce bel art, pour en parler avec quelque confiance.

Parmi ces livres, j'ai eu entre les mains l'Histoire ou les Annales de *Feou-leam*, & j'ai lu avec soin dans le quatrieme tome l'article qui regarde la porcelaine. *King-te-tching*, qui dépend de *Feou-leam*, n'en est éloigné que d'une bonne lieue ; & *Feou-leam* est une ville de la dépendance de *Jao-tcheou*. C'est un usage à la Chine que chaque ville imprime l'histoire de son district : cette histoire comprend la situation, l'étendue, les limites, & la nature du pays, avec les endroits les plus remarquables, les mœurs de ses habitans, les personnes qui s'y sont distinguées par les armes & par les lettres, ou celles qui ont été d'une probité au-dessus du commun. Les femmes même y ont leur place.

celles, par exemple qui, par attachement pour leur mari défunt, ont gardé la viduité. Souvent on achete l'honneur d'être cité dans ces annales. C'eſt pourquoi le Mandarin, avec ceux dont il prend conſeil, les revoit tous les quarante ans ou environ, & alors il en retranche, ou il ajoute ce qu'il juge à propos.

On rapporte encore dans cette hiſtoire les événemens extraordinaires, les prodiges qui arrivent, les monſtres qui naiſſent en certains temps : ce qui arriva, par exemple, il n'y a que deux ans à *Fou-tcheou*, où une femme accoucha d'un ſerpent qui la tétoit; de même ce qui ſe vit à *King-te-ching*, où une truye mit bas un petit éléphant avec ſa trompe bien formée, quoiqu'il n'y ait point d'éléphans dans le pays; ces faits ſeront probablement rapportés dans les annales de ces deux villes. Peut-être même mettra-t-on dans celles de *Feouleam* qu'une de nos Chrétiennes y accoucha d'un fils au ſeizieme mois de ſa groſſeſſe.

Sur-tout on marque dans ces hiſtoires les marchandiſes & les autres denrées qui ſortent du pays, ou qui s'y débitent. Si la Chine en général, ou ſi la ville de

Feou-leam en particulier n'avoit pas été ſujette à tant de révolutions différentes, j'aurois trouvé ſans doute ce que je cherchois dans ſon hiſtoire ſur l'origine de la porcelaine ; quoiqu'à dire vrai c'eſt pour des Chinois que ſe font ces recueils, & non pas pour les Européens ; & les Chinois ne s'embarraſſent guere de ces ſortes de connoiſſances.

Les annales de *Feou-leam* rapportent que depuis la ſeconde année du regne de l'Empereur *Tang-ou-te*, de la Dynaſtie des *Tang*, c'eſt-à-dire, ſelon nous, depuis l'an 442 de Jeſus-Chriſt, les ouvriers en porcelaine en ont toujours fourni aux Empereurs ; qu'un ou deux Mandarins envoyés de la Cour préſidoient à ce travail ; on décrit enſuite fort au long la multitude & la variété des logemens deſtinés, dès ces premiers temps, aux ouvriers qui travailloient à la porcelaine impériale ; c'eſt tout ce que j'ai trouvé ſur l'antiquité de ſon origine. Il eſt pourtant vraiſemblable qu'avant l'année 442, la porcelaine avoit déja cours, & que peu-à-peu elle a été portée à un point de perfection, capable de déterminer les plus riches Européens à s'en ſervir. On ne dit point qui en a été l'inventeur, ni à quelle tentative, ou à quel haſard on

est redevable de cette invention. Anciennement, disent les annales, la porcelaine étoit d'un blanc exquis, & n'avoit nul défaut ; les ouvrages qu'on en faisoit, & qui se transportoient dans les autres royaumes, ne s'y appelloient pas autrement que les bijoux précieux de *Joa-tcheou*. Et plus bas on ajoute : la belle porcelaine qui est d'un blanc vif & éclatant, & d'un beau bleu céleste, sort toute de *King-te-ching*. Il s'en fait dans d'autres endroits, mais elle est bien différente, soit pour la couleur, soit pour la finesse.

En effet, sans parler des ouvrages de poterie qu'on fait par toute la Chine & auxquels on ne donne jamais le nom de porcelaine, il y a quelques Provinces, comme celles de *Fou-Kien* & de *Canton* où l'on travaille en porcelaine ; mais les étrangers ne peuvent s'y méprendre ; celle de *Fou-Kien* est d'un blanc de neige qui n'a nul éclat, & qui n'est point mélangé de couleurs. Des ouvriers de *Kin-te-ching* y porterent autrefois tous leur matériaux, dans l'espérance d'y faire un gain considérable, à cause du grand commerce que les Européens font à *Emouy ;* mais ce fut inutilement, ils ne purent jamais y réussir. L'Empereur ré-

gnant, qui ne veut rien ignorer, a fait conduire à Péking des ouvriers en porcelaine, & tout ce qui s'emploie pour ce travail; ils n'oublierent rien pour réuſſir ſous ſes yeux; cependant, on aſſure que leur ouvrage manqua. Il ſe peut faire que des raiſons d'intérêt ou de politique eurent part à ce peu de ſuccès: quoi qu'il en ſoit, c'eſt uniquement *King-te-tching* qui a l'honneur de donner de la porcelaine à toutes les parties du monde. Le Japon même en vient acheter à la Chine.

Je ne puis me diſpenſer après cela, mon Révérend Pere, de vous faire ici la deſcription de *King-te-tching*. Il ne lui manque qu'une enceinte de murailles pour avoir le nom de ville, & pour être comparée aux villes mêmes de la Chine les plus vaſtes & les plus peuplées. Ces endroits nommés *tching* qui ſont en petit nombre, mais qui ſont d'un grand abord & d'un grand commerce, n'ont point coutume d'avoir d'enceinte, peut-être afin qu'on puiſſe les étendre & les agrandir autant que l'on veut; peut-être auſſi afin qu'il y ait plus de facilité à embarquer & débarquer les marchandiſes

On compte à *King-te-tching* dix-huit

mille familles. Il y a de gros marchands dont le logement occupe un vaſte eſpace, & contient une multitude prodigieuſe d'ouvriers ; auſſi l'on dit communément qu'il y a plus d'un million d'ames, qu'il s'y conſomme chaque jour plus de dix mille charges de riz, & plus de mille cochons. Au reſte *King-te-tching* a une grande lieue de longueur, ſur le bord d'une belle riviere. Ce n'eſt point un tas de maiſons, comme on pourroit ſe l'imaginer : les rues ſont tirées au cordeau, elles ſe coupent & ſe croiſent à certaines diſtances, tout le terrein y eſt occupé, les maiſons n'y ſont même que trop ſerrées & les rues trop étroites : en les traverſant, on croit être au milieu d'une foire : on entend de tous côtés les cris des portefaix qui ſe font faire paſſage. On y voit un grand nombre de temples d'idoles qui ont été bâtis à beaucoup de frais. Un riche marchand, après avoir traverſé de vaſtes mers pour ſon commerce, a cru avoir échapé d'un naufrage par la protection de la Reine du ciel, laquelle, à ce qu'il dit, lui apparut au fort de la tempête. Pour accomplir le vœu qu'il fit alors, il vient de mettre tout ſon bien à lui conſtruire un palais, qui l'emporte pour la magnificence ſur

tous les autres temples. Dieu veuille que ce que j'en ai dit à mes Chrétiens ſe vérifie un jour, & que ce temple devienne effectivement une baſilique dédiée à la véritable Reine du ciel. Ce nouveau temple a été bâti des piaſtres amaſſées dans les Indes; car cette monnoye Européenne eſt ici fort connue, & pour l'employer dans le commerce, il n'eſt pas néceſſaire de la fondre, comme on fait ailleurs.

La dépenſe eſt bien plus conſidérable à *King-te-tching* qu'à *Jao-tcheou*, parce qu'il faut faire venir d'ailleurs tout ce qui s'y conſomme, & même juſqu'au bois néceſſaire pour entretenir le feu des fourneaux. Cependant, nonobſtant la cherté des vivres, *King-te-tching* eſt l'aſyle d'une infinité de pauvres familles qui n'ont point de quoi ſubſiſter dans les villes des environs: on y trouve à employer les jeunes gens & les perſonnes les moins robuſtes. Il n'y a pas même juſqu'aux aveugles & aux eſtropiés qui y gagnent leur vie à broyer les couleurs. Anciennement, dit l'hiſtoire de *Feou-leam*, on ne comptoit que 300 fourneaux à porcelaine dans *King-te-tching*, préſentement il y en a bien trois mille. Il n'eſt pas ſurprenant qu'on y voye ſouvent des incendies: c'eſt pour

cela que le Génie du feu y a plusieurs Temples. Le Mandarin d'aujourd'hui en a élevé un qu'il lui a dédié, & ce fut en ma considération qu'il exempta les Chrétiens de certaines corvées, auxquelles on oblige le menu peuple, quand on bâtit ces sortes d'édifices. Le culte & les honneurs qu'on rend à ce Génie, ne rendent pas les embrasemens plus rares : il y a peu de temps qu'il y eut huit cens maisons de brulées : elles ont dû être bientôt rétablies, à en juger par la multitude des charpentiers & des maçons qui travailloient dans ce quartier. Le profit qui se tire du louage des boutiques, rend ces peuples extrêmement actifs à réparer ces sortes de pertes.

King-te-tching est placé dans une plaine environnée de hautes montagnes : celle qui est à l'orient & contre laquelle il est adossé, forme en dehors une espece de demi-cercle ; les montagnes qui sont à côté, donnent issue à deux rivieres qui se réunissent : l'une est assez petite, mais l'autre est fort grande, & forme un beau port de près d'une lieue, dans un vaste bassin, où elle perd beaucoup de sa rapidité. On voit quelquefois dans ce vaste espace jusqu'à deux ou trois rangs de Barques à la queue les unes des autres. Tel est le spectacle qui se présente

à la vue, lorſqu'on entre par une des gorges dans le Port : des tourbillons de flamme & de fumée qui s'élevent en différens endroits, font d'abord remarquer l'étendue, la profondeur, & les contours de *King-te-tching* : à l'entrée de la nuit on croit voir une vaſte ville toute en feu, ou bien une grande fournaiſe qui a pluſieurs ſoupiraux. Peut-être cette enceinte de montagnes forme-t-elle une ſituation propre aux ouvrages de porcelaine.

On ſera étonné qu'un lieu ſi peuplé où il y a tant de richeſſes, où une infinité de barques abondent tous les jours, & qui n'eſt point fermé de murailles, ſoit cependant gouverné par un ſeul Mandarin, ſans qu'il y arrive le moindre déſordre. A la vérité *King-te-tching* n'eſt qu'à une lieue de *Feou-leam*, & à dix-huit lieues de *Jao-tcheou* : mais il faut avouer que la police y eſt admirable : chaque rue a un chef établi par le Mandarin ; & ſi elle eſt un peu longue, elle en a pluſieurs : chaque Chef a dix ſubalternes qui répondent chacun de dix maiſons. Ils doivent veiller au bon ordre, accourir au premier tumulte, l'appaiſer, en donner avis au Mandarin, ſous peine de la baſtonnade, qui ſe donne ici fort libéralement. Souvent

même le Chef du quartier a beau avertir du trouble qui vient d'arriver, & assurer qu'il a mis tout en œuvre pour le calmer, on est toujours disposé à juger qu'il y a de sa faute, & il est difficile qu'il échappe au châtiment. Chaque rue a ses barricades qui se ferment durant la nuit ; les grandes rues en ont plusieurs. Un homme du quartier veille à chaque barricade, & il n'oseroit ouvrir la porte de sa barriere qu'à certains signaux. Outre cela, la ronde se fait souvent par le Mandarin du lieu, & de temps en temps par des Mandarins de *Feou-leam*. De plus, il n'est guéres permis aux étrangers de coucher à *Kin-te-tching* : il faut, ou qu'ils passent la nuit dans leurs barques, ou qu'ils logent chez des gens de leur connoissance qui répondent de leur conduite. Cette police maintient l'ordre & établit une sûreté entiere dans tout un lieu, dont les richesses réveilleroient la cupidité d'une infinité de voleurs.

Après ce petit détail sur la situation & sur l'état présent de *King-te-tching*, venons à la porcelaine qui en fait toute la richesse. Ce que j'ai à vous en dire, mon Révérend Pere, se réduit à ce qui entre dans sa composition, & aux préparatifs qu'on y apporte : aux différentes

eſpeces de porcelaines, & à la maniere de les former : à l'huile qui lui donne de l'éclat, & à ſes qualités : aux couleurs qui en ſont l'ornement, & à l'art de les appliquer : à la cuiſſon, & aux meſures qu'on prend pour lui donner le degré de chaleur qui convient. Enfin, je finirai par quelques réflexions ſur la porcelaine ancienne, ſur la moderne, & ſur certaines choſes qui rendent impratiquables aux Chinois, les ouvrages dont on a envoyé, & dont on pourroit envoyer des deſſeins. Ces ouvrages, où il eſt impoſſible de réuſſir à la Chine, ſe feroient peut-être facilement en Europe, ſi l'on y trouvoit les mêmes matériaux.

Avant que de commencer, ne ſeroit-il pas à propos de détromper ceux qui croiroient peut-être que le nom de porcelaine vient du mot Chinois? A la vérité, il y a des mots, quoiqu'en petit nombre, qui ſont François & Chinois tout enſemble. Ce que nous appellons thé, par exemple, a pareillement le nom de thé dans la province de *Fo-Kien*, quoiqu'il s'appelle *tcha* dans la langue Mandarine. *Papa* & *mama* ſont auſſi des noms qui, en certaines provinces de la Chine, & à *King-te-tching* en particulier, ſont dans la bouche des enfans pour ſignifier pere,

mere & grand'mere. Mais pour ce qui eſt du nom de porcelaine, c'eſt ſi peu un mot Chinois, qu'aucune des ſyllabes qui le compoſe, ne peut, ni être prononcée, ni être écrite par des Chinois, ces ſons ne ſe trouvant point dans leur langue. Il y a apparence que c'eſt des Portugais qu'on a pris ce nom; quoique parmi eux *porcellana* ſignifie proprement une taſſe ou une écuelle, & que *lòça* ſoit le nom qu'ils donnent généralement à tous lès ouvrages que nous nommons *porcelaine*. L'uſage eſt le maître des langues, c'eſt à chaque nation à nous apprendre l'idée qu'elle attache à ſes mots. La porcelaine s'appelle communément à la Chine *tſeki*.

La matiere de la porcelaine ſe compoſe de deux ſortes de terres, l'une appellée *pe-tun-tſe*, & l'autre qu'on nomme *kao-lin*. Celle-ci eſt parſemée de corpuſcules qui ont quelque éclat: l'autre eſt ſimplement blanche & très-fine au toucher. En même-temps qu'un grand nombre de groſſes barques remontent la riviere de *Jao-tcheou* à *King-te-tching* pour ſe charger de porcelaines, il y en deſcend de *Ki-muen* preſqu'autant de petites, qui ſont chargées de *pe-tun-tſe* & de *kao-lin* réduits en forme de briques: car *King-*

te-tching ne produit aucun des matériaux propres à la porcelaine. Les *pe-tun-tſe*, dont le grain eſt ſi fin, ne ſont autre choſe que des quartiers de rochers qu'on tire des carrieres, & auxquels on donne cette forme. Toute pierre n'y eſt pas propre, ſans quoi il ſeroit inutile d'en aller chercher à vingt ou trente lieues dans la province voiſine. La bonne pierre, diſent les Chinois, doit tirer un peu ſur le verd.

Voici quelle eſt la premiere préparation. On ſe ſert d'une maſſue de fer pour briſer ces quartiers de pierre, après quoi on met les morceaux briſés dans des mortiers ; & par le moyen de certains leviers qui ont une tête de pierre armée de fer, on acheve de les réduire en une poudre très-fine. Ces léviers jouent ſans ceſſe, ou par le travail des hommes, ou par le moyen de l'eau, de la même maniere que font les martinets dans les moulins à papier. On prend enſuite cette pouſſiere, on la jette dans une grande urne remplie d'eau, & on la remue fortement avec une pelle de fer. Quand on l'a laiſſé repoſer quelques momens, il ſurnage une eſpece de crême épaiſſe de quatre à cinq doigts : on la leve, & on la verſe dans un autre

vaſe plein d'eau. On agite pluſieurs fois l'eau de la premiere urne, recueillant à chaque fois le nuage qui s'eſt formé, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus que le gros marc, que ſon poids précipite d'abord : on le tire, & on le pile de nouveau.

Au regard de la ſeconde urne, où l'on a jetté ce qui a été recueilli de la premiere, on attend qu'il ſe ſoit formé au fond une eſpece de pâte : lorſque l'eau paroît au-deſſus fort claire, on la verſe par inclination pour ne pas troubler le ſédiment, & l'on jette cette pâte dans de grands moules propres à la ſécher : avant qu'elle ſoit tout-à-fait durcie, on la partage en petits carreaux qui s'achetent par centaines. Cette figure & ſa couleur lui ont fait donner le nom de *pe-tun-tſe*.

Les moules où ſe jette cette pâte, ſont des eſpeces de caiſſes fort grandes & fort larges. Le fond eſt rempli de briques placées ſelon leur hauteur, de telle ſorte que la ſuperficie ſoit égale. Sur ce lit de briques ainſi rangées, on étend une groſſe toile qui remplit la capacité de la caiſſe : alors on y verſe la matiere, qu'on couvre peu après d'une autre toile, ſur laquelle on met un lit de briques couchées de plat les unes auprès des

autres : tout cela ſert à exprimer l'eau plus promptement, ſans que rien ſe perde de la matiere de la porcelaine, qui, en ſe durciſſant, reçoit aiſément la figure des briques. Il n'y auroit rien à ajouter à ce travail, ſi les Chinois n'étoient pas accoutumés à altérer leurs marchandiſes : mais des gens qui roulent de petits grains de pâte dans la pouſſiere de poivre pour les en couvrir, & les mêler avec du poivre véritable, n'ont garde de vendre des *pe-tun-tſe*, ſans y mêler du marc : c'eſt pourquoi on eſt obligé de les purifier encore à *King-te-tching*, avant que de les mettre en œuvre.

Le *kao-lin* qui entre dans la compoſition de la porcelaine, demande un peu moins de travail que les *pe-tun-tſe :* la nature y a plus de part. On en trouve des mines dans le ſein de certaines montagnes, qui ſont couvertes au-dehors d'une terre rougeâtre. Ces mines ſont aſſez profondes : on y trouve par grumeaux la matiere en queſtion, dont on fait des quartiers en forme de carreaux, en obſervant la même méthode que j'ai marquée, par rapport aux *pe-tun-tſe*. Je ne ferois pas difficulté de croire que la terre blanche de Malthe, qu'on appelle

la terre de saint Paul, auroit dans sa matrice beaucoup de rapport avec le *kao-lin* dont je parle, quoiqu'on n'y remarque pas les petites parties argentées dont est semé le *kao-lin*.

C'est du *kao-lin* que la porcelaine fine tire toute sa fermeté : il en est comme les nerfs. Ainsi c'est le mêlange d'une terre molle qui donne de la force aux *pe-tun-tse*, lesquels se tirent des plus durs rochers. Un riche marchand m'a conté que des Anglois ou des Hollandois (car le nom Chinois est commun aux deux nations) firent acheter, il y a quelques années, des *pe-tun-tse* qu'ils emporterent dans leur pays, pour y faire de la porcelaine ; mais que n'ayant point pris de *kao-lin*, leur entreprise échoua, comme ils l'ont avoué depuis. Sur quoi, le marchand Chinois me disoit en riant : ils vouloient avoir un corps dont les chairs se soutinssent sans ossemens.

Outre les barques chargées de *pe-tun-tse* & de *kao-lin*, dont le rivage de *King-te-tching* est bordé, on en trouve d'autres remplies d'une substance blanchâtre & liquide. Je sçavois depuis long-temps que cette substance étoit l'huile qui donne à la porcelaine sa blancheur & son éclat ; mais

mais j'en ignorois la compoſition que j'ai enfin appriſe. Il me ſemble que le nom Chinois *yeou*, qui ſe donne aux différentes ſortes d'huiles, convient moins à la liqueur dont je parle, que celui de *tſi*, qui ſignifie vernis, & je crois que c'eſt ainſi qu'on l'appelleroit en Europe. Cette huile ou ce vernis ſe tire de la pierre la plus dure, ce qui n'eſt pas ſurprenant, puiſqu'on prétend que les pierres ſe forment principalement des ſels & des huiles de la terre, qui ſe mêlent & qui s'uniſſent étroitement enſemble.

Quoique l'eſpece de pierre dont ſe font les *pe-tun-tſe*, puiſſe être employée indifféremment pour en tirer de l'huile, on fait choix pourtant de celle qui eſt la plus blanche, & dont les taches ſont les plus vertes. L'hiſtoire de *Feou-leam*, bien qu'elle ne deſcende pas dans le détail, dit que la bonne pierre pour l'huile, eſt celle qui a des taches ſemblables à la couleur de la feuille de cyprès, *pe-chu-ye-pan*, ou qui a des marques rouſſes ſur un fond un peu brun à-peu-près comme la linaire, *ju-tchi-ma-tam*. Il faut d'abord bien laver cette pierre, après quoi on y apporte les mêmes préparations que pour les

pe-tun tſe : quand on a, dans la ſeconde urne, ce qui a été tiré de plus pur de la premiere, après toutes les façons ordinaires ; ſur cent livres ou environ de cette crême, on jette une livre de pierre ou d'un minéral ſemblable à l'alun, nommé *che-kao :* il faut le faire rougir au feu, & enſuite le piler : c'eſt comme la préſure qui lui donne de la conſiſtence, quoiqu'on ait ſoin de l'entretenir toujours liquide.

Cette huile de pierre ne s'emploie jamais ſeule ; on y en mêle une autre qui en eſt comme l'ame. En voici la compoſition : on prend de gros quartiers de chaux vive, ſur leſquels on jette avec la main un peu d'eau pour les diſſoudre, & les réduire en poudre. Enſuite on fait une couche de fougere ſéche, ſur laquelle on met une autre couche de chaux amortie. On en met ainſi pluſieurs alternativement les unes ſur les autres, après quoi on met le feu à la fougere. Lorſque tout eſt conſumé, l'on partage ces cendres ſur de nouvelles couches de fougere ſéche : cela ſe fait au moins cinq ou ſix fois de ſuite, on peut le faire plus ſouvent, & l'huile en eſt meilleure. Autrefois, dit l'hiſtoire de *Feou-leam*, outre la fougere, on y em-

ployoit le bois d'un arbre dont le fruit s'appelle *sé-tsé* : à en juger par l'âcreté du fruit, quand il n'est pas mûr, & par son petit couronnement, je croirois que c'est une espece de nesse : on ne s'en sert plus maintenant, à ce que m'ont dit mes Néophytes, apparemment parce qu'il est devenu fort rare en ce pays-ci. Peut-être est-ce faute de ce bois que la porcelaine qui se fait maintenant, n'est pas si belle que celle des premiers temps. La nature de la chaux & de la fougere contribue aussi à la bonté de l'huile, & j'ai remarqué que celles qui vient de certains endroits, est bien plus estimée que celle qui vient d'ailleurs.

Quand on a des cendres de chaux & de fougere jusqu'à une certaine quantité, on les jette dans une urne pleine d'eau. Sur cent livres, il faut y dissoudre une livre de *ché-kao*, bien agiter cette mixtion, ensuite la laisser reposer jusqu'à ce qu'il paroisse sur la surface un nuage ou une croûte qu'on ramasse, & qu'on jette dans une seconde urne, & cela à plusieurs repriſes. Quand il s'est formé une espece de pâte au fond de la seconde urne, on en verse l'eau par inclination; on conserve ce fond liquide, & c'est la seconde huile qui doit se mêler avec

la précédente. Pour un juſte mêlange, il faut que ces deux eſpeces de purée ſoient également épaiſſes : afin d'en juger, on plonge à diverſes repriſes dans l'une & dans l'autre de petit carreaux de *pe-tun-tſé*, en les retirant, on voit ſur leur ſuperficie, ſi l'épaiſſiſſement eſt égal de part & d'autre. Voilà ce qui regarde la qualité de ces deux ſortes d'huiles. Pour ce qui eſt de la quantité, le mieux qu'on puiſſe faire, c'eſt de mêler dix meſures d'huile de pierre, avec une meſure d'huile faite de cendre de chaux & de fougere : ceux qui l'épargnent, n'en mettent jamais moins de trois meſures. Les marchands qui vendent cette huile, pour peu qu'ils aient d'inclination à tromper, ne ſont pas fort embarraſſés à en augmenter le volume : ils n'ont qu'à jetter de l'eau dans cette huile, & pour couvrir leur fraude, y ajouter du *che-kao* à proportion, qui empêche la matiere d'être trop liquide.

Avant que d'expliquer la maniere dont cette huile ou plutôt ce vernis s'applique, il eſt à propos de décrire comment ſe forme la porcelaine. Je commence d'abord par le travail qui ſe fait dans les endroits les moins fréquentés de *King-te-tching*. Là, dans une en-

ceinte de murailles, on bâtit de vaſtes apentis, où l'on voit étage ſur étage un grand nombre d'urnes de terre. C'eſt dans cette enceinte que demeurent & travaillent une infinité d'ouvriers, qui ont chacun leur tâche marquée. Une piece de porcelaine, avant que d'en ſortir pour être portée au fourneau, paſſe par les mains de plus de vingt perſonnes, & cela ſans confuſion. On a ſans doute éprouvé que l'ouvrage ſe fait ainſi beaucoup plus vîte.

Le premier travail conſiſte à purifier de nouveau le *pe-tun-tſe* & le *kao-lin* du marc qui y reſte quand on les vend. On briſe le *pe-tun-tſe* & on les jette dans une urne pleine d'eau ; enſuite, avec une large eſpatule, on acheve, en remuant, de les diſſoudre : on les laiſſe repoſer quelques momens, après quoi on ramaſſe ce qui ſurnage, & ainſi du reſte, de la maniere qui a été expliquée ci-deſſus.

Pour ce qui eſt des pieces de *kao-lin*, il n'eſt pas néceſſaire de les briſer : on les met tout ſimplement dans un panier fort clair, qu'on enfonce dans une urne remplie d'eau : le *kao-lin* s'y fond aiſément de lui-même. Il reſte d'ordinaire un marc qu'il faut jetter. Au bout d'un

an ces rebuts s'accumulent, & font de grands monceaux d'un sable blanc & spongieux, dont il faut vuider le lieu où l'on travaille. Ces deux matieres de *pe-tun-tse* & de *kao-lin* ainsi préparées, il en faut faire un juste mêlange : on met autant de *kao-lin* que de *pe-tun-tse* pour les porcelaines fines : pour les moyennes, on emploie quatre quarts de *kao-lin* sur six de *pe-tun-tse*. Le moins qu'on en mette, c'est une partie de *kao-lin* sur trois de *pe-tun-tse*.

Après ce premier travail, on jette cette masse dans un grand creux, bien pavé & cimenté de toutes parts : puis on la foule, & on la pétrit jusqu'à ce qu'elle se durcisse ; ce travail est fort rude : ceux des Chrétiens qui y sont employés ont de la peine à se rendre à l'église ; ils ne peuvent en obtenir la permission, qu'en substituant quelques autres en leur place, parce que dès que ce travail manque, tous les autres ouvriers sont arrêtés.

De cette masse ainsi préparée, on tire différens morceaux qu'on étend sur de larges ardoises. Là on les pêtrit & on les roule en tous les sens, observant soigneusement qu'il ne s'y trouve aucun vuide, ou qu'il ne s'y mêle aucun corps

étranger. Un cheveu, un grain de ſable perdroit tout l'ouvrage. Faute de bien façonner cette maſſe, la porcelaine ſe fêle, éclate, coule & ſe déjette. C'eſt de ces premiers élémens que ſortent tant de beaux ouvrages de porcelaine, dont les uns ſe font à la roue, les autres ſe font uniquement ſur des moules, & ſe perfectionnent enſuite avec le ciſeau.

Tous les ouvrages unis ſe font de la premiere façon. Une taſſe, par exemple, quand elle ſort de deſſus la roue, n'eſt qu'une eſpece de calotte imparfaite, à peu près comme le deſſus d'un chapeau qui n'a pas encore été appliqué ſur la forme. L'ouvrier lui donne d'abord le diametre & la hauteur qu'on ſouhaite, & elle ſort de ſes mains preſque auſſi-tôt qu'il l'a commencée; car il n'a que trois deniers de gain par planche, & chaque planche eſt garnie de 26 pieces. Le pied de la taſſe n'eſt alors qu'un morceau de terre de la groſſeur du diametre qu'il doit avoir, & qui ſe creuſe avec le ciſeau, lorſque la taſſe eſt ſeche, & qu'elle a de la conſiſtence, c'eſt-à-dire, après qu'elle a reçu tous les ornemens qu'on veut lui donner. Effectivement, cette taſſe, au ſortir de la roue, eſt d'abord

reçue par un second ouvrier qui l'asseoit sur sa base. Peu après elle est livrée à un troisieme qui l'applique sur son moule & lui en imprime la figure. Ce moule est sur une espece de tour. Un quatrieme ouvrier polit cette tasse avec le ciseau, sur-tout vers les bords, & la rend déliée autant qu'il est nécessaire pour lui donner de la transparence : il la racle à plusieurs repriſes, la mouillant chaque fois tant soit peu si elle est trop seche, de peur qu'elle ne se brise. Quand on retire la tasse de dessus le moule, il faut la rouler doucement sur ce même moule sans la presser plus d'un côté que de l'autre, sans quoi il s'y fait des cavités, ou bien elle se déjette. Il est surprenant de voir avec quelle vîtesse ces vases passent par tant de différentes mains. On dit qu'une piece de porcelaine cuite a passé par les mains de soixante-dix ouvriers. Je n'ai pas de peine à le croire, après ce que j'en ai vu moi-même ; car ces grands laboratoires ont été souvent pour moi comme une espece d'Aréopage, où j'ai annoncé celui qui a formé le premier homme du limon, & des mains duquel nous sortons pour devenir des vases de gloire ou d'ignominie.

Les grandes pieces de porcelaine se

ſont à deux fois ; une moitié eſt élevée ſur la roue par trois ou quatre hommes qui la ſoutiennent chacun de ſon côté pour lui donner ſa figure : l'autre moitié étant preſque ſéche s'y applique : on l'y unit avec la matiere même de la porcelaine délayée dans l'eau, qui ſert comme de mortier ou de colle. Quand ces pieces ainſi collées ſont tout-à-fait ſeches, on polit avec le couteau, en dedans & en dehors, l'endroit de la réunion, qui par le moyen du vernis dont on le couvre, s'égale avec tout le reſte. C'eſt ainſi qu'on applique aux vaſes des anſes, des oreilles, & d'autres pieces rapportées. Ceci regarde principalement la porcelaine qu'on forme ſur les moules ou entre les mains, telles que ſont les pieces canelées ou celles qui ſont d'une figure biſarre, comme les animaux, les groteſques, les idoles, les buſtes que les Européens ordonnent, & d'autres ſemblables. Ces ſortes d'ouvrages moulés ſe font en trois ou quatre pieces qu'on ajoute les unes aux autres, & que l'on perfectionne enſuite avec des inſtrumens propres à creuſer, à polir, & à rechercher différens traits qui échappent au moule. Pour ce qui eſt des fleurs & des autres ornemens qui ne ſont point en

relief, mais qui ſont comme gravées, on les applique ſur la porcelaine avec des cachets & des moules : on y applique auſſi des reliefs tout préparés, de la même maniere à peu près qu'on applique des galons d'or ſur un habit.

Voici ce que j'ai vu depuis peu touchant ces ſortes de moules. Quand on a le modele de la piece de porcelaine qu'on deſire, & qui ne peut s'imiter ſur la roue entre les mains du Potier, on applique ſur ce modele de la terre propre pour les moules : cette terre s'y imprime, & le moule ſe fait de pluſieurs pieces, dont chacune eſt d'un aſſez gros volume : on le laiſſe durcir quand la figure y eſt imprimée. Lorſqu'on veut s'en ſervir, on l'approche du feu pendant quelque temps ; après quoi on le remplit de la matiere de porcelaine à proportion de l'épaiſſeur qu'on veut lui donner : on preſſe avec la main dans tous les endroits ; puis on préſente un moment le moule au feu. Auſſi-tôt la figure empreinte ſe détache du moule par l'action du feu, qui conſume un peu de l'humidité qui colloit cette matiere au moule. Les différentes pieces d'un tout tirées ſéparément, ſe réuniſſent enſuite avec de la matiere de porcelaine

un peu liquide. J'ai vu faire ainſi des figures d'animaux qui étoient toutes maſſives : on avoit laiſſé durcir cette maſſe, & on lui avoit donné enſuite la figure qu'on ſe propoſoit, après quoi on la perfectionnoit avec le ciſeau, où l'on y ajoutoit des parties travaillées ſéparément. Ces ſortes d'ouvrages ſe font avec grand ſoin, tout y eſt recherché. Quand l'ouvrage eſt fini, on lui donne le vernis & on le cuit : on le peint enſuite, ſi l'on veut, de diverſes couleurs, & on y applique l'or, puis on le cuit une ſeconde fois. Des pieces de porcelaine, ainſi travaillées, ſe vendent extrêmement cher. Tous ces ouvrages doivent être mis à couvert du froid : leur humidité les fait éclater quand ils ne ſechent pas également. C'eſt pour parer à cet inconvénient, qu'on fait quelquefois du feu dans ces laboratoires.

Ces moules ſe font d'une terre jaune, graſſe, & qui eſt comme en grumeaux : je la crois aſſez commune ; on la tire d'un endroit qui n'eſt pas éloigné de *King-te-tching*. Cette terre ſe pêtrit ; & quand elle eſt bien liée & un peu durcie, on en prend la quantité néceſſaire pour un moule, & on la bat fortement. Quand on lui a donné la figure qu'on

ſouhaite, on la laiſſe ſécher ; après quoi on la façonne ſur le tour. Ce travail ſe paye chérement. Pour expédier un ouvrage de commande, on fait un grand nombre de moules, afin que pluſieurs troupes d'ouvriers travaillent à la fois. Quand on a ſoin de ces moules, ils durent très-long-temps. Un marchand qui en a de tout prêts pour les ouvrages de porcelaine qu'un Européen demande, peut donner ſa marchandiſe bien plutôt à meilleur marché, & faire un gain plus conſidérable qu'un autre qui auroit à faire ces moules. S'il arrive que ces moules s'écorchent, ou qu'il s'y faſſe la moindre brêche, ils ne ſont plus en état de ſervir, ſi ce n'eſt pour des porcelaines de la même figure, mais d'un plus petit volume. On les met alors ſur le tour, & on les rabotte, afin qu'ils puiſſent ſervir une ſeconde fois.

Il eſt temps d'ennoblir la porcelaine en la faiſant paſſer entre les mains des Peintres. Ces *Hoa-pei*, ou Peintres de porcelaine, ne ſont gueres moins gueux que les autres ouvriers : il n'y a pas de quoi s'en étonner, puiſqu'à la réſerve de quelques-uns d'eux, ils ne pourroient paſſer en Europe que pour des apprentis de quelques mois. Toute la ſcience de ces Peintres, & en

général de tous les Peintres Chinois, n'eſt fondée ſur aucun principe, & ne conſiſte que dans une certaine routine, aidée d'un tour d'imagination aſſez bornée. Ils ignorent toutes les belles regles de cet art. Il faut avouer pourtant qu'ils peignent des fleurs, des animaux & des payſages qui ſe font admirer ſur la porcelaine, auſſi-bien que ſur les éventails & ſur les lanternes d'une gaſe très-fine.

Le travail de la peinture eſt partagé dans un même laboratoire entre un grand nombre d'ouvriers. L'un a ſoin uniquement de former le premier cercle coloré qu'on voit près des bords de la porcelaine ; l'autre trace des fleurs que peint un troiſieme : celui-ci eſt pour les eaux & les montagnes ; celui-là pour les oiſeaux & pour les autres animaux. Les figures humaines ſont d'ordinaire les plus maltraitées ; certains payſages & certains plans de ville enluminés, qu'on apporte d'Europe à la Chine, ne nous permettent pas de railler les Chinois ſur la maniere dont ils ſe repréſentent dans leurs peintures.

Pour ce qui eſt des couleurs de la porcelaine, il y en a de toutes les ſortes. On n'en voit gueres en Europe que de celle qui eſt d'un bleu vif ſur un fond

blanc. Je crois pourtant que nos marchands y en ont apporté d'autres. Il s'en trouve dont le fond eſt ſemblable à celui de nos miroirs ardens : il y en a d'entiérement rouges ; & , parmi celles-là , les unes ſont d'un rouge à l'huile, *yeou-li-hum* ; les autres ſont d'un rouge ſoufflé , *tchoui-hum* , & ſont ſemées de petits points à-peu-près comme nos mignatures. Quand ces deux ſortes d'ouvrages réuſſiſſent dans leur perfection, ce qui eſt aſſez difficile , ils ſont infiniment eſtimés & extrêmement chers.

Enfin , il y a des porcelaines où les payſages qui y ſont peints, ſe forment du mêlange de preſque toutes les couleurs relevées par l'éclat de la dorure. Elles ſont fort belles , ſi l'on y fait de la dépenſe : autrement la porcelaine ordinaire de cette eſpece , n'eſt pas comparable à celle qui eſt peinte avec le ſeul azur. Les annales de *King-te-tching* diſent qu'anciennement le peuple ne ſe ſervoit que de porcelaine blanche : c'eſt apparemment parce qu'on n'avoit pas trouvé aux environs de *Jao-tcheou* , un azur moins précieux que celui qu'on emploie pour la belle porcelaine , lequel vient de loin & ſe vend aſſez cher.

On raconte qu'un marchand de por-

celaine ayant fait naufrage sur une côte déserte, y trouva beaucoup plus de richesse qu'il n'en avoit perdu. Comme il erroit sur la côte, tandis que l'équipage se faisoit un petit bâtiment des débris du vaisseau, il apperçut que les pierres propres à faire le plus bel azur, y étoient très-communes : il en apporta avec lui une grosse charge ; & jamais, dit-on, on ne vit à *King-te-tching* de si bel azur. Ce fut vainement que le marchand Chinois s'efforça, dans la suite, de retrouver cette côte, où le hasard l'avoit conduit.

Telle est la maniere dont l'azur se prépare : on l'ensevelit dans le gravier qui est à la hauteur d'un demi-pied dans le fourneau ; il s'y rôtit durant vingt-quatre heures, ensuite on le réduit en une poudre impalpable, ainsi que les autres couleurs, non sur le marbre, mais dans de grands mortiers de porcelaine, dont le fond est sans vernis, de même que la tête du pilon qui sert à broyer.

Le rouge se fait avec la couperose, *tsao-fan* : peut-être les Chinois ont-ils en cela quelque chose de particulier ; c'est pourquoi je vais rapporter leur méthode. On met une livre de couperose

dans un creuſet qu'on lutte bien avec un ſecond creuſet : au-deſſus de celui-ci eſt une petite ouverture, qui ſe couvre de telle ſorte qu'on puiſſe aiſément la découvrir, s'il en eſt beſoin. On environne le tout de charbon à grand feu, & pour avoir un plus grand reverbere, on fait un circuit de briques. Tandis que la fumée s'éleve fort noire, la matiere n'eſt pas encore en état ; mais elle l'eſt auſſi-tôt qu'il ſort une eſpece de petit nuage fin & délié. Alors on prend un peu de cette matiere, on la délaye dans l'eau, & on en fait l'épreuve ſur du ſapin. S'il en ſort un beau rouge, on retire le braſier qui environne & couvre en partie le creuſet. Quand tout eſt refroidi, on trouve un petit pain de ce rouge qui s'eſt formé au bas du creuſet. Le rouge le plus fin eſt attachée au creuſet d'enhaut. Une livre de couperoſe donne quatre onces du rouge dont on peint la porcelaine.

Bien que la porcelaine ſoit blanche de ſa nature, & que l'huile qu'on lui donne ſerve encore à augmenter ſa blancheur, cependant il y a de certaines figures, en faveur deſquelles on applique un blanc particulier ſur la porcelaine qui eſt peinte de différentes couleurs. Ce

blanc ſe fait d'une poudre de caillou tranſparent, qui ſe calcine au fourneau, de même que l'azur. Sur demi-once de cette poudre on met une once de céruſe pulvériſée : c'eſt auſſi ce qui entre dans le mélange des couleurs ; par exemple, pour faire le verd, à une once de céruſe & à une demi-once de poudre de caillou, on ajoute trois onces de ce qu'on nomme *tom-hoa-pien*. Je croirois, ſur les indices que j'en ai, que ce ſont les ſcories les plus pures du cuivre qu'on a battu.

Le verd préparé devient la matrice du violet, qui ſe fait en y ajoutant une doſe de blanc. On met plus de verd préparé à proportion qu'on veut le violet plus foncé. Le jaune ſe fait en prenant ſept dragmes du blanc préparé comme je l'ai dit, auxquelles on ajoute trois dragmes du rouge de couperoſe. Toutes ces couleurs appliquées ſur la porcelaine déjà cuite, après avoir été huilée, ne paroiſſent vertes, violettes, jaunes ou rouges, qu'après la ſeconde cuiſſon qu'on leur donne. Ces diverſes couleurs s'appliquent, dit le livre Chinois, avec la céruſe, le ſalpêtre & la couperoſe. Les Chrétiens qui ſont du métier, ne m'ont parlé que de la céruſe, qui ſe mêle avec la couleur quand on la diſſout dans l'eau gommée.

Le rouge appliqué à l'huile se prépare en mêlant le rouge *tom lou hum*, ou même le rouge dont je viens de parler, avec l'huile ordinaire de la porcelaine, & avec une autre huile faite de cailloux blancs préparée comme la premiere espece d'huile : on ne m'a pas sçu dire la quantité de l'une & de l'autre, ni combien on délayoit de rouge dans ce mélange d'huiles : divers essais peuvent découvrir le secret. On laisse ensuite sécher la porcelaine, & on la cuit au fourneau ordinaire. Si après la cuisson le rouge sort pur & brillant, sans qu'il y paroisse la moindre tache, c'est alors qu'on a atteint la perfection de l'art. Ces porcelaines ne résonnent point lorsqu'on les frappe.

L'autre espece de rouge soufflé se fait ainsi : On a du rouge tout préparé, on prend un tuyau, dont une des ouvertures est couverte d'une gase fort serrée ; on applique doucement le bas du tuyau sur la couleur dont la gase se charge, après quoi on souffle dans le tuyau contre la porcelaine, qui se trouve ensuite toute semée de petits points rouges. Cette sorte de porcelaine est encore plus chere & plus rare que la précédente, parce que l'exécution en est plus-

difficile, si l'on y veut garder toutes les proportions requises.

La porcelaine noire a aussi son prix & sa beauté; on l'appelle *ou-mien :* ce noir est plombé & semblable à celui de nos miroirs ardens. L'or qu'on y met lui donne un nouvel agrément. On donne la couleur noire à la porcelaine lorsqu'elle est séche, & pour cela on mêle trois onces d'azur avec sept onces d'huile ordinaire de pierre. Les épreuves apprennent au juste quel doit être ce mélange, selon la couleur plus ou moins foncée qu'on veut lui donner. Lorsque cette couleur est séche, on cuit la porcelaine; après quoi on y applique l'or, & on la recuit de nouveau dans un fourneau particulier.

Il se fait ici une autre sorte de porcelaine que je n'avois pas encore vue; elle est toute percée à jour en forme de découpure : au milieu est une coupe propre à contenir la liqueur. La coupe ne fait qu'un corps avec la découpure. J'ai vu d'autres porcelaines où des dames Chinoises & Tartares étoient peintes au naturel. La draperie, le teint & les traits du visage, tout y étoit recherché. De loin on eût pris ces ouvrages pour de l'émail.

Il eſt à remarquer que quand on ne donne point d'autre huile à la porcelaine que celle qui ſe fait de cailloux blancs, cette porcelaine devient d'une eſpece particuliere, qu'on appelle ici *tſoui-ki*. Elle eſt toute marbrée, & coupée en tous les ſens d'une infinité de veines: de loin on la prendroit pour une porcelaine briſée, dont toutes les pieces demeurent dans leur place; c'eſt comme un ouvrage à la moſaïque. La couleur que donne cette huile eſt d'un blanc un peu cendré. Si la porcelaine eſt toute azurée, & qu'on lui donne cette huile, elle paroîtra également coupée & marbrée, lorſque la couleur ſera ſéche.

Quand on veut appliquer l'or, on le broye, & on le diſſout au fond d'une porcelaine, juſqu'à ce qu'on voye au-deſſous de l'eau un petit ciel d'or. On le laiſſe ſécher, & lorſqu'on doit l'employer, on le diſſout par partie dans une quantité ſuffiſante d'eau gommée: avec trente parties d'or on incorpore trois parties de céruſe, & on l'applique ſur la porcelaine de même que les couleurs.

Enfin, il y a une eſpece de porcelaine qui ſe fait de la maniere ſuivante: On lui donne le vernis ordinaire, on la fait cuire, enſuite on la peint de diverſes

couleurs & on la cuit de nouveau. C'eſt quelquefois à deſſein qu'on réſerve la peinture après la premiere cuiſſon : quelquefois auſſi on n'a recours à cette ſeconde cuiſſon, que pour cacher les défauts de la porcelaine, en appliquant des couleurs dans les endroits défectueux. Cette porcelaine qui eſt chargée de couleurs, ne laiſſe pas d'être au goût de bien des gens. Il arrive d'ordinaire qu'on ſent des irrégularités ſur ces ſortes de porcelaines, ſoit que cela vienne du peu d'habileté de l'ouvrier, ſoit que cela ait été néceſſaire pour ſuppléer aux ombres de la peinture, ou bien qu'on ait voulu couvrir les défauts du corps de la porcelaine. Quand la peinture eſt ſéche auſſi bien que la dorure, s'il y en a, on fait des piles de ces porcelaines, & mettant les petites dans les grandes, on les range dans le fourneau.

Ces ſortes de fourneaux peuvent être de fer, quand ils ſont petits ; mais d'ordinaire ils ſont de terre. Celui que j'ai vu étoit de la hauteur d'un homme, & preſque auſſi large que nos plus grands tonneaux de vin : il étoit fait de pluſieurs pieces, de la matiere même dont on fait les caiſſes de la porcelaine ; c'étoit de grands quartiers épais d'un tra-

vers de doigt, hauts d'un pied, & longs d'un pied & demi. Avant que de les cuire, on leur avoit donné une figure propre à s'arrondir : ils étoient placés les uns sur les autres, & bien cimentés : le fond du fourneau étoit élevé de terre d'un demi-pied ; il étoit placé sur deux ou trois rangs de briques épaisses, mais peu larges : autour du fourneau étoit une enceinte de briques bien maçonnée, laquelle avoit en bas trois ou quatre soupiraux, qui sont comme les soufflets du foyer. Cette enceinte laissoit jusqu'au fourneau un vuide d'un demi-pied, excepté en trois ou quatre endroits qui étoient remplis, & qui faisoient comme les éperons du fourneau. Je crois qu'on éleve en même temps & le fourneau & l'enceinte, sans quoi le fourneau ne sçauroit se soutenir. On remplit le fourneau de la porcelaine qu'on veut cuire une seconde fois, en mettant en pile les petites pieces dans les grandes, ainsi que je l'ai dit. Quand tout cela est fait, on couvre le haut du fourneau de pieces de poterie semblables à celles du côté du fourneau : ces pieces qui enjambent les unes dans les autres, s'unissent étroitement avec du mortier ou de la terre détrempée. On laisse seulement au milieu

une ouverture pour obſerver quand la porcelaine eſt cuite. On allume enſuite quantité de charbon ſous le fourneau, on en allume pareillement ſur la couverture, d'où l'on en jette des monceaux dans l'eſpace qui eſt entre l'enceinte de brique & le fourneau. L'ouverture qui eſt au-deſſus du fourneau ſe couvre d'une piece de pot caſſé. Quand le feu eſt ardent, on regarde de temps en temps par cette ouverture, & lorſque la porcelaine paroît éclatante & peinte de couleurs vives & animées, on retire le braſier, & enſuite la porcelaine.

Il me vient une penſée au ſujet de ces couleurs qui s'incorporent dans une porcelaine déja cuite & verniſſée par le moyen de la céruſe, à laquelle, ſelon les annales de *Feou-leam*, on joignoit autrefois du ſalpêtre & de la couperoſe; ſi l'on employoit pareillement de la céruſe dans les couleurs dont on peint des panneaux de verre, & qu'enſuite on leur donnât une eſpece de ſeconde cuiſſon, cette céruſe ainſi employée ne pourroit-elle pas nous rendre le ſecret qu'on avoit autrefois de peindre le verre, ſans lui rien ôter de ſa tranſparence. C'eſt ce quoi on pourra juger par l'épreuve.

Ce secret que nous avons perdu, me fait souvenir d'un autre secret que les Chinois se plaignent de n'avoir plus ; ils avoient l'art de peindre sur les côtés d'une porcelaine des poissons, ou d'autres animaux, qu'on n'appercevoit que lorsque la porcelaine étoit remplie de quelque liqueur. Ils appellent cette espece de porcelaine *kia-tsim*, c'est-à-dire, azur mis en presse, à cause de la maniere dont l'azur est placé. Voici ce qu'on a retenu de ce secret; peut-être imaginera-t-on en Europe ce qui est ignoré des Chinois. La porcelaine qu'on veut peindre ainsi doit être fort mince ; quand elle est seche, on applique la couleur un peu forte, non en dehors, selon la coutume, mais en dedans sur les côtés ; on y peint communément des poissons, comme s'ils étoient plus propres à se produire, lorsqu'on remplit la tasse d'eau. La couleur une fois séchée, on donne une légere couche d'une espece de colle fort déliée faite de la terre même de la porcelaine. Cette couche serre l'azur entre ces deux especes de lames de terre. Quand la couche est seche, on jette de l'huile en dedans de la porcelaine ; quelque temps après on la met sur le moule & au tour. Comme elle a reçu

du

du corps par le dedans, on la rend par dehors la plus mince qui ſe peut, ſans percer juſqu'à la couleur; enſuite on plonge dans l'huile le dehors de la porcelaine. Lorſque tout eſt ſec, on la cuit dans le fourneau ordinaire. Ce travail eſt extrêmement délicat, & demande une adreſſe que les Chinois apparemment n'ont plus. Ils tâchent néanmoins de temps en temps de retrouver l'art de cette peinture magique, mais c'eſt en vain. L'un d'eux m'a aſſuré depuis peu, qu'il avoit fait une nouvelle tentative, & qu'elle lui avoit preſque réuſſi.

Quoi qu'il en ſoit, on peut dire qu'encore aujourd'hui le bel azur renaît ſur la porcelaine, après en avoir diſparu. Quand on l'a appliqué, ſa couleur eſt d'un noir pâle; lorſqu'il eſt ſec, & qu'on lui a donné l'huile, il s'éclipſe tout-à-fait, & la porcelaine paroît toute blanche; les couleurs ſont alors enſevelies ſous le vernis; le feu les en fait éclorre avec toutes leurs beautés, de même à peu près que la chaleur naturelle fait ſortir de la coque les plus beaux papillons avec toutes leurs nuances. J'ajouterai une circonſtance qui n'eſt pas à omettre, c'eſt qu'avant que de donner l'huile à la porcelaine, on acheve de la polir, & de

lui ôter les plus petites inégalités. On se sert pour cela d'un pinceau fait de petites plumes très-fines, on humecte le pinceau avec un peu d'eau, & on le passe par-tout d'une main légere.

Au reste, il y a beaucoup d'art dans la maniere dont l'huile se donne à la porcelaine, soit pour n'en pas mettre plus qu'il ne faut, soit pour la répandre également de tous côtés. A la porcelaine, qui est fort mince & fort déliée, on donne à deux fois deux couches légeres d'huile; si les couches étoient trop épaisses, les foibles parois de la tasse ne pourroient les porter, & ils plieroient sur le champ. Ces deux couches valent autant qu'une couche ordinaire d'huile, telle qu'on la donne à la porcelaine fine, qui est plus robuste. Elles se mettent, l'une par aspersion, & l'autre par immersion. D'abord on prend d'une main la tasse par le dehors, & la tenant de biais sur l'urne où est le vernis, de l'autre main on jette dedans autant qu'il faut de vernis pour l'arroser par-tout. Cela se fait de suite à un grand nombre de tasses; les premieres se trouvant seches en dedans, on leur donne l'huile au dehors de la maniere suivante; on tient une main dans la tasse, & la soutenant avec un petit bâton sous

le milieu de ſon pied, on la plonge dans le vaſe plein de vernis, d'où on la retire auſſi-tôt.

J'ai dit plus haut que le pied de la porcelaine demeuroit maſſif; en effet, ce n'eſt qu'après qu'elle a reçu l'huile & qu'elle eſt ſeche, qu'on la met ſur le tour pour creuſer le pied, après quoi on y peint un petit cercle, & ſouvent une lettre Chinoiſe. Quand cette peinture eſt ſeche, on verniſſe le creux qu'on vient de faire ſous la taſſe, & c'eſt la derniere main qu'on lui donne, car auſſi-tôt après elle ſe porte du laboratoire au fourneau, pour y être cuite.

J'ai été ſurpris de voir qu'un homme tienne en équilibre ſur ſes épaules deux planches longues & étroites ſur leſquelles ſont rangées les porcelaines, & qu'il paſſe ainſi par pluſieurs rues fort peuplées ſans briſer ſa marchandiſe. A la vérité, on évite avec ſoin de le heurter tant ſoit peu, car on ſeroit obligé de réparer le tort qu'on lui auroit fait; mais il eſt étonnant que le porteur lui-même régle ſi bien ſes pas & tous les mouvemens de ſon corps qu'il ne perde rien de ſon équilibre.

L'endroit où ſont les fourneaux préſente une autre ſcene. Dans une eſpece

de vestibule qui précéde le fourneau ; on voit des tas de caisses & d'étuis faits de terre, & destinés à renfermer la porcelaine. Chaque piece de porcelaine, pour peu qu'elle soit considérable, a son étui, les porcelaines qui ont des couvercles comme celles qui n'en ont pas ; ces couvercles qui ne s'attachent que foiblement à la partie d'en bas durant la cuisson, s'en détachent aisément par un petit coup qu'on leur donne. Pour ce qui est des petites porcelaines, comme sont les tasses à prendre du thé ou du chocolat, elles ont une caisse commune à plusieurs. L'ouvrier imite ici la nature, qui pour cuire les fruits & les conduire à une parfaite maturité, les renferme sous une enveloppe, afin que la chaleur du soleil ne les pénétre que peu-à-peu, & que son action au-dedans ne soit pas trop interrompue par l'air qui vient de dehors durant les fraîcheurs de la nuit.

Ces étuis ont au-dedans une espece de petit duvet de sable ; on le couvre de poussiere de *kao-lin*, afin que le sable ne s'attache pas trop au pied de la coupe qui se place sur ce lit de sable, après l'avoir pressé en lui donnant la figure du fond de la porcelaine, laquelle ne touche point aux parois de son étui. Le haut de cet étui n'a point de couvercle ;

un ſecond étui, de la figure du premier, garni pareillement de ſa porcelaine, s'enchaſſe dedans de telle ſorte qu'il le couvre tout-à-fait ſans toucher à la porcelaine d'en bas; & c'eſt ainſi qu'on remplit le fourneau de grandes piles de caiſſes de terre toutes garnies de porcelaine. A la faveur de ces voiles épais, la beauté, & ſi j'oſe m'exprimer ainſi, le teint de la porcelaine n'eſt point hâlé par l'ardeur du feu.

Au regard des petites pieces de porcelaine qui ſont renfermées dans de grandes caiſſes rondes, chacune eſt poſée ſur une ſoucoupe de terre de l'épaiſſeur de deux écus, & de la largeur de ſon pied; ces baſes ſont auſſi ſemées de pouſſiere de *kao-lin*. Quand ces caiſſes ſont un peu larges, on ne met point de porcelaine au milieu, parce qu'elle y ſeroit trop éloignée des côtés, que par-là elle pourroit manquer de force, s'ouvrir & s'enfoncer, ce qui feroit du ravage dans toute la colonne. Il eſt bon de ſçavoir que ces caiſſes ont le tiers d'un pied en hauteur, & qu'en partie elles ne ſont pas cuites non plus que la porcelaine. Néanmoins on remplit entiérement celles qui ont déja été cuites, & qui peuvent encore ſervir.

Il ne faut pas oublier la maniere dont la porcelaine se met dans ces caisses; l'ouvrier ne la touche pas immédiatement de la main; il pourroit ou la casser, car rien n'est plus fragile, ou la faner, ou lui faire des inégalités. C'est par le moyen d'un petit cordon qu'il la tire de dessus la planche. Ce cordon tient d'un côté à deux branches un peu courbées d'une fourchette de bois qu'il prend d'une main, tandis que de l'autre il tient les deux bouts du cordon croisés & ouverts selon la largeur de la porcelaine c'est ainsi qu'il l'environne, qu'il l'éleve doucement, & qu'il la pose dans la caisse sur la petite soucoupe. Tout cela se fait avec une vîtesse incroyable.

J'ai dit que le bas du fourneau a un demi-pied de gros gravier; ce gravier sert à asseoir plus sûrement les colonnes de porcelaine, dont les rangs qui sont au milieu du fourneau, ont au moins sept pieds de hauteur. Les deux caisses qui sont au bas de chaque colonne sont vuides, parce que le feu n'agit pas assez en bas, & que le gravier les couvre en partie. C'est par la même raison que la caisse qui est placée au haut de la pile demeure vuide. On remplit ainsi tout le fourneau, ne laissant de vuide qu'à

l'endroit qui eſt immédiatement ſous le ſoupirail.

On a ſoin de placer au milieu du fourneau les piles de la plus fine porcelaine ; dans le fond, celles qui le ſont moins ; & à l'entrée on met celles qui ſont un peu fortes en couleur, qui ſont compoſées d'une matiere où il entre autant de *pe-tun-tſe* que de *kao-lin*, & auxquelles on a donné une huile faite de la pierre qui a des taches un peu noires ou rouſſes, parce que cette huile a plus de corps que l'autre. Toutes ces piles ſont placées fort près les unes des autres, & liées en haut, en bas, & au milieu avec quelques morceaux de terre qu'on leur applique, de telle ſorte pourtant que la flamme ait un paſſage libre pour s'inſinuer également de tous côtés ; & peut-être eſt-ce-là à quoi l'œil & l'habileté de l'ouvrier ſervent le plus pour réuſſir dans ſon entrepriſe, afin d'éviter certains accidens à peu près ſemblables à ceux que cauſent les obſtructions dans le corps de l'animal.

Toute terre n'eſt pas propre à conſtruire les caiſſes qui renferment la porcelaine ; il y en a de trois ſortes qu'on met en uſage : l'une qui eſt jaune & aſſez commune ; elle domine par la quantité

& fait la baſe. L'autre s'appelle *lao-tou*, c'eſt une terre forte. La troiſiéme, qui eſt une terre huileuſe, ſe nomme *yeou-tou*. Ces deux ſortes de terre ſe tirent en hyver de certaines mines fort profondes, où il n'eſt pas poſſible de travailler pendant l'été. Si on les mêloit parties égales, ce qui coûteroit un peu plus, les caiſſes dureroient long-temps. On les apporte toutes préparées d'un gros village qui eſt au bas de la riviere à une lieue de *King-te-tching*. Avant qu'elles ſoient cuites elles ſont jaunâtres : quand elles ſont cuites, elles ſont d'un rouge fort obſcur. Comme on va à l'épargne, la terre jaune y domine, & c'eſt ce qui fait que les caiſſes ne durent gueres que deux ou trois fournées, après quoi elles éclatent tout-à-fait. Si elles ne ſont que légerement félées ou fendues, on les entoure d'un cercle d'oſier, le cercle ſe brule, & la caiſſe ſert encore cette fois-là, ſans que la porcelaine en ſouffre. Il faut prendre garde de ne pas remplir une fournée de caiſſes neuves, leſquelles n'ayent pas encore ſervi : il y en faut mettre la moitié qui ayent déja été cuites. Celles-ci ſe placent en haut & en bas; au milieu des piles ſe

mettent celles qui sont nouvellement faites. Autrefois, selon l'histoire de *Feouleam*, toutes les caisses se cuisoient à part dans un fourneau, avant qu'on s'en servît pour faire cuire la porcelaine : sans doute parce qu'alors on avoit moins d'égard à la dépense qu'à la perfection de l'ouvrage. Il n'en est pas tout-à-fait de même à présent, & cela vient apparemment de ce que le nombre des ouvriers en porcelaine s'est multiplié à l'infini.

Venons maintenant à la construction des fourneaux. On les place au fond d'un assez long vestibule qui sert comme de soufflets, & qui en est la décharge. Il a le même usage que l'arche des verreries. Les fourneaux sont présentement plus grands qu'ils n'étoient autrefois. Alors, selon le livre Chinois, ils n'avoient que six pieds de hauteur & de largeur : maintenant ils sont hauts de deux brasses, & ont près de quatre brasses de profondeur. La voûte aussi-bien que le corps du fourneau est assez épaisse pour pouvoir marcher dessus sans être incommodé du feu : cette voûte n'est en dedans ni plate, ni formée en pointe, elle va en s'allongeant, & elle se retrécit à mesure qu'elle approche du grand

soupirail qui est à l'extrémité, & par où sortent les tourbillons de flamme & de fumée. Outre cette gorge, le fourneau a sur sa tête cinq petites ouvertures qui en sont comme les yeux : on les couvre de quelques pots cassés, de telle sorte pourtant qu'ils soulagent l'air & le feu du fourneau. C'est par ces yeux qu'on juge si la porcelaine est cuite : on découvre l'œil qui est un peu devant le grand soupirail, & avec une pincette de fer l'on ouvre une des caisses. La porcelaine est en état, quand on voit un feu clair dans le fourneau, quand toutes les caisses sont embrasées, & surtout quand les couleurs paroissent avec tout leur éclat. Alors on discontinue le feu, & l'on achève de murer pour quelque temps la porte du fourneau. Ce fourneau a dans toute sa largeur un foyer profond & large d'un ou de deux pieds, on le passe sur une planche pour entrer dans la capacité du fourneau, & y ranger la porcelaine. Quand on a allumé le feu du foyer, on mure aussitôt la porte, n'y laissant que l'ouverture nécessaire pour y jetter des quartiers de gros bois longs d'un pied, mais assez étroits. On chauffe d'abord le fourneau pendant un jour & une nuit, en-

ſuite deux hommes qui ſe relevent, ne ceſſent d'y jetter du bois : on en brûle communément pour une fournée juſqu'à cent quatre-vingt charges. A en juger par ce qu'en dit le livre Chinois, cette quantité ne devroit pas être ſuffiſante : il aſſure qu'anciennement on brûloit deux cens quarante charges de bois, & vingt de plus ſi le temps étoit pluvieux, bien qu'alors les fourneaux fuſſent moins grands de la moitié que ceux-ci. On y entretenoit d'abord un petit feu pendant ſept jours & ſept nuits; le huitiéme jour on faiſoit un feu très-ardent ; & il eſt à remarquer que les caiſſes de la petite porcelaine étoient déja cuites à part, avant que d'entrer dans le fourneau : auſſi faut-il avouer que l'ancienne porcelaine avoit bien plus de corps que la moderne. On obſervoit encore une choſe qui ſe néglige aujourd'hui : quand il n'y avoit plus de feu dans le fourneau, on ne démuroit la porte qu'après dix jours pour les grandes porcelaines, & après cinq jours pour les petites: maintenant on différe à la vérité de quelques jours à ouvrir le fourneau, & à en retirer les grandes pieces de porcelaine, car ſans cette précaution elles éclateroient : mais pour ce-

qui eſt des petites, ſi le feu a été éteint à l'entrée de la nuit, on les retire dès le lendemain. Le deſſein apparemment eſt d'épargner le bois pour une ſeconde fournée. Comme la porcelaine eſt brûlante, l'ouvrier qui la retire, s'aide, pour la prendre, de longues écharpes pendues à ſon col.

J'ai été ſurpris d'apprendre qu'après avoir brûlé dans un jour à l'entrée du fourneau juſqu'à cent quatre-vingt charges de bois, cependant le lendemain on ne trouvoit point de cendre dans le foyer. Il faut que ceux qui ſervent ces fourneaux ſoient bien accoutumés au feu: on dit qu'ils mettent du ſel dans leur thé, afin d'en boire tant qu'ils veulent ſans en être incommodés; j'ai peine à comprendre comment il ſe peut faire que cette liqueur ſalée les déſaltere.

Après ce que je viens de rapporter, on ne doit pas être ſurpris que la porcelaine ſoit ſi chere en Europe: on le ſera encore moins, quand on ſçaura qu'outre le gros gain des marchands Européens, & celui que font ſur eux leurs commiſſionnaires Chinois, il eſt rare qu'une fournée réuſſiſſe entiérement, que ſouvent elle eſt toute perdue, & qu'en ouvrant le fourneau on trouve les porcelaines &

les caisses réduites à une masse dure comme un rocher; qu'un trop grand feu ou des caisses mal conditionnées peuvent tout ruiner; qu'il n'est pas aisé de régler le feu qu'on leur doit donner; que la nature du temps change en un instant l'action du feu, la qualité du sujet sur lequel il agit, & celle du bois qui l'entretient. Ainsi, pour un ouvrier qui s'enrichit, il y en a cent autres qui se ruinent, & qui ne laissent pas de tenter fortune, dans l'espérance dont ils se flattent de pouvoir amasser de quoi lever une boutique de marchand.

D'ailleurs, la porcelaine qu'on transporte en Europe, se fait presque toujours sur des modeles nouveaux, souvent bizarres, & où il est difficile de réussir: pour peu qu'elle ait de défaut, elle est rebutée des Européens qui ne veulent rien que d'achevé, & dès-là elle demeure entre les mains des ouvriers, qui ne peuvent la vendre aux Chinois, parce qu'elle n'est pas de leur goût. Il faut par conséquent que les pieces qu'on prend, portent les frais de celles qu'on rebute.

Selon l'histoire de *King-te-tching*, le gain qu'on faisoit autrefois étoit beaucoup plus considérable que celui qui se

fait maintenant ; c'eſt ce qu'on a de la peine à croire, car il s'en faut bien qu'il ſe fît alors un ſi grand débit de porcelaine en Europe. Je crois pour moi que cela vient de ce que les vivres ſont maintenant bien plus chers, de ce que le bois ne ſe tirant plus des montagnes voiſines qu'on a épuiſées, on eſt obligé de le faire venir de fort loin & à grands frais ; de ce que le gain eſt partagé maintenant entre trop de perſonnes ; & qu'enfin les ouvriers ſont moins habiles qu'ils ne l'étoient dans ces temps reculés, & que par-là ils ſont moins ſûrs de réuſſir. Cela peut venir encore de l'avarice des Mandarins, qui occupant beaucoup d'ouvriers à ces ſortes d'ouvrages, dont ils font des préſens à leurs protecteurs de la cour, payent mal les ouvriers ; ce qui cauſe le renchériſſement des marchandiſes & la pauvreté des Marchands.

J'ai dit que la difficulté qu'il y a d'exécuter certains modeles venus d'Europe, eſt une des choſes qui augmente le prix de la porcelaine : car il ne faut pas croire que les ouvriers puiſſent travailler ſur tous les modeles qui leur viennent des pays étrangers. Il y en a d'impratiquables à la Chine, de même qu'il

s'y fait des ouvrages qui ſurprennent les étrangers, & qu'ils ne croyent pas poſſibles. En voici quelques exemples. J'ai vu ici un fanal ou une groſſe lanterne de porcelaine qui étoit d'une ſeule piece, au travers de laquelle un flambeau éclairoit toute une chambre : cet ouvrage fut commandé, il y a ſept ou huit ans, par le Prince héritier. Ce même Prince commanda auſſi divers inſtrumens de muſique, entr'autres une eſpece de petite orgue appellée *tſeng*, qui a près d'un pied de hauteur, & qui eſt compoſée de quatorze tuyaux, dont l'harmonie eſt aſſez agréable : mais ce fut inutilement qu'on y travailla. On réuſſit mieux aux fluttes douces, aux flageolets, & à un autre inſtrument qu'on nomme *yun-lo*, qui eſt compoſé de diverſes petites plaques rondes un peu concaves, dont chacune rend un ſon particulier : on en ſuſpend neuf dans un quadre à divers étages qu'on touche avec des baguettes comme le tympanon ; il ſe fait un petit carrillon qui s'accorde avec le ſon des autres inſtrumens, & avec la voix des muſiciens. Il a fallu, dit-on, faire beaucoup d'épreuves, afin de trouver l'épaiſſeur & le dégré de cuiſſon convenables, pour avoir tous

les tons nécessaires à un accord. Je m'imaginois qu'on avoit le secret d'insérer un peu de métal dans le corps de ces porcelaines, pour varier les sons : mais on m'a détrompé; le métal est si peu capable de s'allier avec la porcelaine, que si l'on mettoit un denier de cuivre au haut d'une pile de porcelaine placée dans le four, ce dernier venant à se fondre, perceroit toutes les caisses & toutes les porcelaines de la colomne, qui se trouveroient toutes avoir un trou au milieu. Rien ne fait mieux voir quel mouvement le feu donne à tout ce qui est renfermé dans le fourneau : aussi assure-t-on que tout y est comme fluide & flottant.

Pour revenir aux ouvrages des Chinois un peu rares, ils réussissent principalement dans les grotesques & dans la représentation des animaux : les ouvriers font des canards & des tortues qui flottent sur l'eau. J'ai vu un chat peint au naturel, on avoit mis dans sa tête une petite lampe dont la flamme formoit les deux yeux, & l'on m'assura que pendant la nuit les rats en étoient épouvantés. On fait encore ici beaucoup de statues de *Kouan in* (c'est un Déesse célebre dans toute la Chine) on la re-

préſente tenant un enfant entre ſes bras, & elle eſt invoquée par les femmes ſtériles qui veulent avoir des enfans. Elle peut être comparée aux ſtatues antiques que nous avons de Venus & de Diane, avec cette différence que les ſtatues de *Kouan-in* ſont très-modeſtes.

Il y a une autre eſpece de porcelaine dont l'exécution eſt très-difficile, & qui par-là devient fort rare. Le corps de cette porcelaine eſt extrêmement délié, & la ſurface en eſt très-unie au-dedans & au-dehors : cependant, on y voit des moulures gravées, un tour de fleurs, par exemple, & d'autres ornemens ſemblables. Voici de quelle maniere on la travaille : au ſortir de deſſus la roue on l'applique ſur un moule, où ſont des gravures qui s'y impriment en dedans : en dehors on la rend la plus fine & la plus déliée qu'il eſt poſſible en la travaillant au tour avec le ciſeau, après quoi on lui donne l'huile, & on la cuit dans le fourneau ordinaire.

Les marchands Européens demandent quelquefois aux ouvriers Chinois des plaques de porcelaines, dont une piece faſſe le deſſus d'une table & d'une chaiſe ou des quadres de tableau : ces ouvrages ſont impoſſibles : les plaques les plus

larges & les plus longues ſont d'un pied ou environ : ſi on va au-de-là, quelque épaiſſeur qu'on leur donne, elles ſe déjettent : l'épaiſſeur même ne rendroit pas plus facile l'exécution de ces ſortes d'ouvrages, & c'eſt pourquoi au lieu de rendre ces plaques épaiſſes, on les fait de deux ſuperficies qu'on unit en laiſſant le dedans vuide : on y met ſeulement une traverſe, & l'on fait aux deux côtés deux ouvertures pour les enchaſſer dans des ouvrages de menuiſerie, ou dans le doſſier d'une chaiſe, ce qui a ſon agrément.

L'hiſtoire de *King-te-tching* parle de divers ouvrages ordonnés par des Empereurs, qu'on s'efforça vainement d'exécuter. Le pere de l'Empereur régnant commanda des urnes à peu près de la figure des caiſſes où nous mettons des oranges ; c'étoit apparemment pour y nourrir de petits poiſſons rouges, dorés & argentés, ce qui fait un ornement des maiſons ; peut-être auſſi vouloit-il s'en ſervir pour y prendre le bain, car elles devoient avoir trois pieds & demi de diametre, & deux pieds & demi de hauteur ; le fond devoit être épais d'un demi-pied, & les parois d'un tiers de pied. On travailla trois ans de ſuite à

ces ouvrages, & on fit juſqu'à deux cens urnes ſans qu'une ſeule pût réuſſir. Le même Empereur ordonna des plaques pour des devants de galerie ouverte; chaque plaque devoit être haute de trois pieds, large de deux pieds & demi, & épaiſſe d'un demi-pied: tout cela, diſent les anciens de *King-te-tching*, ne put s'exécuter, & les Mandarins de cette province préſenterent une requête à l'Empereur, pour le ſupplier de faire ceſſer ce travail.

Cependant, les Mandarins qui ſçavent quel eſt le génie des Européens en fait d'invention, m'ont quelquefois prié de faire venir d'Europe des deſſeins nouveaux & curieux, afin de pouvoir préſenter à l'Empereur quelque choſe de ſingulier. D'un autre côté, les Chrétiens me preſſoient fort de ne point fournir de ſemblables modeles; car les Mandarins ne ſont pas tout-à-fait ſi faciles à ſe rendre que nos Marchands, lorſque les ouvriers leur diſent qu'un ouvrage eſt impraticable; & il y a ſouvent bien des baſtonnades données, avant que le Mandarin abandonne un deſſein dont il ſe promettoit de grands avantages.

Comme chaque profeſſion a ſon Idole

particuliere, & que la divinité se communique ici aussi facilement que la qualité de Comte & de Marquis se donne en certain pays d'Europe, il n'est pas surprenant qu'il y ait un Dieu de la porcelaine. Le *Pou-sa* (c'est le nom de cette Idole) doit son origine à ces sortes de desseins qu'il est impossible aux ouvriers d'exécuter. On dit qu'autrefois un Empereur voulut absolument qu'on lui fît des porcelaines sur un modele qu'il donna : on lui représenta diverses fois que la chose étoit impossible ; mais toutes ces remontrances ne servirent qu'à exciter de plus en plus son envie. Les Empereurs sont durant leur vie les divinités les plus redoutées à la Chine, & ils croient souvent que rien ne doit s'opposer à leurs desirs. Les officiers redoublerent donc leurs soins, & ils userent de toute sorte de rigueurs à l'égard des ouvriers. Ces malheureux dépensoient leur argent, se donnoient bien de la peine, & ne recevoient que des coups. L'un d'eux, dans un mouvement de désespoir, se lança dans le fourneau allumé, & il y fut consumé à l'instant. La porcelaine qui s'y cuisoit en sortit, dit-on, parfaitement belle & au gré de l'Empereur, lequel n'en demanda

pas davantage. Depuis ce temps-là cet infortuné paſſa pour un heros, & il devint dans la ſuite l'idole qui préſide aux travaux de la porcelaine. Je ne ſçache pas que ſon élévation ait porté d'autres Chinois à prendre la même route en vue d'un ſemblable honneur.

La porcelaine étant dans une ſi grande eſtime depuis tant de ſiecles, peut-être ſouhaiteroit-on ſçavoir en quoi celle des premiers temps differe de celle de nos jours, & quel eſt le jugement qu'en portent les Chinois. Il ne faut pas douter que la Chine n'ait ſes Antiquaires, qui ſe préviennent en faveur des anciens ouvrages. Le Chinois même eſt naturellement porté à reſpecter l'antiquité : on trouve pourtant des défenſeurs du travail moderne : mais il n'en eſt pas de la porcelaine comme des médailles antiques, qui donnent la ſcience des temps reculés. La vieille porcelaine peut être ornée de quelques caracteres Chinois, mais qui ne marquent aucun point d'hiſtoire; ainſi les curieux n'y peuvent trouver qu'un goût & des couleurs qui la leur font préférer à celle de nos jours. Je crois avoir oui dire, lorſque j'étois en Europe, que la porcelaine, pour avoir ſa perfection, devoit

avoir été long-temps enſevelie en terre : c'eſt une fauſſe opinion dont les Chinois ſe moquent. L'hiſtoire de *King-te-tching*, parlant de la plus belle porcelaine des premiers temps, dit qu'elle étoit ſi recherchée, qu'à peine le fourneau étoit-il ouvert, que les Marchands ſe diſputoient à qui ſeroit le premier partagé. Ce n'eſt pas là ſuppoſer qu'elle dût être enterrée.

Il eſt vrai qu'en creuſant dans les ruines des vieux bâtimens, & ſur-tout en nettoyant de vieux puits abandonnés, on y trouve quelquefois de belles pieces de porcelaines qui y ont été cachées dans des temps de révolution : cette porcelaine eſt belle, parce qu'alors on ne s'aviſoit gueres d'enfouir que celle qui étoit précieuſe, afin de la retrouver après la fin des troubles. Si elle eſt eſtimée, ce n'eſt pas parce qu'elle a acquis dans le ſein de la terre quelque nouveau degré de beauté, mais c'eſt parce que ſon ancienne beauté s'eſt conſervée, & cela ſeul a ſon prix à la Chine, où l'on donne de groſſes ſommes pour les moindres uſtenſiles de ſimple poterie dont ſe ſervoient les Empereurs *Yao* & *Chun*, qui ont regné pluſieurs ſiecles avant la Dynaſtie des *Tang*, au-

quel temps la porcelaine commença d'être à l'uſage des Empereurs. Tout ce que la porcelaine acquiert en vieilliſſant dans la terre, c'eſt quelque changement qui ſe fait dans ſon coloris, ou ſi vous voulez, dans ſon teint, qui fait voir qu'elle eſt vieille. La même choſe arrive au marbre & à l'ivoire, mais plus promptement, parce que le vernis empêche l'humidité de s'inſinuer ſi aiſément dans la porcelaine. Ce que je puis dire, c'eſt que j'ai trouvé dans de vieilles maſures des pieces de porcelaine qui étoient probablement fort anciennes, & je n'y ai rien remarqué de particulier : s'il eſt vrai qu'en vieilliſſant elles ſe ſoient perfectionnées, il faut qu'au ſortir des mains de l'ouvrier elles n'égalaſſent pas la porcelaine qui ſe fait maintenant. Mais, ce que je crois, c'eſt qu'alors, comme à préſent, il y avoit de la porcelaine de tout prix. Selon les annales de *King-te-tching*, il y a eu autrefois des urnes qui ſe vendoient chacune juſqu'à 58 & 59 taëls, c'eſt-à-dire plus de 80 écus. Combien ſe feroient-elles vendues en Europe? Auſſi, dit le livre, y avoit-il un fourneau fait exprès pour chaque urne de cette valeur, & la dépenſe n'y étoit pas épargnée.

Le Mandarin de *King-te-tching*, qui m'honore de son amitié, fait à ses protecteurs de la Cour des présens de vieille porcelaine, qu'il a le talent de faire lui-même. Je veux dire qu'il a trouvé l'art d'imiter l'ancienne porcelaine, ou du moins celle de la basse antiquité; il emploie à cet effet quantité d'ouvriers. La matiere de ces faux *Kou-tong*, c'est-à-dire de ces antiques contrefaites, est une terre jaunâtre qui se tire d'un endroit assez près de *King-te-tching*, nommé *Mangan-chan*. Elles sont fort épaisses. Le Mandarin m'a donné une assiette de sa façon qui pese autant que dix des ordinaires. Il n'y a rien de particulier dans le travail de ces sortes de porcelaines, sinon qu'on leur donne une huile faite de pierre jaune qu'on mêle avec l'huile ordinaire, en sorte que cette derniere domine : ce mélange donne à la porcelaine la couleur d'un vert de mer. Quand elle a été cuite on la jette dans un bouillon très-gras fait de chapons & d'autre viande: elle s'y cuit une seconde fois, après quoi on la met dans un égoût le plus bourbeux qui se puisse trouver, où on la laisse un mois & davantage. Au sortir de cet égoût elle passe pour être de trois ou quatre cent ans,

ans, ou du moins de la Dynaſtie précédente des *Ming*, où les porcelaines de cette couleur & de cette épaiſſeur étoient eſtimées à la Cour. Ces fauſſes antiques ſont encore ſemblables aux véritables, en ce que lorſqu'on les frappe, elles ne réſonnent point, & que ſi on les applique auprès de l'oreille, il ne s'y fait aucun bourdonnement.

On m'a apporté des débris d'une groſſe boutique, une petite aſſiette que j'eſtime beaucoup plus que les plus fines porcelaines faites depuis mille ans. On voit peint au fond de l'aſſiette un Crucifix entre la ſainte Vierge & ſaint Jean : on m'a dit qu'on portoit autrefois au Japon de ces porcelaines, mais qu'on n'en fait plus depuis ſeize à dix-ſept ans. Apparemment que les Chrétiens du Japon ſe ſervoient de cette induſtrie durant la perſécution, pour avoir des images de nos Myſteres : ces porcelaines confondues dans des caiſſes avec les autres, échappoient à la recherche des ennemis de la religion : ce pieux artifice aura été découvert dans la ſuite, & rendu inutile par des recherches plus exactes ; & c'eſt ce qui fait ſans doute qu'on a diſcontinué à *King-te-tching* ces ſortes d'ouvrages.

On eſt preſque auſſi curieux à la Chine des verres & des cryſtaux qui viennent d'Europe, qu'on l'eſt en Europe des porcelaines de la Chine : cependant, quelque eſtime qu'en faſſent les Chinois, ils n'en ſont pas venus encore juſqu'à traverſer les mers pour chercher du verre en Europe, ils trouvent que leur porcelaine eſt plus d'uſage : elle ſouffre les liqueurs chaudes ; on peut tenir une taſſe de thé bouillant ſans ſe brûler, ſi on la ſçait prendre à la chinoiſe, ce qu'on ne peut pas faire, même avec une taſſe d'argent de la même épaiſſeur & de la même figure : la porcelaine a ſon éclat ainſi que le verre ; & ſi elle eſt moins tranſparente, elle eſt auſſi moins fragile ; ce qui arrive au verre qui eſt fait tout récemment, arrive pareillement à la porcelaine, rien ne marque mieux une conſtitution de parties à peu près ſemblables ; la bonne porcelaine a un ſon clair comme le verre ; ſi le verre ſe taille avec le diamant, on ſe ſert auſſi du diamant pour réunir enſemble & coudre en quelque ſorte des pieces de porcelaine caſſées ; c'eſt même un métier à la Chine, on y voit des ouvriers uniquement occupés à remettre dans leurs

places des pieces brisées : ils se servent du diamant comme d'une aiguille pour faire de petits trous au corps de la porcelaine, où ils entrelassent un fil de laiton très-délié, & par-là ils mettent la porcelaine en état de servir, sans qu'on s'apperçoive presque de l'endroit où elle a été cassée.

Je dois, avant que de finir cette lettre, qui vous paroîtra peut-être trop longue, éclaircir un doute que j'ai infailliblement fait naître. J'ai dit qu'il vient sans cesse à *King-te-tching* des barques chargées de *pe tun tse* & de *kao lin*, & qu'après les avoir purifiés, le marc qui en reste s'accumule à la longue, & forme de fort grands monceaux. J'ai ajouté qu'il y a trois mille fourneaux à *King-te-tching* ; que ces fourneaux se rempliſſent de caisses & de porcelaines ; que ces caisses ne peuvent servir au plus que trois ou quatre fournées, & que souvent toute une fournée est perdue. Il est naturel qu'on me demande après cela quel est l'abîme où, depuis près de treize cens ans, on jette tous ces débris de porcelaine & de fourneaux, sans qu'il ait encore été comblé.

La situation même de *King-te-tching*, & la maniere dont on l'a construit, donneront l'éclairciſſement qu'on souhaite.

King-te-tching, qui n'étoit pas fort étendu dans ſes commencemens, s'eſt extrêmement accru par le grand nombre des édifices qu'on y a bâti, & qu'on y bâtit encore tous les jours: chaque édifice eſt environné de murailles: les briques dont ces murailles ſont conſtruites, ne ſont pas couchées de plat les unes ſur les autres, ni cimentées comme les ouvrages de mâçonnerie d'Europe: les murailles de la Chine ont plus de grace & moins de ſolidité. De longues & de larges briques incruſtent, pour ainſi-dire, la muraille: chacune de ces briques en a une à ſes côtés, il n'en paroît que l'extrêmité à fleur de la brique du milieu, & l'une & l'autre ſont comme les deux éperons de cette brique. Une petite couche de chaux, miſe au tour de la brique du milieu, lie toutes ces briques enſemble. Les briques ſont diſpoſées de la même maniere au revers de la muraille; ces murailles vont en s'étréciſſant à meſure qu'elles s'élevent, de ſorte qu'elles n'ont gueres au haut que la longueur & la largeur d'une brique; les éperons ou les briques qui ſont en travers, ne répondent nulle part à celles du côté oppoſé. Par-là le corps de la muraille eſt comme une eſpece de coffre

vuide. Quand on a fait deux ou trois rangs de briques placées sur des fondemens peu profonds, on comble le corps de la muraille de pots cassés, sur lesquels on verse de la terre délayée, en forme de mortier un peu liquide. Ce mortier lie le tout & n'en fait qu'une masse, qui serre de toutes parts les briques de traverse; & celles-ci serrent celles du milieu, lesquelles ne portent que sur l'épaisseur des briques qui sont au-dessous. De loin ces murailles me parurent d'abord faites de belles pierres grises, quarrées & polies avec le ciseau: ce qui est surprenant, c'est que si l'on a soin de bien couvrir le haut de bonnes tuiles, elles durent jusqu'à cent ans; à la vérité, elles ne portent point le poids de la charpente, qui est soutenue par des colomnes de gros bois; elles ne servent qu'à environner les bâtimens & les jardins. Si l'on essayoit en Europe de faire de ces sortes de murailles à la Chinoise, on ne laisseroit pas d'épargner beaucoup, sur-tout en certains endroits.

On voit déjà ce que deviennent en partie les débris de la porcelaine & des fourneaux. Il faut ajouter qu'on les jette d'ordinaire sur les bords de la riviere qui passe au bas de *King-te-tching*: il arrive

par-là qu'à la longue on gagne du terrein sur la riviere : ces décombres, humectés par la pluie, & battus par les passans, deviennent d'abord des places propres à tenir le marché, ensuite on en fait des rues. Outre cela, dans les grandes crues d'eau, la riviere entraîne beaucoup de ces porcelaines brisées : on diroit que son lit en est tout pavé, ce qui ne laisse pas de réjouir la vue. De tout ce que je viens de dire, il est aisé de juger quel est l'abîme où, depuis tant de siecles, on jette tous ces débris de fourneaux & de porcelaine.

Mais pour peu qu'un Missionnaire ait de zèle, il se présente à son esprit une pensée bien affligeante. Quel est l'abîme, me dis-je souvent à moi-même, où sont tombés tant de millions d'hommes qui, durant cette longue suite de siecles, ont peuplé *King-te-ching*. On voit toutes les montagnes des environs couvertes de sépulcres : au bas d'une de ces montagnes, est une fosse fort large, environnée de hautes murailles ; c'est-là qu'on jette les corps des pauvres qui n'ont pas de quoi avoir un cercueil, ce qu'on regarde ici comme le plus grand de tous les malheurs ; cet endroit s'appelle *Ouan min kem*, c'est-à-dire, fosse à l'infini,

foſſe pour tout un monde. Dans les temps de peſte, qui fait preſque tous les ans de grands ravages dans un lieu ſi peuplé, cette large foſſe engloutit bien des corps, ſur leſquels on jette de la chaux vive, pour conſumer les chairs. Vers la fin de l'année, en hiver, les Bonzes, par un acte de charité fort intéreſſée, car il eſt précédé d'une bonne quête, viennent retirer les oſſemens pour faire place à d'autres, & ils les brûlent durant une eſpece de ſervice qu'ils font pour ces malheureux défunts.

De cette ſorte, les montagnes qui environnent *King-te-tching*, préſentent à la vue la terre où ſont rentrés les corps de tant de millions d'hommes qui ont ſubi le ſort de tous les mortels. Mais, quel eſt l'abîme où leurs âmes ſont tombées, & quoi de plus capable d'animer le zèle d'un Miſſionnaire pour travailler au ſalut de ces Infideles, que la perte irréparable de tant d'ames pendant une ſi longue ſuite de ſiecles. *King-te-tching* eſt redevable aux libéralités de M. le Marquis de Broiſſia, d'une Egliſe qui a un troupeau nombreux, lequel s'augmente conſidérablement chaque année. Plaiſe au Seigneur de verſer de plus en plus ſes bénédictions ſur ces nouveaux Fideles!

Je les recommande à vos prieres : si elles étoient soutenues de quelques secours pour augmenter le nombre des Catéchistes, on seroit édifié à la Chine de voir que ce n'est pas seulement le luxe & la cupidité des Européens qui font passer leurs richesses jusqu'à *King-te-ching* ; mais qu'il se trouve des personnes zélées qui ont des desseins beaucoup plus nobles, que celles qui en font venir des bijoux si fragiles. Je suis avec bien du respect, &c.

EXTRAIT

D'une lettre du Révérend Pere Laureati, à M. le Baron de Zea, écrite de Fokien le 26 Juillet 1714, & traduite de l'Italien.

Il seroit difficile, Monsieur, de satisfaire entiérement votre curiosité sur tout ce que vous me demandez : appliqué par goût, autant que par devoir, à la conversion de mes freres, vous devez bien penser que des travaux de cette nature ne laissent que très-peu de momens aux Missionnaires, jaloux de gagner des ames au Seigneur. Cependant, je vais

vous faire part, Monsieur, des observations que j'ai faites dans le vaste pays que j'ai parcouru. Lorsque nos Missions feront un peu plus tranquilles, je vous écrirai plus amplement sur les différens points que vous me priez d'éclaircir.

La Chine est fertile en toute sorte de grains. Elle produit du froment, de l'orge, du millet, du seigle & du riz, qui est la nourriture la plus ordinaire des Chinois. Les légumes y sont si communs, qu'on les donne aux troupeaux ; la terre les produit deux ou trois fois chaque année dans la plûpart des Provinces, ce qui prouve autant l'industrie des peuples que la fécondité de la terre.

Il y a plusieurs sortes de fruits, entre autres des poires, des pommes, des coins, des citrons, des limons, des figues appellées bananes, des cannes de sucre, des goyaves, des raisins, des citrouilles, des concombres, des noix, des prunes, des abricots & des cocos ; mais on n'y voit ni olives, ni amandes. Les figues qu'on y a transportées d'Europe n'ont point dégénéré sous ce climat; vous sçavez, Monsieur, la réputation que les oranges de la Chine se sont acquises en Europe, elles sont ici aussi communes que les pommes en Normandie, & à

un si bas prix, que pour dix sols on en peut avoir la charge d'un cheval. De tous les fruits qui nous sont inconnus, & qui sont communs en ce pays, le *mangle*, & le *licy* ou *litchy* m'ont paru les meilleurs. Le *mangle* ravit par son odeur; sa chair est jaune & pleine d'un suc si acide, que les taches qu'il fait sont ineffaçables; on prétend que son noyau est un remede certain contre le flux de sang. Le *litchy* a le goût du raisin muscat; il est de la grosseur d'une prune, ou d'une nesle; son écorce est rude, quoiqu'elle soit assez fine; sa chair est fermé, & a la couleur d'un raisin dont on a ôté la pelure; le noyau en est gros & noir; quand on a fait sécher ce fruit, il a le goût du raisin sec. Les Chinois en conservent toute l'année, & le mêlent avec le thé, à qui ce fruit donne alors un petit goût d'aigreur fort agréable.

On trouve communément dans toutes les provinces de la Chine des grenades, des grenadilles, des ananas, des avogados & autres fruits semblables, qui croissent dans toutes les Indes, tant orientales qu'occidentales. Outre les fruits, la terre produit encore des herbes semblables aux nôtres, des laitues, des épinards, des choux, & toutes sortes de racines.

Les cannes de ſucre ſe cultivent dans preſque toutes les Provinces méridionales, & le ſucre candi ne ſe vend que quatre ſols la livre aux *Européens*, c'eſt-à-dire, que les naturels du pays l'achettent à meilleur marché. Le peuple mange beaucoup de ces cannes, & je ſuis ſurpris que l'uſage de ce fruit, qui eſt pernicieux & nuiſible à la ſanté dans nos coloniés Françoiſes, ne cauſe ici aucune maladie.

Il n'y a point de chênes à la Chine, mais il y a une eſpece d'arbre que nous appellons arbre de fer, à cauſe de ſa dureté, & qui ſupplée au défaut du chêne. Il y a des pins, des frênes, des ormeaux, des palmiers & des cèdres. Les Chinois regardent ce dernier arbre comme nous regardons le cyprès; c'eſt l'arbre fatal, ils s'en ſervent pour inhumer les morts.

L'arbre le plus commun & le plus utile eſt le *bambou*, dont les branches reſſemblent à des roſeaux. C'eſt un bois dur & creux, qui a des nœuds & des jointures comme le roſeau. Les Chinois en font leurs lits, leurs tables, leurs chaiſes, des éventails, & mille autres ouvrages qu'ils couvrent d'un beau vernis.

Il y a auſſi des herbes & des racines médecinales qui feroient inconnues en Europe, ſi notre commerce avec les Chinois ne les avoit fait connoître. La rhubarbe eſt la principale & la plus célebre. Elle ſe vend ici à un très-bas prix, & il ſemble que les Chinois n'en connoiſſent l'uſage que pour les teintures jaunes. Je ne ſçaurois leur pardonner de nous vendre cette racine, après en avoir extrait preſque toute la vertu par leurs teintures. En effet, qu'elle vertu n'auroit-elle point, ſi nous pouvions l'avoir dans toute ſa perfection. Je ne parle point du *quina*, du *ſantum*, ſi connus en Portugal, & de cent autres racines ou herbes que la Pharmacie employe quelquefois bien, plus ſouvent mal-à-propos, à la guériſon de nos corps.

On trouve ici pluſieurs eſpeces de cire. Outre celle que forment les abeilles du ſuc des fleurs, il y en a une autre qui eſt beaucoup plus blanche, & qui répand une lumiere plus claire & plus éclatante. Elle eſt l'ouvrage de certains petits vers qu'on éleve ſur des arbriſſeaux à-peu-près comme on éleve les vers à ſoie.

Je n'ai pas vu beaucoup de fleurs dans la province de *Fokien*; mais quand on ne m'auroit pas aſſuré qu'il y en a de

toutes les eſpeces dans les Provinces plus ſeptentrionales, les ouvrages en broderie où l'on voit des fleurs dont les nuances & les couleurs ſont charmantes, me perſuaderoient aſſez qu'il a fallu que la nature en ait produit les modeles.

Les Chinois, à l'imitation de preſque tous les peuples orientaux, uſent de la feuille de bethel, comme du remede ſouverain contre toutes les maladies qui attaquent la poitrine ou l'eſtomac. L'arbriſſeau qui porte cette feuille croît comme le lierre, & ſerpente autour des arbres. Cette feuille eſt d'une forme longue, ayant le bout pointu & s'élargiſſant vers la queue; ſa couleur eſt d'un verd naiſſant. Ils la couvrent le plus ſouvent de chaux vive, & mettent au milieu une noix d'*areca* qui reſſemble beaucoup, quant à la figure, à la noix muſcade. Ils mâchent continuellement ces feuilles, & ils prétendent que cette compoſition fortifie les gencives, conforte le cerveau, chaſſe la bile, nourrit les glandes qui ſont autour de la gorge, & ſert de préſervatif contre l'aſthme, maladie que la chaleur de ce climat rend fort commune dans les Provinces méridionales. Ils portent le bethel & l'*areca* dans des boëtes, & offrent ces feuilles, quand ils

se rencontrent, de la même maniere que nous offrons le tabac.

Le thé, qui est la boisson favorite des Chinois, s'appelle ici *theca*. Ce sont les feuilles d'un arbuste qui ressemble au grenadier, mais dont l'odeur est plus agréable, quoi que le goût en soit plus amer. Je ne vous parlerai point de la maniere dont les Chinois préparent cette boisson, personne ne l'ignore aujourd'hui en France, où le thé est devenu autant à la mode que le chocolat l'est en Espagne. J'ai pourtant observé que quoique les Chinois boivent du thé du matin au soir, (car il est rare qu'ils boivent de l'eau froide & pure) ils n'en prennent que très-peu à-la-fois & dans de très-petites tasses. Ils nous regardent comme des gourmands, & prétendent que cette boisson ne nous fait pas tout le bien qu'elle nous feroit si nous en usions à petits coups & souvent.

Le thé le plus excellent croît dans la province de Nanking, je n'en ai vu que deux ou trois plantes dans le jardin du *Tito*, d'*Emoüy*. L'arbrisseau qui le produit s'étend en petites branches : sa fleur tire sur le jaune & a l'odeur de la violette. Cette odeur est sensible lors même que la fleur est séche. La premiere

feuille naît & ſe cueille au printemps, parce qu'alors elle eſt plus molle & plus délicate. On la fait ſécher à petit feu dans un vaſe de groſſe terre, & on la roule enſuite ſur des nattes couvertes de coton. On la tranſporte par-tout l'Empire dans des boëtes de plomb garnies d'oſier & de roſeaux.

Au reſte, il y a du thé plus ou moins eſtimé; celui que nous appellons impérial eſt le plus cher, & à mon avis le moins bon: ſes feuilles ſont plus larges, mais auſſi elles ſont plus ameres que les feuilles du thé verd ordinaire. Il faut auſſi remarquer que les Chinois gardent pour eux le meilleur thé, & que celui que nous apportons en Europe, lequel coûte ici 25, 30 & 35 ſols la livre, a ſouvent bouilli plus d'une fois dans les theyeres Chinoiſes. Ils prétendent de plus que l'on doit boire le thé ſans ſucre, ſur-tout le vert. Ceux qui y trouvent trop d'amertume ſe contentent de mettre dans leur bouche un morceau de ſucre candi, qui ſuffit pour huit ou dix priſes. J'ai éprouvé qu'en effet le thé pris en cette maniere étoit beaucoup plus agréable & même plus ſain.

Je ne ſçais ſi je dois donner le nom

de vin à la liqueur dont ils usent dans leurs repas. Elle est faite de riz & d'eau. Je la trouve fort inférieure au cidre & à la bierre, & elle me paroît détestable quand elle est chaude : ils prétendent qu'elle est très-saine. Je me suis néanmoins apperçu que le bon vin leur plaît pour le moins autant qu'à nous.

Quoiqu'ils ayent quelques vignes, ils en négligent la culture, soit qu'ils ne sçachent pas vendanger, soit que la qualité du terroir ne permette pas que le raisin parvienne à une entiere maturité. Ils font chauffer l'eau & le vin & généralement toutes les liqueurs dont ils usent, & ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est accoutumé à boire à la glace dans la province de Peking, cette coutume n'ayant point encore pénétré dans les Provinces méridionales. Je ne sçais si je dois attribuer à cette habitude de boire chaud, la santé dont ils jouissent, la goutte & la gravelle sont des maux qui leur sont inconnus. Ils ne laissent pourtant pas de boire avec excès de ce vin de riz : ils s'enivrent même assez souvent ; mais ils attendent la nuit, ne pouvant souffrir que le soleil soit témoin de leur intempérance.

Il y a dans cet Empire des mines de divers métaux, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, &c. Outre le cuivre ordinaire, il y en a de blanc, qui eſt ſi fin & ſi purifié, qu'il a la touche de l'argent. Les Japonois en apportent à la Chine d'une autre eſpece, qui eſt jaune, & qui ſe vend en lingot, il a la touche de l'or, & les Chinois s'en ſervent à pluſieurs ouvrages domeſtiques. On prétend que ce cuivre n'engendre point de verd-de-gris.

L'or de la Chine eſt moins pur que celui du Bréſil; mais auſſi, proportion gardée, on l'achette bien moins cher, & il y a ſoixante-dix pour cent à gagner, quand on l'apporte en Europe. Les Chinois ont quelques vaſes d'or ou d'argent, mais ce n'eſt pas en cela qu'ils font conſiſter leur plus grand luxe.

J'ai oui dire que les Empereurs Chinois des anciennes races, avoient interdit à ces peuples le travail des mines d'or, & que le fondement de cette loi étoit, qu'il n'étoit pas naturel de rendre cet Empire floriſſant, en expoſant les peuples à la mort que cauſent les vapeurs malignes ſortant de la terre. Aujourd'hui l'on eſt moins ſcrupuleux, & il eſt certain que les Chinois font un

très-grand commerce d'or; mais il faut être bien connoisseur pour se fier à eux, à cause de la grande ressemblance qu'il y a entre l'or & ce cuivre jaune du Japon dont j'ai parlé.

Leurs Rois, dit le Pere Martini, n'ont jamais voulu permettre qu'on frappât de la monnoie d'or ou d'argent, afin de prévenir les fraudes ordinaires de cette Nation, qui est fort avide. Ils reçoivent & donnent l'or & l'argent au poids, & ils distinguent très-bien s'il est pur ou s'il y a de l'alliage. Quelquefois ils se servent de l'or dans leurs achats; mais en ce cas il passe pour marchandise & non pour monnoie. De-là vient que l'argent est continuellement coupé en petits morceaux.

Il n'y a point d'autres monnoies courantes que certaines pieces de cuivre, plattes & rondes, avec un trou quarré au milieu, pour les enfiler plus commodément. Tout s'achette & se vend au poids. Le *pic* ou quintal est de cent *catis* ou livres; le *catis* de seize *taels* ou onces; le *taels* de dix *masses* ou gros; la *masse* de dix *condorins* ou sols; le *condorin* de dix petits ou deniers qui sont ces pieces de cuivre. Ainsi il faut mille petits pour faire un tael, dont la valeur est de cinq

livres de notre monnoie. Le poids de la Chine ſurpaſſe le nôtre de vingt-quatre pour cent.

Chacun porte ſa balance & peſe ce qu'il achete & ce qu'il vend ; il faut pour pouvoir s'en ſervir que les Commis du Houpou l'ayent examinée. La balance, qui ſert aux petites emplettes, reſſemble au poids Romain, & on la porte dans un petit étui : elle ſert à peſer l'argent juſqu'à la concurrence de vingt-cinq taels.

Les Chinois ont pluſieurs manufactures d'étoffes de ſoie, comme de damas pour meubles & pour habits, des étamines, des gros-de-tours appellés *gourgourans*, des taffetas, des ſatins unis & à fleurs, des *lampas*, &c. Je ne veux pas comparer ces manufactures aux nôtres : cependant leurs teintures ſont infiniment meilleures, & leurs couleurs primitives ſont à l'épreuve de l'eau. Je crois même que ſi on vouloit faire travailler les ouvriers dans notre goût, & les payer à proportion de leur travail, ils ne ſeroient pas inférieurs à ceux de France ; mais on doit conſidérer que nous achetons plus cher en Europe la ſoie brute, qu'on ne paye à la Chine les ſoies miſes en œuvre.

Si l'hiſtoire des Chinois eſt véritable, il paroît qu'ils ont inventé la maniere d'élever les vers à ſoie, deux mille ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Je laiſſe cette queſtion à décider aux perſonnes curieuſes des antiquités Chinoiſes; je vous dirai ſeulement, ſur la relation de pluſieurs de mes confreres, que la province de *Tche-Kiang* fournit plus de ſoie que n'en produit toute l'Europe enſemble. Les vers la filent deux fois chaque année, & on la travaille dans les provinces de *Peking*, de *Nanking* & de *Canton*; mais je préfere les ſoieries de *Nanking* à celles de *Canton*, parce qu'elles me ſemblent plus douces & mieux travaillées, & que les ouvriers de cette derniere Province mêlent dans leurs étoffes une partie conſidérable de ſoie crue & de filoſelle.

Comme les Chinois n'ont ni lin ni chanvre, leurs toiles, quoique très-fines, ſont faites de fil de coton ou d'ortie. Ils fabriquent auſſi des draps fort légers, dont ils ſe ſervent en hiver au-lieu d'étoffes de ſoie. Dans les provinces du nord ils doublent ces draps de peaux de bêtes, dont les Moſcovites & les Tartares font un grand commerce avec eux.

L'uſage de la porcelaine eſt général par toute la Chine; mais la plus belle ſe fabrique à *King-te-tching*, bourgade dépendante de *Jao-tcheou-fou*. Ce bourg où ſont les vrais ouvriers de la porcelaine, eſt auſſi peuplé que les plus grandes villes de la Chine : il ne lui manque qu'une enceinte de murailles, pour avoir le nom de ville. On y compte plus d'un million d'ames : il s'y conſomme chaque jour plus de dix mille charges de riz, & plus de mille cochons, ſans parler des autres animaux dont les habitans ſe nourriſſent.

On trouve dans la province de *Nanking* la matiere dont on fait la porcelaine; mais comme les eaux n'y ſont pas propres, pour la paîtrir on la tranſporte à *Jao-tcheou*. Les payſans de ce bourg fabriquent tous les ouvrages de porcelaine que l'on débite dans ce Royaume. C'eſt un travail long & pénible, & je ne ſçaurois comprendre comment ils peuvent vendre cette porcelaine à ſix bas prix. La plus rare & la plus précieuſe eſt la porcelaine jaune; elle eſt réſervée à l'Empereur. Cette couleur, en quelque ouvrage que ce ſoit, eſt affectée au Prince.

Quoique le tabac ne ſoit pas ſi généralement en uſage à la Chine qu'en Europe, ce pays en produit néanmoins une très-

grande quantité. On ne le réduit point en poudre, parce qu'on ne s'en sert que pour fumer. On ceuille les feuilles lorsqu'elles sont bien mûres, & on les carde à peuprès comme on carde la laine. On les met ensuite sous un pressoir, & on les foule de la même maniere que nos tanneurs foulent les restes de tan dont ils font des mottes à brûler.

Les ouvrages de vernis que nous estimons tant en Europe, sont ici très-communs & à un prix fort modique; cependant si l'on demandoit aux ouvriers des ouvrages qu'ils n'ont pas coutume de faire, ils se feroient payer très-cher. Le vernis est un bitume ou une gomme qu'on tire de l'écorce d'un arbre qui ne croît qu'à la Chine & au Japon. Les Hollandois ont en vain tenté de transporter cette gomme en Europe: elle perd sa force au bout de six mois. Toutes les tables & les meubles des Chinois sont enduits de ce vernis, qui est à l'épreuve de l'eau la plus chaude.

Le riz est la nourriture la plus ordinaire des habitans de la Chine, & ils le préferent au pain. Ils n'épargnent rien dans leurs repas, & l'abondance y regne au défaut de la propreté & de la délicatesse. Les vivres sont par-tout à très-grand

marché, à moins que la mauvaiſe récolte du riz ne faſſe renchérir les autres d'enrées.

Outre la chair de pourceau qui eſt la plus eſtimée & qui eſt comme la baſe des meilleurs repas, on trouve des chevres, des poules, des oyes, des canards, des perdrix, des faiſans & quantité de gibier inconnu en Europe. Les Chinois expoſent auſſi dans leurs marchés de la chair de cheval, d'âneſſe & de chien. Ce n'eſt pas qu'ils n'aient des buffles & des bœufs; mais, dans la plupart des provinces, la ſuperſtition ou les beſoins de l'agriculture empêchent qu'on ne les tue.

Voici à peu près la maniere dont ils apprêtent leurs viandes. Ils tirent le ſuc d'une certaine quantité de chair de pourceau, de poule, de canard, de faiſan, &c. & ils ſe ſervent de cette ſubſtance pour cuire les autres viandes. Ils diverſifient ces ragoûts par un mêlange d'épiceries & d'herbes fortes. On ſert toutes les viandes, coupées par morceaux, dans des jattes de porcelaine, & il eſt rare qu'on mette ſur leurs tables des pieces entieres, ſi ce n'eſt lorſqu'ils invitent quelques Européens, dont ils veulent, par courtoiſie, imiter les uſages.

Parmi ces ragoûts si différens des nôtres, il y en a quelques-uns dont vous n'oseriez manger, & dont je me regale quelquefois avec plaisir. Ce sont des nerfs de cerf & des nids d'oiseaux, accommodés d'une maniere particuliere. Ces nerfs sont exposés au soleil pendant l'été, & conservés avec de la fleur de poivre & du macis. Lorsqu'on veut les apprêter, on les met dans de l'eau de riz pour les amollir, & on les fait cuire dans du jus de chevreau, assaisonné de plusieurs épiceries. Les nids d'oiseaux viennent du Japon, & sont de la grosseur d'un œuf de poule. La matiere en est inconnue, mais elle ressemble beaucoup à la mêche qu'on tire du sureau, ou à la pâte filée de Gênes ou de Milan. Le goût en seroit insipide, s'il n'étoit relevé par des épiceries qu'on y mêle : c'est le plat le plus chéri des Chinois. Ils font aussi une certaine pâte de riz qu'ils filent, & que nous appellons *vermicelli* de riz. Ces trois mets sont à mon avis très-supportables. Les fleuves qui arrosent toutes les provinces de la Chine, les lacs, les étangs & la mer fournissent abondamment toutes sortes de poissons. Les Chinois les font sécher, & ils en font un très-grand commerce. Ils élevent dans

dans leurs maiſons certains petits poiſſons bigarrés de cent couleurs différentes, leurs écailles ſont dorées ou argentées, & leur queue, dont la figure eſt extraordinaire, eſt auſſi longue que tout leur corps. J'en nourris dans ma Miſſion, ſans cependant eſpérer de pouvoir les tranſporter en Europe, à cauſe de l'eau douce qu'il faut changer tous les jours, & qui eſt rare dans les vaiſſeaux.

Quoique les Chinois ayent des brebis & des chevres, dont ils peuvent traire le lait, ils ne ſçavent point néanmoins faire le beurre, & ils en ignorent abſolument le goût & l'uſage. J'ai fait enſeigner à un jeune Néophyte la maniere de le faire par un de nos matelots, qui eſt un payſan des côtes de Bretagne, mais il n'a jamais la couleur & la perfection du nôtre, ce qui procede ſans doute de la qualité des pâturages. Au lieu de beurre ils ſe ſervent de ſain-doux, ou d'une eſpece d'huile qu'ils tirent d'un fruit qui m'eſt tout à fait inconnu, & dont on n'a jamais pu me donner aucune connoiſſance.

Les chemins publics ſont très-bien entretenus, & la quantité des rivieres & de lacs, dont ce pays eſt arroſé, n'apporte aucune incommodité aux voyageurs, par la précaution qu'on a priſe

d'oppoſer des digues aux débordemens des eaux. On ſe ſert rarement de chevaux dans les voyages. On s'embarque dans des bateaux, ou dans des barques longues à rames; & comme le même fleuve parcourt ſouvent plus d'une province, il eſt aiſé & commode de voyager.

Dans les provinces où les rivieres ſont plus rares ou moins navigables, on ſe fait porter en chaiſe à porteur, & on trouve de lieue en lieue des villages & des bourgs où l'on change de porteur. Il y a auſſi des poſtes réglées & diſpoſées de trois en trois milles; mais il n'eſt pas permis aux particuliers de s'en-ſervir, & elles ſont réſervées pour les courriers de l'Empereur, & pour les affaires qui concernent le gouvernement public.

Les chevaux Chinois n'ont ni la beauté, ni la vigueur, ni la rapidité des nôtres, & les habitans du pays ne ſçavent point les dompter; ils les mutilent ſeulement, & cette opération les rend doux & familiers. Ceux qu'ils deſtinent aux exercices militaires, ſont ſi timides, qu'ils fuyent au henniſſement des chevaux Tartares. D'ailleurs, comme ils ne ſont point ferrés, la corne de leurs pieds s'uſe; enſorte que le meilleur

cheval à ſix ans eſt preſque incapable de ſervice.

Les provinces de *Canton*, de *Quang-ſi*, de *Hou-quang*, de *Se-tchuen* & de *Pe-tcheli*, ſont les plus fécondes en animaux rares & curieux. On y trouve entr'autres une eſpece de tigres ſans queue, & qui a le corps d'un chien. C'eſt de tous les animaux le plus féroce & le plus leger à la courſe. Si l'on en rencontre quelqu'un, & que pour ſe dérober à ſa fureur, on monte ſur un arbre, l'animal pouſſe un certain cri, & à l'inſtant on en voit arriver pluſieurs autres qui, tous enſemble, creuſent la terre autour de l'arbre, le déracinent & le font tomber. Mais les Chinois ont trouvé depuis peu le moyen de s'en défaire; ils s'aſſemblent vers le ſoir en certain nombre, & forment une forte paliſſade dans laquelle ils ſe renferment; enſuite imitant le cri de l'animal, ils attirent tous ceux des environs; & tandis que ces bêtes féroces travaillent à fouir la terre pour abattre les pieux de la paliſſade, les Chinois s'arment de fleches & les tuent, ſans courir aucun danger.

On voit auſſi des couleuvres & des viperes dont le venin eſt très préſent.

Il y en a dont on n'eſt pas plutôt mordu, que le corps s'enfle extraordinairement, & que le ſang ſort par tous les membres, par les yeux, par les oreilles, la bouche, les narines, & même par les ongles. Mais, comme l'humeur peſtilente s'évapore avec le ſang, leurs morſures ne ſont pas mortelles. Il y en a d'autres dont le venin eſt beaucoup plus dangereux : n'en eût-on été mordu qu'au bout du pied, à l'inſtant le poiſon monte à la tête, & ſe répandant ſoudain dans toutes les veines, il cauſe des défaillances, enſuite le délire & puis la mort. On n'a pu trouver juſqu'ici aucun remede qui fût efficace contre leur morſure.

Ce qu'on rapporte conſtamment de l'animal appellé *ſinſin*, me fait juger que c'eſt une eſpece de ſinge que j'ai eu ſouvent occaſion de voir ; il différe des autres par ſa grandeur qui eſt égale à celle d'un homme d'une taille médiocre, par une plus juſte conformité d'actions preſque humaines, & par une plus grande facilité à marcher ſur ſes deux pieds de derriere.

Ce qu'on dit pareillement du *Ginhiung* ou l'*homme-ours*, qui eſt dans les déſerts de la province de *Chen-ſi*, ne

doit s'entendre que de la grandeur extraordinaire des ours de ce canton-là, comparés à la grandeur des hommes. Il n'eſt pas moins certain que le *ma-lou* ou *cheval-cerf*, n'eſt qu'une eſpece de cerf plus haut & plus long que les chevaux de la province d'*Yunnan*.

Les voyageurs Chinois parlent d'un certain animal qu'ils appellent *cheval-tigre*, & qui ne differe du cheval qu'en ce qu'il eſt couvert d'écaille ; il reſſemble au tigre par ſes ongles, & ſur-tout par ſon humeur ſanguinaire, qui le fait ſortir de l'eau vers le printemps, pour dévorer les hommes & les animaux.

J'ai ſuivi preſque toute la riviere de *Han*, qui arroſe le territoire de *Siang-Yang*, où les Chinois font naître cet animal. J'ai parcouru les montagnes affreuſes d'*Yun-Yang*, & je n'y ai ni vu ni entendu parler d'un animal ſemblable, quoique les gens du pays ne manquaſſent pas de me faire remarquer tout ce qui pouvoit piquer ma curioſité, & que je m'informaſſe exactement de tout.

Je ſuis très-perſuadé que cet animal n'exiſte pas plus que le *Fong-hoang*, dont vous avez ſans doute entendu parler. Ce qu'on dit du *Hiang-tchang-tſé* ou dain odoriférant, eſt quelque choſe de plus

certain. Cet animal se trouve principalement dans les provinces méridionales. C'est une espece de dain sans cornes, dont le poil tire sur le noir. Sa bourse, qui est pleine de musc, est composée d'une pellicule très-fine, & couverte d'un poil fort délié. La chair en est bonne à manger, & on la sert sur les meilleures tables.

On met avec raison au rang des beaux oiseaux, celui qu'on appelle *Hai-tsing*. Il est fort rare, & l'on n'en prend que dans la province de *Chen-si*, & dans quelques cantons de la Tartarie. Cet oiseau est comparable à nos plus beaux faucons; mais il est plus gros, plus vigoureux & plus fort. On peut sans témérité le regarder comme le roi des oiseaux de proie de la Chine & de la Tartarie; car c'est le plus curieux, le plus vif, le plus adroit & le plus courageux: aussi est-il si estimé des Chinois, que quand ils ont le bonheur d'en prendre un, ils le portent à la Cour, l'offrent à l'Empereur qui les récompense généreusement, & le remettent ensuite aux Officiers de la Fauconnerie.

On voit dans la province de Canton, & principalement sur le penchant d'une montagne appellée *Lo-Feou-Chan*, des

papillons ſi eſtimés, qu'on ne manque jamais de les envoyer à la Cour, où on les fait ſervir à certains ornemens qu'on fait au palais. Leurs couleurs ſont extraordinairement variées, & d'une vivacité ſurprenante. Ces papillons ſont beaucoup plus gros que les nôtres, & ont les aîles bien plus larges. Ils ſont comme immobiles ſur les arbres pendant le jour, & ils s'y laiſſent prendre ſans peine. Ce n'eſt que ſur le ſoir qu'ils commencent à voltiger, de même à peu près que les chauve-ſouris, dont quelques-uns ſemblent égaler la grandeur par l'étendue de leurs aîles.

Je n'ai touché qu'en paſſant l'article des poiſſons dans le cours de cette lettre; je vais actuellement vous donner quelque détail. Quant aux autres curioſités naturelles, je me réſerve à vous en parler plus amplement dans la ſuite.

On voit en Chine preſque toutes les eſpeces de poiſſons que nous avons en Europe. Mais mon deſſein n'eſt pas de les paſſer en revue; je me borne à ceux qui ſont particuliers au pays.

Le poiſſon le plus curieux ſans contredit, eſt celui qu'on appelle *kin-yu*, ou poiſſon d'or. On le nourrit dans de petits étangs, dont les maiſons de plaiſance des

Princes & des grands Seigneurs de la Cour ſont embellies, ou dans des vaſes larges & profonds, dont on orne aſſez communément les cours des maiſons. On ne met dans ces baſſins que les plus petits qu'on peut trouver : plus ils ſont minces & déliés, plus ils paroiſſent beaux. Ils ſont d'un rouge doux & tempéré, & comme ſemés de poudre d'or, ſur-tout vers la queue, qui eſt à deux ou trois pointes. On en voit auſſi d'une blancheur argentée, & d'autres qui ſont blancs & ſemés de taches rouges. Les uns & les autres ſont d'une vivacité & d'une agilité ſurprenantes ; ils aiment à ſe jouer ſur la ſurface de l'eau ; mais leur petiteſſe les rend ſi ſenſibles aux moindres injures de l'air, & aux ſecouſſes même un peu violentes du vaſe, qu'ils meurent aiſément & en grand nombre. Ceux qu'on nourrit dans les étangs ſont de diverſe grandeur, & on les accoutume à venir ſur l'eau au bruit d'une cliquette dont joue celui qui leur porte à manger. Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt qu'on prétend qu'il ne faut rien leur donner pendant l'hiver, ſi on veut les entretenir en bon état. Il eſt certain qu'on les laiſſe manquer de nourriture pendant trois ou quatre mois que le froid dure. De quoi

vivent-ils? c'est ce qui n'est pas facile à deviner. On peut conjecturer que ceux qui sont sous la glace durant l'hiver, trouvent dans les racines, dont le fond des étangs est plein, ou de petits vers, ou d'autres alimens propres à les nourrir. Mais ceux qu'on retire des cours & qu'on garde l'hiver dans une chambre, sans qu'on prenne le soin de pourvoir à leur subsistance, ne laissent pas, vers le printemps qu'on les remet dans leur ancien bassin, de se jouer avec la même force & la même agilité que l'année précédente.

Je pourrois vous parler ici de certains cancres qu'on trouve entre les bords de la mer de *Cao-tcheou*, & de l'isle de *Hainan;* ils se changent en pierre & conservent cependant leur figure naturelle : mais c'est une chose commune en Europe, où ces sortes de pétrifications ne sont pas rares. Les Médecins Chinois attribuent à celles-ci une vertu que nous ne reconnoissons pas dans les nôtres : ils l'emploient volontiers comme un remede propre à chasser les fiévres chaudes & aigues; c'est ce qu'il faudroit vérifier par des expériences qui servissent à déterminer, au moins en gros, quel degré de force peut avoir ce remede.

J'ai vu sur les bords de la mer de *Fo-kien* un poisson appellé *Hai-seng*. Je le pris d'abord pour un rouleau de matiere inanimée ; mais l'ayant fait couper en deux par des matelots Chinois, ils me dirent tous qu'il étoit vivant. Je le jettai aussi-tôt dans un bassin, il y nagea, & vécut même encore assez long-temps. Ces matelots m'ajouterent que cet animal avoit quatre yeux, six pieds & une figure semblable à celle du foie de l'homme. Mais quelque soin que je prisse à le bien observer, je ne distinguai que deux endroits, par où il paroissoit voir ; car il témoignoit de la frayeur, lorsqu'on lui passoit la main dans ces endroits. Si l'on veut regarder comme des pieds tout ce qui lui sert à se mouvoir, on doit en compter autant qu'il a sur le corps de petites excroissances qui sont comme des boutons. Il n'a ni épine ni os ; il meurt dès qu'on le presse. On le conserve aisément, sans qu'il soit besoin d'autre chose que d'un peu de sel. C'est en cet état qu'on le transporte par-tout l'Empire, comme un mets estimable : peut-être l'est-il en effet au goût des Chinois, quoiqu'il ne paroisse pas tel au nôtre.

Les Européens n'en peuvent soutenir

la vue, à cauſe de ſa laideur & de ſa difformité, & c'eſt peut-être ce qui leur a donné une ſi forte répugnance à manger de ce poiſſon.

Outre le poiſſon doré dont je vous ai fait la deſcription, il en eſt une autre eſpece qui lui reſſemble beaucoup, ſoit pour la grandeur, ſoit pour la vivacité, ſoit pour la couleur, ſoit enfin pour la forme. Ce poiſſon s'appelle *Hoa-hien*, du nom de la petite ville de *Tchang-hoa-hien*, dépendante de *Han-tcheou*, & ſituée au trentiéme degré vingt-trois minutes de latitude. Près de cette ville eſt un petit lac, qui fournit le poiſſon dont je parle; ſon écaille eſt d'un jaune clair & pâle; mais les taches rougeâtres dont il eſt ſemé relevent beaucoup ſa couleur. Il eſt environ de la longueur du poiſſon d'or: ſa nature eſt à-peu-près la même; mais ſon prix eſt bien différent, vu ſon extraordinaire rareté. On le met enfin dans un vaſe, où on a grand ſoin de lui donner chaque jour une certaine quantité de nourriture: ce vaſe doit être fermé pendant l'hiver; on y laiſſe cependant une petite ouverture, ſoit pour en changer l'eau, ſoit pour y renouveller l'air, ſoit pour y laiſſer pénétrer la chaleur de l'appartement où il eſt.

On diroit que ce poiſſon connoît celui qui eſt chargé de lui apporter à manger, tant il eſt prompt à ſortir du fond de l'eau dès qu'il ſent qu'il arrive. J'ai vu de très-grands Seigneurs prendre plaiſir à lui donner de la nourriture de leur propre main, & paſſer des deux & trois heures à conſidérer l'agilité de ſes mouvemens & de ſes différens petits jeux.

Ce poiſſon paſſe pour être très-fécond. Quand on voit ſes œufs ſurnager, on ceſſe de changer l'eau du vaſe, & on les ramaſſe avec toutes les précautions poſſibles, on les conſerve avec ſoin, & la chaleur de la ſaiſon ne manque jamais de les faire éclorre.

Je vous ai parlé autrefois, Monſieur, du grand fleuve *Yang-tſe-Kiang*. C'eſt delà que les Chinois tirent tous leurs poiſſons. En certains temps de l'année il s'aſſemble un nombre prodigieux de barques pour y acheter des ſemences de proviſion. Vers le mois de mai, les gens du pays barrent le fleuve en différens endroits avec des nattes & des claies. l'eſpace d'environ dix lieues, & ne laiſſent que ce qu'il faut pour le paſſage des barques. La ſemence du poiſſon s'arrête à ces claies; ils ſçavent la diſtinguer à

l'œil, quoiqu'on n'apperçoive rien de bien ſenſible dans l'eau. Ils puiſent de cette eau mêlée de ſemence, & en rempliſſent quantité de vaſes pour la vendre, ce qui fait que dans ce temps-là pluſieurs marchands viennent avec des barques pour l'acheter, & la tranſporter dans diverſes provinces; mais ils ont ſoin de l'agiter de temps en temps, & ils ſe relevent les uns les autres pour cette opération. Cette eau ſe vend par meſure à tous ceux qui ont des viviers & des étangs domeſtiques. Au bout de quelques jours on apperçoit dans l'eau des ſemences ſemblables à de petits tas d'œufs de poiſſons, ſans qu'on puiſſe encore démêler quelle eſt leur eſpece; ce n'eſt qu'avec le temps qu'on la diſtingue. Le gain va ſouvent au centuple de la dépenſe, car le peuple ne ſe nourrit pour ainſi dire que de poiſſon.

Vous m'avez demandé, Monſieur, dans votre derniere lettre quelques détails intéreſſans ſur l'état de la Religion à *Emouy*, où j'ai fait quelques temps ma réſidence. Je voudrois bien ſatisfaire votre piété. Mais comme il n'a point encore plu à Dieu de répandre ſes bénédictions ſur les travaux de ſon ſerviteur, je ne puis que vous tracer un tableau

affligeant des progrès de l'idolâtrie dans cette chere & malheureuse contrée.

Je ne crois pas, Monsieur, que dans le reste de l'Asie la superstition ait érigé à l'esprit du mensonge de si beaux temples, que dans ce pays-ci. Les plus magnifiques sont au dehors des villes, & on commet aux Bonzes qui les habitent le soin de les entretenir. Ces édifices ou pagodes sont plus ou moins grands, selon les richesses ou la dévotion de ceux qui les ont fondés. Ils sont ordinairement situés sur le côteau des montagnes, & il semble que dans la construction de leurs pagodes, les Chinois veuillent tout devoir à l'art & rien à la nature. Quoique les montagnes soient arides, les Bonzes entretiennent dans ces pagodes un printemps éternel. Ce sont des solitudes charmantes; tout y est pratiqué avec tant d'ordre que le goût le plus bisarre n'y trouve rien à desirer, soit pour la fraîcheur, qui est un agrément essentiel pour un climat si chaud, soit pour la commodité. Ils font couler les eaux du haut des montagnes par plusieurs canaux, & il les distribuent aux environs & dans l'intérieur du pagode, où il y a des bassins & des fontaines pour les recevoir. Ils plantent des

boſquets & des avenues d'arbres dont l'hiver ſemble reſpecter les feuilles. Je me contenterai de vous faire une courte deſcription du pagode principal de l'iſle d'*Emouy*, parce que tous ces édifices ont beaucoup de rapport les uns aux autres quant à la ſituation & à l'architecture.

Le grand pagode d'Emouy eſt à deux milles de la ville, & eſt ſitué dans une plaine qui ſe termine d'un côté à la mer & de l'autre à une montagne fort haute. La mer, par différens canaux, forme devant ce temple une nappe d'eau bordée d'un gazon toujours verd. La face de cet édifice eſt de trente toiſes; le portail eſt grand & orné de figures en relief, qui ſont les ornemens les plus ordinaires de l'architecture Chinoiſe. On trouve en entrant un vaſte portique pavé de grandes pierres quarrées & polies, au milieu duquel il y a un autel où l'on voit une ſtatue de bronze doré, qui repréſente *Foé*, ſous la figure d'un coloſſe aſſis les jambes croiſées. Aux quatre angles de ce portique, il y a quatre autres ſtatues qui ont dix-huit pieds de hauteur quoiqu'elles ſoient repréſentées aſſiſes: elles n'ont rien de régulier; mais on ne peut aſſez en admirer la dorure. Chacun de ces coloſſes eſt fait d'un ſeul

morceau de pierre : ils ont en main différens symboles qui désignent leurs qualités, comme autrefois dans Rome payenne, le trident & le caducée désignoit Neptune & Mercure. L'un tient entre ses bras un serpent qui fait plusieurs replis autour de son corps ; l'autre tient un arc bandé & un carquois ; les deux autres ont, l'un une espece de hache d'armes, l'autre une guitare, ou quelque chose d'approchant.

En sortant de ce portique, on entre dans une avant-cour quarrée, & pavée de longues pierres grises, dont la moindre a dix pieds de longueur & quatre de largeur. Il y a aux quatre côtés de cette cour quatre pavillons qui se terminent en dômes, & qui se communiquent par un corridor qui regne tout autour. Dans l'un il y a une cloche qui a dix pieds de diametre ; on ne peut trop admirer la charpente qui sert de support à cette lourde masse. Dans l'autre il y a un tambour d'une grandeur démesurée & qui sert aux Bonzes à annoncer les jours de la nouvelle & pleine lune. Il faut remarquer que le battant des cloches Chinoises est en dehors, & qu'il est fait de bois en forme de marteau. Les deux autres pavillons renferment les

ornemens du temple, & ſervent ſouvent de retraite aux voyageurs que les Bonzes ſont obligés de recevoir & de loger.

Au milieu de cette cour on voit une grande tour iſolée qui ſe termine auſſi en dôme : on y monte par un eſcalier conſtruit de belles pierres, lequel regne tout autour. Au milieu du dôme, il y a un temple dont la figure eſt quarrée. On y admire une grande propreté ; la voûte eſt ornée de moſaïques & les murailles ſont revétues de figures de pierre en relief qui repréſentent des animaux & des monſtres. Les colonnes qui ſoutiennent le toît de cet édifice ſont de bois verniſſé ; & aux jours ſolemnels on les orne de banderoles de diverſes couleurs. Le temple eſt pavé de petits coquillage qui, par un aſſemblage curieux, forment des oiſeaux, des papillons, des fleurs, &c.

Les Bonzes brûlent continuellement des parfums ſur l'autel & entretiennent le feu des lampes qui ſont pendues à la voûte du temple ; à l'une des extrémités de l'autel, on voit une urne de bronze ſur laquelle ils frappent, & qui rend un ſon lugubre. A l'autre extrémité il y a une machine de bois creuſe & & faite en ovale, qui ſert au même uſage, c'eſt-à-dire, que le ſon de l'un

& de l'autre instrument accompagne leurs voix lorsqu'ils chantent les louanges de l'idole tutélaire du pagode.

Le Dieu *Poussa* est placé au milieu de cet autel : il a pour base une fleur de bronze doré, & il tient un jeune enfant entre ses bras. Plusieurs idoles (qui sont sans doute des Dieux subalternes) sont rangées autour de lui, & marquent par leurs attitudes leur respect & leur vénération.

Les Bonzes ont aussi tracé sur les murs de ce temple plusieurs caracteres hyéroglyphiques à la louange de *Poussa*. On y voit un tableau historique ou allégorique peint à fresque, qui représente un étang de feu où semblent nager plusieurs hommes, les uns portés sur des monstres, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination du peintre ; les autres environnés de toutes parts de dragons & de serpens aîlés. On apperçoit au milieu du gouffre un rocher escarpé, au haut duquel le Dieu est assis, tenant un enfant entre ses bras, qui semble appeller tous ceux qui sont dans les flammes de l'étang ; mais un vieillard, dont les oreilles sont pendantes, & qui a des cornes à la tête, les empêche de s'élever jusqu'à la cîme du rocher, & paroît vouloir les

écarter à coups de massue. Ce redoutable vieillard sera sans doute quelqu'un de ces Dieux ou génies malfaisans dont je vous ai déja parlé. Au reste, les Bonzes ne sçurent répondre aux questions que je leur fis à l'occasion de ce tableau.

Il y a derriere l'autel une espéce de bibliotheque, dont les livres traitent du culte des Idoles, & du sacrifice qu'on a coutume de faire dans ce pagode.

Lorsqu'on est descendu de ce dôme, on traverse la cour, & on entre dans une espece de galerie dont les murs sont lambrissés. J'y comptai vingt-quatre statues de bronze doré, qui représentoient vingt-quatre philosophes, anciens disciples de Confucius: au bout de cette galerie on trouve une grande salle qui est le réfectoire des Bonzes: on traverse ensuite un assez grand appartement, & on entre enfin dans le temple de *Fo*, où l'on monte par un grand escalier de pierre. Il est orné de vases de fleurs artificielles, ouvrage dans lequel les Chinois excellent, & l'on y trouve les mêmes instrumens de musique & les autres ornemens dont j'ai déja fait mention. On ne voit la statue du dieu qu'à travers une gaze noire qui forme une espece de voile ou rideau devant l'autel; le reste du pagode

consiſte en pluſieurs grandes chambres fort propres, mais mal percées: les jardins & les boſquets ſont pratiqués ſur le côteau de la montagne, & l'on a taillé dans le roc des grottes charmantes, où l'on peut ſe mettre à l'abri des chaleurs exceſſives du climat.

J'ai ſouvent viſité les Bonzes de ce pagode, & ils ont toujours paru me recevoir avec plaiſir: on peut entrer librement dans leurs temples, mais il ne faut pas chercher à ſatisfaire entiérement ſa curioſité, ni entrer dans les appartemens, où ils ne vous introduiſent pas eux-mêmes, ſur-tout lorſqu'on eſt mal accompagné; car les Bonzes, à qui le commerce des femmes eſt interdit, ſous des peines rigoureuſes, & qui en gardent ſouvent dans des lieux ſecrets, pourroient, dans la crainte d'être accuſés, ſe venger d'une curioſité trop indiſcrete.

Il y a pluſieurs autres pagodes de cette eſpece aux environs & dans l'enceinte d'*Emouy*: il y en a un entr'autres qu'on appelle pagode des dix mille pierres, parce qu'il eſt bâti ſur le penchant d'une montagne où l'on a compté un pareil nombre de petits rochers, ſous leſquels les Bonzes ont pratiqué des grottes & des réduits très-agréables. On y voit

régner une certaine ſimplicité champêtre qui plaît & qui charme.

Quoique les Bonzes ſoient les amis & les confidens des dieux, ils ſont cependant fort mépriſés à la Chine, & les peuples, qui dans leur idolatrie n'ont aucun ſyſtême bien ſuivi, ne reſpectent pas plus la divinité que le miniſtre. Ils ſont tirés de la lie du peuple, & lorſqu'ils ont amaſſé quelque ſomme d'argent, ils achetent des eſclaves dont ils font des diſciples, qui ſont enſuite leurs ſucceſſeurs, car il eſt bien rare qu'un Chinois un peu à ſon aiſe embraſſe cette profeſſion.

Les Bonzes ont des ſupérieurs & des dignités parmi eux ; & pour être initié aux myſteres extravagans de leur ſecte, il faut paſſer par un très-rude noviciat. Celui qui poſtule pour l'état de Bonze, eſt obligé de laiſſer croître ſa barbe & ſes cheveux pendant un an, de porter une robe déchirée, & d'aller de porte en porte chanter les louanges des Idoles auxquelles il ſe conſacre. Il s'acquitte de ce devoir ſans lever les yeux ; & la populace, pour éprouver ſa vocation, ou pour l'en détourner, l'accable ordinairement de ſarcaſmes, d'injures, quelquefois même de coups de bâton, & l'hum-

ble candidat souffre tout avec une patience qui mériteroit un objet plus noble. Il ne mange, durant une année, aucune chose qui ait eu vie; il est pâle, maigre, défiguré: si le sommeil, auquel il résiste constamment, le surprend quelquefois, un compagnon impitoyable le réveille aussi-tôt; en un mot, rien n'est comparable aux tourmens qu'on lui fait endurer.

Lorsque le jour est arrivé où il doit prendre l'habit, les Bonzes des pagodes voisins s'assemblent, & se prosternant tous devant l'Idole, ils récitent à haute voix, comme s'ils psalmodioient, des prieres dont souvent ils n'entendent pas le sens: ils ont une espece de chapelet autour du col, dont les grains sont très-gros, & qui ressemble aux nôtres, à la réserve de la croix, dont ils n'ont pas le bonheur de connoître le mystere; ensuite ils entonnent je ne sçai quels hymnes, & accompagnent leur chant du son de plusieurs petites clochettes.

Cependant le novice, prosterné la face contre terre à l'entrée du temple, attend la fin de ces cérémonies, pour recevoir l'honneur qu'on veut lui faire. Les Bonzes le conduisent aux pieds de l'autel, & lui mettent une longue robe

grise, que j'ose dire être semblable, quant à la forme, aux robes ou manteaux de nos religieux d'Europe, le capuchon & la couleur à part. On lui met aussi sur la tête un bonnet de carton, sans bords, doublé de toile grise ou noire, & la fonction finit par l'accollade. Le novice régale ensuite tous les Bonzes, & l'ivresse, qui succéde à ce repas, termine cette cérémonie.

Ils sont obligés de garder la continence; mais, malgré les punitions attachées au commerce des femmes, ils cherchent sans cesse les occasions de satisfaire leurs passions, & au défaut des femmes, ces scélérats recourent à d'autres objets pour assouvir leur brutalité. Leur extérieur grave & composé cache souvent une ame noire, abandonnée à toutes sortes de vices. Ils sont moins persuadés de l'existence de leurs ridicules divinités, que les Chinois mêmes, qui ne se piquent pas d'une foi bien vive, ni d'une dévotion bien grande. Ils n'affectent une vie retirée & solitaire que pour mieux surprendre la crédulité du vulgaire, laquelle est en effet leur unique ressource.

Lorsqu'ils se sont enrichis dans cette indigne profession, ils peuvent la quitter & en embrasser une autre; mais le

changement d'état ne peut effacer la mauvaise réputation qu'ils se sont acquise. Etrange aveuglement de ces peuples, d'adorer des dieux dont ils mépriſent les miniſtres, & de marquer d'infamie ceux qui s'attachent plus étroitement à leur culte.

Quoique l'art de deviner ſoit fort commun à la Chine, comme je l'ai déja remarqué, les Bonzes néanmoins ſe l'attribuent par excellence, & croient être les véritables & ſeuls organes des volontés du deſtin. La plus grande ſuperſtition des Chinois conſiſte à conſulter les dieux & les hommes ſur le ſuccès heureux ou malheureux de leurs affaires.

S'ils ſont malades, ils veulent connoître la durée de leur maladie; & pour cet effet, ils conſultent la divinité bienfaiſante, dont l'attribut eſt d'en procurer la guériſon. Ils viennent dans un Pagode & après avoir préſenté à l'Idole pluſieurs mets différens, dont les Bonzes profitent, ils ſe proſternent la face contre terre, tandis que le Bonze principal fait brûler du papier doré dans une urne de bronze, & prépare pluſieurs petits bâtons, ſur leſquels eſt écrite la bonne ou mauvaiſe fortune. Après les avoir brouillés, ils en tirent un du fond d'un ſac ou d'une boîte,

boîte, ſi la déciſion de l'oracle ne leur plaît pas, ils recommencent, & ſont obligés de s'en tenir à cette ſeconde déciſion, favorable ou contraire. C'eſt ainſi que parmi eux le haſard décide de l'avenir.

Un Bonze convaincu d'avoir eu commerce avec une femme, eſt puni très-ſéverement : ſes confreres ſont ſes bourreaux, & vengent en apparence l'injure faite à leur Religion, en puniſſant un crime qu'ils commettent eux-mêmes, ou qu'ils brulent de commettre. On met au col du coupable un ais fort peſant, & on le traîne par la ville pendant une lune entiere, en le frappant continuellement. Au reſte, ces châtimens ſont rares, & les Bonzes ont autant d'adreſſe à cacher leurs paſſions, que d'avidité à la ſatisfaire.

Il y avoit autrefois près de *Fotcheou*, (ville où réſide le Pere de Zea) un Pagode fameux, où demeuroient les Bonzes les plus diſtingués de la Province. La fille d'un Docteur Chinois, allant à la maiſon de campagne de ſon pere, ſuivie de deux ſervantes, & portée, ſuivant l'uſage du pays, dans une chaiſe couverte, eut la curioſité d'entrer dans le Temple, & envoya prier les Bonzes

de se retirer, tandis qu'elle y feroit sa priere. Le Bonze principal, curieux de voir cette jeune personne, se cacha derriere l'autel ; il ne la vit que trop, & il en devint si épris, que son imagination échauffée écarta l'idée du péril, & ne lui montra que la facilité qu'il y avoit à enlever une fille foible & mal accompagnée. L'exécution suivit de près le projet. Il ordonna aux autres Bonzes, ses confidens, d'arrêter les deux suivantes, & il ravit cette fille malgré ses cris & ses larmes.

Le Docteur n'ignora pas long-temps l'absence de sa fille ; il sçut qu'elle étoit entrée dans le Pagode, & qu'elle y avoit disparu. Les Bonzes répondirent à toutes les demandes qu'il fit, qu'il étoit bien vrai qu'elle avoit visité le Pagode ; mais qu'elle en étoit sortie après avoir fait sa priere. Le Docteur, élevé dans le mépris pour les Bonzes, comme le sont tous les Lettrés, qui se mettent au-dessus de la sotte crédulité du vulgaire, s'adressa au Général des Tartares de cette Province, & lui demanda justice contre les ravisseurs de sa fille. Les Bonzes, s'imaginant trouver dans ces deux hommes une confiance aveugle, leur dirent que *Fo*, étant devenu amoureux de la jeune

fille, l'avoit enlevée. Le Bonze, auteur du rapt, voulut enſuite, par une harangue fort pathétique, faire comprendre au Docteur combien *Fo* avoit fait d'honneur à toute ſa famille, en jugeant ſa fille digne de ſa tendreſſe & de ſa ſociété; mais le Général Tartare, ſans s'amuſer à ces fables, s'étant mis à examiner curieuſement tous les réduits les plus cachés du Pagode, entendit quelques cris confus ſortir du fond d'un rocher : il s'avança vers ce lieu, & apperçut une porte de fer qui fermoit l'entrée d'une grotte : l'ayant fait abattre, il entra dans un lieu ſouterrein, où il trouva la fille du Docteur, & plus de trente autres femmes qui s'y trouvoient renfermées. Elles ſortirent de leur priſon & du Pagode, & auſſi-tôt après, le Général fit mettre le feu aux quatre coins de cet édifice, & brûla le Temple, les autels, les Dieux & leurs infâmes Miniſtres.

Le culte que les Bonzes rendent aux Idoles, ne s'étend pas loin. Uniquement occupés à entretenir les lampes des Pagodes, & à recevoir ceux qui viennent faire leurs prieres, ils menent une vie molle & voluptueuſe. La plûpart d'entr'eux n'ont aucun revenu fixe, & ils vont de porte en porte, une clochette

à la main, mendier les secours nécessaires à la vie. Lorsqu'un Chinois fait quelque fête à l'honneur de l'Idole qu'il garde dans sa maison, il appelle les Bonzes, qui, revêtus de longues chappes brodées, portent l'Idole par les rues : ils marchent deux à deux, tenant en main plusieurs banderoles garnies de sonnettes, & le peuple les suit par curiosité bien plus que par dévotion. Au jour de la nouvelle & pleine lune, ils se levent pendant la nuit & récitent des prieres. Il m'a semblé qu'ils répétoient toujours la même chose, avec autant de modestie & de dévotion que s'ils avoient quelque idée des Dieux qu'ils invoquent. Ils affectent une grande humilité dans les premiers complimens qu'ils se font dans leurs visites ; ils se prosternent les uns devant les autres ; ils se régalent ensuite, & s'enivrent le plus souvent ; en sorte que la visite, qui commence par les complimens, finit presque toujours par les invectives.

Tel est, Monsieur, le déplorable aveuglement d'un peuple, à la conversion duquel tant de zélés Missionnaires travaillent depuis si long-temps. S'ils n'ont point encore réussi à le tirer des épaisses ténebres où il est plongé, c'est que le

temps des miſéricordes n'eſt point venu pour lui ; le Seigneur nous réſerve d'autres fatigues, & après avoir éprouvé notre conſtance, nous eſpérons qu'il la couronnera un jour par la converſion entiere de cette nation. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Du Pere Parennin, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus.

A Peking, le 27 mars 1715.

J'EUS l'honneur de vous écrire, il y a un mois, de *Geho-ell*, & je vous mandois que le Frere Bernard Rhodes, âgé de plus de ſoixante & dix ans, n'étoit plus en état de continuer ſes longs voyages de Tartarie, à la ſuite de l'Empereur. Je ne ſçavois pas pour lors que c'étoit-là le dernier voyage que nous ferions enſemble. Le Seigneur a voulu le récompenſer & nous affliger, en l'enlevant le dixieme de ce mois, à une journée de Peking. Cette perte a été très-ſenſible, non-ſeulement aux Miſſionnaires & aux

Chrétiens, mais encore aux Infideles.

Avant que d'entrer dans cette Miſſion, il avoit déja paſſé pluſieurs années dans celle des Indes. Les Hollandois ayant aſſiégé & pris Pondichery, il fut fait priſonnier de guerre avec le feu Pere Tachard, & conduit en Hollande aux priſons d'Amſterdam, où il attendit patiemment l'échange des priſonniers. Quand il fut arrivé à Paris, il ſe conſacra de nouveau aux Miſſions, & après tant de fatigues eſſuyées, il ne balança point d'entreprendre le voyage de la Chine, & plus long & plus dangereux que ceux qu'il avoit faits. Il s'embarqua donc avec le Pere Peliſſon, ſur un petit bâtiment, nommé le petit Saint-Jean: ils paſſerent au Breſil, de-là ils toucherent à l'Iſle d'Anjouan. Des Flibuſtiers qui occupoient l'Iſle, ayant pris ce qu'ils avoient, ils continuerent comme ils purent leur voyage juſqu'aux Indes. L'année ſuivante ils s'embarquerent ſur des vaiſſeaux Anglois, & ils arriverent heureuſement, l'an 1699, à *Hia-men*, qui eſt un port de la province de *Fo-kien*, d'où le Frere Rhodes fut conduit à la Cour par les Mandarins, que l'Empereur avoit chargé de cette commiſſion.

La douceur, la modeſtie, & l'humilité qui éclatoit dans ſes diſcours & dans ſes actions, lui attirerent d'abord l'eſtime & l'amitié des Chinois : mais quand ſes talens furent connus, & que l'expérience eut fait voir quelle étoit ſon habileté dans la chirurgie, dans la pharmacie, & même dans la connoiſſance du pouls & des maladies, on l'eſtima bien davantage. L'Empereur lui confia pluſieurs malades auxquels il s'intéreſſoit, & que les Médecins Chinois n'avoient pu guérir. Le Frere Rhodes leur rendit la ſanté, & l'Empereur témoigna combien il en étoit ſatisfait.

Les Mandarins du palais qui étoient chargés de rendre compte à l'Empereur des cures que faiſoit le Frere Rhodes, revinrent bientôt de la folle prévention qu'ont preſque tous les Chinois contre les Médecins étrangers ; prévention que les Médecins de la Chine ont grand ſoin d'entretenir. Ils le prierent de voir quelques-uns de leurs domeſtiques qui étoient malades, & ils furent ſi contens de ſes ſervices, que dans la ſuite ils mirent en lui leur confiance, & ne voulurent point avoir d'autre Médecin. « Qu'il y a de différence, me diſoient-ils

» souvent, entre ce Médecin Européen
» & les Médecins de notre Nation.
» Ceux-ci mentent hardiment, & en-
» treprennent également, au grand pé-
» ril des malades, de donner des re-
» medes pour des maladies qu'ils ne
» connoiſſent pas, comme pour celles
» qu'ils connoiſſent. Si l'on paroît ſe
» défier de leurs ordonnances, ils nous
» inondent d'un déluge de mots bar-
» bares, auxquels nous ne comprenons
» rien. En un mot, ils n'ont que le ta-
» lent & l'adreſſe de tirer une bonne
» ſomme du malade avant que de l'en-
» voyer au tombeau. Celui-là au con-
» traire parle peu, promet peu, & fait
» beaucoup. S'il dit qu'il n'y a rien à
» craindre, nous pouvons compter ſur
» ce qu'il nous dit, & il ne ſe trompe
» point. S'il a de la peine à nous répon-
» dre, s'il a un air triſte, c'eſt un ſigne
» de mort ; & une continuelle expé-
» rience nous a convaincus de la cer-
» titude avec laquelle il prononçoit ſur
» les diverſes maladies. Mais ce que
» nous admirons davantage, c'eſt ſa
» patience & ſa douceur : rien ne le
» rebute, il eſt toujours le même. Sa
» charité s'étend indifféremment à tout
» le monde, aux pauvres comme aux

» riches. Au ſortir de nos appartemens, » il va dans nos écuries viſiter nos do- » meſtiques : il les traite, il les con- » ſole, il les guérit. La ſeule choſe qui » nous fait de la peine, c'eſt que nous » ne ſçaurions l'engager à recevoir la » moindre bagatelle : lui en faire ſeu- » lement la propoſition, c'eſt le cha- » griner, c'eſt l'obliger de prendre la » fuite ».

En effet, il viſitoit encore plus volontiers les pauvres que les grands Seigneurs : il quittoit tout dès qu'ils le demandoient. Quand il n'avoit plus de remedes, il en compoſoit exprès pour eux. Pluſieurs venoient à notre porte en demander, il ne refuſoit perſonne ; il en laiſſoit à diſtribuer pendant ſon abſence. Des familles entieres doivent leur conſervation à ſes ſoins charitables. A combien de petits-enfans, même du ſang royal, n'a-t-il pas ouvert la porte du ciel quand il ne pouvoit pas leur rendre la ſanté du corps par le moyen de ſes remedes ?

Je me ſuis trouvé avec lui à la ſuite de l'Empereur dans plus de dix voyages, dont la plupart ont été de ſix mois. C'eſt-là qu'il exerçoit ſa profeſſion ſelon l'étendue de ſon zèle. J'étois témoin

qu'il étoit occupé presque tout le jour à traiter les pauvres malades ; car combien n'y en a-t-il pas dans une suite de plus de trente mille personnes ? Et parmi ces malades, ceux qui faisoient le plus d'horreur & qui causoient le plus de dégoût, étoient les premiers objets de sa charité. J'ai entendu plus d'une fois les Chinois se récrier avec admiration : « Ah ! qu'il est extraordinaire de voir » un étranger faire gratuitement ce que » nos Médecins les plus intéressés ne » feroient pas même pour de l'argent ! » Un homme de qualité qui est idolâtre, me dit un jour qu'il étoit grand dommage que le Frere Rhodes ne fût pas Chinois ; « s'il étoit né parmi nous, di- » soit-il, ce seroit un grand saint, & » on éleveroit plus d'un monument à » sa gloire ». Je pris de-là occasion de lui expliquer les motifs bien plus relevés qui faisoient agir le Frere Rhodes, & je m'étendis assez au long sur les vues qui nous avoient portés à quitter notre terre natale pour venir à la Chine. Ce que je lui dis lui parut admirable, il nous donna de grands éloges ; mais il n'alla pas plus loin, & il ne songea nullement à se convertir.

C'est sur-tout dans ce dernier voyage

que le Frere Rhodes a travaillé au-delà de ſes forces. Jamais il n'y eut plus de malades ; en moins de quatre mois il épuiſa les caiſſes pleines de remedes que l'Empereur avoit fait apporter à *Geho-ell* ſelon ſa coutume : il en donna des ſiens, & ceux-ci ayant manqué, il en fit venir d'autres de notre maiſon de Peking. Vers la fin du mois de juin juſqu'au 25 juillet, l'Empereur eut une tumeur fâcheuſe ſur la levre ſupérieure. Il appella le Frere Rhodes pour le traiter, & moi pour lui ſervir d'interprête : quelques années auparavant il avoit donné des preuves de ſon habileté, en guériſſant Sa Majeſté de violentes palpitations de cœur qui faiſoient craindre pour ſa vie, & auxquelles la Médecine Chinoiſe n'avoit point de remedes. Le Frere Rhodes s'acquitta de ce nouveau devoir à la ſatisfaction de l'Empereur, qui fut parfaitement guéri. Mais lui-même il ſe trouva incommodé de ce qu'il avoit eu à ſouffrir pendant le temps que dura cette cure. Il lui falloit depuis le matin juſqu'à la nuit demeurer dans le palais, reſſerré dans une petite chambre, pour éviter de voir les femmes & d'en être vu, marcher à pied une demi-lieue lorſqu'il venoit au palais & qu'il en ſortoit, &

cela durant les plus grandes chaleurs de l'été. Ces fatigues affoiblirent extrêmement un vieillard qui étoit déja très-infirme. Cependant il se trouva mieux vers la mi-octobre : c'étoit le temps auquel l'Empereur avoit accoutumé de retourner à Peking : mais des raisons particulieres l'obligerent cette année-là de prolonger son voyage de quinze jours. La saison changea tout-à-coup, le vent de nord commença à souffler, & en peu de jours tout fut glacé à *Geho-ell.* Le Frere Rhodes fut saisi d'un froid si subit, il lui prit un catarre accompagné de fievre. Il ne laissoit pas de traiter les malades, & l'on s'empressoit d'autant plus à avoir recours à lui, que le départ de l'Empereur étoit plus proche. Je lui proposai d'user de quelques remedes. « Je ferai ce » qu'il vous plaira, me répondit-il; mais » si vous voulez que je vous dise franchement ce que je pense, je crois les » remedes inutiles : mes voyages de Tartarie sont finis, & il faut me préparer » à celui de l'éternité ».

Bien qu'il se disposât depuis longtemps à la mort, & que sa vie ne fût qu'un exercice continuel de charité & d'oraison, il se confessa le vendredi, & reçut Notre-Seigneur dans la petite cha-

pelle où je diſois la meſſe. Le dimanche il fit la même choſe, & le mardi ſuivant nous partîmes. Deux jours après ſe trouvant extrêmement foible, il me fit une confeſſion générale avec les ſentimens d'un prédeſtiné, & avec une réſignation parfaite à la volonté de Dieu. L'Empereur lui fit prendre les devants, & ordonna au Pere Tillisk, Jéſuite Allemand, de l'accompagner. Sa Majeſté me retint auprès d'elle, parce que ſçachant mieux la langue chinoiſe, j'étois plus en état de lui répondre. Le mal augmenta de plus en plus, & ſa foibleſſe devint extrême. Il conſerva néanmoins la connoiſſance juſqu'au dernier ſoupir. Il mourut le 10 de novembre à huit heures du matin en récitant les Litanies de la ſainte Vierge, & n'étant qu'à une journée de Peking.

Le Pere Tillisk fit porter le corps au lieu deſtiné à notre ſépulture, qui eſt hors de la ville. Tous les Jeſuites de Peking allerent le recevoir, & après les prieres ordinaires, ils l'enterrerent le 25e du même mois : les pleurs & les gémiſſemens d'une foule de chrétiens & d'infideles redoublerent la douleur que nous avions de le perdre. Ce qui nous conſole, c'eſt que nous ſommes perſuadés

qu'il eſt allé recevoir la récompenſe de ſes longs travaux & de ſa ſainte vie. Il étoit doux, modeſte, humble, patient, fidele obſervateur de nos regles, affable, toujours prêt à obliger, infatigable dans le travail & dans le ſoin qu'il prenoit des pauvres. Enfin, pendant ſeize ans que j'ai vécu avec lui, je n'ai jamais vu perſonne qui ne m'ait fait ſon éloge.

A mon retour de Tartarie j'ai lu dans le dixieme volume des Lettres édifiantes & curieuſes un extrait d'une de mes lettres, dans laquelle je parlois d'une Miſſion naiſſante que j'avois formée à *Coupekeu* au paſſage de la grande muraille. J'ajouterai ici que depuis ce temps-là Dieu y a donné ſa bénédiction : ce n'eſt plus une Miſſion commencée, c'eſt une Miſſion établie, & où l'on trouve beaucoup de ferveur. L'égliſe que j'avois fait bâtir eſt maintenant trop petite : elle ne peut pas même avec la cour contenir la moitié des hommes. En paſſant par-là le mois dernier, j'en baptiſai encore plus de trente. Ces bonnes gens me propoſerent d'abandonner cette égliſe aux femmes pour y tenir leurs aſſemblées, & d'en bâtir une autre beaucoup plus grande pour les hommes. Ils offrirent même d'y contribuer ſelon leurs forces ;

mais ce qu'ils peuvent eſt fort peu de choſe ; comme ils ſont la plupart ſoldats, ils n'ont pour tout bien que leur paye, qui eſt aſſez modique. J'allai voir une maiſon qui eſt aſſez propre à ce deſſein : elle coûtera 5 à 600 taels, qui ne ſont pas aiſés à trouver. Nous ferons ce que nous pourrons avec le ſecours de la Providence.

Ces nouveaux Fideles ſont remplis de piété. Comme ils ſont plus maîtres de leur temps que les gens de commerce, ils ne manquent pas d'aller tous les jours à l'égliſe, où les chefs les inſtruiſent. Ils récitent ſoir & matin la priere au ſon des inſtrumens : ils en ont acheté pour plus de cinquante écus, & ont appris à en jouer à de jeunes chrétiens. Ils ont pareillement acheté un lieu pour leur ſépulture, & les ornemens néceſſaires pour enterrer les morts avec décence. Comme je ne puis viſiter cette chrétienté qu'en paſſant, il n'y a alors qu'une partie des chrétiens qui ſe confeſſent & qui communient. Le Pere Contancin y va de temps en temps pour ſuppléer à ce que je n'ai pu faire : il doit y aller au premier jour. Quand j'étois à *Geho-ell*, ceux qui y venoient pour quelque affaire, ou qui y étoient envoyés par leurs

Mandarins, ne manquoient pas de venir me trouver pour participer aux Sacremens. Plusieurs y venoient à leurs dépens, sans y avoir d'autre affaire que celle de s'acquitter de ce devoir : c'étoit pour eux un voyage de trente lieues. Je ne sçais si l'on trouveroit le même empressement dans les anciens Fidèles de l'Europe. Je recommande cette Mission aux prieres & à la charité de ceux qui ont du zele pour aggrandir le Royaume de Jesus-Christ parmi les idolâtres, & suis, &c.

LETTRE

Du Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere de Broiſſia, de la même Compagnie.

A Jao-tcheou, le 10 Mai 1715.

MON RÉVÉREND PERE,

La Paix de Notre Seigneur.

Il eſt juſte que je vous rende compte de la Miſſion de *King-te-tching*, puiſqu'elle doit ce qu'elle eſt à votre illuſtre famille. Elle a été fondée, & elle eſt entretenue des libéralités de M. le Marquis de Broiſſia votre frere : c'eſt l'ouvrage du feu Pere de Broiſſia, qui l'a conduite pluſieurs années avec un zele vraiment apoſtolique. Sa mémoire eſt toujours chere à nos Néophytes, qui ont grand ſujet de le regretter, puiſqu'il s'en faut bien que j'aie les qualités néceſſaires pour remplacer un ſi fervent Miſſionnaire.

Je partis de Jao-tcheou dans le mois

de décembre, afin de me rendre à *King-te-tching*, quelques jours avant les fêtes de Noël ; ma barque s'étant arrêtée par hasard près d'un hameau, un habitant du lieu aborda mon Catéchiste qui avoit mis pied à terre, & il lui demanda si l'Européen qu'il voyoit n'étoit pas *Si-lao-ye* (c'étoit le nom Chinois du Pere de Broissia votre frere), qu'il avoit connu autrefois à *Jao-tcheou* : non, ce n'est pas lui, répondit le Catéchiste. Et moi, tout confus de ma tiédeur au souvenir de la sainte vie de *Si-lao-ye*, je répétai plusieurs fois ces paroles de saint Jean : Non, je ne le suis pas, *non sum*.

Ce fut la veille de saint Thomas que j'arrivai à *King-te-tching*. Je trouvai qu'il s'y étoit fait de grands changemens parmi les Mandarins : de quatre qu'ils étoient, il n'en restoit pas un seul, & d'autres leur avoient succédé qui m'étoient tout-à-fait inconnus. Le premier de ces Mandarins étoit monté au rang de Gouverneur d'une ville du premier ordre ; & comme il m'honoroit de son amitié, il m'en donna aussi-tôt des marques, en se déclarant hautement le protecteur de la nouvelle église que notre Mission Françoise y a établie depuis peu. Le second Mandarin venoit de perdre

ſon pere ; & il étoit obligé, ſelon les loix de l'Empire, de quitter ſa charge, pour n'y rentrer qu'après les trois années de ſon deuil. Le troiſieme Mandarin étoit mort durant mon abſence ; & le quatrieme venoit d'être chargé de chaînes, à cauſe des injuſtices & des vexations qu'il avoit faites. Un Commiſſaire envoyé de la Cour, parcouroit diverſes villes, & s'informoit ſecrétement de la conduite des Mandarins ; ayant aſſiſté à quelques jugemens iniques de notre Mandarin, il le fit arrêter ſur le champ ; & il inſtruiſoit ſon procès ſelon toute la rigueur des loix, ſans nul égard aux interceſſions réitérées du Viceroi qui le protégeoit.

Je n'avois nulle habitude avec les nouveaux Mandarins, dont la protection nous eſt cependant ſi néceſſaire pour la liberté de nos fonctions, & pour le repos de nos Néophytes. J'appris, en arrivant, que celui qui nous a vendu le terrein où eſt bâtie notre Egliſe, ſongeoit à nous inquietter, pour peu que les Mandarins ne paruſſent pas favorables à la Religion. C'eſt pourquoi je réſolus de les viſiter au plutôt, & de ménager leur amitié & leur protection par quelques préſens d'Europe, qu'on ne peut ſe diſpenſer de leur faire.

Je différai néanmoins ma visite jusqu'après la solemnité de Noël, afin de n'être occupé que du soin de préparer les Chrétiens à célébrer dignement cette grande fête. Ils avoient déja amassé une petite somme pour avoir la simphonie Chinoise; je leur représentai qu'ils honoreroient bien mieux la pauvreté de Jesus naissant, si l'argent destiné à leurs fanfares de haut-bois, de fluttes, de tambours & de trompettes, ils le distribuoient aux pauvres. C'est ce qui se fit avec beaucoup d'édification. Grand nombre de confessions & de communions ferventes, jointes au chant des prieres, firent tout l'agrément de cette nuit, qui nous rappelloit les merveilles opérées depuis tant de siecles. Au reste, sans les libéralités de M. le Marquis de Broissia, ce langage des cieux n'auroit pas, selon les apparences, été si-tôt entendu à *King-te-tching*.

Outre la multitude des Néophytes que j'eus à confesser, pendant les deux mois que j'y demeurai, je conférai encore le baptême à soixante & dix Infideles, presque tous adultes; j'en aurois baptisé un plus grand nombre, si j'avois pu y faire un plus long séjour. J'y laissai plusieurs Catéchumenes qui s'assem-

bloient régulièrement dans ma petite maison, & qui se partageoient en diverses troupes, que les Catéchistes, les principaux Chrétiens, & moi, nous instruisions de nos saints mystères. Je prenois plaisir à les voir s'échauffer quelquefois dans la dispute ; car il ne faut pas croire que les Chinois aient toujours autant de flegme qu'on leur en attribue.

Plusieurs pêcheurs qui étoient occupés pendant tout le jour de leur travail, venoient me trouver la nuit pour entendre la parole de Dieu, & cette divine semence, qui tomboit dans des cœurs dociles, fructifioit au centuple. J'étois charmé de la naïveté avec laquelle ils me proposoient leurs doutes, & de l'ardeur qu'ils faisoient paroître pour être régénérés dans les eaux du baptême.

Aussi-tôt que j'eus un peu de loisir, j'allai visiter les nouveaux Mandarins, & j'en fus bien reçu. Le principal de ces Mandarins agréa mes présens, & m'admit jusques dans l'intérieur de son hôtel, où il me témoigna beaucoup de bonté. Deux jours après, un valet de l'audience vint m'avertir que son maître approchoit, & il parut tout-à-coup avec

tout son train, qui bordoit la rue des deux côtés. J'allai le recevoir à la porte de mon église, où il entra, & où il demeura plus d'une heure. On lui présenta ensuite du thé dans des porcelaines très-fines, & par-là j'eus occasion de lui dire que ces porcelaines étoient un gage de l'amitié dont m'honoroit son prédécesseur.

Notre entretien roula sur les sciences & sur les curiosités d'Europe, & nous tombâmes insensiblement sur les matieres de la Religion. Il avoit reçu, parmi les présens que je lui avois faits, un livre qui en prouve la vérité ; il me répéta plusieurs fois ces paroles : « Ce que vous » me dites, & ce que vos livres en- » seignent du premier principe de tou- » tes choses, est conforme à la saine » doctrine : je sais que l'Empereur es- » time votre Religion, & effective- » ment elle est bonne ».

Quand il apperçut, au haut de la salle où nous étions, le saint Nom de Jesus, ainsi qu'on le peint en Europe, auquel le vernis & la dorure donnoient un vif éclat, il me fit diverses questions, qui m'engagerent à l'entretenir quelque temps de ce signe de notre sainte Religion. « C'est-à-dire, reprit-il, que toutes

» les maisons qui ont sur la porte une » semblable figure, sont habitées par » des familles Chrétiennes ». Vous voyez, mon Révérend Pere, que la croix se montre ici à découvert, & que nos Chrétiens ne rougissent pas d'y faire une profession publique du Christianisme. On auroit compté pour beaucoup cet avantage dans les premiers siecles de l'Eglise, & que ne devons-nous pas faire pour le grand Prince de qui nous tenons un tel bienfait ?

Toute la ville eut connoissance de l'honneur que nous faisoit le Mandarin, parce que pour parvenir de son hôtel à notre église, il traversa presque toutes les rues de *King-te-tching*. Il me fit, à son tour, quelques présens selon la coutume qui se pratique à la Chine à l'égard des étrangers. Il m'envoya de la volaille, de la farine, du vin, des chandelles, &c. La somme d'argent qu'on est obligé de distribuer aux domestiques dans une pareille occasion, est souvent plus considérable que les présens ; mais c'est une distinction que les principaux d'une ville acheteroient bien chere, afin de se mettre à couvert des avanies, & d'être en droit d'en faire impunément.

Ce fut un vendredi que ce magistrat

visita notre église : quelques-uns de nos Chrétiens passerent ce jour-là dans des exercices continuels de piété. Vous avez pu voir, dans une de mes lettres, combien le Seigneur a répandu de bénédictions sur la retraite de huit jours que j'ai donnée à nos Néophytes, à l'imitation de celles qui se donnent dans nos maisons de Bretagne : plusieurs de ces Néophytes ont formé d'eux-mêmes une espece de société, pour s'assembler un vendredi de chaque mois, & pour faire ce jour-là, en abrégé, tous les exercices de la retraite. Je fus surpris & édifié d'une si sainte pratique, que je ne leur avois pas inspirée. Ainsi, tandis qu'un grand du siecle rendoit au lieu saint un honneur de pure cérémonie, & où le cœur n'avoit pas beaucoup de part, nos Chrétiens faisoient monter au ciel leurs prieres ferventes, & adoroient le vrai Dieu en esprit & en vérité.

Vous ne doutez pas, mon Révérend Pere, que nous n'ayons beaucoup à souffrir de la gêne que nous impose le commerce qu'il nous faut avoir malgré nous avec ces grands de l'Empire, presque sans nulle espérance de les convertir. Le jour que je visitai le Mandarin, en habit de cérémonie, j'avois

porté

porté dès le matin le viatique, & donné l'extrême-onction à un bon vieillard qui étoit logé dans une méchante chaumiere. Ce ſont-là les véritables délices d'un Miſſionnaire : quand il fait pour un temps un autre perſonnage, c'eſt toujours contre ſon gré, & il en gémit au fond du cœur.

La ferveur de nos Chrétiens nous dédommage d'une contrainte ſi importune, mais en même-temps ſi néceſſaire pour le bien de la religion. Je ne pouvois retenir mes larmes, quand je les voyois venir ſe purifier dans le ſacrement de la Pénitence pour des fautes très-légeres & preſque imperceptibles. Ils étoient inconſolables, par exemple, lorſqu'ils avoient donné entrée dans leurs cœurs à quelques petits ſentimens de vanité, en expliquant les myſteres de la Foi à leurs parens ou à leurs amis. Un d'eux me diſoit avec une ſimplicité admirable « on me doit, & je » ſouffre beaucoup de ce qu'on ne me » paye pas; mais je ne veux aucun » mal à ces débiteurs injuſtes : depuis » que j'ai fait la retraite, je me regarde » comme un homme qui ſeroit déja » mort, & je ne fatigue plus ceux qui » me doivent. »

Le frere de ce Néophyte qui demeure à neuf lieues de *King-te-tching*, n'eut pas plutôt appris mon arrivée, qu'il partit à l'instant pour se rendre à l'église nonobstant la rigueur de l'hyver, & sans faire nulle attention à un dangereux abcès qui lui étoit venu sur le pied. Il fallut le mettre aussi-tôt au lit; je l'allai voir souvent, & je le trouvois toujours occupé de la priere & de la lecture des livres saints : il étoit beaucoup moins inquiet de son mal que je ne l'étois moi-même.

Il ne se trouve gueres de Catéchuménes qui n'ayent à souffrir quelque persécution de leurs familles, lorsqu'ils embrassent la Religion. Un de ces Catéchumenes vient d'être mis pour cette raison à une rude épreuve : il tenoit le livre de compte de son oncle, qui est un riche marchand; il n'eut pas plutôt reçu le baptême qu'il fut chassé de la maison, & il fut réduit pendant plus d'un an à une extrême misere. De faux amis, semblables à ceux du célébre Eléazar, lui conseillioient d'abandonner la Foi en apparence, & de mener en secret une vie Chrétienne, parce que c'étoit là l'unique moyen de rentrer dans son emploi. Il rejetta bien loin cette indigne

propoſition ; il aima mieux conduire ſa femme & ſes enfans dans un village où il en coûte peu pour vivre, tandis qu'il ſubſiſtoit lui-même d'un travail auquel il n'étoit nullement accoutumé. Son oncle touché enfin de ſa miſere, vient de lui rendre ſon amitié, & de le rappeller à ſon ſervice : il m'en informa auſſitôt, & je l'exhortai à modérer ſon zèle ; car l'ardeur avec laquelle il prêchoit les vérités de la Religion, raſſembloit autour de lui tous les ouvriers qui quittoient leur travail pour l'entendre, & c'eſt principalement ce qui lui avoit attiré la diſgrace de ſon oncle. Il ſera bientôt en état d'aſſiſter les Chrétiens qui ſont dans l'indigence, & peut-être ceux-là-mêmes dont il a reçu du ſecours.

Les artiſans & les ouvriers ſont le plus grand nombre des Chrétiens de *King-te-tching* : ils ont raiſonnablement de quoi vivre, lorſqu'ils ſont en ſanté, & qu'ils ont de l'ouvrage ; mais s'ils viennent à tomber malades, ou que les ouvrages ceſſent, ils ſont à plaindre dans un lieu où les vivres ſont chers, & où éloignés la plûpart de leurs pays, ils ne trouvent nulle reſſource. La charité qui regne parmi

les Chrétiens, les porte à s'aider les uns les autres; j'adminiſtrai, il y a peu de jours, les derniers ſacremens à un jeune ouvrier étranger qui étoit attaqué d'une dyſſenterie maligne; une famille Chrétienne, quoique logée à l'étroit, l'avoit recueilli, & lui rendoit les ſervices les plus rebutans, ſans s'effrayer d'un mal, qui de ſa nature eſt infect & contagieux. Le malade mourut le dernier jour de l'an Chinois; c'eſt une circonſtance qui rendoit cette œuvre de charité plus recommandable, ſurtout parmi les Infideles; car c'étoit, ſelon leurs idées ſuperſtitieuſes, un très-mauvais préſage pour l'année ſuivante; une coutume du dernier jour de l'an eſt de ne ſouffrir chez ſoi aucun étranger, pas même les plus proches parens, de crainte qu'au moment que commence la nouvelle année, il n'enleve le bonheur qui doit deſcendre ſur la maiſon, & ne le détourne chez lui au préjudice de ſon hôte. Ce jour-là chacun ſe renferme dans ſon domeſtique, & ſe réjouit uniquement avec ſa famille.

Rien n'eſt plus ordinaire à la Chine, que de voir des peres de famille vendre juſqu'à leurs propres enfans. Quand l'enfant eſt Chrétien, & qu'il eſt livré à

un Infidele, ſon ame eſt, pour ainſi dire, vendue avec ſon corps : c'eſt ce que j'ai eu la douleur de voir dans mon dernier voyage de *King-te-tching*. Un Chrétien avoit acheté un de ces enfans pour le préſerver de tomber en des mains infidelles. Le pere de cet enfant avoit un ſecond fils, & ſe voyant preſſé par des créanciers intraitables, il le vendit à un Idolâtre. Les Chrétiens qui vouloient prévenir ce malheur, ſe taxerent volontairement pour le racheter; mais il n'étoit plus temps, & le marché étoit conclu.

C'eſt dans ces triſtes conjonctures, mon Révérend Pere, qu'un Miſſionnaire voudroit donner tout ce qu'il a, & s'il le pouvoit, ſans nuire à la prédication de l'Evangile, ſe donner lui-même à l'exemple du grand Evêque ſaint Paulin, pour racheter ſes freres en Jeſus-Chriſt. Je n'ai pas laiſſé de trouver dans ma pauvreté, de quoi ſoulager la miſere extrême de deux pauvres Chrétiens. Le premier avoit vu brûler ſa maiſon, ſes meubles, & tous les outils propres de ſon métier. Le ſecond étoit un Médecin de profeſſion, & des voleurs lui avoient enlevé pendant la nuit ſes habits les plus propres : c'étoit lui avoir dérobé

ſa ſcience & ſa réputation; car ici un Médecin mal vêtu paſſe toujours pour ignorant, & n'eſt employé de perſonne.

Lorſque je voyois des Chrétiens mourir de pure miſere, ou des enfans devenir les eſclaves des Infideles, j'ai penſé pluſieurs fois, que ſi des perſonnes zélées pour la converſion des Chinois ménageoient un fonds dont le revenu ſervît de reſſource dans ces beſoins extrêmes, rien ne feroit plus d'honneur à la Religion, ni ne ſerviroit davantage à l'étendre.

Vous me demanderez peut-être ſi je compte beaucoup de lettrés parmi le grand nombre de pauvres Néophytes, qui font profeſſion du Chriſtianiſme à *King-te-tching*. A cela je vous répondrai que quelques-uns d'eux ſe font un plaiſir de me voir & de m'entretenir. J'en connois un ſur-tout, avec qui j'ai de fréquentes converſations, & qui paroît s'approcher du Royaume de Dieu. Il eſt peu de nos myſteres, ſur leſquels il ne m'ait propoſé ſes difficultés; il a de l'eſprit, il eſt réglé dans ſes mœurs, & j'eſpere de la divine miſéricorde, qu'elle lui donnera la force d'exécuter ce qu'elle lui a inſpiré. Il vient de faire baptiſer une de ſes filles qui étoit à

l'extrémité, & cet enfant eſt maintenant au ciel qui preſſe la converſion de ſon pere.

Un autre Lettré habile & riche tout enſemble, me témoigne de l'amitié, mais il n'en eſt pas plus affectionné au Chriſtianiſme. Sa tante eſt Chrétienne & ſa mere ſe diſpoſe à recevoir le baptême. A peine ce Lettré fut informé du deſſein de ſa mere, qu'il éclata contre elle par toute ſorte de reproches & d'invectives. Il en vint juſqu'à la menacer que le jour même qu'elle ſeroit baptiſée, il prendroit un habit de deuil, & qu'en cet état il parcoureroit toutes les rues de *King-te-ching* pour déplorer publiquement ſa malheureuſe deſtinée.

J'inſtruis actuellement pluſieurs Catéchumenes d'une même famille que j'eſpere baptiſer au premier jour; un Lettré de leurs parens qui brigue le Mandarinat, eſt allé les trouver pour s'oppoſer à leur deſſein, mais il en a reçu une réponſe qui l'a couvert de confuſion. Quoi, lui ont-ils dit: « Vous » ſçaviez, il y a quelque-temps, que » nous manquions de tout dans notre » maiſon, & que nous n'avions pas » même de riz à manger; vous ne pa- » rûtes point alors pour nous aider de

» vos libéralités; & aujourd'hui que vous » apprenez la disposition où nous sommes de nous faire Chrétiens, vous » accourez avec empressement pour » nous en détourner? Vous craignez » sans doute que cette démarche ne vous » deshonore, mais notre parti est pris, & » vous ne devez pas croire que pour » vous obliger, nous nous privions d'un » bonheur que nous préférons à tous » les biens de la terre ».

Voici encore un trait de l'aversion que l'esprit d'orgueil inspire aux Lettrés pour le Christianisme. La fille d'un de nos Chrétiens avoit été promise dès le berceau au fils d'un Lettré : ces sortes de promesses sont ordinaires à la Chine, & les loix les autorisent. Cette jeune fille étoit élevée dans la maison de son beau-pere ; c'étoit pour elle une très-mauvaise école. Elle tomba peu à peu dans un état de langueur, dont nul remede ne pouvoit la guérir ; on la renvoya chez ses parens, dans l'espérance qu'elle se rétabliroit par leurs soins. Ceux-ci qui venoient d'embrasser la Foi, l'instruisirent des vérités Chrétiennes, & je la baptisai qu'elle n'avoit encore que dix ans. Aussi-tôt qu'elle fut rétablie, sa belle-mere la rappella auprès

d'elle. Quand le Lettré s'apperçut qu'elle étoit Chrétienne, il ſe répandit en toute ſorte d'invectives & de calomnies contre les Chrétiens, & courut ſur le champ au Tribunal du Mandarin, pour y porter ſes plaintes : mais le principal Officier auquel il s'adreſſa d'abord, l'empêcha de paſſer outre. « Vous n'y penſez pas, lui » dit-il ; comment parlez-vous de la » Religion Chrétienne ? Ne ſçavez-vous » pas que le Mandarin mon maître & » le vôtre, en juge autrement que vous ? » Direz-vous qu'il ſe trompe ? & quand » cela ſeroit vrai de lui, oſeriez-vous » en dire autant de l'Empereur qui » autoriſe cette Religion, & qui en » fait l'éloge » ? C'eſt ainſi que fut conjuré l'orage qui étoit tout prêt de ſe former.

Les Lettrés de *King-te-tching* ont peine à me croire, quand je leur dis, qu'il y a dans plusieurs villes grand nombre de Bacheliers & de Docteurs qui font profeſſion du Chriſtianiſme. Ce ſeroit un grand bien pour cette Miſſion ſi nos Lettrés ſe rendoient dociles aux vérités de la Foi ; car le peuple eſt prévenu pour eux d'une grande eſtime, & leur exemple fait de fortes impreſſions ſur les eſprits. Vos prieres, celles

de votre illuſtre famille, & de tant d'ames ſaintes qui s'intéreſſent aux progrès de la Religion, procureront peut-être la converſion de ces Lettrés : c'eſt à ces prieres que j'attribue principalement les bénédictions que Dieu répand ſur cette Chrétienté naiſſante.

J'ai baptiſé un vieux *Sieou-tſai*, ou *Gradué*, qui demeure dans les montagnes à une lieue de *King-te-tching*. C'eſt un homme d'eſprit & d'une candeur admirable. Il y a deux ans qu'à cauſe de ſon grand âge, il fut exempté des examens que les Gradués doivent ſubir de trois en trois ans. La Cour a coutume d'envoyer un examinateur dans chaque province : il punit les Gradués dont la compoſition eſt médiocre, ou il les caſſe tout-à-fait, ſi elle eſt au-deſſous de la médiocrité. Tout Gradué qui ne ſe préſente pas à cet examen triennal, eſt dès-là privé de ſon titre, & eſt mis au rang du ſimple peuple. Il n'y a que deux cas où il puiſſe s'en diſpenſer légitimement ; ſçavoir, quand il eſt malade, ou bien quand il porte le deuil de ſon pere ou de ſa mere. Les vieux Gradués, après avoir donné dans un dernier examen des preuves de leur habileté & de leur vieilleſſe, ſont diſpenſés pour tou-

jours de ces ſortes d'examens, & ils conſervent néanmoins l'habit, le bonnet, & les prérogatives d'honneur attachés à l'état de Gradué. Tel étoit celui dont je parle. Il eſt le ſeul Chrétien de ſon village, & je l'ai entendu gémir pluſieurs fois, de ce qu'il n'avoit pu encore perſuader à ſes parens d'imiter ſon exemple.

Les jugemens de Dieu, ſur la converſion des infideles, ſont impénétrables. Tel qu'on déſeſpere de gagner à Jeſus-Chriſt, ſe convertit tout-à-coup, lorſqu'on s'y attend le moins : tel autre dont la conquête paroiſſoit comme aſſurée, trompe l'attente la plus certaine, & perſévere dans ſon aveuglement. Je me contenterai de vous en rapporter deux exemples parmi une infinité d'autres, qui vérifient ces terribles paroles du Sauveur : (1) *On prendra l'un, & on laiſſera l'autre.*

Je m'étois ſouvent entretenu des vérités de la Religion avec un Chinois, qui me paroiſſoit en être vivement touché, & qui ne ſoupiroit, ce ſemble, qu'après la grace du baptême. Dans un

(1) *Unus aſſumetur, & alter relinquetur.* Luc, chap. 17. v. 35.

repas où il se trouva chez une de ses parentes, un os de poulet s'arrêta au milieu de son gosier, & quelques efforts qu'il fît, il ne put ni le jetter dehors, ni le pousser en dedans. On le conduisit à demi-mort dans sa maison; & comme il passoit devant notre église, il m'envoya dire de prier Dieu pour lui, en m'assurant que s'il guérissoit, il se feroit aussi-tôt Chrétien. J'envoyai à l'instant un Catéchiste pour invoquer sur lui le saint Nom du Seigneur, & pour le baptiser en cas de nécessité. Les ministres de satan nous avoient prévenus : un de ses amis idolâtre lui avoit donné un breuvage, sur lequel il avoit jetté un sort que les infideles employent en de pareilles occasions, & qu'ils nomment *Kieou-long-hia-hai ;* c'est-à-dire, que les neuf dragons se précipitent dans la mer. Le malade se trouva soulagé, & l'enfer conserva sa proie que j'étois prêt de lui ravir.

L'autre exemple que j'ai promis de vous rapporter est plus consolant. Le pere de deux de mes Chrétiens, âgé de 80 ans, persévéroit dans son infidélité avec une opiniâtreté que je n'avois jamais pu vaincre. L'un de ses deux enfans eut un voyage à faire : il communia

avec beaucoup de piété avant que de s'embarquer. Trois jours après, comme il paſſoit pendant la nuit le lac de *Jao-tcheou*, qui a trente lieues de circuit, ſa barque toute remplie de paſſagers heurta contre une autre beaucoup plus forte qui étoit à l'ancre, & qu'on n'avoit pas apperçue : elle ſe briſa à l'inſtant, & preſque tous les paſſagers périrent. Ce jeune homme fut de ceux qui ſe ſauverent; il revint au plus vîte à *King-te-tching* : Son pere reconnut la protection de Dieu dans la maniere dont ſon fils s'étoit tiré de ce péril : il l'exhorta à en remercier le Seigneur, & il vint auſſi-tôt me trouver à l'égliſe, pour me prier de l'inſtruire & de le baptiſer.

La providence m'adreſſa en même-temps un autre vieillard âgé de 68 ans, & qui étoit plein de force & de vivacité. La ſeule curioſité l'avoit conduit à l'égliſe; il ſouhaitoit avec paſſion de voir un Européen; & comme la porte étoit entr'ouverte, il cherchoit à me rencontrer des yeux. Un Catéchiſte l'apperçut, & l'invita honnêtement à entrer : je le reçus avec amitié, & je lui laiſſai tout le temps de me contempler à loiſir. Je l'entretins enſuite des vérités de la Religion; il les goûta : je ſentis

même qu'il avoit un autre maître qui l'instruisoit au fond du cœur. Il vint me revoir le lendemain, & le troisieme jour il m'amena un de ses amis qui revenoit de la campagne, auquel il vouloit, me disoit-il, faire part du trésor qu'il avoit découvert. Celui-ci de retour à son village, en devint, pour ainsi dire, l'apôtre : il enseigna à ses concitoyens les vérités qu'il venoit d'apprendre, & plusieurs ne demandent maintenant qu'à être instruits. C'est dans ces occasions où je voudrois, s'il étoit possible, me multiplier moi-même. Du moins si j'avois trois ou quatre Catéchistes de plus, combien d'ames ne gagnerois-je pas à Jesus-Christ? Ce bon vieillard m'apporta quelques jours après un sac rempli d'idoles, dont quelques-unes étoient de prix: elles furent mises en pieces & jettées au feu. Je le baptisai ensuite aussi bien que plusieurs ouvriers qui travaillent dans sa maison, & qui ont été touchés de ses instructions & de son exemple.

Un autre infidele vient d'éprouver un effet non moins sensible de la miséricorde de Dieu à son égard. Un Chrétien avec lequel il étoit associé, l'avoit instruit de nos saints mysteres; il tomba malade, & il demanda le baptême. Le

Chrétien négligea de m'en avertir ſur l'heure; le malade fut ſurpris tout-à-coup d'un délire qui le menaçoit d'une mort prochaine. Son ami le voyant ſans connoiſſance, douta s'il lui étoit permis de le baptiſer, & ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'il ſe détermina à le faire. Le malade reçut donc le baptême, & il expira un moment après l'avoir reçu. Ce doute qu'avoit eu le Chrétien, m'engagea à faire une inſtruction publique à tous les Néophytes aſſemblés, ſur la maniere dont ils devoient ſe comporter dans de ſemblables conjonctures.

La petite vérole avoit réduit la fille d'un infidele à la derniere extrêmité, & elle étoit déſeſpérée des Médecins. Son pere ſçut qu'un Chrétien avoit ſauvé deux de ſes enfans attaqués de la même maladie, par un remede que le Miſſionnaire lui avoit donné. Il alla le trouver, le pria de lui procurer le même ſecours. Le Chrétien vint m'en donner avis; la réſolution fut priſe de baptiſer la petite fille à l'inſçu des parens, en tirant d'eux néanmoins une promeſſe, que ſi elle guériſſoit, ils permettroient qu'elle fût inſtruite des vérités de la Religion. Ses parens s'y engagerent volontiers; mais

le reméde vint trop tard. Du reſte, & c'eſt ce qui importoit le plus, la fille fut baptiſée vers le midi, & le ſoir elle entra en poſſeſſion de l'héritage des enfans de Dieu. Son pere ne laiſſa pas d'avoir recours aux ſuperſtitions qui ſont en uſage pour honorer la déeſſe de la petite vérole; & comme on lui repréſentoit que cette fauſſe divinité ne lui avoit pas été propice, & qu'elle étoit devenue indigne des honneurs qu'il lui rendoit: » N'importe, répondit-il, » j'ai d'autres enfans, & ſi je manquois » à mon devoir, elle pourroit bien me » les enlever, comme elle m'a enlevé » celle-ci ».

La maniere dont quelques Médecins Chinois traitent ceux qui ont la petite vérole, mérite d'être rapportée: ils ſe vantent d'avoir le ſecret de la tranſplanter en quelque ſorte, & ils appellent le moyen dont ils ſe ſervent *Miao*; c'eſt le nom qu'on donne au riz en herbe qu'on tranſplante d'un champ dans un autre, & aux œufs de poiſſon déja animés dont on peuple les étangs. Voici donc comme ils s'y prennent; quand il tombe entre leurs mains un enfant dont la petite vérole ſort avec abondance, & ſans aucun fâcheux accident, ils en

prennent les croutes qu'ils font sécher, qu'ils pulvérisent, & qu'ils gardent avec soin. Lorsqu'ils apperçoivent dans un malade les symptômes d'une petite vérole naissante, ils aident la nature, à ce qu'ils prétendent, en lui mettant dans chaque narine une petite boule de coton, où cette poussiere est semée, & ils s'imaginent que ces esprits passant du cerveau dans la masse du sang, forment une espece de levain, qui produit une fermentation utile, & que par ce moyen la petite vérole sort abondamment & sans aucun danger, parce qu'elle se trouve entée, pour ainsi dire, sur une bonne espece. Pour moi j'ajoute peu de foi à ce remede, & je lui préférerois sans difficulté une prise de poudre de vipere si j'en avois.

Vous jugerez sans doute de ce que j'ai l'honneur de vous dire, que je me mêle quelquefois de donner des remedes. Il est vrai, mon Révérend Pere, & je vous avouerai même qu'il n'y a point de métier que je ne fisse de bon cœur, pour peu qu'il pût contribuer à la conversion des ames. J'ai souvent regret de n'avoir pas pris des leçons de pharmacie, lorsque j'étois en Europe. Vous seriez étonné de voir le gros volume

tout rempli de recettes que j'ai écrit de ma main. Je m'imagine que ce recueil fera dans la suite entre les mains de quelque fervent Missionnaire, encore plus de bien que dans les miennes.

L'église de *King-te-tching* est trop petite pour contenir la multitude de mes Néophytes, sur-tout aux grandes fêtes : je viens d'acquérir un emplacement pour l'aggrandir, & je juge ce besoin si pressant, que je suis résolu d'y employer une partie de la somme qu'on m'envoye pour ma propre subsistance. Je me repose sur la providence, & j'espere qu'elle me procurera des secours, qui remplaceront l'argent que je tire de mon petit fonds. Deux cens taëls suffiront pour exécuter mon projet. Il faudra ensuite bâtir un petit logement pour le Missionnaire, mais je n'y penserai que quand j'aurai acheté une maison dont je puisse faire une autre église que je dédierai à la sainte Vierge, & où j'assemblerai nos Dames Chrétiennes. A mon dernier voyage elles tinrent leur assemblée dans une boutique qu'on tint fermée pendant ce temps-là. Le lieu, comme vous voyez, n'étoit gueres décent pour la célébration de nos saints mysteres, & pour l'administration des sacremens.

Je ne puis m'empêcher, mon Révérend Pere, d'ajouter encore ici quelques traits du zèle qu'ont nos Chrétiens pour la converſion de leurs concitoyens. Une jeune femme, dont le mari eſt chrétien, n'étant encore que Catéchumene, a ſçu gagner à Jeſus-Chriſt ſa grand'-mere, ſa mere, ſon pere, ſes deux freres, & une belle-ſœur. Outre cela, elle trouva le moyen de mettre dans le ciel un grand nombre de petits enfans d'infideles, qu'elle baptiſoit ſecrettement dans un temps de mortalité. Je ne balançai pas à répandre au plutôt les eaux ſalutaires du baptême ſur un Proſélite, qui les avoit fait couler ſi à propos ſur tant d'autres.

Au reſte, on ne doit pas s'imaginer que notre Catéchumene ait trouvé de la facilité à toutes ces converſions qu'elle a opérées. Sa grand'-mere qui a 86 ans, a long-temps exercé ſon zele & ſa patience. Ce qu'on appelle en Europe le ſexe dévot, eſt ici le ſexe ſuperſtitieux à l'excès. Celle dont je parle faiſoit profeſſion du jeûne le plus auſtere : elle vivoit ſelon toute la rigueur de ſa ſecte, &, depuis quarante ans, elle n'avoit rien mangé qui eût vie. De plus, c'étoit une dévote du Dieu *Fo*, à longues prie-

res : elle étoit enrôlée dans la confrérie du fameux temple de la montagne *Kicou-hoa-chan*. On va de fort loin en pélerinage à ce temple ; les Pélerins, dès qu'ils ſont au bas de la montagne, s'agenouillent & ſe proſternent à chaque pas qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent pas faire le pélerinage, chargent quelques-uns de leurs amis de leur acheter une grande feuille imprimée & marquée à un certain coin par les Bonzes. Au milieu de la feuille eſt la figure du Dieu *Fo*. Sur l'habit de *Fo*, & tout au tour de ſa figure ſont une infinité de petits cercles. Les dévots & les dévotes au Dieu *Fo*, prononcent mille fois cette priere *Na-mo-o-mi-to-Fo*, à laquelle ils ne comprennent rien, car elle leur eſt venue des Indes avec la ſecte de *Fo*. Ils font de plus cent génuflexions, après quoi ils marquent d'un trait rouge un de ces cercles, dont la figure eſt toute couverte. De temps en temps on invite les Bonzes à venir à la maiſon pour y faire des prieres, & pour ſceller & authentiquer le nombre des cercles qui ont été remplis. On les porte en pompe aux funérailles dans un petit coffre bien ſcellé par les Bonzes, c'eſt ce qu'ils appellent *Lou-in*, c'eſt-à-dire,

paſſe-port pour le voyage de cette vie en l'autre. Ce paſſe-port ne s'accorde point qu'il n'en coûte quelques taëls, mais auſſi, ſelon eux, on eſt aſſuré d'un voyage heureux.

La grand'-mere de notre Catéchumene avoit lieu d'être contente de ſes faux Dieux ſur la durée de ſa vie future, dont elle avoit un bon garant dans ſes prétendus mérites. Son *Lou-in* étoit rempli, & lui avoit coûté trente *taëls* à diverſes repriſes. Vous voyez par là combien de liens l'attachoient au Dieu *Fo*, & s'il étoit facile de mettre en liberté cette fille d'Abraham, que le démon tenoit captive depuis tant d'années. Néanmoins, elle jetta elle-même au feu ſon *Lou-in*, & elle renonça à ſes indulgences imaginaires, pour être régénérée dans les eaux du baptême. On ne voulut point lui laiſſer une eſpece de chapelet, quoiqu'on eût pu le conſacrer à un ſaint uſage, afin d'effacer de ſon eſprit toute idée de ſes ſuperſtitions, & je louai fort ce trait de prudence. Les dévots de cette ſecte ont continuellement pendu au col ou autour du bras une ſorte de chapelet de prix compoſé de cent grains médiocres, & de huit plus gros. A la tête & dans l'endroit où

nous plaçons une croix, se trouve un gros grain de la figure de ces petites tabatieres faites en forme de callebasse. C'est en roulant ces grains entre leurs doigts, qu'ils prononcent ces paroles mystérieuses, *Na-mo-o-mi-to-Fo ;* l'usage de ces chapelets dans la secte de *Fo*, est de beaucoup de siecles plus ancien que celui du saint Rosaire parmi les Chrétiens.

Quand on expliqua à cette bonne Catéchumene l'auguste signe de la croix, & combien il est redoutable aux démons, elle fit une remarque que je ne dois pas omettre ; cela est admirable, s'écria-t-elle ; n'avez-vous pas fait réflexion qu'aux réjouissances du cinquieme jour de la cinquieme lune, nous faisons aux petits enfans qu'on mene dehors, une croix avec du vermillon au milieu du front, & cela afin de les préserver du malin esprit. En effet, un de mes Chrétiens qui est du même village, convient de cette coutume ; c'est ce qui confirme ce que quelques-uns assurent, que la religion chrétienne a été connue anciennement à la Chine, sous le nom de *Che-tse-kiao*, c'est-à-dire religion de la Croix.

Un de mes Chrétiens étant allé dans

ſon pays, qui eſt éloigné de 30 lieues de *King-te-tching*, prêcha la foi à ſes concitoyens, & en convertit cinquante par ſes exhortations & par ſes bons exemples. Le Miſſionnaire qui les a baptiſés m'en a rendu témoignage. *King-te-tching* étant l'abord d'une infinité d'étrangers que le commerce y attire, l'égliſe qui y eſt placée, ſert infiniment à étendre la foi, & il ſe peut faire, que bien que je l'ignore, d'autres Chrétiens qui ſeront retournés dans leurs provinces, y auront jetté la ſemence évangélique avec un égal ſuccès. C'eſt ainſi que M. le Marquis de Broiſſia, ſans avoir traverſé les mers, recevra la récompenſe due aux hommes Apoſtoliques (1), & que Jeſus-Chriſt lui tiendra compte de tout le bien qui ſe fait à *King-te-tching*, où il ſe trouve tant de Chrétiens qui doivent à ſes libéralités leur converſion & leur ſalut.

Je finirai ce qui regarde nos Chrétiens par un dernier trait de l'attachement qu'ils ont pour leur religion, qui me donnera lieu de vous inſtruire des mœurs & des coutumes Chinoiſes. Un ſervent

(1) *Mercedem Prophetæ accipiet.* Matth. c. 10. v. 41.

Chrétien fut atteint d'une phtiſie l'année derniere ; il voyoit les approches de la mort avec une fermeté & une conſtance que tout le monde admiroit : il n'avoit d'inquiétude que par rapport à ſa femme qui étoit près de ſes premieres couches, & il craignoit avec raiſon qu'elle ne fût livrée à quelque Infidele qui la pervertiroit, ou du moins qui ne lui laiſſeroit pas la liberté de faire une profeſſion ouverte de ſa foi. Pour la préſerver de ce malheur, il ne donna point de repos à un Chrétien de ſes amis, qu'il ne lui eût promis de l'épouſer après ſa mort, & il détermina ſa femme par de pareilles inſtances à conſentir à de ſecondes noces.

C'eſt la coutume à la Chine que les veuves, quand elles ſont de qualité, paſſent le reſte de leurs jours dans le veuvage ; & c'eſt une marque du reſpect qu'elles conſervent pour la mémoire de leur mari défunt. Il n'en eſt pas de même des perſonnes d'une condition médiocre. Les parens qui veulent retirer une partie de l'argent qu'elle a coûté au premier mari, la forcent malgré elle de ſe remarier. Souvent même le mari eſt arrêté & l'argent livré, ſans qu'elle en ait la moindre connoiſſance. Si elle a

une

une fille, & qu'elle ſoit encore à la mamelle, elle entre dans le marché de la mere. Il n'y a qu'un moyen pour une veuve de ſe délivrer de cette oppreſſion, c'eſt qu'elle ait de quoi ſubſiſter, & qu'elle ſe faſſe Bonzeſſe : mais cette condition eſt fort décriée, & elle ne peut gueres l'embraſſer ſans ſe déſhonorer.

La femme dont je parle accoucha d'une fille trois jours après la mort de ſon mari. La ſucceſſion appartenoit de droit au neveu qui étoit Infidele ; car c'eſt encore une coutume de la Chine, que les filles n'héritent pas des biens immeubles, & le défunt n'avoit pour tout bien qu'un laboratoire en porcelaine. Ce neveu comme le plus proche héritier, vendit auſſi-tôt la veuve à un Infidele, & celui-ci ne manqua pas dès le lendemain matin d'envoyer une chaiſe à porteur, avec bon nombre de gens affidés, qui enleverent cette pauvre veuve, & la tranſporterent dans la maiſon du nouveau mari. Une pareille violence la déſeſpéra ; elle mit en pieces la chaiſe où on l'avoit enfermée, & quand elle fut arrivée dans la maiſon de celui à qui on venoit de la livrer, elle ne fit que pleurer & gémir ; elle ne man-

geoit point, & elle menaçoit de se laisser mourir de faim, plutôt que d'être la femme d'un Idolâtre, qui ne lui permettroit pas l'exercice de sa religion, & qui vendroit sa fille à quelqu'autre Idolâtre.

Cependant les Chrétiens délibérerent ensemble des mesures qu'ils avoient à prendre pour la mettre en liberté. Leur partie étoit riche, & il n'y a rien qu'on ne puisse obtenir à la Chine avec de l'argent; on empêche même les requêtes d'aller jusqu'au Mandarin. Il fut conclu néanmoins qu'on porteroit une plainte à son tribunal. Un Chrétien, quoique parent éloigné du premier mari de cette femme infortunée, eut le courage de se faire chef de l'accusation; il va à l'hôtel du Mandarin, & frappe trois coups sur une espece de timbale qui est à côté de la salle où l'on rend justice. C'est un signal qui ne se donne que dans les malheurs extrêmes, & alors le Mandarin, quelque occupé qu'il soit, doit tout quitter sur l'heure, pour accorder l'audience qu'on lui demande; il est vrai qu'il en coûte la bastonnade à celui qui donne l'alarme, à moins qu'il ne s'agisse de quelque injustice criante, qui mérite un prompt remede.

Notre charitable Chrétien s'étoit préparé au châtiment. Il le reçut, & enſuite il préſenta ſa requête au Mandarin. Il n'eut garde d'alléguer pour raiſon qu'il n'étoit pas permis à une Chrétienne d'épouſer un Infidele, mais il prit l'affaire au criminel, il la traita d'un rapt violent, & il ſe plaignit de l'inexécution de la loi qui défend de vendre une femme à un nouvel époux, avant qu'elle ait achevé le mois de ſon deuil. Cette loi eſt ſouvent négligée; néanmoins quand on ſe plaint de ſon infraction, on embarraſſe le Mandarin, pour peu qu'il cherche à conniver. Le Mandarin ne put donc ſe diſpenſer de répondre la requête, & les parties furent citées.

Comme cette généreuſe Néophyte ſçait lire, ce qui eſt ici auſſi rare parmi les perſonnes du ſexe, qu'il eſt ordinaire parmi les hommes; on trouva le moyen de lui faire tenir pluſieurs billets, qui lui donnoient avis des meſures qu'on avoit priſes. Elle fut conduite à l'audience, où elle ſoutint que preſque auſſi-tôt après la mort de ſon mari, elle avoit été enlevée de force; preuve de cela, dit-elle, c'eſt que me trouvant alors ſans défenſe, je mordis à l'épaule celui qui

m'enleva, & qui me jetta dans la chaîse, c'est ce qu'il est aisé de vérifier. Comme le Mandarin biaisoit, & qu'il cherchoit des tempéramens pour accommoder l'affaire, elle tira des ciseaux, & fit semblant de vouloir se couper les cheveux, pour lui faire entendre qu'elle aimoit mieux renoncer tout-à-fait au mariage, que de consentir à être l'épouse de celui qui l'avoit ravie. Le Mandarin se vit obligé de prononcer, & il ordonna qu'elle seroit mise en liberté.

Tout étoit fini, ce semble, après ce jugement, & les Chrétiens se retirerent fort satisfaits. Mais leur joie fut bien courte. A peine cette pauvre femme fut-elle dans la rue, qu'on l'enleva une seconde fois. On comprit aisément que ce raviſſeur injuste se sentoit appuyé. La Néophyte s'abandonna de nouveau à toute sa douleur, laquelle, jointe aux insomnies & à l'abstinence, lui causa une fiévre des plus violentes. Alors son prétendu mari consentit à la remettre entre les mains de celui qui le rembourseroit de son argent. Le Chrétien qui avoit promis de l'épouser, accepta la condition; & c'est ainsi que se termina cette fâcheuse affaire. Notre Néophyte fut long-temps l'admiration des Chinois,

ils ne parloient d'elle que comme d'une héroïne. A mon arrivée à *King-te-tching*, je baptiſai ſa petite fille, dont le ſalut avoit couru tant de riſques.

Vous voyez, mon Révérend Pere, combien il y a d'obſtacles à ſurmonter pour embraſſer ou conſerver la foi au milieu de ces Nations infidelles : au lieu que dans le regne de l'égliſe, pour ſe damner, il faut en quelque ſorte s'obſtiner à ſa perte, & franchir toutes les barrieres que les loix eccléſiaſtiques & civiles oppoſent au libertinage. On trouve à chaque pas de pieux monumens qui prêchent la vertu, & qui inſpirent l'horreur du vice. Mais ici combien de ſortes de profeſſions auxquelles il faut abſolument renoncer, quand on veut ſe faire Chrétien ; & où trouver des reſſources pour ſubſiſter ? Un de nos Miſſionnaires a baptiſé depuis peu deux Bonzes ; j'en baptiſerai un dans trois ou quatre jours qui eſt ſorti de ſon Monaſtere, & qui a quitté l'habit de Bonze : nous regardons la converſion de ces gens-là comme un miracle de la grace de Jeſus-Chriſt ; non pas qu'il ſoit difficile de leur perſuader la vérité & la néceſſité de notre ſainte religion ; mais c'eſt qu'étant la plupart ſur l'âge, & incapables de faire autre choſe

que de mendier leur vie avec quelque sorte d'honneur, ils ne peuvent se résoudre à une mendicité qui devient honteuse hors de leur profession de Bonze. Néanmoins il arrive, je ne sçais comment, qu'on s'endurcit sur l'aveuglement des Bonzes, aussi-bien que sur celui des Magiciens, & de ceux qui disent la bonne fortune, lesquels inondent cet Empire. Ce qui nous touche infiniment, c'est de voir les écueils continuels que nos Chrétiens de tout état ont à éviter pour se maintenir purs de toute superstition. Il faut qu'ils aient toujours en main, ainsi que s'exprime l'Apôtre, *les armes* (1) *de la justice pour se défendre à droite & à gauche*, & qu'ils soient continuellement en garde contre une infinité de superstitions qui régnent dans la forme des contrats, dans les corvées qu'on impose, dans les voyages qui se font de compagnie, dans les réjouissances & les fêtes publiques, dans les maladies populaires, dans les grandes calamités causées par la sécheresse ou par la pluie, dans les cérémonies des mariages, dans l'appareil des obséques; & pour s'en pré-

(1) *Per arma justitiæ à dextris & à sinistris.* Cor. chap. 6. vers. 7.

ſerver, nos Néophytes ſont ſouvent obligés de renoncer à un gain conſidérable, de rompre avec des amis ou avec des parens, de perdre un protecteur, de réſiſter à un maître, ou de s'expoſer à la colere d'un Magiſtrat. Après tout, les Chinois devenus une fois Chrétiens, trouvent dans leur foi des armes puiſſantes pour vaincre tous ces différens obſtacles.

Mais à quels ſtratagêmes ridicules, les miniſtres de ſatan n'ont-ils pas recours pour aliéner les eſprits du Chriſtianiſme? Il ſemble que le commerce que les Marchands de porcelaine font aux Indes & aux Philippines, ne ſervent qu'à confirmer les extravagances qui ſe débitent contre la Religion. Les Chinois Idolâtres venus de Manille, de Malaca, de Batavie, veulent paroître inſtruits de nos pratiques, & donnent cours à une infinité de calomnies; telles que ſont celles-ci, par exemple, que nous arrachons les yeux aux malades, (ils parlent de l'Extrême-Onction que nous leur donnons); que nous tramons ſourdement une révolte pour nous emparer de l'Empire; que nous faiſons des Diſciples à force d'argent; que l'argent ne nous manque pas, puiſque nous avons le ſecret

de le contrefaire ; enfin, que notre Religion est infâme, & que les deux sexes se trouvent confondus dans des assemblées secrettes. Tout cela se débite à *King-te-tching*, & nuit infiniment au progrès de la Foi.

Je viens d'apprendre tout récemment qu'on avoit tâché de séduire par de semblables extravagances, quelques Néophytes qui ont reçu cette année le baptême. Un Chinois étant allé voir un de ses amis à son retour de Manille, apperçut l'image du Sauveur qui étoit placée dans l'endroit où il mettoit ses idoles avant sa conversion. Je sçais, lui dit-il, quel est ce *Ye-sou*, (c'est ainsi qu'ils prononcent le saint nom de Jesus) je viens d'un pays de Chrétiens, & je suis au fait de tout ce qui concerne leur Religion. Pauvre aveugle, ne voyez-vous pas que ce que vous adorez est le *Heou-tsin*, c'est-à-dire, l'Esprit singe, dont parle un de nos livres, qui fut chassé du Ciel pour avoir voulu y dominer. Il embellit cette fable avec une confiance capable d'imposer à un esprit crédule. Mais comme on lui proposa de venir à l'église pour m'entretenir, il le refusa ; & le Chrétien indigné de ses blasphêmes, jugea de son refus, que c'étoit

un fourbe, qui feignoit d'être instruit de nos mysteres pour le pervertir.

Un autre Marchand venu de Batavie, assuroit à un Néophyte qu'il avoit découvert le véritable dessein des Prédicateurs de l'Evangile. Ils viennent chez nous, disoit-il, pour faire des recrues d'ames, dont il y a disette en Europe. Quand il meurt des Chrétiens dans cet Empire, comme ils se font livrés aux Européens en recevant le baptême, ils ne peuvent leur échapper; par le moyen de certains sorts qu'ils jettent sur les ames, ils les forcent de passer en Europe. Voyez, ajoutoit-il, à quoi on s'engage quand on se fait Chrétien. Comme on trouve à la Chine des gens assez insensés pour débiter ces imaginations ridicules, il s'en trouve aussi d'assez crédules pour y ajouter foi, ou du moins pour former des doutes qui les éloignent du Christianisme.

Le *lien-tan*, ou le secret de faire de l'argent, qu'on attribue aux Chrétiens, est une autre calomnie qui empêche la conversion de beaucoup d'infidèles. La Chine a ses souffleurs, & ce métier auquel on se ruine infailliblement, n'y est gueres moins décrié, que le peut être celui de faux monnoyeur en Europe.

Comme il y en a qui disent que nous arrachons les yeux des Chrétiens pour en faire des lunettes, d'autres prétendent que ces yeux arrachés ont la vertu de transformer le cuivre blanc en argent.

Cependant cette calomnie a donné lieu à la conversion d'une nombreuse famille, & le pere de mensonge a été vaincu par ses propres armes. Le chef de cette famille possédoit une charge dans un Tribunal de Mandarins, & il avoit souvent essayé de faire de l'argent. Un Chrétien alla le trouver, & s'insinua dans ses bonnes graces en flattant sa passion. Je suis Chrétien, lui dit-il, & j'ai sujet de croire que dans ma Religion on a le secret du *lien-tan*. Si vous deveniez Chrétien comme moi, sans doute que ce secret vous seroit communiqué. L'Officier agréa la proposition, & se mit à lire quelques livres qui traitent de la Religion; il les goûta, il avoua même qu'il étoit persuadé que ceux qui avoient de si belles connoissances sur l'origine & la nature des choses, avoient aussi l'admirable secret du *lien-tan*. Vous avez raison, reprit le Chrétien, mais ne croyez pas qu'on vous confie jamais ce secret, que vous ne donniez des preuves certaines de votre habileté dans les

matieres de la Religion. Il continua donc à s'inſtruire, & peu-à-peu, avec le ſecours de la grace, il fut convaincu de la vérité de notre ſainte Religion, & du prix ineſtimable des biens qu'elle promet à ceux qui la ſuivent. On lui découvrit alors le ſtratagême, & il ſçut bon gré à celui qui l'avoit ainſi trompé. Toute ſa famille gagnée par ſes inſtructions a été baptiſée. Je ne laiſſai pas de blâmer la conduite du Néophyte qui avoit uſé d'un pareil artifice; car outre le menſonge dont il s'étoit rendu coupable, il appuyoit encore des ſoupçons, qui ne ſont que trop préjudiciables à la propagation de la foi.

Après vous avoir entretenu de la Chrétienté de *King-te-tching* en particulier, il faut vous dire quelque choſe de la Miſſion de la Chine en général. Elle fut, il y a trois ans, ſur le penchant de ſa ruine, par la malignité d'un des plus puiſſans & des plus cruels ennemis du Chriſtianiſme; mais la main du Seigneur la protégea d'une maniere ſenſible, dans le temps même que nous avions le plus de ſujet de nous alarmer. J'entrerai ſur cela dans un détail, que je ne puis refuſer au zèle que vous avez pour cette chere Miſſion. Vous compâtirez ſans

doute à la triſte ſituation où nous nous trouvâmes alors, & vous bénirez les miſéricordes du Seigneur, qui a confondu d'une maniere ſi avantageuſe à la Religion un ennemi accrédité.

Ce fut le 23 décembre de l'année 1711 que *Fan-tchao-tſo*, Mandarin, & l'un des Cenſeurs de l'Empire, attaqua ouvertement le Chriſtianiſme, & prit le deſſein de le faire proſcrire de toute la Chine. Le devoir des Cenſeurs publics eſt d'avertir des déſordres qui ſe gliſſent dans l'Etat, de relever les fautes des Magiſtrats, & de ne pas même épargner la perſonne de l'Empereur, lorſqu'ils le croyent repréhenſible. Ils ſe font extrêmement redouter, & je ſçais des traits étonnans de leur hardieſſe & de leur fermeté. On en a vu accuſer des Vice-Rois Tartares, quoiqu'ils fuſſent ſous la protection de l'Empereur. Il eſt même aſſez ordinaire que ces ſortes de Cenſeurs, ſoit par entêtement, ſoit par vanité, aiment mieux tomber dans la diſgrace du Prince, & être mis à mort, que de ſe déſiſter de leurs pourſuites, quand ils croyent qu'elles ſont conformes à l'équité & aux regles d'un ſage gouvernement.

Le Cenſeur *Fan* avoit naturellement

de l'averſion pour le Chriſtianiſme : la conſtance d'une jeune Néophyte, fut la cauſe innocente des meſures violentes auxquelles il ſe détermina, pour perdre abſolument tous les Chrétiens de l'Empire. Les Jéſuites François ont une Chrétienté nouvelle dans une ville nommée *Ouen-ngan*, qui n'eſt qu'à vingt-quatre lieues de Peking. C'eſt la patrie du Cenſeur. Il avoit un petit-fils aſſez affectionné au Chriſtianiſme, qui épouſa une jeune Néophyte ; on étoit convenu avec lui & avec ſes parens, qu'elle auroit une liberté entiere de pratiquer les exercices de ſa Religion. Cependant le jour même que ſe fit le mariage, après quelques cérémonies indifférentes, on la conduiſit dans une chambre, où il y avoit pluſieurs idoles bien ornées. On lui propoſa de les honorer, & comme elle le refuſoit conſtamment, ſa belle-mere, & d'autres dames ſes parentes, uſerent de violence, pour la forcer malgré elle de baiſſer la tête & d'adorer les idoles. Après bien des efforts inutiles, voyant qu'elles ne gagnoient rien ſur ſon eſprit ni par leurs careſſes, ni par leurs menaces, elles la traiterent pendant pluſieurs jours avec toute ſorte de rigueur ; mais la Néophyte demeura toujours ferme,

& c'eſt ce qui offenſa infiniment le Cenſeur, grand-pere du nouveau marié. Il dreſſa ſur-le-champ une requête contre la Religion Chrétienne, & il la préſenta à l'Empereur le jour que ce Prince devoit partir pour la chaſſe. L'Empereur reçut la requête, & mit au bas, ſelon la coutume, quatre lettres qui ſignifient: « Que le *Ly-pou* (1), délibére ſur cette » affaire, & qu'il m'en faſſe ſon rapport ». Le Pere Parennin me fit ſçavoir auſſi-tôt cette triſte nouvelle, en me priant d'ordonner des prieres, parce que la Religion étoit dans un extrême danger. « Vous » verrez, me mandoit-il, dans la gazette » publique, la requête de ce Cenſeur, » il ne ſe peut rien imaginer de plus » violent. Pour comble de diſgrace, » l'Empereur a renvoyé l'examen de » cette affaire au *Ly-pou*, & vous ſça- » vez combien ce Tribunal eſt peu fa- » vorable à la Religion. S'il répond » dans quinze jours, ainſi qu'il a accou- » tumé de faire, l'Empereur ne ſera pas » de retour, & ſi la réponſe nous eſt » contraire, quel ſera notre embarras ? » Peu de jours après, c'eſt-à-dire, le » 14 janvier, le même Pere m'écrivit

(1) Tribunal des Rits.

» pour m'informer d'un événement qui
» n'a pu être ménagé que par la divine
» Providence. L'affaire, me disoit-il,
» que le Censeur *Fan* nous a suscitée,
» n'est pas encore finie; mais elle n'est
» pas désespérée. Ce même Censeur
» vient de présenter à l'Empereur un
» autre mémoire sur les digues de *Oue-*
» *ngan* & de *Pa-tcheou*, qui sont propre-
» ment l'ouvrage de l'Empereur; & il
» propose d'ouvrir un canal pour y
» recevoir la riviere. Sa Majesté a ré-
» pondu à ce mémoire, par un assez
» long raisonnement, qui tend à prou-
» ver que le Censeur est un homme
» ignorant & inconsidéré. C'est ainsi que
» finit le *Tchi* ou la réponse de l'Empe-
» reur, comme vous le lirez dans la
» gazette; *Fan-tchao-tsò*, n'entend pas
» l'affaire des digues, ce qu'il propose
» sur le nouveau canal est impratica-
» ble, c'est un étourdi qui ne sçait ce
» qu'il dit, & qui cherche à brouiller.
» Tout ce qu'il a représenté ne con-
» vient nullement; qu'on lui fasse une
» verte reprimande. Les Chrétiens ont
» grand soin de publier ce *Tchi* impé-
» rial, & nous de le montrer au *Ly-pou*,
» car l'affaire des digues est du ressort
» d'un autre Tribunal. On nous fait bien

» espérer ; je crains néanmoins que la » délibération ne finisse par quelque » clause peu avantageuse à la Religion ; » car ces Messieurs ne veulent presque » jamais donner le tort aux Censeurs ; » ils craignent d'être accusés eux-mêmes. » Nous avions fait un mémoire pour » être présenté à l'Empereur ; nul de » nos amis n'a voulu s'en charger : ils » disent pour raison qu'il faut attendre » la réponse du Tribunal, auquel Sa » Majesté a renvoyé l'affaire ».

Enfin, je reçus une troisieme lettre du Pere Parennin, datée du 21 Janvier, qui étoit conçue en ces termes : « Je sçais » quelle est votre inquiétude sur l'affaire » présente : je joins ici en Chinois la » délibération du *Ly-pou ;* elle partit le » 18 pour la Tartarie ; la réponse peut » venir dans trois jours. L'Empereur » n'a qu'à dire *YY*, que cela soit ainsi. » Nous sommes contens. Dieu nous a » bien secourus, & que d'actions de » graces ne lui devons-nous pas ? Le » Président du *Ly-pou* nous a envoyé » par son fils la délibération, afin de la » mettre dans nos archives, ne doutant » pas qu'elle ne soit confirmée par l'Em- » pereur. Hier trois des Conseillers nous » firent avertir qu'ils viendroient au-

» jourd'hui pour nous en féliciter; nous » préparons quelques curioſités d'Eu- » rope, pour leur en faire des préſens, » avant que de leur rendre la viſite.

» On a peine à concevoir que le *Ly-* » *pou*, qui nous a toujours été infini- » ment oppoſé, ſoit devenu ſi favorable » dans cette occaſion: on s'attendoit » bien que l'édit accordé par l'Empe- » reur la trente-unieme année de ſon » regne, empêcheroit ce Tribunal de » proſcrire la Religion Chrétienne; » mais on avoit tout lieu de craindre » que, conformément à la requête du » Cenſeur, il ne mît des clauſes tout-à- » fait contraires à la publication de » l'Evangile; qu'il ne défendît, par exem- » ple, aux femmes de venir à l'égliſe, » aux Chrétiens de mettre ſur la porte » de leurs maiſons le ſaint nom de Jeſus » ou l'image de la croix, d'avoir des » images de notre Seigneur & de la très- » ſainte Vierge dans leurs appartemens, » &c. Une réforme de cette nature eût » ruiné le Chriſtianiſme. La délibération » du *Ly-pou* fut envoyée en Chine aux » *Colaos* (1), qui l'approuverent & la

(1) Miniſtre d'Etat.

» traduisirent en Tartare, pour l'en-
» voyer à Sa Majesté ».

La lettre du Pere Parennin finit par ces mots consolans : « Le *Tchi* impérial » est venu, il est tel que nous le sou-» haitons ; Dieu en soit à jamais béni. » Ces réponses du *Ly-pou* & de l'Empe-» reur vont être publiques dans toutes » les gazettes, & rien ne sera plus hono-» rable à la Religion ».

Dans une autre lettre du 28 il me parloit ainsi : « L'Empereur est de retour, » & nous eûmes l'honneur de le remer-» cier avant hier ; il ne nous dit mot, » mais avant hier il nous envoya le » *Tchao*, le *Tchang*, & les deux *Ouang* » (ce sont quatre Mandarins) qui » nous ayant fait mettre à genoux, nous » donnerent les avis suivans : Vous êtes » à milliers dans cet Empire, qui suivez » la loi Chrétienne, il y en a parmi » vous de sages, & d'autres qui ne le » sont pas ; soyez sur vos gardes pour » ne point donner prise à vos ennemis ». Nous leur répondîmes, que nous étions infiniment obligés à l'Empereur des bontés dont il nous honoroit, que Sa Majesté vouloit notre bien, & que nous ne fissions point de faute, que nous étions résolus de redoubler nos pré-

cautions pour ne donner aucun sujet de plainte.

C'est-là tout ce que j'ai appris de la Cour, touchant le commencement, le progrès, & la fin de l'accusation faite par le Censeur de l'Empire. Comme le maître des Postes est Chrétien, il n'a pas manqué de faire imprimer dans les gazettes la requête du Censeur *Fan* sur les digues, & les réprimandes qui lui ont été faites de la part de l'Empereur; mais il n'a rien dit de celle que ce Censeur a présentée contre le Christianisme. Il n'y a que dans la province de *Cham-si*, où est le Pere du Tartre, que les gazettes en parloient dans un grand détail. Des Officiers du Mandarin firent plus; ils répandirent des copies de cette requête; & pour jetter la consternation parmi les fideles, ils y ajouterent de leur façon une réponse de l'Empereur, qui proscrivoit la Religion Chrétienne de ses Etats. Cet écrit fut porté au Pere du Tartre, qui m'en écrivit dans les termes suivans.

« J'ai quelque soupçon que cette ré-
» ponse impériale est supposée; ce n'est
» pas la premiere fois que les infideles
» auroient employé un semblable arti-
» fice. Quoi qu'il en soit, nous sommes

» entre les mains de Dieu, & graces à ſa
» miſéricorde, je n'en ſuis pas plus ému.
» On ne nous accuſe, dans la requête
» du Cenſeur, que d'avoir prêché Jeſus-
» Chriſt, & Jeſus-Chriſt crucifié; que
» nous avons entrepris de le faire adorer
» dans ſes images, au grand mépris de
» la doctrine de l'Empire: ſi nous ſouf-
» frons, nous aurons le bonheur de
» ſouffrir pour des articles de notre foi.
» J'ai fait mettre en gros caractere,
» dans l'égliſe, l'écrit Chinois que le
» Pere Adam-Schall, à ce qu'on dit,
» adreſſa autrefois à l'Empereur même,
» pour l'inſtruire du myſtere de l'In-
» carnation & de la maternité de la
» ſainte Vierge; ce ſont les deux prin-
» cipaux articles de l'accuſation du
» Cenſeur, & nous devons confeſſer
» hautement que ce ſont auſſi les deux
» principaux articles de notre foi. Mes
» Chrétiens ſont tout diſpoſés à ſouf-
» frir les plus cruels tourmens pour
» une pareille cauſe. Quoique l'édit
» de l'Empereur, vrai ou ſuppoſé, me
» ſoit venu immédiatement du Tribu-
» nal d'un grand Mandarin; on n'agit
» point encore en conſéquence, &
» c'eſt ce qui me le rend ſuſpect, à
» moins que ce ne ſoit un de ces écrits

» avant-coureurs, leſquels précedent » l'authentique de l'Empereur, qui doit » émaner par la voie des Tribunaux de » Peking ».

Le Pere du Tartre m'écrivit le jour ſuivant une ſeconde lettre en ces termes: « l'Auteur de ce faux édit Impérial, » ſçachant que j'inſtruiſois les Miſſion- » naires de Péking de tout ce qui ſe paſ- » ſoit, eſt venu me découvrir ſa ſu- » percherie, & me prier de n'en point » parler ».

Je ne vous cite ces divers extraits de lettres, que pour vous faire connoître ce que contenoit la Requête du Cenſeur. J'ajouterai quelques particularités à l'idée générale qu'en vient de donner le Pere du Tartre.

« Les Européens, dit ce Cenſeur, » débitent dans l'Empire une doctrine » fauſſe & dangereuſe: ils enſeignent » que le Seigneur du Ciel eſt né en » Judée, au temps que *Han-gai-ti* re- » gnoit à la Chine; qu'il a pris le plus » pur ſang d'une fille ſainte & vierge, » nommée *Ma-li-ya*; qu'il en a formé » un corps humain, qu'il lui a donné » l'ame d'un homme, qu'il s'appelle » Jeſus; qu'ayant vécu trente-trois ans, » il a ſouffert ſur une croix, qu'il y

» a expié les péchés des hommes. Nous » n'avons pas cette croyance, & anciennement on ne l'a point eue : ceux » qui embraſſent cette loi, reçoivent, » ſelon eux, le ſaint baptême ; les anciens Chrétiens ſont inſtruits des myſteres ſecrets : ils boivent la ſainte ſubſtance ; je ne ſçais quelle ſorte de » magie ce peut être. Ils ſe nomment » entr'eux parens de la loi : quand ils » parlent d'eux-mêmes, ils s'appellent » hommes pécheurs ».

Il parle enſuite de nos fêtes, de nos aſſemblées, des inſtructions qu'on y fait ; & il emploie des termes peu convenables qu'il a tirés des ſectes *Fo* & *Tao*. » Ils s'aſſemblent, dit-il, par troupes, » & cela, durant la nuit ; le jour ils ſe » ſéparent. (Je crois qu'il fait alluſion aux ſolemnités de Noël & de la nuit du Jeudi-Saint). « Dans les aſſemblées, » le maître & le valet ſont aſſis pêle-mêle ; les hommes & les femmes ſe » trouvent réunis dans la même Egliſe ; » ils parlent avec peu de reſpect de » nos ſaints & de nos ſages ; enfin, ils » ne gardent point les coutumes de l'Empire ; ils en ont de particulieres qu'ils » obſervent, & ils ont des livres qui » leur ſont propres ».

Après avoir loué le Gouvernement, la morale & la doctrine de l'Empire, à quoi, dit-il, il faut abſolument s'en » tenir, il pourſuit ainſi : « ces Chré- » tiens ſont la plûpart des gens pauvres, » ou d'une condition médiocre : ils ont » dans leurs maiſons des images du Dieu » qu'ils adorent ; ils y récitent leurs » prieres ; ils mettent des croix ſur leurs » portes. N'eſt-ce pas là renverſer le » Gouvernement ? Les Européens ſça- » vent l'aſtronomie & l'algebre. Votre » Majeſté les emploie utilement. Pour- » quoi ſe mêlent-ils de troubler la Chine, » en voulant la réformer, d'introduire » de nouvelles doctrines, & de ſéduire » un peuple crédule ? Eſt-ce que notre » ancienne doctrine n'eſt pas ſuffiſante ? » Il y a grand nombre de ces Chrétiens » dans le voiſinage de la Cour, & ſi l'on » ne s'oppoſe que mollement à leurs » progrès, le mal ſe répandra par-tout, » & ils inonderont l'Empire. On voit » même beaucoup de Lettrés embraſſer » cette Religion. Or, voici quel eſt mon » avis : qu'on défende très-ſévérement » au peuple de mettre ſur les portes de » leur maiſon aucune marque de la Reli- » gion Chrétienne, ou d'avoir chez eux » des images ; qu'on les arrache & qu'on

» les mette en pieces par-tout où on les » trouvera : qu'on ne permette plus aux » Chrétiens de s'assembler, ni le jour » ni la nuit, pour les entretiens & les » fonctions de leur Religion : enfin, qu'on » publie que les transgresseurs de ces » ordres seront punis selon toute la » sévérité des loix, & que leurs parens » seront mis à mort ».

Telle étoit la Requête du Censeur *Fan.* Le *Ly-pou*, en faisant l'extrait de cette Requête, ne daigna pas rapporter certains articles qui sont également faux & odieux. Par exemple, que les hommes & les femmes s'assemblent dans une même église. Il ne fit pas mention non plus de nos mysteres, & il ne cite de la Requête que ce qui tend directement à appuyer les défenses qui en font la conclusion.

Pour répondre à ce Censeur, on commence par citer les édits antérieurs donnés en faveur de la Religion, par lesquels il est permis de la prêcher & de l'exercer. Ce Tribunal, en citant ces édits, dit qu'il ne sçait ce que c'est que de varier dans ses réponses, pour montrer que les édits précédens, n'ayant pas été donnés légérement, ne devoient pas aussi être révoqués sans de fortes raisons. Il appuie

puie principalement sa réponse sur l'édit que porta l'Empereur, la trente-unieme année de son regne, & il en fait le précis en neuf lignes : il s'étend sur les services que les Européens ont rendus à l'Empire, & il rend témoignage de leur sage conduite. Enfin, après avoir cité les édits, où les Prédicateurs de l'Evangile sont loués, autorisés & déclarés exempts de tout reproche, & incapables de troubler l'Etat, le Tribunal conclut ainsi en peu de mots, mais d'une maniere claire, & qui ne laisse ni doute ni embarras : « la Re-» quête du Censeur *Fan*, par laquelle il » demande qu'on proscrive la Religion » Chrétienne n'est pas recevable, & l'on » ne doit y avoir nul égard. Cela nous pa-» roît ainsi ; nous le déclarons à Votre » Majesté ; nous attendons avec respect sa » décision ». La décision de l'Empereur fut conforme au sentiment du Tribunal ; il répondit : « cela est bien ; telle est ma » volonté ; je confirme cet ordre, qu'il » soit enregistré » ; car ces deux lettres impériales *YY*, peuvent avoir tous ces sens, qui reviennent au même.

Je suis encore aujourd'hui tout occupé de la protection singuliere que Dieu nous a donnée dans une conjoncture si fâcheuse, & je la regarde comme le

fruit des prieres de tant de saintes ames, qui, loin de la Chine, levent continuellement les mains au ciel pour la conservation de cette église. Peut-être aussi que le Seigneur, touché des larmes & des souffrances de cette jeune Chrétienne de notre Mission Françoise de *Ouen-ngan*, a permis que le Censeur s'aveuglât jusqu'au point de présenter une seconde Requête contre des ouvrages impériaux. Cette seconde Requête n'a pas peu servi à faire échouer la premiere. Du moins elle a fait connoître aux Mandarins quelle étoit la disposition de l'Empereur à l'égard des Européens : il étoit naturel de penser que l'Empereur n'avoit si fort éclaté contre la Requête sur les Digues, que parce qu'il étoit offensé de l'accusation faite contre la Religion Chrétienne, qu'il protege hautement, & plus encore que les Chinois ne se l'imaginent ; la politique ne lui permettant pas de s'en expliquer trop ouvertement.

Ce sont-là, sans doute, les raisons qui ont déterminé le Tribunal des Rits à nous être favorable. Les Mandarins qui le composent, ont porté d'eux-mêmes un jugement conforme aux inclinations du Prince ; & par-là ils ont voulu s'attirer des

éloges de ſa part, & quelque marque de reconnoiſſance de la nôtre. Je crois même qu'ils ont regardé ce jugement comme une eſpece de récompenſe des ſervices que l'Empereur a tiré & tire actuellement des Miſſionnaires, dont pluſieurs ſont occupés, depuis quelques années, à tracer la carte géographique de ſon vaſte Empire. Les Peres Jartoux & Regis y travaillent encore avec des fatigues incroyables. Mais à quoi toute l'Europe ne nous exhortera-t-elle pas pour le ſervice d'un ſi grand Monarque, & pour applanir de plus en plus le chemin à la prédication de l'Evangile ?

De tout ce que je viens de rapporter, mon Révérend Pere, vous voyez que la Chrétienté de la Chine eſt très-nombreuſe, & que la Religion eſt ſur le point de faire encore de plus grands progrès ; que c'eſt-là même ce que les Gentils appréhendent. Hélas ! pourquoi le monde Chrétien ne s'empreſſe-t-il pas davantage à ſeconder ces progrès ?

Vous voyez encore que nous ne cachons pas à nos Néophytes nos ſaints myſteres de l'Incarnation, de la mort & de la paſſion du Sauveur. Faut-il que nos Freres nous calomnient en Europe ;

tandis que les Payens nous en font un crime à leurs Tribunaux ?

Enfin, vous voyez quelle eſt la ferveur & la fermeté de nos Chrétiens : cette jeune Néophyte perſécutée, & toujours inébranlable dans ſa foi, trouveroit une infinité d'autres qui imiteroient ſa conſtance, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Elle ne s'eſt peut-être ſoutenue dans ce rude combat, que par les exemples des dames Chrétiennes qu'elle a eu devant les yeux. Car l'égliſe de la Chine a ſes Confeſſeurs : cette Miſſion de *Jaotcheou*, où je ſuis, en compte pluſieurs de l'un & de l'autre ſexe. Les Chrétiens du Pere du Tartre ont été mis ſouvent à ces ſortes d'épreuves par les Infideles, & ce qu'il rapporte de la diſpoſition où ils étoient à l'occaſion de la Requête du Cenſeur *Fan*, n'eſt pas en eux une ferveur nouvelle & paſſagere. Je vous demande pour eux & pour moi un peu de part dans vos ſaints Sacrifices, en l'union deſquels je ſuis, avec bien du reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere de Mailla, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Colonia, de la même Compagnie.

A Kieou-Kian-fou, dans la province du Kiamsi, au mois d'août 1715.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

J'ai reçu tout à la fois les deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans les années 1713 & 1714. Que je suis consolé de voir qu'une absence si longue & la distance de plusieurs mille lieues, ne m'aient pas encore effacé de votre cher souvenir! Je vous avouerai pourtant que j'ai été encore plus sensible au zele que vous faites paroître pour cette Mission. La vaste étendue du pays, la multitude innombrable des peuples qui l'habitent, les épaisses ténebres dans lesquelles ils vivent, le peu de secours que nous avons pour les en retirer, les obstacles

infinis qui augmentent chaque jour, ne nous permettent presque pas de goûter le plaisir si touchant que donne le souvenir de nos plus tendres amis.

Je ne prétends pas vous exposer, dans cette lettre, le déplorable état où se trouvent ces Missions : le détail que je vous ferois des églises pillées, des autels profanés, des Idoles mises à la place du Dieu vivant, des Ministres de Jesus-Christ indignement traités par les Infideles, suites funestes des divisions présentes; ce détail augmenteroit sans doute votre zele, mais en même temps il vous causeroit la plus vive douleur.

A peine m'est-il permis, depuis environ quatre ans, de vaquer, comme je le souhaiterois, aux fonctions de Missionnaire. L'Empereur m'a fait travailler tout ce temps-là à la carte de la Chine. Sa Majesté y a employé, en différens temps, neuf Missionnaires, sept François, dont six sont de notre Compagnie; sçavoir, les Peres Bouvet, Regis, Jartoux, de Tartre, Hinderer & moi, avec le Révérend Pere Bonjour Fabri, Augustin. Les deux autres sont le Pere Fredelli, Allemand, & le Pere Cardoso, Portugais, tous deux Jésuites. Je sçai qu'on attend avec impatience en Eu-

rope le fruit de ces travaux : on ſera content de nous, mais il faut nous donner encore quelque temps.

Les quatre Provinces qui nous ſont échues en partage, aux Peres Regis, Henderer & à moi, ſont ſans contredit les plus belles, les plus riches, & les plus importantes de cet Empire. Ce ſont les provinces du *Honan*, du *Kiang-nan* ou *Nankin*, du *Tchekiang*, de *Fou-kien*, de *Formoſe*, & toutes les iſles de ces côtes. Ces iſles ſont la plupart ſtériles, incultes & inhabitées. Vous ne vous attendez pas, mon Révérend Pere, que je vous faſſe un récit exact de tout ce que nous avons remarqué dans nos courſes, je paſſerois les bornes d'une lettre; je me contenterai de vous faire part de mes dernieres occupations, c'eſt-à-dire, du voyage que nous avons fait à l'Iſle de Formoſe, appellée par les Chinois *Miouan*, & de ce que nous y avons remarqué de particulier.

Il eſt peu de pays dans le monde dont on n'ait fait en Europe des relations détaillées. Formoſe toute éloignée qu'elle en eſt, & quoique peu conſidérable en elle-même, n'y eſt pas tout-à-fait inconnue. Cependant il eſt difficile que nos voyageurs donnent des connoiſ-

sances bien exactes des lieux où ils ont été ; ils ne demeurent d'ordinaire que dans les ports ou sur les côtes ; & ils ne peuvent parler que de ce qu'ils ont vu, ou de ce qu'ils ont appris des peuples avec lesquels ils ont eu quelque habitude. Ces connoissances sont fort bornées. Quand on pénetre dans les terres, on sent combien les mœurs & les usages de leurs habitans ressemblent peu aux mœurs & aux coutumes de ceux qui demeurent sur les bords de la mer. On y trouve quelquefois autant de différence, qu'il y en a entre l'Europe & les trois autres parties du monde. C'est ce qui fait que ces relations sont souvent défectueuses. Les Missionnaires eux-mêmes, quoique beaucoup mieux instruits, ne voient qu'une petite étendue de pays ; &, sans sortir de la Chine, un des plus vastes Empires qui soit au monde, il n'y a point de province où les Missionnaires n'aient porté la foi, ni de villes considérables qu'ils n'aient parcourues. Cependant, parce que leurs voyages se font presque toujours dans des barques, d'où ils ne sortent que pour se rendre dans la maison de quelque Chrétien, ou dans quelque église, la description qu'ils ont faite de cet Empire, n'est pas exempte de

défaut. Nous ſerons en cela plus heureux que nos prédéceſſeurs. La viſite que nous avons faite de tous les lieux grands & petits, villes, bourgs, villages, rivieres, lacs, montagnes, &c. de cet Empire; les ſecours que chaque Mandarin avoit ordre de nous donner, & les ſoins que nous nous ſommes donnés nous-mêmes pour que rien n'échappât à nos recherches, nous perſuadent que l'Europe n'aura rien à ſouhaiter en ce genre.

Le troiſieme du mois d'avril de l'année 1714, les Peres Regis, Hinderer & moi, nous nous embarquâmes à *Hiamen:* c'eſt un port de mer de la province de *Fou-kien*, qu'on appelle en Europe *Emoui*. Quatre Mandarins Tartares, nommés par l'Empereur, nous accompagnerent dans cette expédition géographique. Notre petite eſcadre étoit de quinze vaiſſeaux de guerre; il y avoit dans chaque vaiſſeau cinquante ſoldats, qui étoient commandés par un Mandarin de guerre Chinois, & quatre autres Officiers ſubalternes.

Ne penſez pas, au reſte, mon Révérend Pere, que les vaiſſeaux de guerre Chinois puiſſent ſe comparer aux nôtres; les plus gros ne ſont pas au-deſſus de 250 à 300 tonneaux de port. Ce ne ſont,

à proprement parler, que des barques plattes à deux mats ; ils ne paſſent pas 80 à 90 pieds de longueur, 60 à 70 de l'étrave à l'étambort, 10 à 15 pieds de longueur à la façon d'avant, ſur 7 à 8 pieds de hauteur ; 7 à 8 pieds de largeur à la façon d'arriere, ſur une égale hauteur ; 12 à 15 pieds de largeur au-dehors des membres du vaiſſeau ; 7 à 8 pieds de profondeur depuis la quille en droite ligne, juſqu'au bout du bau. La proue coupée, & ſans éperon, eſt relevée en haut de deux eſpeces d'aîlerons en forme de corne, qui font une figure aſſez bizarre : la poupe eſt ouverte en dehors par le milieu, afin que le gouvernail y ſoit à couvert des coups de mer ; ce gouvernail, qui eſt large de 5 à 6 pieds, peut aiſément s'élever & s'abaiſſer par le moyen d'un cable qui le ſoutient ſur la poupe.

Ces vaiſſeaux n'ont ni artimon, ni beaupré, ni mâts de hune. Toute leur mâture conſiſte dans le grand mât & le mât de miſene, auxquels ils ajoutent quelquefois un fort petit mât de perroquet, qui n'eſt pas d'un grand ſecours. Le grand mât eſt placé à-peu-près où nous plaçons le nôtre ; celui de miſene eſt fort ſur l'avant. La proportion

de l'un à l'autre eſt communément comme 2 à 3, & celle du grand mât au vaiſſeau ne va jamais au-deſſous, étant ordinairement plus de deux tiers de toute la longueur du vaiſſeau.

Leurs voiles ſont faites de nattes de bambou, ou d'une eſpece de cannes communes à la Chine, leſquelles ſe diviſent par feuilles en forme de tablettes, arrêtées dans chaque jointure par des perches qui ſont auſſi de bambou. En haut & en bas ſont deux pieces de bois; celle d'en haut ſert de vergue; celle d'en bas, faite en forme de planche, & large d'un pied & davantage ſur 5 à 6 pouces d'épaiſſeur, retient la voile, lorſqu'on la veut hiſſer, ou qu'on la veut ramaſſer. Ces ſortes de bâtimens ne ſont nullement bon voiliers; ils tiennent cependant beaucoup mieux le vent que les nôtres; cela vient de la roideur de leurs voiles qui ne cedent point au vent; mais auſſi, comme la conſtruction n'en eſt pas avantageuſe, ils perdent, à la dérive, l'avantage qu'ils ont ſur nous en ce point.

Ils ne calfattent point leurs vaiſſeaux avec du goudron comme en Europe. Leur calfas eſt fait d'une eſpece de gomme particuliere; & il eſt ſi bon,

qu'un seul puits ou deux, à fond de cale du vaisseau, suffit pour le tenir sec. Jusqu'ici ils n'ont eu aucune connoissance de la pompe. Leurs ancres ne sont point de fer comme les nôtres; ils sont d'un bois dur & pesant, qu'ils appellent pour cela *tiemou*, c'est-à dire, bois de fer. Ils prétendent que ces ancres valent beaucoup mieux que celles de fer, parce que, disent-ils, celles-ci sont sujettes à se fausser, ce qui n'arrive pas à celles de bois qu'ils emploient.

Les Chinois n'ont sur leur bord ni Pilote ni Maître de manœuvre; ce sont les seuls Timonniers qui conduisent le vaisseau, & qui commandent la manœuvre. Cependant ils sont assez bons manœuvriers, & bons Pilotes côtiers, mais assez mauvais Pilotes en haute mer. Ils mettent le cap sur le rhumb qu'ils croyent devoir faire; &, sans se mettre en peine des élans du vaisseau, ils courent ainsi comme ils le jugent à propos. Cette négligence vient de ce qu'ils ne font pas de voyages de long cours: mais j'ai éprouvé que quand ils veulent, ils navigent assez bien. Je m'apperçus, dès la sortie du port, du peu de soin que se donnoit le Pilote de mon bord, qui passoit pour un des plus expérimentés

de notre eſcadre. Je lui fis donner quelques avis par l'Officier que j'avois avec moi ; comme je veillai enſuite autant ſur le Pilote, que ſur la route, avec un bon compas d'Europe, pour régler mon eſtime durant notre traverſée, je remarquai qu'il gouvernoit aſſez juſte.

Nous partîmes donc le troiſieme du mois d'avril de *Hiamen* ou *Emoui*. Le vent n'étoit pas fort favorable : ce jour-là nous ne fîmes que ſix lieues, & nous allâmes mouiller à l'iſle de *Kien-men* à un port nommé *Leaolo*. Le vent tomba tout-à-fait ſur le ſoir : mais le lendemain il s'éleva une tempête qui nous obligea d'y reſter juſqu'au neuvieme. Nous ne mîmes à la voile que ſur les quatre heures du ſoir, le vent étant au nord-eſt & aſſez frais. Durant notre traverſée, nous gouvernâmes toujours à l'eſt un quart de ſud-eſt, parce que les courans portent extrêmement au ſud dans cette manche, ce qui fait que la mer y eſt toujours groſſe, ſur-tout en été, qui eſt le temps de la mouſſon des vents de ſud. Le dixieme, ſur les cinq à ſix heures du ſoir, nous commençames à découvrir les iſles de *Pong-hou*, & ſur les neuf heures nous mouillâmes à l'abri de la premiere iſle appellée *Si-ffe-yu*, où tous

les Mandarins de guerre de la garnison, qui eſt de mille hommes effectifs, vinrent nous recevoir à la tête de leurs troupes qui étoient ſous les armes.

Les iſles de *Pong-hou* forment un petit archipel de 36 iſles ſtériles qui ne ſont habitées que par la garniſon Chinoiſe. Il y a cependant un Mandarin de lettres qui y fait ſa réſidence pour veiller ſur les vaiſſeaux marchands qui vont ou qui viennent de la Chine à Formoſe, & de Formoſe à la Chine. Le paſſage de ces vaiſſeaux eſt preſque continuel, & eſt d'un revenu conſidérable pour l'état : nous y abordâmes avec plus de 60 vaiſſeaux marchands qui alloient de la Chine à Formoſe.

Comme les iſles de *Pong-hou* ne ſont que ſables ou rochers, il faut y porter ou de *Hia-men* ou de Formoſe, tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, même juſqu'au bois de chauffage. Nous n'y avons vu ni buiſſons ni broſſailles ; un ſeul arbre ſauvage en fait tout l'ornement. Le port y eſt bon ; il eſt à l'abri de toute ſorte de vents : ſon fond eſt de ſable, ſans roche & ſans aucun danger ; il a bien 20 à 25 braſſes de profondeur. Lorſque les Hollandois étoient maîtres du port de Formoſe, ils avoient conſ-

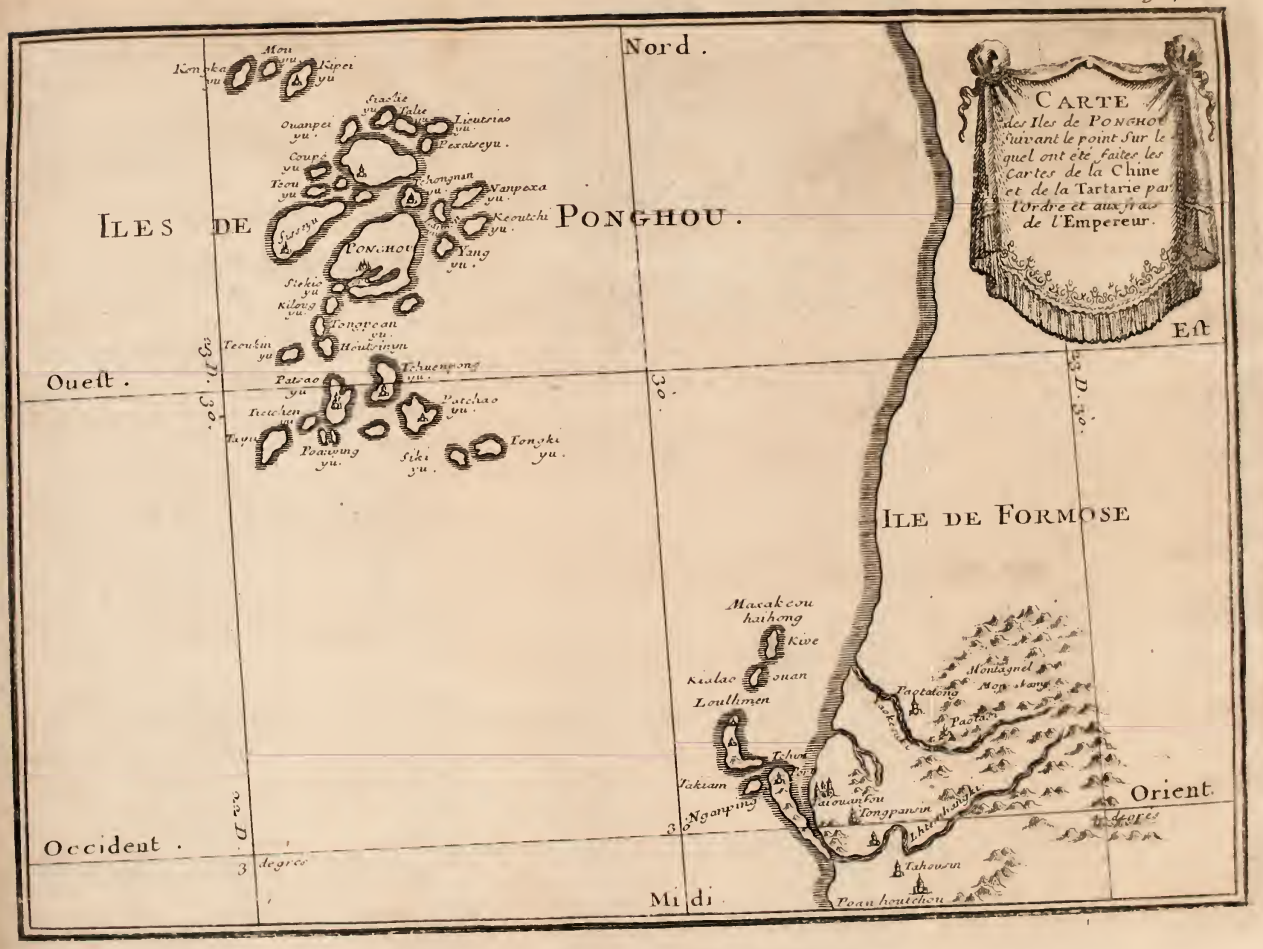
Nord.
CARTE
des Iles de PONGHOU
suivant le point sur le
quel ont été faites les
Cartes de la Chine
et de la Tartarie par
l'Ordre et aux frais
de l'Empereur.
Est.
ILES DE PONGHOU.
Ouest.
ILE DE FORMOSE
Orient.
Occident.
Midi.
Mou yu
Kipei yu
Ouanpei yu
Coupé yu
Tzou yu
Pongnan yu
Vanpexa yu
Keoutchi yu
Yang yu
PONGHOU
Sieki yu
Kilong yu
Tongpean yu
Houtsinyn
Tchuenpong yu
Patchao yu
Tongki yu
Poaweing yu
Siki yu
Makeou hathong
Kiwe
Kialao
Louthmen
Montagnes
Pactaleng
Pactaou
Jakiam
Ngangning
Tongpanxin
Tchousin
Poan houtchou
30.
23. D. 30.

RPJCB

truit une espece de fort au bout de la grande Isle de *Ponghou* sur le port, pour en défendre l'entrée : aujourd'hui il n'en reste presque plus que le nom *Hong-mao-tchai*, qui veut dire fort des cheveux roux : (c'est ainsi qu'on appelle les Hollandois à la Chine.) Ce port quoique dans un pays inculte & inhabité, est absolument nécessaire pour la conservation de Formose, qui n'a aujourd'hui aucun port où les vaisseaux tirans plus de huit pieds puissent aborder. Nous employâmes quatre jours à prendre les différentes situations de ces Isles, leurs distances, & leur grandeur, telles que vous pouvez les voir dans la carte que je joins ici. Nous avons trouvé le port de la grande Isle qui porte particuliérement le nom de *Pong-hou* à la hauteur de 23 dégrés 28 minutes & 10 secondes, & par la comparaison d'*Emoui* & notre estime à 3 dégrés 9 minutes 50 secondes à l'est du méridien de Peking où nous avons établi le premier méridien par rapport aux cartes de la Chine.

Le 15e d'avril nous mîmes à la voile à une heure après minuit avec un bon vent de nord-est. Après avoir doublé la grande Isle, nous fîmes la route de

l'Eſt juſqu'au jour, de peur de tomber ſur les Iſles de *Tong-ki* & de *Si-ki*. A la pointe du jour nous nous trouvâmes fort au vent de ces Iſles, & nous commençâmes à découvrir les montagnes de Formoſe. Alors nous gouvernâmes en route. Sur le midi nous entrâmes dans le port de Formoſe, où eſt la capitale de l'Iſle. tous les Mandarins d'armes & de lettres nous vinrent recevoir revêtus de leurs habits de cérémonie. Ils nous traiterent avec toute ſorte d'honneur & de diſtinction, pendant un mois entier que nous employâmes à tracer la carte de ce qui appartient à la Chine dans cette Iſle.

Après avoir demeuré deux jours dans la capitale afin d'y régler toutes choſes avec les Mandarins du lieu, nous nous ſéparâmes. Les Peres Regis & Hinderer & deux de nos Compagnons Tartares choiſirent la partie du nord de l'Iſle : pour moi, j'eus avec deux autres Tartares qui m'accompagnoient, le département de la capitale, toute la partie du ſud, & les Iſles de la côte.

Toute l'Iſle de Formoſe n'eſt pas ſous la domination des Chinois, elle eſt comme diviſée en deux parties, eſt & oueſt, par une chaîne de hautes mon-

Nord.
MER
MER
MER
PROVINCE DE FOUKIEN
Yongsou hien
Founing hien
Hingoua Fou
Kieny hien
Kienning hien
Yenping Fou
Yanngan hien
Tchang cheou Fou
Hutcheng hien
Tchangpou hien
Yongtchun hien
Tchangtai hien
Yongtchun hien
Kaoki
Kaoki
Tchangtai hien
Kaoki
Kaoki
Kaoki

RPJCB

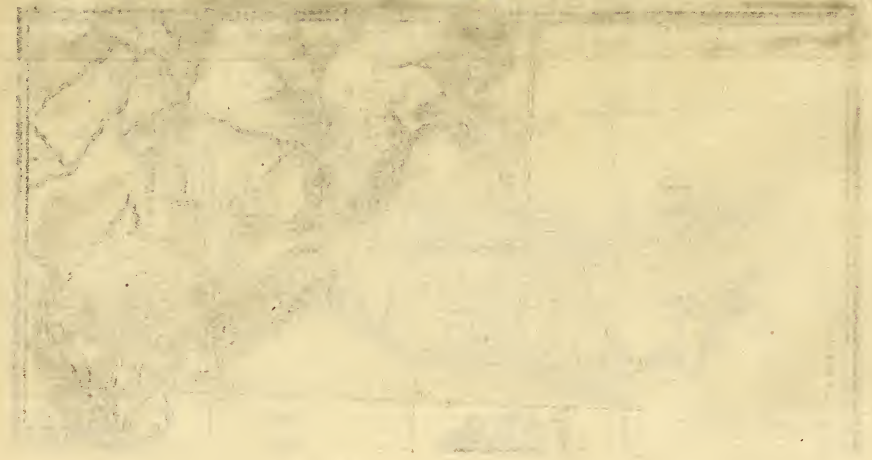

tagnes qui commence à la pointe méridionale de *Za-ma-ki-teou*, & ne finit proprement qu'à la mer ſeptentrionale de l'Iſle, à la fortereſſe que les Eſpagnols avoient autrefois fait bâtir, appellé *Ki-long-tchai* par les Chinois. Il n'y a que ce qui eſt à l'oueſt de ces montagnes qui appartienne à la Chine, c'eſt-à-dire, ce qui eſt renfermé entre les 22 degrés 8 minutes & 25 dégrés 20 minutes de latitude ſeptentrionale.

La partie orientale n'eſt habitée, diſent les Chinois, que par des barbares: le pays eſt montagneux, inculte, & ſauvage. Le caractere qu'ils nous ont fait des peuples qui l'habitent, ne differe gueres de ce qu'on dit des ſauvages de l'Amérique. Ils nous les ont dépeint moins brutaux que les Iroquois, beaucoup plus chaſtes que les Indiens, d'un naturel doux & paiſible; s'aimant les uns les autres, ſe ſecourant mutuellement, nullement intéreſſés, ne faiſant nul cas de l'or ni de l'argent, dont on dit qu'ils ont pluſieurs mines; mais vindicatifs à l'excès, ſans loi, ſans gouvernement, ſans police, ne vivant que de la chaſſe & de la pêche; enfin ſans Religion, ne reconnoiſſant nulle Divinité. Tel eſt le caractere que les Chinois nous ont fait des peuples qui habitent la partie

orientale de Formoſe. Mais comme le Chinois n'eſt pas trop croyable quand il s'agit d'un peuple étranger, je n'oſe garantir ce portrait, d'autant plus qu'il n'y a aujourd'hui nulle communication entre les Chinois & ces peuples, & qu'ils ſe font depuis près de 20 ans une guerre continuelle.

Les Chinois, avant même que d'avoir ſubjugé Formoſe, ſçavoient qu'il y avoit des mines d'or dans l'Iſle. Ils ne l'eurent pas plutôt ſoumis à leur puiſſance, qu'ils chercherent de tous côtés ces mines: comme il ne s'en trouva point dans la partie occidentale, dont ils étoient les maîtres, ils prirent la réſolution de les chercher dans la partie orientale, où on leur avoit aſſuré qu'elles étoient. Ils firent équiper un petit bâtiment afin d'y aller par mer, ne voulant point s'expoſer dans des montagnes inconnues où ils auroient couru riſque de la vie. Ils furent reçus avec bonté de ces Inſulaires, qui leur offrirent généreuſement leurs maiſons, des vivres en abondance, & tout le ſecours qu'ils pouvoient attendre d'eux. Les Chinois y demeurerent environ huit jours; mais tous les ſoins qu'ils ſe donnerent pour découvrir les mines furent inutiles, ſoit faute d'interprete qui expliquât leur

deſſein à ces peuples; ſoit crainte & politique, ne voulant point faire ombrage à une nation qui avoit lieu d'appréhender la domination Chinoiſe. Quoi qu'il en ſoit, de tout l'or qu'ils étoient allé chercher, ils ne découvrirent que quelques lingots expoſés dans les cabanes, dont ces pauvres gens faiſoient très-peu de cas. Dangereuſe tentation pour un Chinois. C'eſt pourquoi peu contens du mauvais ſuccès de leur voyage, & impatiens de poſſéder ces lingots expoſés à leurs yeux, ils s'aviſerent du ſtratagême le plus barbare. Ils équiperent leur vaiſſeau, & ces bonnes gens leur fournirent tout ce qui étoit néceſſaire pour leur retour. Enſuite ils inviterent leurs hôtes à un grand repas qu'ils avoient préparé, diſoient-ils, pour témoigner leur reconnoiſſance. Ils firent tant boire ces pauvres gens qu'ils les enivrerent, & comme ils étoient plongés dans le ſommeil cauſé par l'yvreſſe, ils les égorgerent tous, ſe ſaiſirent des lingots & mirent à la voile. Le chef de cette barbare expédition eſt encore vivant dans Formoſe, ſans que les Chinois ayent ſongé à punir un tel forfait. Néanmoins il ne demeura pas abſolument impuni, mais les innocens

porterent la peine que méritoient les coupables. Le bruit d'une action si cruelle ne se fut pas plutôt répandu dans la partie orientale de l'Isle, que ces insulaires entrerent à main armée dans la partie septentrionnale qui appartient à la Chine, massacrerent impitoyablement tout ce qu'ils rencontrerent, hommes, femmes, enfans, & mirent le feu à quelques habitations Chinoises. Depuis ce temps-là ces deux parties de l'Isle sont continuellement en guerre. Comme j'étois obligé d'aller à la vue des habitations de ces Insulaires, on me donna deux cens soldats d'escorte pour tout le temps que j'employai à faire la carte de la partie du sud : nonobstant cette précaution ils ne laisserent pas de descendre une fois au nombre de 30 à 40 armés de fleches & de javelots : mais comme nous étions beaucoup plus forts qu'eux, ils se retirerent.

La partie de Formose que possedent les Chinois, mérite certainement le nom qu'on lui a donné : c'est un fort beau pays, l'air y est pur & toujours serein, (1) il est fertile en toute sorte de grains,

(1) Cette abondance n'est-elle pas préférable à l'or pour lequel on commet par-tout tant de cruautés & de perfidies ?

arroſé de quantité de petites rivieres, leſquelles deſcendent des montagnes qui la ſéparent de la partie orientale. La terre y porte abondamment du bled, du riz, &c. On y trouve la plupart des fruits des Indes, des oranges, des bananes, des ananas, des goyaves, des papayas, des cocos, &c. La terre porteroit auſſi nos arbres fruitiers d'Europe ſi on les y plantoit. On y voit des pêches, des abricots, des figues, des raiſins, des chataignes, des grenades. Ils cultivent une ſorte de melons qu'ils appellent melons d'eau; ces melons ſont beaucoup plus gros que ceux de l'Europe, d'une figure oblongue; quelquefois ronde: la chair en eſt blanche ou rouge: ils ſont pleins d'une eau fraîche & ſucrée qui eſt fort au gôut des Chinois; ils ne ſont pas cependant comparables à ceux qui viennent de Fernambouc, & dont j'ai mangé à la baye de tous les ſaints dans l'Amérique méridionale. Le tabac & le ſucre y viennent parfaitement bien. Tous ces arbres ſont ſi agréablement arrangés, que lorſque le riz eſt tranſplanté à l'ordinaire au cordeau & en échiquier, toute cette grande plaine de la partie méridionale reſſemble bien moins à une ſimple campagne, qu'à un

vaſte jardin que des mains induſtrieuſes ont pris ſoin de cultiver.

Comme le pays n'a été juſqu'ici habité que par un peuple barbare & nullement policé, les chevaux, les moutons & les chevres y ſont fort rares; le cochon même ſi commun à la Chine y eſt encore aſſez cher : mais les poules, les canards, les oyes domeſtiques, y ſont en grand nombre : on y a auſſi quantité de bœufs; ils ſervent de monture ordinaire faute de chevaux, de mulets & d'ânes. On les dreſſe de bonne heure; & croiriez-vous, mon Révérend Pere, qu'ils vont le pas auſſi bien & auſſi vîte que les meilleurs chevaux; ils ont bride, ſelle, & croupiere, qui ſont quelquefois de très-grand prix. Ce que je trouvois de plaiſant, c'étoit de voir le Chinois auſſi fier ſur cette monture, que s'il eût été ſur le plus beau cheval de l'Europe.

A la réſerve des cerfs & des ſinges qu'on y voit par troupeaux, les bêtes fauves y ſont très-rares : & s'il y a des ours, des ſangliers, des loups, des tigres & des léopards comme à la Chine, ils ſont dans les montagnes de la partie de l'eſt; on n'en voit point dans celle de l'oueſt. On y voit auſſi très-peu d'oiſeaux. Les plus communs ſont les

faiſans que les chaſſeurs ne permettent gueres de peupler. Enfin je crois qu'on peut dire que ſi les eaux des rivieres de Formoſe étoient bonnes à boire, comme elles ſont utiles pour fertiliſer les campagnes de riz, il n'y auroit rien à ſouhaiter dans cette Iſle. Mais ces eaux ſont pour tous les étrangers un poiſon contre lequel on n'a pu trouver juſqu'ici aucun remede. Un domeſtique du Gouverneur du département du midi que j'avois à ma ſuite, homme fort & robuſte, ſe fiant ſur la force de ſa complexion, ne voulut point croire ce qu'on lui diſoit de ces eaux; il en but & mourut en moins de cinq jours, ſans qu'aucun cordial ni contrepoiſon pût le tirer d'affaire. Il n'y a que les eaux de la capitale dont on puiſſe boire; les Mandarins du lieu eurent ſoin d'en faire voiturer ſur des charettes pour notre uſage. Au pied de la montagne qui eſt au ſud-oueſt à une lieue de *Fong-kan-kien*, on trouve une ſource qui produit un petit ruiſſeau, dont l'eau eſt d'un bleu blanchâtre, & d'une infection qui n'eſt pas ſupportable.

Les Chinois diviſent les terres qu'ils poſſedent dans Formoſe en trois *Hien* ou Gouvernemens ſubalternes, qui dé-

pendent de la Capitale de l'Isle. Ces trois gouvernemens sont, *Tai-ouanhien. Fong-kan-hien*, & *Tchu-lo-hien.* Chacun a ses Officiers particuliers qui dépendent immédiatement du Gouverneur général de l'Isle, & celui-ci, de même que toute l'Isle, est soumis au Viceroi de la province de *Foukien* dont *Tai-ouan* ou Formose fait partie.

La capitale qu'on appelle *Tai-ouan-fou* est fort peuplée, d'un grand abord & d'un grand commerce. Elle peut se se comparer à la plupart des meilleurs villes & des plus peuplées de la Chine. On y trouve tout ce qu'on peut souhaiter soit de ce que l'Isle même fournit, comme le riz, le sucre, le sucre candi, le tabac, le sel, la viande de cerf boucannée qui est fort estimée des Chinois; des fruits de toute espece; des toiles de différente sorte; des laines de coton, de chanvre, de l'écorce de certains arbres & de certaines plantes qui ressemblent assez à l'ortie; quantité d'herbes médicinales, dont la plupart sont inconnues en Europe: soit de ce qu'on y apporte d'ailleurs; comme toiles de la Chine & des Indes, soieries, vernis porcelaines, différens ouvrages d'Europe, &c. Il y

n' peu de mûriers dans l'Iſle, & par conſéquent peu de ſoieries du pays & peu de manufactures; mais le gain conſidérable de ceux qui ont commencé à y faire leur commerce, donnera peut-être lieu à y en établir dans la ſuite. S'il étoit libre aux Chinois de paſſer dans l'Iſle de Formoſe pour y fixer leur demeure, je ne doute pas que pluſieurs familles ne s'y fuſſent déja tranſportées: mais pour y paſſer on a beſoin de paſſeports des Mandarins de la Chine, & ces paſſeports ſe vendent bien cher, encore avec cela faut-il donner des cautions. Ce n'eſt pas tout : lorſqu'on arrive dans l'iſle, il faut encore donner de l'argent au Mandarin qui eſt très-attentif à examiner ceux qui entrent ou qui ſortent. Si on n'offre rien ou peu de choſe, l'on doit s'attendre à être renvoyé, nonobſtant le meilleur paſſeport. Cet excès de précaution vient ſans doute de l'avidité naturelle qu'ont les Chinois d'amaſſer de l'argent. Néanmoins il faut avouer qu'il eſt d'une bonne politique d'empêcher toutes ſortes de perſonnes de paſſer à Formoſe, ſur tout les Tartares étant maîtres de la Chine. Formoſe eſt un lieu très-important, & ſi un Chinois s'en emparoit,

il pourroit exciter de grands troubles dans l'Empire. Auſſi les Tartares y tiennent-ils une garniſon de dix milles hommes commandés par un *Tſong-ping* ou Lieutenant général, par deux *Fou-tſiang* ou Maréchaux de camp, & par pluſieurs officiers ſubalternes, qu'on a ſoin de changer tous les 3 ans, & même plus ſouvent ſi quelque raiſon y oblige. Pendant que nous y étions on changea une brigade de 400 hommes, dont le principal officier fut caſſé, pour avoir inſulté un Mandarin de lettres qu'ils prétendoient ne leur pas faire juſtice ſur la mort du frere d'un de leurs camarades, qui avoit été tué peu de jours auparavant.

Les rues de la capitale ſont preſque toutes tirées au cordeau, & toutes couvertes pendant ſept à huit mois de l'année, pour ſe défendre des ardeurs du ſoleil : elles ne ſont larges que de 30 à 40 pieds, mais longues de près d'une lieue en certains endroits. Elles ſont preſque toutes bordées de maiſons marchandes & de boutiques ornées de ſoieries, de porcelaines, de vernis, & d'autres marchandiſes admirablement bien rangées, en quoi les Chinois excellent. Ces rues paroiſſent des galleries charmantes, & il y au-

roit plaiſir de ſe promener, ſi la foule des paſſans étoit moins grande, & ſi les rues étoient mieux pavées. Les maiſons ſont couvertes de paille, & ne ſont bâties la plupart que de terre & de bambou. Les tentes dont les rues ſont couvertes ne laiſſant voir que les boutiques, en ôtent le déſagrément. La ſeule maiſon que les Hollandois y ont élevée lorſqu'ils en étoient les maîtres, eſt de quelque prix. C'eſt un grand corps logis à trois étages, défendu par un rampart de quatre demi-baſtions : précaution néceſſaire pour les Européens dans ces pays éloignés, où l'on trouve rarement de l'équité & de la bonne foi, & où la fraude & l'injuſtice tiennent ſouvent lieu de mérite. Cette maiſon a vue ſur le port, & pourroit dans le beſoin diſputer un débarquement.

Tai-ouan-fou n'a ni fortifications ni murailles : les Tartares ne mettent point leurs forces & ne renferment pas leur courage dans l'enceinte d'un rempart : ils aiment à ſe battre à cheval en raſe campagne. Le port eſt aſſez bon, à l'abri de tout vent, mais l'entrée en devient tous les jours plus difficile. Autrefois on pouvoit y entrer par deux endroits, l'un appellé *Ta-kiang* où les plus

gros vaiſſeaux flottoient ſans peine, & l'autre appellé *Loulh-men*, dont le fond eſt de roche & n'a que 9 à 10 pieds dans les plus hautes marées. Le premier paſſage eſt aujourd'hui impraticable : il y a de certains endroits où l'on ne trouve pas cinq pieds d'eau; le plus qu'il y en ait va juſqu'à 7 à 8 pieds, & il ſe comble tous les jours par les ſables que la mer y charrie. C'eſt par ce *Ta-kiang* que les vaiſſeaux Hollandois entroient autrefois dans le port; & pour en défendre l'entrée aux vaiſſeaux étrangers, ils avoient fait à la pointe de l'iſle qui eſt au ſud de *Ta-kiang*, une citadelle qui ſeroit excellente ſi elle n'étoit pas bâtie ſur le ſable; mais qui étoit très-propre à ſe défendre des ennemis qu'ils avoient le plus à craindre; ſçavoir, des Chinois & des Japonois. Je joints ici le plan que j'en ai tiré. Elle eſt à 2 minutes à l'oueſt de *Tai-ouan-fou*, & domine tout le port où les vaiſſeaux au-deſſus de 200 tonneaux peuvent entrer.

La partie de Formoſe qui eſt ſoumiſe aux Chinois, eſt compoſée de deux nations différentes : des Chinois, & des naturels du pays. Les premiers attirés par l'avidité du gain y ſont venus des diverſes provinces de la Chine,

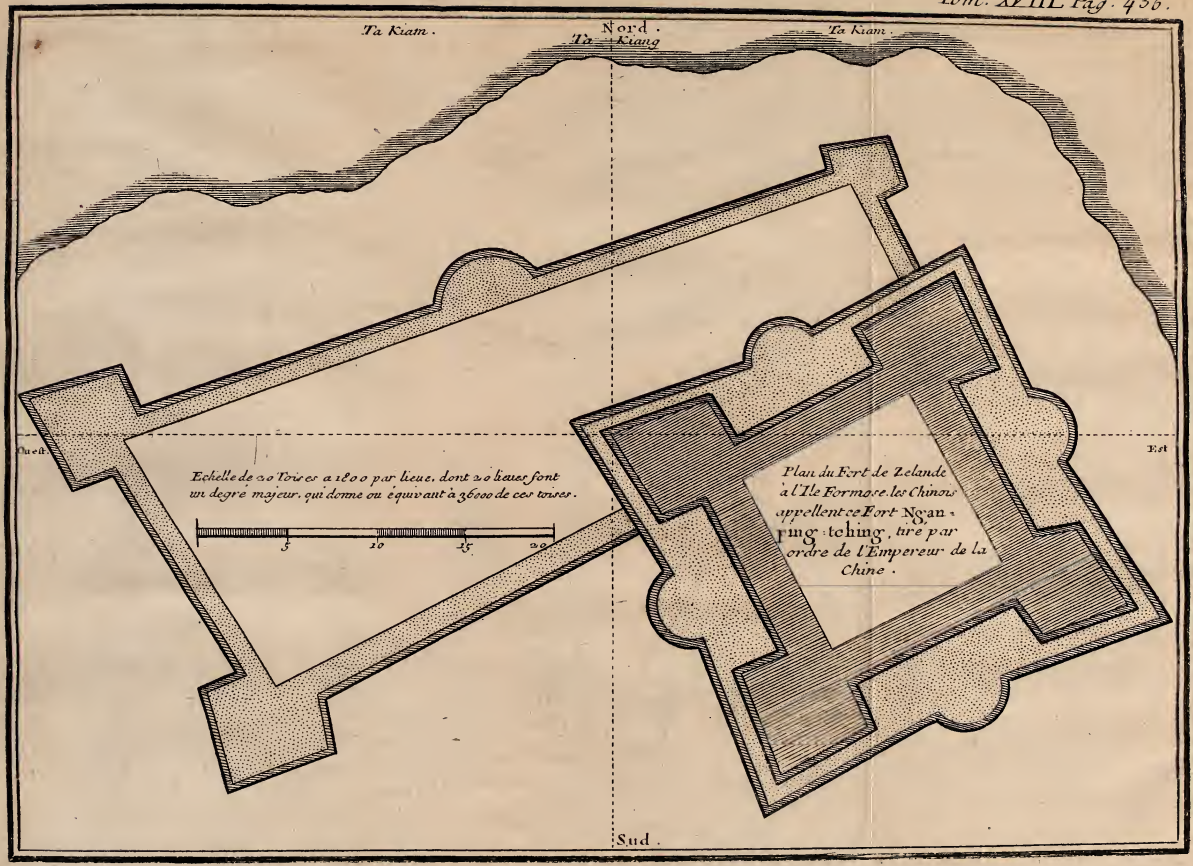
Ta Kiam.
Nord.
Ta Kiang
Ta Kiam.
Ouest
Est
Echelle de 250 Toises a 1200 par lieue, dont 20 lieues font un degré majeur, qui donne ou équivant à 26600 de ces toises.
5
10
15
20
Plan du Fort de Zelande à l'Ile Formose les Chinois appellent ce Fort Ngan-ping-tching, tiré par ordre de l'Empereur de la Chine.
Sud.

RPJCB

Tai-ouan-fou, *Fong-kan-hien*, & *Tchu-lo-hien* ne ſont habités que par des Chinois : il n'y a des naturels du pays que ceux qui leur ſervent de domeſtiques, ou pour mieux dire, d'eſclaves. Outre ces trois villes, les Chinois ont encore pluſieurs villages, mais ils n'ont aucun fort conſidérable, à la réſerve de *Ngan-ping-tching*. Ce fort eſt au pied du chateau de Zelande, car c'eſt le nom que les Hollandois donnerent à la citadelle dont j'ai parlé ci-deſſus. Il y a bien à *Ngan-ping-tching* environ quatre à cinq cens familles. On y voit une garniſon de deux mille hommes commandés par un *Fou-tſiang*, ou Marechal de camp.

Le gouvernement & les mœurs des Chinois à Formoſe, ne différent en rien des mœurs & du gouvernement de la Chine. Ainſi je ne m'arrêterai qu'à vous faire connoître quel eſt le génie & l'eſpece de gouvernement des naturels de l'Iſle.

Les peuples de Formoſe qui ſe ſont ſoumis aux Chinois, ſont partagés en 45 bourgades ou habitations qu'on appelle *Ché* : 36 dans la partie du nord, & 9 dans celle du ſud. Les bourgades du nord ſont aſſez peuplées, & les mai-

ſons à peu de choſe, près, ſont comme celles des Chinois. Celles du midi ne ſont qu'un amas de cabanes de terre & de bambou couvertes de paille, élevées ſur une eſpece d'eſtrade haute de 3 à 4 pieds, bâties en forme d'un entonnoir renverſé de 15, 20, 30, juſqu'à 40 pieds de diametre : quelques-unes ſont diviſées par cloiſons. Ils n'ont dans ces huttes ni chaiſe, ni banc, ni table, ni lit, ni aucun meuble. Au milieu eſt une eſpece de cheminée ou de fourneau élevé de terre de deux pieds & davantage, ſur lequel ils font leur cuiſine. Ils ſe nourriſſent d'ordinaire de riz, de menus grains, & de gibier. Ils prennent le gibier à la courſe ou avec leurs armes. Ils courent d'une viteſſe ſurprenante : J'ai été ſurpris moi-même de les voir courir plus vîte que ne font les chevaux, lorſqu'ils courent à bride abbatue. Cette vîteſſe à la courſe vient, diſent les Chinois, de ce que juſqu'à l'âge de 14 à 15 ans ils ſe ſerrent extrêmement les genoux & les reins. Ils ont pour armes une eſpece de javelot qu'ils lancent à la diſtance de 70 à 80 pas avec la derniere juſteſſe : & quoique rien ne ſoit plus ſimple que leur arc & leurs fleches, ils ne laiſſent pas de tuer un faiſan en volant, auſſi ſûrement

qu'on le fait en Europe avec le fuſil. Ils ſont très-mal-propres dans leurs repas: ils n'ont ni plats, ni aſſiettes, ni écuelles, ni cuilliers, ni fourchettes, ni batonnets. Ce qu'ils ont préparé pour leur repas ſe met ſimplement ſur un ais de bois ou ſur une natte; & ils ſe ſervent de leurs doigts pour manger, à peu près comme les ſinges. Ils mangent la chair demi-crue, & pour peu qu'elles ſoit préſentée au feu elle leur paroît excellente. Pour lit, ils ſe contentent de cueillir les feuilles fraîches d'un certain arbre dont je ne ſçai pas le nom, & qui eſt fort commun dans le pays; ils les étendent ſur la terre ou ſur le plancher de leurs cabanes, & c'eſt-là qu'ils prennent leur ſommeil. Ils n'ont pour tout habit qu'une ſimple toile, dont ils ſe couvrent depuis la ceinture juſqu'aux genoux: & croiriez-vous que l'orgueil ſi enraciné dans le cœur de l'homme, trouve le moyen de ſe nourrir & de s'entretenir avec une pareille pauvreté? Croiriez-vous même qu'il leur en coûte davantage qu'aux peuples les plus polis, & qui ſe piquent le plus de luxe & de magnificence? Ceux-ci empruntent le poil des animaux & la ſoie des vers qu'ils brodent d'or ou d'argent: ceux-là ſe ſer-

vent de leur propre peau, sur laquelle ils gravent plusieurs figures grotesques d'arbres, d'animaux, de fleurs, &c. ce qui leur cause des douleurs si vives, qu'elles seroient capables, me disoient-ils, de leur causer la mort, si l'opération se faisoit tout de suite & sans discontinuer. Ils y employent plusieurs mois, & quelques-uns une année entiere. Il faut durant tout ce temps-là venir chaque jour se mettre à une espece de torture, & cela pour satisfaire le penchant qu'ils ont de se distinguer de la foule : car il n'est pas permis indifféremment à toute sorte de personnes de porter ces traits de magnificence. Ce privilége ne s'accorde qu'à ceux, qui, au jugement des plus considérables de la bourgade, ont surpassé les autres à la course ou à la chasse. Néanmoins tous peuvent se noircir les dents, porter des pendants d'oreilles, des bracelets au-dessus du coude ou au-dessus du poignet, des colliers & des couronnes de petits grains de différentes couleurs à plusieurs rangs. La couronne se termine par une espece d'aigrette faite de plumes de coq ou de faisans qu'ils ramassent avec beaucoup de soin. Figurez-vous ces bizarres ornemens sur le corps d'un homme d'une taille aisée & déliée, d'un teint olivâtre

dont les cheveux liſſés pendent négligemment ſur les épaules, armés d'un arc & d'un javelot, n'ayant pour tout habit qu'une toile de deux à trois pieds qui lui entoure le corps depuis la ceinture juſqu'aux genoux; & vous aurez le véritable portrait d'un brave de la partie méridionale de l'Iſle de Formoſe.

Dans la partie du nord, comme le climat y eſt un peu moins chaud, ils ſe couvrent de la peau des cerfs qu'ils ont tués à la chaſſe, & ils s'en font une eſpece d'habit ſans manches, de la figure a-peu-près d'une dalmatique. Ils portent un bonnet en forme de cylindre, fait du pied des feuilles de bananiers, qu'ils ornent de pluſieurs couronnes poſées les unes ſur les autres, & attachées par des bandes fort étroites, ou par de petites treſſes de différentes couleurs: ils ajoutent au-deſſus du bonnet, comme ceux du midi, une aigrette de plumes de coq ou de faiſan.

Leurs mariages n'ont rien de ſi barbare. On n'achete point les femmes comme à la Chine, & on n'a nul égard au bien qu'on peut avoir de part & d'autre, comme il arrive communément en Europe: les peres & les meres n'y entrent preſque pour rien. Lorſqu'un jeune

homme veut se marier & qu'il a trouvé une fille qui lui agrée, il va plusieurs jours de suite avec un instrument de musique à sa porte : si la fille en est contente, elle sort & va joindre celui qui la recherche ; ils conviennent ensemble de leurs articles. Ensuite ils en donnent avis à leurs peres & à leurs meres. Ceux-ci préparent le festin des noces, qui se fait dans la maison de la fille, où le jeune homme reste sans retourner désormais chez son pere. Dès-lors le jeune homme regarde la maison de son beau-pere comme la sienne propre, il en est le soutien; & la maison de son propre pere n'est plus à son égard, que ce qu'elle est à l'égard des filles en Europe qui quittent la maison paternelle pour aller demeurer avec leur époux. Aussi ne mettent-ils point leur bonheur à avoir des enfans mâles, ils n'aspirent qu'à avoir des filles, lesquelles leur procurent des gendres qui deviennent l'appui de leur vieillesse.

Quoique ces insulaires soient entiérement soumis aux Chinois, ils ont encore quelques restes de leur ancien gouvernement. Chaque bourgade se choisit trois ou quatre des plus anciens qui sont le plus en réputation de probité. Ils deviennent par ce choix les chefs & les juges du reste de l'habitation : ce sont eux qui

terminent en dernier reſſort tous les différends ; & ſi quelqu'un refuſoit de s'en tenir à leur jugement, il ſeroit chaſſé à l'inſtant de la bourgade, ſans eſpérance d'y pouvoir jamais rentrer ; & nulle autre bourgade n'oſeroit le recevoir. Ils payent en grains leur tribut aux Chinois. Pour regler ce qui concerne ce tribut, il y a dans chaque bourgade un Chinois qui en apprend la langue, afin de ſervir d'Interprete aux Mandarins. Ces Interpretes qui devroient procurer le ſoulagement de ce pauvre peuple, & empêcher qu'il ne ſoit ſurchargé, ſont eux-mêmes d'indignes harpies qui les ſuccent impitoyablement : ce ſont autant de petits tyrans qui pouſſent à bout, non-ſeulement la patience de ces inſulaires, mais même celle des Mandarins du lieu, qui ſont forcés de les laiſſer dans leurs emplois pour éviter de plus grands inconvéniens. Cependant de douze bourgades qui s'étoient ſoumiſes aux Chinois dans la partie du ſud, il n'y en a aujourd'hui que neuf, trois ſe ſont révoltées, ont chaſſé leurs Interpretes, ne payent plus de tribut à la Chine depuis trois ans, & ſe ſont unies avec ceux de la partie orientale de l'Iſle. C'eſt un fort mauvais exemple & qui pourroit

avoir des suites. J'en touchai un mot au premier Mandarin de lettres de Formose, Docteur Chinois, qui vient d'être fait Vice-Roi de la province de *Fou-kien*. Il me répondit froidement : « Tant pis, » mon Révérend Pere, pour ces barbares, s'ils veulent rester dans leur » barbarie ; nous tâchons de les rendre hommes, & ils ne le veulent pas, » tant pis pour eux, il y a des inconvéniens par-tout ».

Quelque barbares cependant qu'ils soient, selon certaines maximes du monde Chinois, je les crois plus près de la vraie philosophie que le grand nombre des plus célebres Philosophes de la Chine. On ne voit parmi eux, de l'aveu même des Chinois, ni fourberie, ni vols, ni querelles, ni procès, que contre leurs Interpretes. Ils sont équitables, & s'entr'aiment les uns les autres : ce qu'on donne à l'un d'eux, il n'oseroit y toucher, que ceux qui ont partagé avec lui le travail & la peine, ne partagent aussi le salaire ; c'est de quoi j'ai été souvent témoin moi-même : ils sont attentifs au moindre signal de ceux qui ont droit de leur commander, ils sont circonspects dans leurs paroles, & d'un cœur droit & pur. On en peut juger

par ce petit trait. Un Chinois que les Mandarins du lieu avoient mis à ma ſuite, laiſſa échapper quelques paroles peu ſéantes. Un de ces inſulaires, qui n'avoit gueres que trente ans, & qui ſçavoit quelques mots de la langue Mandarine, le reprit hardiment en préſence de tout le monde. *Pou-hao*, lui dit-il, cela n'eſt pas bien : *ngomen ſin tching*, nous avons le cœur droit, *pou-can-choue*, *pou-can-ſiang*, aucun de nous n'oſeroit parler ainſi, n'oſeroit pas même le penſer ; *pou-hao, pou-hao*, cela n'eſt pas bien, cela n'eſt pas bien.

Avant que de partir d'*Emoui*, on nous avoit dit qu'il y avoit des Chrétiens dans Formoſe : nous nous en ſommes informés, & certainement il n'y en a aucun parmi les Chinois ; mais il y a apparence qu'il y en a eu parmi les inſulaires, du temps que les Hollandois étoient maîtres du port. Nous en avons trouvé pluſieurs qui ſçavent la langue des Hollandois, qui liſent leurs livres, & qui en écrivant ſe ſervent de leurs caracteres. Nous avons même trouvé entre leurs mains quelques fragmens de nos cinq livres en Hollandois. Ils n'adorent aucune idole, ils ont même en horreur tout ce qui y a quelque rapport ; ils ne font aucun acte

de religion, & ne récitent aucune priere. Cependant nous en avons vu qui connoiſſent un Dieu créateur du ciel & de la terre, un Dieu en trois perſonnes, Pere, Fils & Saint-Eſprit; & qui diſent que le premier de tous les hommes s'appelloit Adam, & la premiere des femmes Eve; que pour avoir déſobéi à Dieu, ils avoient attiré ſa colere ſur eux & ſur tous leurs deſcendans; qu'il eſt néceſſaire d'avoir recours au baptême pour effacer cette tache; ils ſçavent même la formule du baptême. Néanmoins nous n'avons pu ſçavoir certainement s'ils baptiſoient ou non. Les Chinois qui nous ſervoient d'Interpretes, nous ont aſſuré que dès qu'un enfant leur eſt né, ils prennent de l'eau froide & la leur verſent ſur le corps. Mais comme ces Interpretes Chinois étoient infideles, & que d'ailleurs ils ne ſçavoient qu'imparfaitement la langue du pays, nous ne pûmes jamais nous en aſſurer ſuffiſamment. Il paroît, par ce que nous avons pu tirer d'eux, qu'ils n'ont aucune idée des récompenſes ni des peines de l'autre vie; ainſi il eſt vraiſemblable qu'ils n'ont pas grand ſoin de baptiſer leurs enfans. Nous avons tâché, autant que nous le pouvions, de leur enſeigner les vérités les

plus néceſſaires de notre ſainte Religion : nous avons recommandé en particulier à ceux qui nous paroiſſoient le mieux inſtruits, d'inculquer à leurs concitoyens ces vérités importantes, & ſur-tout de baptiſer les enfans auſſi-tôt qu'ils ſeroient nés, en cas qu'ils euſſent quelque eſpérance de pouvoir les inſtruire des myſteres de la foi quand ils en ſeroient capables. Nous leur avons laiſſé la formule du baptême, & c'eſt tout ce que nous avons pu faire.

Quelle douleur pour nous, mon Révérend Pere, de nous voir au milieu d'une ſi belle moiſſon, & qui deviendroit très-abondante, ſi elle avoit des ouvriers apoſtoliques pour la cultiver; & cependant d'être obligés de l'abandonner ſans eſpérance de ſecours! Il ne peut leur en venir du côté de la Chine dans les circonſtances préſentes : en vain a-t-on tenté deux ou trois fois d'y paſſer; la porte en eſt fermée aux Européens. Il n'y a qu'un coup de la Providence, ou qu'une commiſſion pareille à la nôtre, qui puiſſe en faciliter l'entrée. La choſe deviendroit plus aiſée s'il y avoit quelque port dans la partie de l'eſt. Le pays n'eſt ſoumis à aucune Puiſſance étrangere que nous ſçachions, le caractere

qu'on nous a fait de ces habitans n'a rien de fort barbare, le Japon n'en eſt pas éloigné. Si ces motifs engageoient des Miſſionnaires à y porter les lumieres de la foi, il leur ſeroit aiſé d'étendre leur zèle dans la partie de l'oueſt, ſurtout dans la méridionale de l'Iſle, dont les habitations ſoumiſes aux Chinois, ne ſont en trois ou quatre endroits éloignées des habitations de l'eſt, que d'environ une lieue. Comme la converſion de ces pauvres peuples n'eſt pas l'ouvrage des hommes, mais l'effet de la miſéricorde de notre divin Maître, tâchons de l'obtenir par nos prieres & par des œuvres ſaintes. Il ne ſe paſſe aucun jour que je ne me reſſouvienne, au pied des autels, de ces pauvres gens. Plaiſe à la miſéricorde du Seigneur exaucer les vœux que je forme pour leur converſion.

Quoique l'iſle de Formoſe ſoit peu éloignée de la Chine, néanmoins les Chinois, ſuivant leur hiſtoire, ne commencerent d'en avoir connoiſſance que du temps de l'Empereur *Sivente* de la Dynaſtie des *Ming*, environ l'an de grace 1430, que l'Eunuque *Ouan-ſan-pao* revenant d'Occident, y fut jetté par la tempête. Cet Eunuque ſe trouvant

dans une terre étrangere, dont le peuple lui sembloit aussi barbare que le pays, lui paroissoit beau, y fit quelque séjour pour en prendre des connoissances dont il pût informer son maître. Mais tout le fruit de ses soins se réduisit à quelques plantes & à quelques herbes médicinales qu'il en rapporta, dont on se sert encore aujourd'hui à la Chine avec succès.

La 42e année de l'Empereur *Kia-tsing*, l'an de grace 1564, le *Tou-tou* ou Chef d'escadre *Yu-ta-yeou*, croisant sur la mer orientale de la Chine, y rencontra un corsaire nommé *Lin-tao-kien*, qui s'étoit emparé des isles de *Pong-hou*, où il avoit laissé une partie de son monde. C'étoit un homme fier & ambitieux, passionné pour la gloire, & qui cherchoit à se faire un nom. Il n'eut pas plutôt apperçu *Liu-ta-yeou*, qu'il va sur lui à pleines voiles, l'attaque brusquement, & auroit infailliblement défait l'escadre Chinoise, si celui qui la commandoit eût été moins sage & moins intrépide. *Liu-ta-yeou* soutint le premier feu avec beaucoup de sang-froid; après quoi il attaqua à son tour *Lin-tao-kien*. Le combat dura plus de cinq heures, & ne finit qu'à la nuit, que *Lin-tao-kien* prit la fuite & se retira vers les isles de *Pong-hou* pour y rafraî-

chir ſes troupes, prendre ce qu'il y avoit laiſſé de ſoldats, & retourner vers l'ennemi. Mais *Yu-ta-yeou*, en habile Capitaine, le pourſuivit de ſi près, que *Lin-tao-kien* trouva dès la pointe du jour l'entrée du port de *Pong-hou* fermée par une partie de l'eſcadre ennemie. Ses troupes étoient fort diminuées dans le combat, & la frayeur qui s'étoit emparée des autres, lui firent juger qu'il étoit dangereux de tenter l'entrée du port. Il prit donc la réſolution de continuer ſa route & d'aller mouiller à Formoſe. *Yu-ta-yeou* l'y pourſuivit : mais comme il trouva que la mer étoit baſſe, & que d'ailleurs il n'avoit nulle connoiſſance de l'entrée de ce port, il ne voulut pas expoſer ſes vaiſſeaux, & il ſe retira aux iſles de *Pong-hou*, dont il ſe rendit maître. Il fit priſonniers les ſoldats qu'il y trouva; il y mit bonne garniſon, & retourna victorieux à la Chine, où il donna avis de ſes découvertes & de ſon expédition. La Cour reçut avec joie ces nouvelles, & nomma dès-lors un Mandarin de lettres pour Gouverneur des iſles de *Pong-hou*.

Formoſe, dit l'hiſtorien chinois, étoit alors une terre inculte, qui n'étoit habitée que par des barbares. *Lin-tao kien*,

qui n'avoit que de grandes vues, ne crut pas que cette iſle, dans l'état où elle étoit, lui convînt; c'eſt pourquoi il fit égorger tous les inſulaires qu'il trouva ſous ſa main, & avec une inhumanité qui n'a point d'exemple, il ſe ſervit du ſang de ces infortunés pour calfater ſes vaiſſeaux, & mettant auſſitôt à la voile, il ſe retira dans la province de Canton, où il mourut miſérablement.

Sur la fin de l'année 1620, qui eſt la premiere année de l'Empereur *Tien-ki*, une eſcadre japonoiſe vint aborder à Formoſe. L'officier qui la commandoit trouva le pays, tout inculte qu'il étoit, aſſez propre à y établir une colonie: il prit la réſolution de s'en emparer, & pour cela il y laiſſa une partie de ſon monde, avec ordre de prendre toutes les connoiſſances néceſſaires à l'exécution de ſon deſſein. Environ ce même temps un vaiſſeau hollandois, qui alloit ou revenoit du Japon, fut jetté par la tempête à Formoſe: il y trouva les Japonois peu en état de lui faire ombrage. Le pays parut beau aux Hollandois, dit l'hiſtorien chinois, & avantageux pour leur commerce. Ils prétexterent le beſoin qu'ils avoient de quelques rafrai-

chiſſemens, & des choſes néceſſaires pour radouber leur vaiſſeau maltraité par la tempête. Quelques-uns d'eux pénétrerent dans les terres, & après avoir bien examiné le pays, ils revinrent ſur leur bord. Les Hollandois ne toucherent point à leur vaiſſeau pendant l'abſence de leurs compagnons; ce ne fut qu'à leur retour qu'ils ſongerent à le radouber. Ils prierent les Japonois, avec qui ils ne vouloient point ſe brouiller, de peur de nuire à leur commerce, de leur permettre de bâtir une maiſon ſur le bord de l'iſle qui eſt à une des entrées du port, dont ils puſſent dans la ſuite tirer quelques ſecours par rapport au commerce qu'ils faiſoient au Japon. Les Japonois rejetterent d'abord la propoſition: mais les Hollandois inſiſterent de telle ſorte, en aſſurant qu'ils n'occuperoient de terrein que ce qu'en pouvoit renfermer une peau de bœuf, qu'enfin les Japonois y conſentirent. Les Hollandois prirent donc une peau de bœuf qu'ils couperent en petites aiguillettes fort fines; puis ils les mirent bout à bout, & ils s'en ſervirent pour meſurer le terrein qu'ils ſouhaitoient. Les Japonois furent d'abord un peu fâchés de cette ſupercherie; mais enfin après quelques réflexions, la choſe

leur parut plaisante ; ils s'adoucirent, & ils permirent aux Hollandois de faire de ce terrein ce qu'ils jugeroient à propos. C'est sur ce terrein qu'ils bâtirent le fort dont j'ai parlé plus haut, & dont je vous envoie le plan. On voit encore aujourd'hui sur la porte ces mots : *Castel Zelanda*, 1634.

La construction de ce fort rendoit les Hollandois les maîtres du port & du seul passage par où les gros vaisseaux pouvoient y entrer. Peut-être les Japonois en connurent-ils trop tard l'importance. Quoi qu'il en soit, soit que le nouveau fort leur fît ombrage, soit qu'ils ne trouvassent pas leur compte dans cette isle, qui étoit encore inculte, peu après ils l'abandonnerent absolument & se retirerent chez eux. Les Hollandois se virent par-là les seuls maîtres de Formose ; car les insulaires n'étoient pas en état de leur tenir tête. Pour mieux s'assurer du port, ils firent construire de l'autre côté, vis-à-vis du fort de Zelande, une maison fortifiée de quatre demi-bastions, dont j'ai déja parlé.

Dans ce temps-là la Chine étoit tout en feu, soit par la guerre civile qui a désolé tant de belles provinces de cet Empire, soit par la guerre qu'elle sou-

tenoit contre le Tartare, qui s'en eſt enfin emparé, & qui a fondé la Dynaſtie glorieuſement regnante ſous l'Empereur *Cam-hi*. Un de ceux qui s'oppoſerent avec le plus de courage aux Tartares, fut un homme de fortune de la province de *Fou kien*, appellé *Tching-tchi-long*. De petit marchand, il étoit devenu le plus riche négociant de la Chine : heureux s'il avoit été auſſi fidele à Dieu dans les promeſſes qu'il avoit faites à ſon baptême, (car il étoit chrétien) qu'il fut fidele à ſon Prince & à ſa patrie, prête à tomber ſous une domination étrangere.

Tching-tchi-long arma à ſes dépens une petite flotte contre le Tartare : il fut bientôt ſuivi d'une multitude innombrable de vaiſſeaux Chinois, & il devint par-là le chef d'une des plus formidables flottes qu'on ait vu dans ces mers. Le Tartare lui offrit la dignité de Roi s'il vouloit le reconnoître. Il la refuſa ; mais il ne jouit pas long-temps de ſa bonne fortune. Son fils *Ttching-tching-cong* lui ſuccéda au commandement de cette nombreuſe flotte ; plus zélé encore pour ſa patrie & pour ſa fortune que n'étoit ſon pere, il tenta diverſes entrepriſes ; il aſſiégea pluſieurs villes con-

ſidérables, comme *Hai-tching* du *Fou-kien*, qu'il prit après avoir taillé en pieces l'armée Tartare qui étoit venue au ſecours : *Ouen-tcheou* du *Tche-kiang*, *Nanking* du *Kiam-nan*, &c. Ces premiers ſuccès durerent peu, il fut enfin vaincu par les Tartares, & chaſſé abſolument de la Chine. Alors il tourna ſes vues & ſon ambition vers Formoſe, dont il réſolut de chaſſer les Hollandois, pour y établir un nouveau Royaume.

Ce fut la 17e année de l'Empereur *Xun-chi*, pere de *Cam-hi*, la 1661e de l'Ere chrétienne, que *Tching-tching-cong* abandonna ſon entrepriſe ſur la Chine, pour ſe retirer à Formoſe avec ſa formidable flotte. Il ſe ſaiſit en paſſant des iſles de *Pong-hou*. Les Hollandois qui ſans doute ſe croyoient en ſûreté du côté de la Chine, où il y avoit encore du trouble, n'avoient pas eu ſoin de munir de troupes *Pong-hou* & *Tai-ouan*. Ainſi *Tchin-tching-cong* s'empara de ces iſles preſque auſſitôt qu'il y parut. Il y laiſſa cent de ſes vaiſſeaux pour les garder, & il continua ſa route vers Formoſe.

J'ai appris d'un Mandarin qui ſervoit en ce temps-là *Tching-tching-cong* en qualité de *Fou-tſiang* ou de Maréchal-de-camp, qu'il n'y avoit pour la garde du

fort & du port de Formose qu'onze Hollandois. Le reste de la garnison étoit composée partie des noirs des Indes, partie des insulaires du pays. Nonobstant cette inégalité de forces, les Hollandois résolurent de se défendre, & ils se défendirent en effet en braves gens.

Tching-tching-cong entra dans le port avec sa flotte, composée de neuf cens voiles, par la passe de *Lou-lh-men*, à une grande lieue au-dessus du fort de Zélande. Il fit descendre à terre une partie de son monde, afin d'attaquer le fort par mer & par terre. Le siege dura quatre mois entiers, pendant lesquels les Hollandois se défendirent de leur canon avec plus de succès qu'ils n'auroient osé l'espérer. *Tching-tching-cong* étoit au-desespoir de voir tant de résistance & de courage dans cette poignée d'Européens, contre une armée aussi nombreuse que la sienne.

Comme les Chinois n'avoient pas l'usage du canon, ils ne pouvoient pas répondre à celui des Hollandois; ainsi ils n'avoient d'espérance de les réduire que par la famine, ce qui demandoit beaucoup de temps, pendant lequel ils pouvoient recevoir du secours de leurs vaisseaux de Batavie, ou de ceux qui alloient

alloient commercer au Japon. *Tching-tching-cong* connut toute la difficulté de son entreprise ; mais il se voyoit hors de la Chine, sans espérance de pouvoir jamais y rentrer sous les Tartares, auxquels il venoit de faire la guerre : il n'ignoroit pas d'ailleurs que si Formose lui étoit fermée, il n'avoit plus de ressource ; c'est pourquoi il se détermina à faire un dernier effort contre les Hollandois. Ceux-ci avoient actuellement quatre vaisseaux dans le port : ils avoient mis sur le bord de chaque vaisseau un de leurs gens avec des Indiens pour le garder : les sept autres Hollandois s'étoient renfermés dans la citadelle ou le fort de Zelande. Le Capitaine Chinois résolut de sacrifier quelques-uns de ses vaisseaux sur lesquels il mit quantité de feux d'artifice ; & profitant d'un grand vent de nord-est, il les poussa sur les vaisseaux Hollandois. Il réussit au-delà de ses espérances ; de quatre vaisseaux, trois furent brûlés. Aussi-tôt il fit sommer les Hollandois, renfermés dans le fort, de se rendre, en leur déclarant qu'il leur permettoit de se retirer avec tous leurs effets ; mais que s'ils persistoient à se défendre, il n'y auroit point de quartier pour eux.

Les Hollandois, à qui il ne restoit pour toute ressource qu'un seul vaisseau, accepterent volontiers ces offres : ils chargerent leur vaisseau de tous leurs effets, remirent la place entre les mains du Chinois, & se retirerent.

Tching-tching-cong n'ayant plus personne qui s'opposât à ses desseins, distribua une partie de ses troupes dans la partie de Formose que possédent aujourd'hui les Chinois : il établit une garnison à *Ki-long-chai*, fortereſſe que les Espagnols bâtirent autrefois, & qu'ils trouverent abandonnée. Il construisit une fortereſſe à *Tan-choui-tching* sur l'embouchure de la riviere *Tanchoui* où les vaisseaux Chinois peuvent mouiller l'ancre : il détermina les lieux où sont aujourd'hui *Tchu-lo-yen* & *Fong-Xan-hien*, pour y bâtir deux Villes auxquelles il donna le nom de *Tien-hien-hien* & *Ouan-nien-hien* : il établit pour Capitale de ses nouveaux Etats l'endroit où est aujourd'hui *Tai-ouan-fou*, & il donna à cette Ville le nom de *Xing-tien-fou* : il mit son palais & sa cour au fort de Zelande, auquel il donna le nom de *Ngan-ping-tching*, qu'il conserve encore maintenant.

Ce fut alors que Formose commença

à prendre une nouvelle forme. Il y établit les mêmes loix, les mêmes coutumes, & le même gouvernement qui régnent à la Chine ; mais il ne jouit que peu de temps de ſa nouvelle conquête. Il mourut une année & quelques mois après avoir pris poſſeſſion de l'iſle. Son fils *Tching-king-mai* lui ſuccéda : comme il avoit été élevé dans l'étude des livres, il ne fit preſque rien pour cultiver le pays que ſon pere lui avoit acquis avec tant de ſoins & de fatigues : c'eſt ce qui ralentit beaucoup le courage & le zele des troupes pour ſon ſervice.

La douzieme année du regne de *Cam-hi*, & l'an 1673 de l'Ere Chrétienne, les Rois de Canton & de *Fou-kien* ſe révolterent contre l'Empereur. *Tching-king-mai* voulant ranimer l'ardeur de ſes ſoldats, prit la réſolution de ſe joindre au Roi de *Fou kien* contre le Tartare : il fait armer ſes vaiſſeaux, & va pour s'aboucher avec lui ſur les côtes de cette province. Mais comme il vouloit être traité en Prince ſouverain, & que le Roi de *Fou-kien* prétendoit avoir le pas ſur lui, il en fut tellement irrité, que ſur le champ il lui déclara la guerre. On ſe battit de part & d'autre avec beaucoup d'ardeur & de courage : mais

comme les troupes de *Tching-king-mai* étoient composées de vieux soldats, autant de combats qu'il donna, furent autant de victoires. Le Roi de *Fou-kien* fut enfin obligé de se faire raser une seconde fois, & de s'abandonner à la discrétion des Tartares. *Tching-king-mai* retourna à Formose, où il mourut peu de temps après, laissant pour successeur son fils *Tching-ke-san* dans un âge encore fort tendre sous la conduite de *Li-eou-koue-can* & *Fong-si-fan*, deux officiers qui lui étoient extrêmement attachés.

La révolte de *Fou-kien* étant heureusement terminée à l'avantage des Tartares, ils abolirent le titre de Roi, & la vingt-unieme année de *Cam-hi* en 1682, ils établirent pour Gouverneur de cette province & de celle du *Tche-kiang*, un *Tsong-tou*: c'est une dignité qui est au-dessus de celle du Viceroi. Le premier qu'ils mirent, fut le *Tsong-tou-Yao*: c'étoit un homme adroit, poli & engageant. Il ne fut pas plutôt en charge, qu'il fit publier jusques dans Formose une amnistie générale pour tous ceux qui se soumettroient à la domination Tartare, avec promesse de leur procurer les mêmes charges, les mêmes honneurs,

& les mêmes prérogatives qu'ils poſſédoient ſous leurs chefs particuliers. Cette déclaration eut tout l'effet que pouvoit eſpérer le *Tſong tou-Yao* : la plupart de ceux qui avoient ſuivi *Tching-tching-cong*, avoient abandonné leur pays, leurs femmes & leurs enfans : éloignés dans une terre étrangere, inculte, & preſque inhabitée, ſans eſpérance d'en retirer ſitôt aucun avantage conſidérable, ils étoient ravis de trouver une porte honnête pour retourner chez eux. Quelques-uns ne délibérerent point, & quitterent d'abord *Tching-ke-ſan* pour aller dans le *Fou-kien*. Le *Tſong-tou-Yao* les reçut avec tant de politeſſe, & leur fit de ſi grands avantages, qu'ils furent ſuivis bientôt après de pluſieurs autres. Le *Tſong-tou-Yao* crut alors que la conjoncture étoit favorable pour s'emparer de Formoſe. Il fit partir auſſi-tôt une flotte conſidérable, ſous les ordres d'un *Titou-che* ou Lieutenant général, pour ſe ſaiſir des iſles de *Pong-hou*. Le *Titou-che* y trouva plus de réſiſtance qu'il ne croyoit : les ſoldats avec le ſecours du canon Hollandois, ſe défendirent avec vigueur ; mais enfin il fallut céder au nombre & à la force. *Pong-hou* étant pris, le conſeil du jeune prince

jugea qu'il seroit difficile dans la situation d'esprit où étoient les troupes, de conserver Formose, & sans attendre que le *Titou-che* vînt les attaquer dans les formes, ils dépêcherent un vaisseau pour porter un placet à l'Empereur, au nom du jeune prince, par lequel il se soumettoit à Sa Majesté. Voici ce placet, traduit fidellement du Chinois.

*Le Roi d'*Yen-ping, *Grand Général d'armée*, Tching-ke-san, *présente ce placet à l'Empereur.*

» Lorsqu'abbaissé aux pieds de Votre » Majesté, je fais attention à la gran- » deur de la Chine, que depuis un temps » immémorial elle s'est toujours sou- » tenue avec éclat, qu'un nombre infini » de Rois s'y sont succédés les uns aux » autres; je ne puis m'empêcher d'a- » vouer que c'est l'effet d'une provi- » dence spéciale du Ciel qui a choisi » votre illustre maison pour gouverner » les (1) neuf terres : le Ciel n'a fait

(1) C'est-à-dire, tout le monde habitable. Les Chinois divisent les terres en neuf especes : 1°. montagnes de bonne terre ; 2°. montagnes pierreuses ; 3°. terres & collines ; 4°. terres

» ce changement que pour perfectionner
» les cinq (1) vertus, comme cela pa-
» roît clairement par le bon ordre &
» l'heureux ſuccès de tout ce que Votre
» Majeſté a entrepris. Quand je penſe
» avec humilité à mes ancêtres, je vois
» qu'ils ont eu un véritable attachement
» pour leurs ſouverains; qu'en cela ils
» ont tâché de reconnoître les bienfaits
» qu'ils avoient reçus de la dynaſtie
» précédente, dans un temps auquel ma
» maiſon n'en avoit reçu aucun de vo-
» tre glorieuſe dynaſtie. C'eſt cet atta-
» chement à ſon prince qui obligea
» mon aïeul *Tching-tching-cong* de ſortir
» de la Chine, & d'aller défricher les
» terres incultes de l'Orient. Mon pere
» *Tching-king-mai* étoit un homme d'é-
» tude qui n'auroit pas oſé s'expoſer
» ſur le bord d'un précipice : ſemblable
» aux Rois (2) d'*Ye-lang*, il étoit tout

noires & ſéches; 5°. terres humides; 6°. terres ſabloneuſes; 7°. terres graſſes; 8°. terres jaunes; 9°. terres rouges.

(1) La charité, la juſtice, l'honnêteté ou les cérémonies, la prudence, la fidélité ou la bonne foi.

(2) Royaume ancien qui confinoit avec la province du *Sse-tchuen*, les peuples de ce Royaume étoient des barbares très-difficiles à policer.

» occupé à gouverner & à instruire son
» peuple, se bornant à ce coin de terre
» au milieu de la mer, sans avoir d'au-
» tres vues.

» Jusqu'ici j'ai joui des bienfaits de
» mes ancêtres; moi leur petit-fils, je
» ne cesse de leur en témoigner ma re-
» connoissance, en me rappellant con-
» tinuellement à la mémoire les bien-
» faits qu'ils ont reçus du Ciel, sans
» penser à m'aggrandir sur la terre.
» Maintenant que je vois Votre Majesté
» semblable au ciel, qui par son éten-
» due & son élévation couvre toutes
» choses, & à la terre qui par sa soli-
» dité les soutient, toujours portée à
» faire du bien, à arrêter les effets de
» sa justice, fondement sur lequel elle
» gouverne la Chine; maintenant que
» je vois Votre Majesté semblable au
» soleil levant, dont la lumiere se ré-
» pand dans un instant sur toute la terre,
» dès que cet astre commence à pa-
» roître sur l'horison, & dissipe dans un
» moment les legers nuages qui se ren-
» controient sur la surface de la terre;
» comment oserois-je penser à autre
» chose qu'à m'appliquer à ma perfec-
» tion? C'est ce que moi, homme étran-
» ger, je regarde comme l'unique

» moyen de vivre content. Si je penſois
» à faire paſſer mes vaiſſeaux du côté
» de l'occident (de la Chine), j'avoue
» que je ſerois en faute; mais hélas! de
» ce ſang qui étoit venu en orient (For-
» moſe) qu'en reſte-t-il? N'eſt-ce pas
» comme une foible roſée qui tombe
» d'elle-même de grand matin, & qui
» ſe diſſipe dès que le ſoleil paroît?
» Comment donc oſerois-je entrepren-
» dre quelque choſe contre Votre Ma-
» jeſté. mon cœur lui eſt entiérement
» ſoumis, il le proteſte à Votre Majeſté
» dans ce placet, & elle en verra l'ef-
» fet. Je connois aujourd'hui que je n'ai
» pas été dans la bonne voie, & à l'a-
» venir j'oſerai marcher librement dans
» le parterre de la charité à la ſuite du
» *Ki-ling* (1). Je ſouhaite avec paſſion
» voir le ciel & la terre ne faire qu'un
» tout. Le pauvre peuple de cette iſle
» ne demande pas de pouvoir s'enyvrer
» ni de ſe raſſaſier de viandes. S'il eſt
» traité avec douceur, il en ſera plus

(1) Le *ki-ling* eſt un animal fabuleux & myſtérieux de l'antiquité Chinoiſe: il eſt né d'une vache: ſa charité eſt ſi grande qu'il n'oſe pas même fouler aux pieds le moindre brin d'herbe. Il ne paroît que lorſque l'Empire eſt gouverné par un ſaint Empereur.

» porté à la soumission. La nature du
» poisson est d'aller dans les précipices,
» & les eaux les plus profondes ne le
» sont pas trop pour eux, & ils peu-
» vent jouir d'une longue vie au mi-
» lieu des ondes de la mer. Pour fer-
» ment de tout ce que je représente à
» Votre Majesté dans ce placet, que le
» soleil ne m'éclaire point, si ce ne
» sont-là les sentimens de mon cœur.

L'Empereur répondit à ce placet que *Tching-ke-san* eut à sortir de Formose & à venir à Peking. *Tching-ke-san* qui craignoit d'aller à Peking, représenta à l'Empereur dans un second placet, en envoyant les sceaux & ceux de ses principaux Officiers, qu'étant né dans les contrées méridionales & étant d'une santé fort foible, il appréhendoit les froids du nord, qu'ainsi il supplioit Sa Majesté de lui permettre de se retirer dans la province de *Fou-kien* dont ses ancêtres étoient sortis. Ce dernier placet n'eut aucun effet, de sorte que ce malheureux Prince, qui se voyoit presqu'abandonné, fut obligé de remettre Formose entre les mains des Tartares, & d'aller à Peking, où il est encore vivant, avec la qualité de Comte dont il fut revêtu à son arrivée à la Cour,

qui fut la 22e année de *Cam-hi*, & la 1683e de l'Ere chrétienne.

Je me flatte que vous ſerez content de cette deſcription que je vous envoie de l'iſle de Formoſe; du moins je puis vous aſſurer qu'elle eſt exacte. Je voudrois pouvoir mieux vous marquer tout le reſpect avec lequel je ſuis, votre, &c.

LETTRE

Du Pere Domenge, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus.

A Naniang-fou, de la province de Honan, le 1er Juillet 1716.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Je vais vous faire en peu de mots le récit d'une petite perſécution qui s'éleva ſur la fin de l'année 1714, contre les Chrétiens de cette ville; par la miſéricorde de Dieu elle n'a pas eu de ſuite fâcheuſe. Le *Tchi-fou* (1) n'eut pas plu-

(1) Gouverneur de la ville.

tôt pris poſſeſſion de ſa charge, qu'il ſe déchaîna contre notre ſainte religion; il dit même en pleine audience qu'elle étoit mauvaiſe, & qu'il falloit la proſcrire. Le *San-fou*, c'eſt-à-dire ſon aſſeſſeur, dans le deſſein de lui plaire, voulut engager le chef des Lettrés à préſenter une requête ſignée de tous les Lettrés, par laquelle ils demanderoient la démolition de mon égliſe. Il n'y eut pas un ſeul des Lettrés qui ne refuſât de la ſigner, ſoit que cette demande leur parût injuſte, ſoit qu'ils craigniſſent que je ne les citaſſe au tribunal du Viceroi. Le *Tchi-fou* eut recours à un autre ſtratagême. Il défendit en général toutes les ſectes dans une ordonnance qu'il publia, & au nombre des ſectes il comprenoit principalement la religion chrétienne. Il dreſſa une formule qu'il devoit faire ſigner à ceux qu'il contraindroit de renoncer à la foi. Cette formule étoit conçue en ces termes:

» Pour obéir à l'ordonnance émanée » du ſage gouvernement du *Tchi-fou*, » qui fait actuellement une recherche » exacte des ſectes & des fauſſes doc- » trines, je N. atteſte qu'ayant embraſſé » par mégarde & mal-à-propos la reli- » gion du Seigneur du ciel, je renonce

» de mon plein gré à cette religion, & » cela pour me conformer à ladite or- » donnance. Mon témoignage eſt ſincere » & nullement équivoque. Je renonce » en même-temps à toutes les fauſſes » doctrines. Signé N. la 55e année de » *Cam-hi* tel jour de telle lune ». Après quoi ſuivoit la ſignature du chef du quartier, & des voiſins qui ſe faiſoient caution pour celui qui avoit ſigné l'ordonnance.

Le *Tchi-fou* fit venir les chefs de quartier, & il leur ordonna d'avoir ſoin qu'il ne ſe fît aucune aſſemblée dans mon égliſe, & d'empêcher qu'on ne mît des croix aux portes des maiſons.

Il y eut deux Chrétiens qui furent intimidés par les menaces du Mandarin, & qui eurent la foibleſſe de ſe conformer à ſes ordres. L'un a déja reconnu publiquement le crime de ſon apoſtaſie, & en a demandé pardon à Dieu, en répandant un torrent de larmes. L'autre avoit fait paroître d'abord une conſtance admirable; il vouloit, diſoit-il, mourir martyr; les coups de baſtonnade & le banniſſement dont il étoit menacé ne l'effrayoient point. Mais la grace du martyre n'étoit point pour un préſomptueux qui avoit mené une vie fort tiede

depuis ſon baptême. Il ſuccomba du moins à l'extérieur, & depuis il s'eſt retiré à Peking, où je ne doute pas qu'il ne faſſe une ſévere pénitence de ſa faute, & qu'il ne revienne ici dans la ſuite plus humble & plus fervent.

Cet orage excité par le *Tchi-fou* n'a nullement décrédité notre ſainte religion, comme il y avoit lieu de le craindre. Ce Mandarin avoit fait paroître trop de paſſion, & ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans la ville, blâmoient hautement ſa conduite, & rendoient ce témoignage à la doctrine que nous prêchons, qu'elle eſt ſainte, & tout-à-fait conforme à la raiſon.

Un incident qui fut ſans doute ménagé par la Providence, acheva de déconcerter le *Tchi-fou*. Les gens du tribunal étant occupés bien avant dans la nuit à tirer des copies de la formule dont je viens de parler, il ſe fit un vol & un meurtre dans la ville. Le lendemain on diſoit publiquement dans les rues que c'étoit une choſe honteuſe qu'on travaillât toute la nuit aux moyens de proſcrire une religion qui ne fait aucun mal, tandis qu'on veilloit ſi peu à la ſûreté des habitans. Si dans cette circonſtance j'étois allé à la capitale pour

me plaindre au Viceroi, comme quelques Chrétiens vouloient m'y engager, le *Tchi-fou* en ſeroit peut-être mort de chagrin, dans l'appréhenſion où il auroit été que je ne vinſſe à révéler le meurtre, avant qu'on en eût découvert l'auteur. Mais un pareil deſſein eſt bien éloigné d'un Miſſionnaire, à qui Jeſus-Chriſt n'a laiſſé en partage que la douceur & la patience. Je ſongeai donc à ramaſſer & à conſoler mon petit troupeau, lui faiſant connoître le prix des ſouffrances, & l'obligation indiſpenſable aux Chrétiens de pardonner à leurs ennemis, & de prier Dieu pour leur converſion.

Les chefs de quartier comprirent bientôt qu'ils ne pouvoient plus rien entreprendre contre moi ni contre mon égliſe; de ſorte que cette perſécution, ſi on peut l'appeller ainſi, fut éteinte preſque dans ſa naiſſance. Cependant quelques Officiers du tribunal vinrent un dimanche à mon égliſe pour examiner s'il ne s'y tenoit point d'aſſemblée: outre qu'ils y vinrent de trop grand matin pour la ſaiſon, les voiſins y accoururent, & firent mon apologie & celle de mes Catéchiſtes en des termes ſi honorables, que les Officiers ſe reti-

rerent confus ; & je ne crois pas que l'envie leur prenne désormais de faire une seconde visite de mon église.

Un de mes plus fervens Néophytes ressentit le contre-coup de la haine que le *Tchi-fou* avoit fait paroître contre la religion. C'étoit un homme d'âge & d'une vie très-exemplaire ; il étoit malade, & sa maladie dégénéroit visiblement en phtysie. Une veuve ennemie déclarée du Christianisme chez qui il logeoit, n'eut pas plutôt appris ce qui se passoit au tribunal, qu'elle l'accabla d'injures, & lui ordonna d'aller mourir hors de sa maison, à moins qu'il ne renonçât sur le champ à sa foi. Ce bon vieillard ne balança point ; il partagea comme il put sa famille chez plusieurs de ses parens, & il vint me trouver à l'église, où je lui donnai une retraite jusqu'après le nouvel an Chinois. Il se retira ensuite chez un de ses freres, & s'affoiblissant de plus en plus, il y mourut en prédestiné.

Peu après le procédé inique du *Tchi-fou*, plusieurs Lettrés de la ville & de la campagne vinrent me trouver, & me demander des livres qui leur enseignassent notre sainte Loi : le peuple vint à son ordinaire pour se faire instruire : une

veuve de la premiere qualité, dont le mari a été Général d'armes dans la Province, me rendit visite deux mois après, avec une suite de quinze personnes. Elle me pria de l'entretenir de la Religion : notre entretien fut très-long, & elle en parut si satisfaite, qu'elle permit à une de ses suivantes de se faire Chrétienne. Une autre veuve, dont le mari a été Mandarin des Lettrés de cette ville, a reçu depuis le baptême, aussi-bien que son fils, qu'elle avoit amené avec elle.

Un jeune étudiant, qui est marié, vint pareillement me demander le baptême, cinq ou six mois après l'éclat qu'avoit fait le Tribunal, où son pere a un emploi. Je le refusai honnêtement, sous prétexte qu'il n'étoit pas encore assez instruit. Il est revenu cette année me faire de nouvelles instances, & il a parfaitement bien répondu aux questions que je lui ai faites. Mes Catéchistes lui ont représenté qu'il y avoit un obstacle à son baptême, que son pere étoit Officier du *Tchi-fou*; qu'il avoit un grand pere âgé de plus de quatre-vingt ans, qui étoit sur le point de mourir, & qu'infailliblement on l'obligeroit de faire quelque superstition à ses funérailles. Sur cela le jeune homme pria deux de mes

Catéchiſtes de le ſuivre : il les mena dans ſa maiſon, & il tira de ſon pere & de ſon grand-pere un écrit, par lequel ils conſentoient que leur fils & ſa femme embraſſaſſent la loi Chrétienne, & s'engageoient à ne point exiger ni de l'un ni de l'autre aucune des cérémonies ſuperſtitieuſes qui ſont en uſage parmi les ſeuls Gentils, & que les Chrétiens déteſtent. Je ne pus alors me défendre de lui accorder le baptême, & depuis qu'il l'a reçu, il eſt très-aſſidu à l'Egliſe. Voici le certificat tel qu'il me le mit en main.

« Nous, N. N. certifions que notre » petit-fils N., deſirant, avec ſa femme, » d'entrer dans la Religion du Seigneur » du Ciel pour le ſervir, il lui ſera libre » de la profeſſer, ſans jamais l'enfrein- » dre ; & que quelques cérémonies » qu'on faſſe d'ici à cent ans pour ſon » pere & ſon grand-pere, comme d'aller » aux *Miao* (1), &c. il n'y ſera nulle- » ment obligé. Et parce que peut-être » le pere ſpirituel des Chrétiens ne le » voudroit pas croire, nous avons donné » ce certificat en préſence de N. N. l'an » 55 de *Cham-hi*, 20e de la 3e Lune ».

(1) Temple d'Idoles.

Ce qui m'a rempli de conſolation, c'eſt qu'un grand nombre de Chrétiens que je baptiſai à vingt lieues d'ici dans la même année 1714, ſont tous demeurés fermes dans leur foi, nonobſtant les faux bruits que répandoient les Infideles, à deſſein de les pervertir. Le Catéchiſte qui prend ſoin de leur inſtruction, y a beaucoup contribué en les raſſemblant ſouvent, & leur faiſant de fréquentes exhortations. Il ſe détermina même à préſenter une requête au *Tchi-fou* (c'eſt ainſi qu'on appelle le Gouverneur d'une ville du 3e ordre). Il expliquoit en peu de mots, dans cette requête, les principes de la religion Chrétienne. Le Mandarin la lut, & lui fit cette réponſe : *Ching hien tchi tao tſiou chi leo*, c'eſt-à-dire, votre loi eſt la doctrine des ſaints & des ſages, vous faites bien de la ſuivre.

Pour comble de bonheur, le *Tchi-fou* vient d'être envoyé par le Viceroi pour conduire des mules ſur les frontieres de *Chenſi :* & le *Sanfou* ayant été pareillement nommé pour eſcorter le tribut de la province juſqu'à Peking, a été volé en chemin, & caſſé de ſon emploi.

C'eſt ainſi que s'eſt terminé cet orage, qui n'a ſervi qu'à inſpirer plus de ferveur à nos Chrétiens, & qu'à les rendre

plus assidus aux exercices de piété qui se pratiquent dans mon église.

Dans la même année 1714, la divine Providence m'ouvrit une grande & belle Mission dans le ressort de *Juning-fou*. C'est une ville du troisiéme ordre qui n'est qu'à cinquante lieues à l'est de *Nanyang-fou*. Voici comment la chose se passa. A peine avois-je demeuré un an à *Nanyang-fou*, que dix Chinois, cinq du ressort de cette ville, & cinq du ressort de *Juning-fou* vinrent me demander le baptême : c'étoit le jour de l'octave des Rois. Celui qui me les amenoit les avoit fort bien instruits. Il me vint en pensée d'aller dans leur pays, dans l'espérance d'y instruire & d'y baptiser leurs femmes & leurs enfans. Je leur en fis la proposition comme au hasard, & je leur donnai le temps de délibérer pour m'en dire ensuite leur avis. Le lendemain qui étoit un dimanche, ils me dirent que si je voulois prendre la peine d'aller chez eux, j'y trouverois plus de quarante familles bien instruites & disposées à être régénérées dans les eaux du baptême. Il n'en fallut pas davantage pour me déterminer à ce voyage. Je partis dès le lundi matin avec ces bonnes gens. Après vingt lieues de marche, ceux de

Juning-fou prirent les devans pour donner avis de mon arrivée. J'allai ce jour-là à un village qui eſt du reſſort de *Nanyang-fou*. Là je baptiſai environ dix-huit familles qui faiſoient quatre-vingt-dix-huit perſonnes. Ce ſont les Chrétiens dont j'ai déja parlé, qui n'ont point été ébranlés dans leur foi, malgré les bruits qu'on faiſoit courir de la perſécution. De-là je paſſai à *Juning-fou*. On m'attendoit dans cinq villages qui ſont peu éloignés les uns des autres : j'y trouvai en effet un grand peuple qui ſoupiroit après le baptême. Le matin je baptiſois les hommes & le ſoir les femmes. Je comptai dans ces cinq villages, trois cent cinquante perſonnes qui reçurent la grace du baptême. Quelques autres qui n'étoient pas encore aſſez inſtruits, furent différés à un autre temps. Après avoir établi un ordre pour le gouvernement de cette Chrétienté naiſſante, je réglai le temps des aſſemblées, je laiſſai des livres, des images & quelques petits meubles de dévotion pour chaque famille, & je retournai à *Nanyang-fou*.

Cette année j'ai fait une autre excurſion d'environ cent quarante lieues, qui a duré près de trois mois, dans laquelle j'ai viſité mes Chrétiens de l'un & de

l'autre reſſort. J'y ai trouvé beaucoup de ferveur parmi les nouveaux fideles, & le nombre en eſt augmenté de cinq cent ſoixante & dix que j'y ai baptiſés. Enfin, j'ai terminé la Miſſion de *Juning-fou* par la converſion de tout un village compoſé d'environ dix familles. A peine eurent-ils reçu le baptême, qu'ils coururent en foule vers leur *Miao* pour le détruire. Ce temple n'avoit pas beaucoup d'apparence, mais il étoit ſitué fort avantageuſement. Les enfans ſe ſignalerent dans cette démolition : je prenois un plaiſir ſingulier à les voir mettre en pieces chaque idole, en diſant par maniere d'inſulte : « tu nous as » trompé juſqu'ici, mais maintenant un » rayon de la lumiere céleſte nous a » éclairés, & tu ne nous tromperas plus ». J'ai lieu de croire que Dieu aura dans ce village un bon nombre de fideles adorateurs.

Ce que je viens de dire de la Miſſion de *Juning-fou*, fait aſſez connoître que la préſence d'un Miſſionnaire y ſera déſormais néceſſaire. L'éloignement où elle eſt de *Nanyang fou*, ne permet au Miſſionnaire d'y aller qu'une fois l'an. Outre les frais d'un pareil voyage, il n'y peut faire que peu de ſéjour. Ainſi les nou-

veaux Chrétiens manquent d'inſtruction, & les moribonds des derniers ſecours de l'égliſe. Ce furent les Peres Regis & de Mailla qui acheterent l'égliſe où je ſuis, lorſqu'ils furent envoyés par l'Empereur pour faire la carte de cette province : elle leur coûta ſeize cens francs. De qui Dieu ſe ſervira-t-il pour procurer le même avantage aux Chrétiens de *Juning-fou?* C'eſt un ouvrage qui produiroit la converſion & le ſalut de pluſieurs milliers d'infideles. Aidez-moi du ſecours de vos prieres, en l'union deſquelles je ſuis, &c.

Fin du dix-huitieme volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

LETTRE du Pere Jartoux, Miſſionnaire, au Pere de Fontaney. Page 5
Et dans l'ancienne édit. Lett. édif. t. 9, p. 376.
LETTRE du Pere Gozani, Miſſionnaire, au Pere Suarez 31
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 7, p. 1.
REMARQUES ſur la lettre du Pere Gozani. 48
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 7, p. 29.
LETTRE du Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire, à M. le Marquis de Broiſſia, ſur la mort du Pere de Broiſſia. 56

0584

Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 9, p. 504.
Lettre du Pere Gerbillon, *Missionnaire.* 67
Et dans l'anc. édition, Lettres éaif. t. 10, p. 412.
Lettre du Pere Bouvet. 77
Et dans l'anc. édition, Lettres édif. t. 10, p. 388.
Lettre du P. d'Entrecolles, *Missionnaire.* 84
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 10, p. 119.
Explication d'une inscription Chinoise. 107
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 10, p. 156.
Lettre du Pere Royer. 109
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 10, p. 429.
Extraits de quelques lettres écrites de la Chine. 115
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 10, p. 377.
Lettre du Pere Parennin. 122
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 10, p. 405.
Lettre du Pere Jartoux, *Missionnaire.* 127
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 10, p. 159.
Lettre du Pere d'Entrecolles, *Missionnaire.* 144
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 11, p. 180.
Lettre du Pere Jacquemin, *Missionnaire.* 179
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 11, p. 234.
Lettre du Pere d'Entrecolles, *Missionnaire.* 224
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 12, p. 253.
Lettre du Pere Laureati à M. le Baron de Zea. 296
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 29, p. 25.
Lettre du Pere Parennin. 341
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 14, p. 431.
Lettre du Pere d'Entrecolles. 353
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 13, p. 300.
Lettre du Pere de Mailla au P. de Colonia. 413
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 14, p. 1.
Lettre du Pere Domnege, *Missionnaire.* 467
Et dans l'ancienne édit. Lettres édif. t. 14, p. 411.

Fin de la table du dix-huitieme volume.
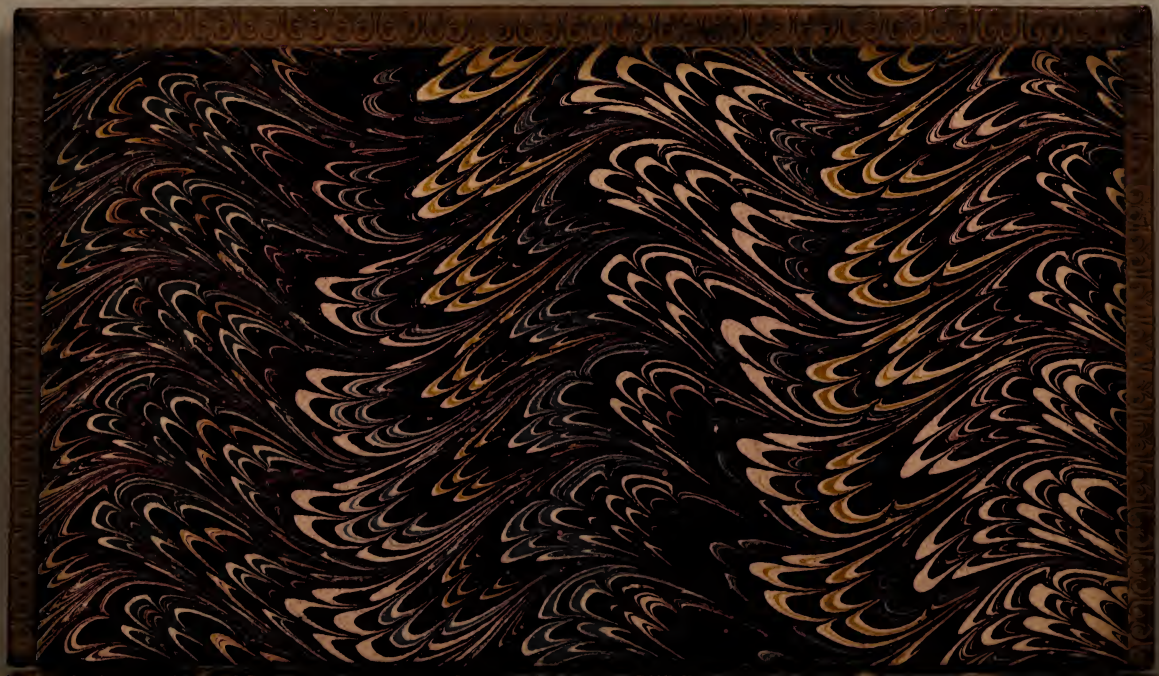
EA780
I58L
v.18